

No 71-222-X au catalogue

# Regard sur le marché du travail canadien

2007

Division de la statistique du travail



## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Programme de l'Enquête sur la population active, Division de la statistique du travail, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-4090, numéro de téléphone sans frais : 1-866-873-8788, télécopieur : 613-951-2869 ou par courriel : travail@statcan.gc.ca).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 71-222-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

# Regard sur le marché du travail canadien

2007

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Janvier 2009

N° 71-222-X au catalogue  
ISSN 1710-4262

Périodicité : irrégulier

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 71-222-X).

---

## Note of appreciation

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Signes conventionnels

---

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

## Remerciements

---

Regard sur le marché du travail canadien a été préparé par la Division de la statistique du travail, sous la supervision de Geoff Bowlby (directeur) et Christel Le Petit (Chef, Analyse et projets spéciaux, Enquête sur la population active). La contribution de nombreuses personnes, autant de la Division de la statistique du travail qu'ailleurs, a rendu possible ce produit. Tout d'abord, Jonathan Chagnon (gestionnaire de projet), Jason Gilmore (superviseur) et Maxine Davidson (coordinatrice de la production), qui ont travaillé de façon acharnée et assidue à la coordination et à la production de la présente publication.

Il convient ensuite de remercier tout particulièrement les auteurs qui ont uni leurs efforts afin de broser un tableau pertinent et opportun du marché du travail canadien : Jonathan Chagnon, Jeannine Usalcas, Vincent Ferrao, Jane Lin, Dominique Pinard, Jason Gilmore, Sylvie Picard, Yves Decady, Ida Trachtenberg, Nancy Zukewich, Hélène Maheux, Carrie Hall, Gilles Groleau, et Chris Li.

Puis il faut exprimer une grande reconnaissance envers les analystes et experts à Statistique Canada et ailleurs pour leur discernement et conseils d'une valeur inestimable. À cet égard, il convient de souligner particulièrement les examens approfondis effectués par Geoff Bowlby, Christel Le Petit, Danielle Zietsma, Jason Gilmore, Nancy Zukewich, Tina Chui et Richard Dupuy.

Il faut aussi remercier les personnes suivantes qui ont apporté un soutien essentiel dans les domaines de la production et composition, marketing, vérification de données et graphiques, révision stylistique et traduction : Maxine Davidson, Marc Lévesque, France Gagné, Danielle Boucher, Gisèle Parent, Marie-Hélène Sirois, Dominique Pérusse, Edelweiss D'Andrea, Luc Moquin ainsi que l'équipe des traducteurs.

Enfin, Statistique Canada est très reconnaissant envers les plus importants collaborateurs de Regard sur le marché du travail canadien, soit les répondants des enquêtes utilisées pour cette publication. Nos sincères remerciements vont envers ces répondants. Ce rapport n'aurait pas vu le jour sans leur collaboration.

# Table des matières

---

	Page
Objet et sources de données.....	9
<b>Section A – Aperçu du marché du travail</b>	
1. Emploi .....	11
2. Taux de chômage .....	12
3. Taux d'activité .....	13
4. Situation d'activité.....	14
<b>Section B – Caractéristiques démographiques</b>	
1. Indices de l'emploi selon le sexe .....	15
2. Taux d'emploi selon le sexe .....	16
3. Taux de chômage selon le sexe .....	17
4. Taux d'emploi selon l'âge .....	18
5. Taux de chômage selon l'âge .....	19
6. Taux d'emploi des mères selon l'âge du plus jeune enfant.....	20
<b>Section C – Perspectives provinciales et territoriales</b>	
1. Taux d'emploi selon la province .....	21
2. Taux de chômage selon la province .....	22
3. Terre-Neuve-et-Labrador .....	23
4. Île-du-Prince-Édouard .....	24
5. Nouvelle-Écosse .....	25
6. Nouveau-Brunswick .....	26
7. Québec .....	27
8. Ontario .....	28
9. Manitoba .....	29
10. Saskatchewan .....	30
11. Alberta .....	31
12. Colombie-Britannique .....	32
13. Territoires du Nord-Ouest, Yukon et Nunavut.....	33
<b>Section D – Marché du travail local</b>	
1. Taux d'emploi dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement .....	34
2. Variations des taux d'emploi dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement .....	35
3. Taux de chômage dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement .....	36
4. Croissance moyenne de l'emploi, par régions urbaines, petites villes et régions rurales .....	37
<b>Section E – Secteur d'activité, catégorie de travailleurs et profession</b>	
1. Indices de l'emploi dans les industries de biens et services .....	38
2. Emploi selon le secteur d'activité .....	39
3. Variations de l'emploi selon le secteur d'activité .....	40
4. Employés dans le secteur du commerce de détail .....	41
5. Employés dans le secteur de la fabrication .....	42
6. Employés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale .....	43
7. Employés dans le secteur de la construction .....	44
8. Employés dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz .....	45

	Page
<b>Section E – Secteur d’activité, catégorie de travailleurs et profession</b>	
9. Indices de l’emploi selon la catégorie de travailleurs .....	46
10. Emploi selon la catégorie de travailleurs et le sexe .....	47
11. Travail indépendant selon le secteur d’activité .....	48
12. Emploi selon la profession .....	49
13. Professions chez les hommes .....	50
14. Emploi chez les hommes selon la profession .....	51
15. Emploi chez les femmes selon la profession .....	52
16. Travailleurs âgés de 55 ans et plus.....	53
<b>Section F – Niveau de scolarité atteint et formation</b>	
1. Taux d’emploi selon le niveau de scolarité atteint .....	54
2. Jeunes qui fréquentent l’école à temps plein .....	55
3. Taux d’emploi des étudiants à temps plein .....	56
4. Employés recevant de la formation dans leur lieu de travail .....	57
5. Taux d’abandon scolaire .....	58
<b>Section G – Travail à temps plein et à temps partiel</b>	
1. Indices de l’emploi selon le genre de travail .....	59
2. Taux d’emploi à temps partiel .....	60
3. Raison de travailler à temps partiel .....	61
4. Travail à temps partiel involontaire .....	62
<b>Section H – Heures de travail et absences du travail</b>	
1. Moyenne du nombre d’heures habituellement travaillées .....	63
2. Nombre d’heures habituellement travaillées .....	64
3. Emploi selon les heures effectivement travaillées.....	65
4. Heures supplémentaires rémunérées ou non rémunérées .....	66
5. Jours perdus par travailleur.....	67
<b>Section I – Emploi temporaire</b>	
1. Indices de l’emploi selon la permanence de l’emploi .....	68
2. Employés temporaires selon le sexe et l’âge .....	69
3. Genre d’emploi temporaire .....	70
4. Travailleurs saisonniers selon la province .....	71
<b>Section J – Salaire et revenu</b>	
1. Salaire horaire et Indice des prix à la consommation .....	72
2. Salaire horaire médian.....	73
3. Distribution des salaires horaires .....	74
4. Écart salarial selon le niveau de scolarité atteint .....	75
5. Salaires horaires selon la profession et le sexe .....	76
6. Rémunération hebdomadaire selon le secteur d’activité .....	77
7. Répartition du revenu .....	78
8. Gains d’emploi en pourcentage du revenu selon la province .....	79
9. Gains d’emploi des employés et des travailleurs indépendants.....	80
<b>Section K – Avantages sociaux, assurance-emploi et syndicalisation</b>	
1. Employés qui prenaient part à certains avantages sociaux .....	81
2. Population en âge de travailler recevant des bénéfices d’assurance-emploi, selon la province .....	82
3. Prestations d’assurance-emploi selon le genre de prestations .....	83
4. Taux de couverture syndicale .....	84

**Section L – Cumul d'emplois et régimes de travail**

1. Cumul d'emplois selon l'âge .....	85
2. Cumul d'emplois selon la catégorie de travailleurs .....	86
3. Régimes de travail non conventionnels .....	87
4. Employés qui font du travail à domicile .....	88

**Section M – Vieillesse de la population et retraite**

1. Population canadienne selon l'âge .....	89
2. Âge de la retraite selon le sexe .....	90
3. Âge de la retraite selon la catégorie de travailleurs .....	91
4. Travailleurs qui sont à 10 ans ou moins de l'âge de la retraite.....	92

**Section N – Les immigrants**

1. Proportion des immigrants récents établis selon certaines régions métropolitaines de recensement ....	93
2. Taux d'emploi selon le statut d'immigrant et certaines années de recensement .....	94
3. Types de difficultés éprouvée .....	95
4. Taux de chômage selon la région ou le pays de naissance .....	96
5. Taux d'emploi selon le niveau de scolarité atteint et le statut d'immigrant .....	97
6. Taux d'activité selon le statut d'étudiant et le statut d'immigrant .....	98
7. Gains hebdomadaires selon l'âge et le statut d'immigrant .....	99

**Section O – Les Autochtones**

1. Personnes s'identifiant comme Autochtones .....	100
2. Taux d'emploi selon l'identité autochtone .....	101
3. Taux d'emploi selon le niveau de scolarité et l'identité autochtone .....	102
4. Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 54 ans dans l'Ouest du Canada selon l'identité autochtone .....	103
5. Taux d'emploi des jeunes dans l'Ouest du Canada selon l'identité autochtone .....	104

**Section P – Comparaisons à l'échelle internationale**

1. Indices de l'emploi au Canada et aux États-Unis .....	105
2. Taux d'emploi au Canada et aux États-Unis .....	106
3. Taux de chômage au Canada et aux États-Unis .....	107
4. Taux d'activité au Canada et aux États-Unis .....	108
5. Taux d'emploi dans certains pays .....	109
6. Taux de chômage dans certains pays.....	110
7. Emploi à temps partiel dans certains pays .....	111

**Appendices**

Glossaire .....	112
References .....	123
Produits et services connexes.....	127

# Objet et sources de données

---

## Objet

La publication **Regard sur le marché du travail canadien** présente des graphiques et des faits saillants sur les grandes tendances observées sur le marché du travail au Canada. Cette publication s'adresse à divers utilisateurs, notamment ceux qui travaillent dans les administrations publiques, les établissements d'enseignement, les institutions financières et les médias, ainsi que tous les autres organismes et particuliers s'intéressant aux différentes dimensions du marché du travail.

La publication comporte 101 graphiques présentant des données chronologiques et actuelles qui proviennent principalement d'enquêtes menées par Statistique Canada. Chacun des graphiques est accompagné de deux à six faits saillants expliquant les grandes tendances associées au thème abordé. Les graphiques sont fondés sur les données annuelles moyennes. La longueur de la série chronologique dépend des données disponibles. Les données les plus anciennes remontent à 1976, et les plus récentes se rapportent à 2007. Sauf indication contraire, les graphiques présentent des données nationales.

## Sources de données

L'**Enquête sur la population active (EPA)** fournit des estimations mensuelles de l'emploi et du chômage. Ce sont là des mesures du rendement de l'économie canadienne des plus actuelles et des plus importantes. L'objectif principal de l'EPA est de répartir la population en âge de travailler en trois groupes mutuellement exclusifs — les personnes occupées, les personnes en chômage et les personnes inactives — et de présenter des données descriptives et explicatives sur chacun de ces groupes. Les responsables de plusieurs ordres de gouvernement utilisent ces données pour évaluer et planifier les programmes d'emploi au Canada. Ressources humaines et Développement des compétences Canada fait appel aux taux de chômage régionaux pour déterminer l'admissibilité, le montant et la durée des prestations d'assurance-emploi des personnes vivant dans une région d'assurance-emploi donnée. Les renseignements sont également utilisés par les analystes du marché du travail, les économistes, les consultants, les planificateurs, les spécialistes des prévisions et les universitaires, dans le secteur privé comme dans le secteur public, ainsi que par les médias.

L'**Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)** est la seule source canadienne de données permettant d'établir des estimations mensuelles du nombre total de salariés, de la rémunération et des heures de travail, selon des catégories détaillées de la branche d'activité, la province et le territoire. L'EERH s'appuie à la fois sur des données d'enquête et sur les données administratives relatives aux retenues sur la paie fournies par l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'EERH est beaucoup utilisé par le Système de comptabilité nationale pour calculer des composantes importantes du produit intérieur brut. Dans les secteurs public et privé, on utilise également ces données aux fins des clauses d'indexation des contrats et de détermination des taux salariaux. Enfin, l'ARC y fait appel pour réviser les maximums des gains ouvrant droit à une pension et les cotisations maximales des régimes d'épargne-retraite pour les déclarants.

Le **Programme de statistiques de l'assurance-emploi** utilise les données administratives recueillies par Développement social Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada pour fournir de l'information relative au fonctionnement du Programme d'assurance-emploi. Ce programme fournit également des statistiques complémentaires sur le marché du travail pour les régions qui ne sont pas couvertes par d'autres enquêtes de Statistique Canada (p. ex. de petites régions géographiques du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut).

Dans le cadre de l'**Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)**, on examine comment les employeurs (excluant l'administration publique) et leurs employés réagissent à l'évolution constante du marché du travail. Les résultats de l'enquête aident à comprendre la relation entre les pratiques d'emploi et le rendement des entreprises, et fournissent des renseignements plus détaillés sur les effets de l'introduction de nouvelles technologies ainsi que sur les politiques en matière de formation et de ressources humaines. La particularité de l'enquête tient au fait que les

employeurs et les employés sont liés au niveau des microdonnées, puisque les employés sont sélectionnés à partir de l'échantillon des milieux de travail. Il est donc possible d'analyser les renseignements touchant à la fois l'offre et la demande sur le marché du travail. L'EMTE est une enquête longitudinale dont les premières données remontent à 1999. La dimension longitudinale de l'enquête permet aux chercheurs d'étudier les résultats des employeurs et des employés au fil du temps dans un milieu de travail en évolution. Les résultats de l'EMTE sont largement exploités, entre autres, par les chercheurs en relations industrielles, les analystes des politiques publiques et les économistes du travail qui s'intéressent aux conventions collectives, à la formation et à l'utilisation de la technologie.

Le **Recensement de la population** fournit les chiffres de population et des logements, selon la province et le territoire de même que selon les régions géographiques plus petites, comme les villes et les districts municipaux. Le recensement fournit également des renseignements sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population canadienne. Ces données sont employées par les administrations publiques, les entreprises, les syndicats et d'autres pour analyser la situation du marché du travail dans l'ensemble du pays. Le recensement permet aussi d'établir des comparaisons de la structure et du rendement du marché du travail dans les petites régions. Dans le même ordre d'idées, le recensement permet de comparer la structure professionnelle, la situation d'activité et l'intégration de petits groupes de population — comme les minorités visibles, les immigrants et les groupes linguistiques — à celles de l'ensemble de la population. Enfin, le recensement est l'unique source de données couvrant tout le marché du travail, y compris les réserves indiennes, les ménages d'outre-mer, toutes les provinces et tous les territoires. Compte tenu de la taille de l'échantillon du recensement, les données sur le secteur d'activité et la profession sont fiables à des échelons géographiques très détaillés.

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** (EDTR) complète les données traditionnelles d'enquêtes relatives à l'activité sur le marché du travail et au revenu en ajoutant une dimension nouvelle : les changements auxquels font face les personnes au fil des ans. La compréhension du bien-être économique des Canadiens se trouve au cœur de l'enquête. Par exemple, à quels mouvements économiques les particuliers et les familles sont-ils confrontés et comment ces mouvements varient-ils selon le travail rémunéré, la composition familiale, les transferts gouvernementaux et d'autres facteurs? La dimension longitudinale de l'enquête permet d'analyser des événements concomitants et connexes. Étant la première enquête-ménage canadienne à fournir des données nationales sur les variations du revenu d'une famille ou d'une personne type au fil des ans, l'EDTR accroît notre compréhension de plusieurs questions telles que la nature et l'ampleur de la pauvreté au Canada. En plus de fournir des données longitudinales, l'enquête offre des données transversales « traditionnelles » et enrichit le contenu des données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la population active.

L'**Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada** (ELIC) a été conçue afin d'étudier le processus d'adaptation et d'intégration à la société canadienne des nouveaux immigrants, y compris les divers stades de cette démarche d'intégration de même que les facteurs qui y sont favorables et défavorables. L'enquête permet également d'examiner la façon dont les caractéristiques socioéconomiques des immigrants influent sur le processus d'intégration à la société canadienne. Les répondants sont interviewés à trois moments distincts à la suite de leur arrivée au Canada : après six mois, deux ans et quatre ans. Les données recueillies permettront de brosser un tableau dynamique des expériences qu'ils auront vécues. Les sujets abordés dans l'enquête comprennent les compétences linguistiques, le logement, la scolarité, la reconnaissance des diplômes étrangers, l'emploi, la santé, les valeurs et attitudes, le développement et l'utilisation de réseaux sociaux, le revenu, la perception de leur établissement au Canada.

La **Division des données régionales et administratives** produit une abondance de données économiques et démographiques sur les Canadiens et leur famille. Ces données, tirées des déclarations de revenus remplies par les Canadiens, représentent un outil d'analyse idéal pour les secteurs public et privé.

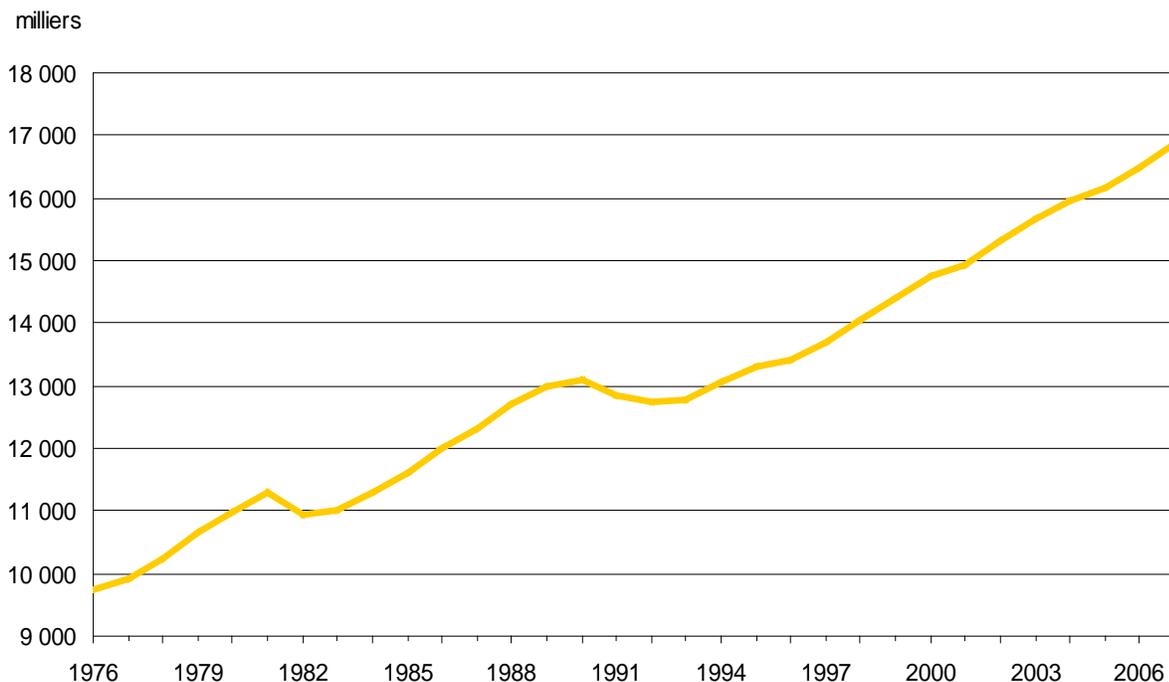
Les **données internationales** proviennent de diverses sources, notamment de sites Web et de publications du US Bureau of Labor Statistics et de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Dans le cadre des comparaisons internationales, la plupart des pays industrialisés, incluant le Canada et les États-Unis, souscrivent aux lignes directrices établies par l'Organisation internationale du travail pour définir et mesurer l'activité sur le marché du travail, incluant le chômage. Cependant, ces lignes directrices sont, à dessein, plutôt imprécises, de façon à ce que chacun des pays puisse les interpréter dans le contexte de son propre marché du travail. Par conséquent, toutes les estimations (spécialement les taux de chômage) ne sont pas tout à fait comparables entre les pays. La plupart des données utilisées dans la section P de cette publication ont été modifiées pour les rendre plus comparables à celles recueillies aux États-Unis. Pour plus d'information, veuillez consulter la référence bibliographique (située dans la section Documents consultés) relative au document « Comparative Civilian Labor Force Statistics ».

## Section A – Aperçu du marché du travail

### La forte croissance de l'emploi dans le secteur des services en 2007 fait contreponds au repli dans le secteur de la fabrication

- L'emploi a crû de manière considérable en 2007, augmentant de 2,3 % (+382 000). Les trois quarts de la croissance observée en 2007 sont survenus dans le travail à temps plein. Cette progression de l'emploi a fait baisser le taux de chômage, lequel a atteint en octobre 5,8 %, un creux inégalé en 32 ans. Depuis 1993, l'emploi a progressé en moyenne de 2,0 % par année; il s'agit du plus grand nombre d'années consécutives au cours des 3 dernières décennies où des gains d'emploi ont été enregistrés.
- Au cours de l'année 2007, le dollar canadien a continué de s'apprécier par rapport à la devise américaine, atteignant la parité à l'automne, pendant que le prix de l'énergie et d'autres matières montait en flèche et que la concurrence étrangère s'intensifiait. Au cours de cette période, les pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication se sont chiffrées à 73 000 (-3,4 %). Cependant, le recul observé dans ce secteur et dans certains autres secteurs de la production de biens a été contrebalancé par la vigueur des secteurs de la construction et des services.
- Au cours des trois dernières décennies au Canada, il y a deux périodes où la diminution de l'emploi a été constante : les récessions de 1981-1982 et de 1990-1991. La récession du début des années 1980 a été majeure, mais de relativement plus courte durée comparée à celle de 1990-1991, moins grave au départ, mais dont les effets sur le marché du travail ont persisté pendant une plus longue période. Ce n'est qu'en 1994 que l'emploi a fini par atteindre le niveau qu'il avait avant la récession.

**Graphique A.1 Emploi, 1976 à 2007**



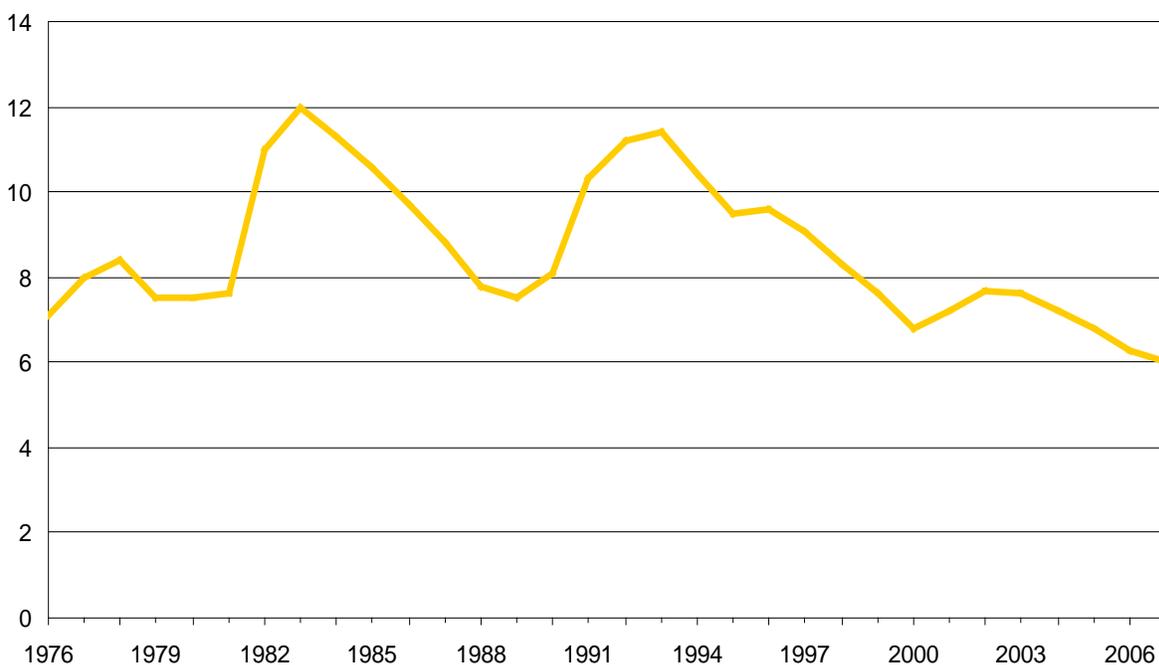
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### La hausse de l'emploi a dépassé l'augmentation de l'activité en 2007, de sorte que le taux de chômage a atteint un creux inégalé en 32 ans

- En raison d'une croissance importante de l'emploi, le taux de chômage mensuel a baissé pour atteindre 5,8 % à l'automne 2007, un creux inégalé en 32 ans, avant de remonter légèrement pour se fixer à 6,0 % à la fin de l'année. En 2007, le taux de chômage annuel moyen s'est établi à 6,0 %, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport au taux de 6,3 % enregistré en 2006.
- En 2007, 1,1 million de personnes en moyenne étaient au chômage chaque mois. Près de 9 chômeurs sur 10 étaient en quête d'un emploi, tandis que les autres n'en cherchaient pas parce qu'ils attendaient d'être rappelés au travail (7,3 %) ou de commencer un nouvel emploi (5,2 %).
- Pendant la récession du début des années 1980, le taux de chômage a fortement augmenté, passant de 7,6 % en 1981 à 12,0 % en 1983. Ce dernier taux est le plus élevé enregistré au cours des trois dernières décennies. Durant la récession du début des années 1990, le taux de chômage a atteint un niveau légèrement inférieur, soit 11,4 % en 1993.
- En raison d'une reprise de l'emploi à pas de tortue après la récession du début des années 1990, ce n'est qu'en 1994 qu'on a pu constater une diminution subséquente du taux de chômage. Cela étant dit, la forte croissance de l'emploi de 1997 à 2000 a beaucoup contribué à la baisse du taux de chômage. En janvier 2000, ce taux se situait à 6,7 %. Il a ensuite remonté légèrement pour atteindre 8,0 % en décembre 2001, avant de redescendre à partir de septembre 2003, tendance qui s'est poursuivie en 2007.

### Graphique A.2 Taux de chômage, 1976 à 2007

pourcentage



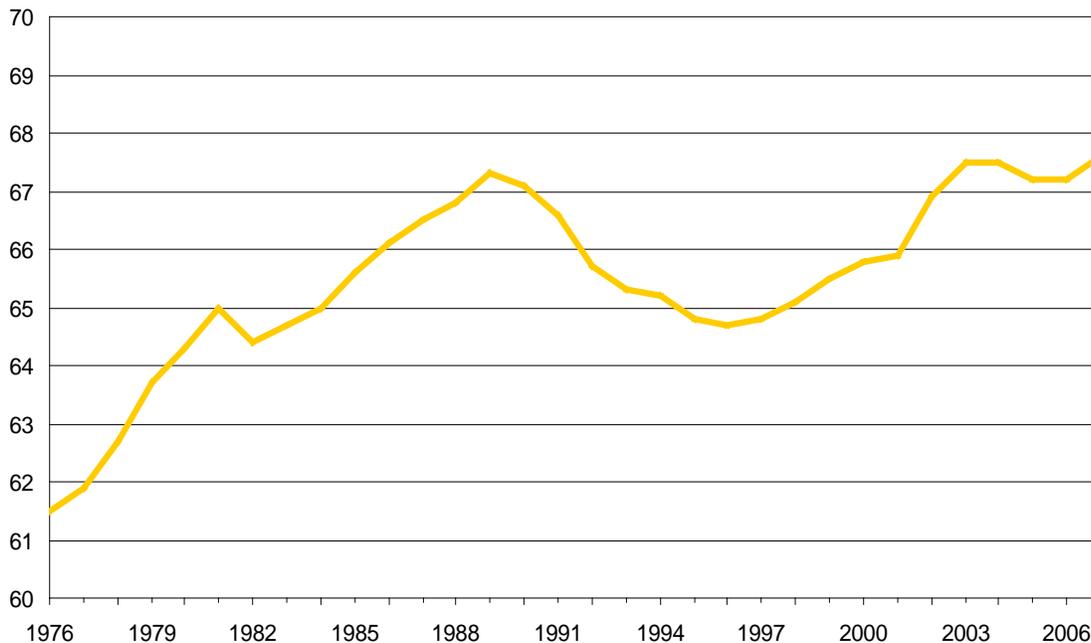
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### En 2007, le taux d'activité atteint des niveaux records

- Le taux d'activité mesure l'ensemble de la population active (qui regroupe les personnes occupées et les chômeurs) par rapport à la taille de la population en âge de travailler. Autrement dit, il s'agit de la proportion de la population en âge de travailler qui travaille ou qui recherche du travail.
- En 2007, près de 17,9 millions de personnes ont participé au marché du travail, soit un taux de 67,6 %. Grâce à une hausse du nombre de travailleurs, le taux d'activité a augmenté de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2006. Le taux d'activité a donc repris sa croissance après un relâchement de trois ans, de sorte qu'il atteint, en 2007, un niveau inégalé en 32 ans.
- De 1976 à 1989, le taux d'activité a connu une tendance à la hausse, atteignant un sommet de 67,3 % en 1989. En raison du manque de vigueur du marché du travail au cours de la première moitié des années 1990, le taux d'activité a chuté par la suite pendant sept années consécutives. Cette chute a été longue en comparaison du fléchissement d'une année constaté au cours de la récession des années 1980. En revanche, pour la première fois hors d'une période de récession, le taux d'activité a diminué en 2005, avant de se ressaisir et d'atteindre un niveau record de 67,6 % en 2007.
- Au cours des deux prochaines décennies, le taux d'activité diminuera inévitablement à cause du vieillissement de la génération du baby-boom et du faible taux de natalité des dernières années. Différents scénarios, notamment une augmentation de l'immigration et le fait de garder les travailleurs âgés plus longtemps dans la population active, peuvent atténuer cette tendance sans toutefois la renverser.

**Graphique A.3 Taux d'activité, 1976 à 2007**

pourcentage

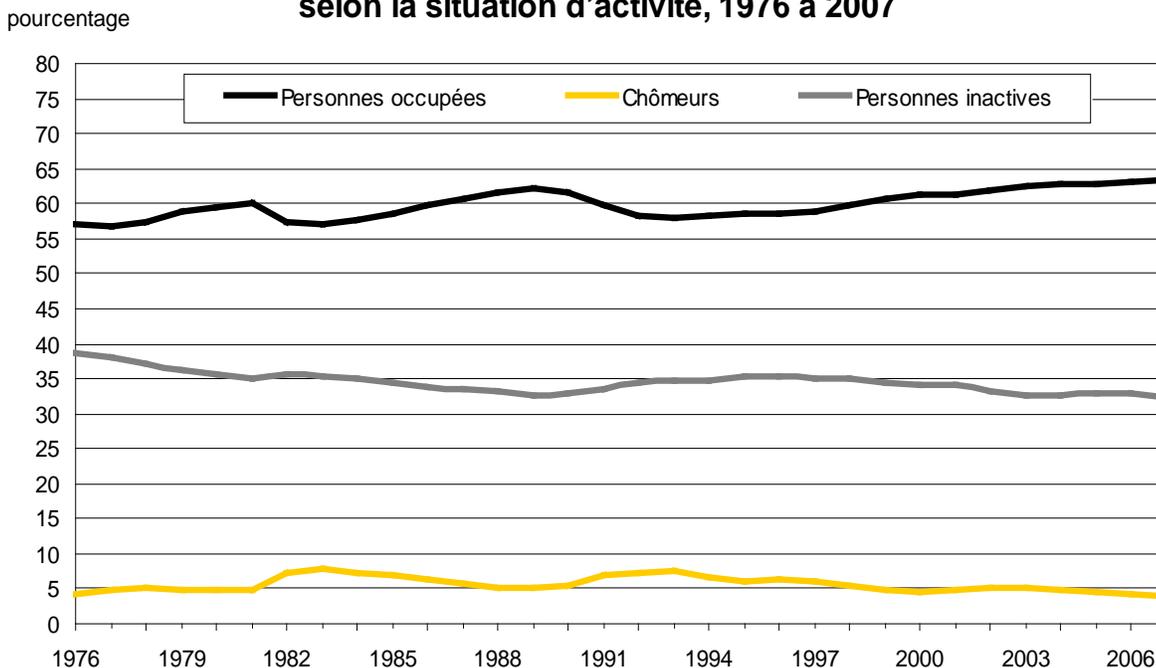


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Une personne sur trois est inactive

- La population en âge de travailler se divise en trois groupes distincts : les personnes occupées, les chômeurs et les personnes inactives. Les personnes des deux premiers groupes sont considérées comme « actives au sein du marché du travail ». Le troisième groupe — les personnes inactives — ne fait pas souvent l'objet d'un examen malgré sa taille importante. En 2007, ce dernier groupe comprenait 8,6 millions de personnes, nombre près de huit fois supérieur à celui des chômeurs.
- Les personnes inactives constituent un groupe hétérogène. En 2007, elles comprenaient principalement les 65 ans et plus (45,5 %), les étudiants qui ne souhaitent pas travailler (13,0 %) ainsi que les mères qui avaient des enfants âgés de moins de 18 ans et qui ne voulaient pas travailler (7,3 %). La même année, les chercheurs découragés (ceux qui voulaient travailler, mais qui ne cherchaient pas d'emploi, croyant qu'il n'y en avait pas) ne représentaient que 0,3 % des personnes inactives.
- La proportion que représentent les personnes inactives au sein de la population en âge de travailler a diminué constamment, passant d'environ 38,5 % en 1976 à 32,4 % en 2007. Bien que le fort marché du travail ait permis à ce taux d'atteindre un creux sans précédent en 2007, cette tendance est susceptible de s'inverser à l'avenir, en raison du vieillissement de la population et de la forte augmentation prévue du nombre de retraités.

**Graphique A.4 Répartition de la population de 15 ans et plus selon la situation d'activité, 1976 à 2007**



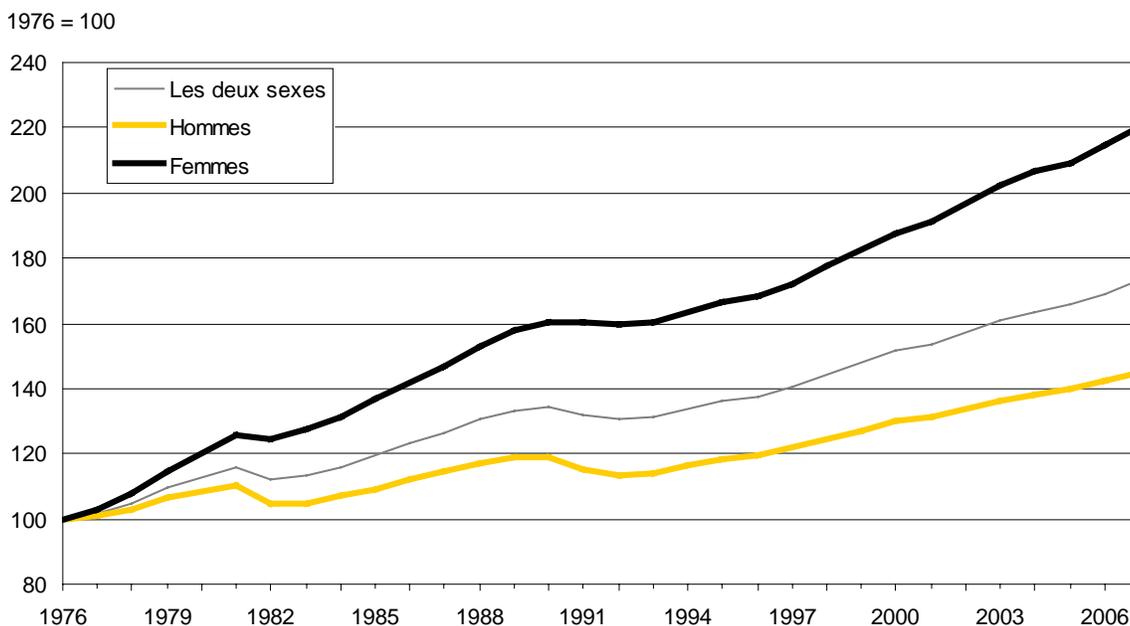
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

## Section B – Caractéristiques démographiques

### La présence des femmes sur le marché du travail continue de s'accroître

- La croissance de l'emploi a été beaucoup plus rapide chez les femmes que chez les hommes au cours des trois dernières décennies. De 1976 à 2007, le nombre de femmes au travail a augmenté de 120,5 %, comparativement à une hausse de 45,0 % chez les hommes, si bien que les femmes occupent une part accrue des emplois. En 2007, près de la moitié (47,3 %) des travailleurs étaient des femmes, comparativement à un peu plus du tiers (37,1 %) en 1976.
- De 1976 à 2007, à l'exception de l'agriculture, l'emploi a augmenté dans tous les secteurs d'activité, et cette progression a été plus rapide chez les femmes que chez les hommes. Au cours des 5 dernières années, c'est le secteur des services qui a connu la plus forte croissance de l'emploi, ce qui a ainsi avantagé les femmes qui y sont proportionnellement plus nombreuses. Parmi les sous-secteurs où les femmes ont connu la plus forte croissance de l'emploi au cours de cette période, on compte ceux de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location; des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien; de l'administration publique ainsi que des services d'enseignement.
- Pendant les récessions des années 1980 et 1990, les hommes ont connu des baisses d'emplois plus importantes et plus persistantes que les femmes. Les secteurs de la fabrication et de la construction, où une grande majorité des emplois sont occupés par des hommes, ont été très durement touchés pendant ces deux récessions.

**Graphique B.1 Indices de l'emploi selon le sexe, 1976 à 2007**



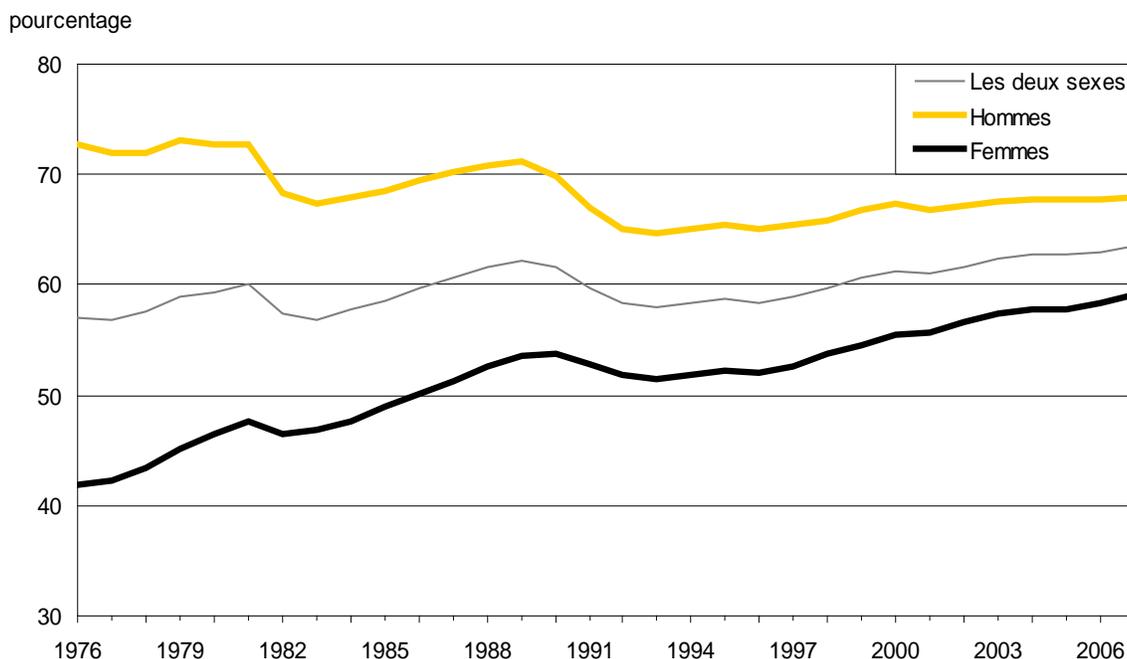
**Nota :** Pour savoir ce qu'est un indice, veuillez consulter le glossaire.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Stimulé par la croissance de l'emploi, le taux d'emploi se maintient à des niveaux sans précédent

- En 2007, la proportion de la population en âge de travailler ayant un emploi a atteint un sommet sans précédent de 63,5 %; 6,4 points de pourcentage de plus qu'en 1976. L'emploi a progressé à la fois pour les hommes et les femmes en 2007, mais la croissance de l'emploi a été plus forte chez les femmes. En 2007, le taux d'emploi des hommes a augmenté pour la première fois depuis 2004, à 68,0 %, alors que chez les femmes, il a continué sa progression et a atteint le niveau record de 59,1 %.
- Au cours des trois dernières décennies, le taux d'emploi des femmes a augmenté considérablement, tandis que le taux d'emploi des hommes est tombé bien au-dessous de celui de la fin des années 1970. Au cours de cette période, bien des changements survenus dans la société canadienne ont favorisé la présence accrue des femmes dans la population active. Ces changements comprennent notamment l'amélioration des avantages sociaux liés au congé parental et une plus grande présence des femmes dans plusieurs programmes d'études universitaires.
- Malgré la présence sans cesse croissante des femmes sur le marché du travail, les hommes sont demeurés proportionnellement plus nombreux que les femmes à occuper un emploi. Le taux moyen d'emploi des femmes, de 59,1 % en 2007, était encore sensiblement inférieur à celui des hommes (68,0 %). Néanmoins, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et des femmes était le plus faible jamais enregistré.

**Graphique B.2 Taux d'emploi selon le sexe, 1976 à 2007**



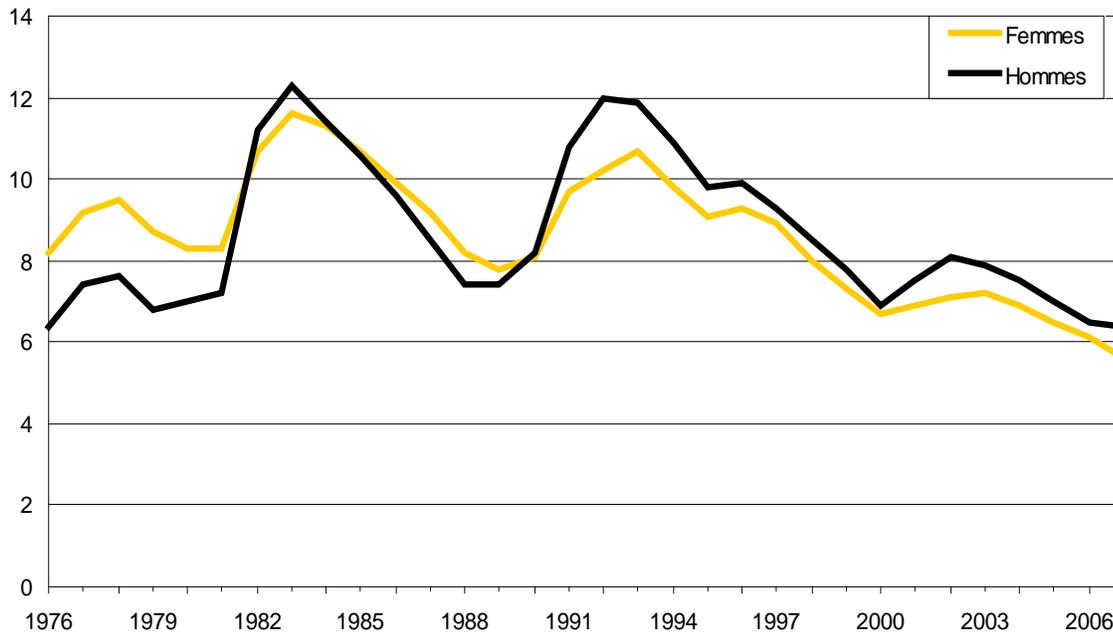
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Les femmes ont un taux de chômage plus faible que les hommes

- Depuis 1990, le taux de chômage des femmes a été constamment plus faible que celui des hommes. En 2007, le taux de chômage des femmes s'est situé en moyenne à 5,6 %, tandis que celui des hommes s'est établi à 6,4 %. Par contre, du milieu des années 1970 à la fin des années 1980, le taux de chômage chez les hommes a été habituellement inférieur à celui des femmes. La seule exception à cette tendance s'est produite au début des années 1980, lorsque la récession a touché considérablement plus d'hommes que de femmes.
- Le taux de chômage plus faible chez les femmes s'explique en partie par la croissance des industries de services au Canada où le taux de chômage est plus faible que dans le secteur de la production de biens. En 2007, 88,4 % des femmes occupées travaillaient dans les industries de services, comme les soins de santé et l'assistance sociale ainsi que le commerce de détail, comparativement à 65,5 % des hommes occupés. De plus, une proportion plus élevée de femmes possédaient de l'expérience de travail et un niveau de scolarité plus élevé, ce qui donne lieu à des périodes de travail plus longues.
- Alors que l'activité des femmes sur le marché du travail a augmenté au cours des trois dernières décennies, le taux d'activité des hommes a diminué légèrement pendant une bonne partie de la même période. En 2007, le taux d'activité des femmes était de 62,7 % ; 17,0 points de pourcentage de plus qu'en 1976. Par contre, le taux d'activité des hommes en 2007 (72,7 %) est demeuré inférieur au sommet atteint en 1981 (78,4 %).

**Graphique B.3 Taux de chômage selon le sexe, 1976 à 2007**

pourcentage

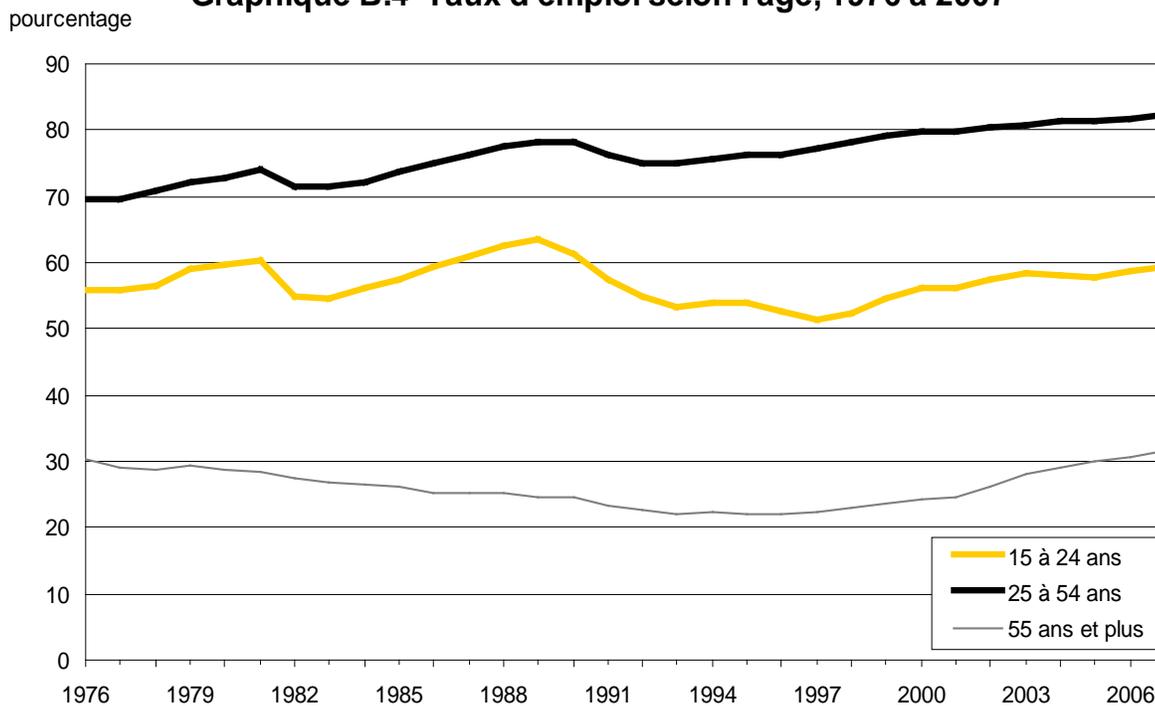


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Le taux d'emploi des travailleurs plus âgés est en hausse

- En raison de la tendance à prendre une retraite anticipée, le taux d'emploi des personnes de 55 ans et plus a chuté, atteignant un creux de 22,0 % en 1995. Cependant, la tendance s'est renversée et, en 2007, 31,7 % de la population de 55 ans et plus avait un emploi, un taux inégalé en plus de trois décennies. Ce sommet a pu être atteint en grande partie grâce à l'afflux des membres de la génération du baby-boom dans ce groupe de travailleurs plus âgés.
- Parmi ceux qui avaient un emploi en 2007, 69,9 % des travailleurs étaient des adultes de 25 à 54 ans, 15,4 % étaient des jeunes de 15 à 24 ans, et 14,8 % étaient des travailleurs âgés de 55 ans et plus. Il y a trois décennies, quand les membres de la génération du baby-boom étaient adolescents et jeunes adultes, les jeunes détenaient une plus grande part de tous les emplois. En 1976, plus du quart de tous les travailleurs étaient des jeunes, et près des deux tiers du total des travailleurs étaient des adultes de 25 à 54 ans.
- Le taux d'emploi des hommes est généralement plus élevé que celui des femmes. Cependant, les jeunes femmes de 15 à 24 ans ont complètement éliminé l'écart entre leur taux d'emploi et celui des jeunes hommes et sont en fait plus susceptibles d'occuper un emploi. En 2005, la proportion de jeunes femmes qui travaillaient était en moyenne de 59,8 % par rapport à 59,1 % pour les jeunes hommes.

**Graphique B.4 Taux d'emploi selon l'âge, 1976 à 2007**

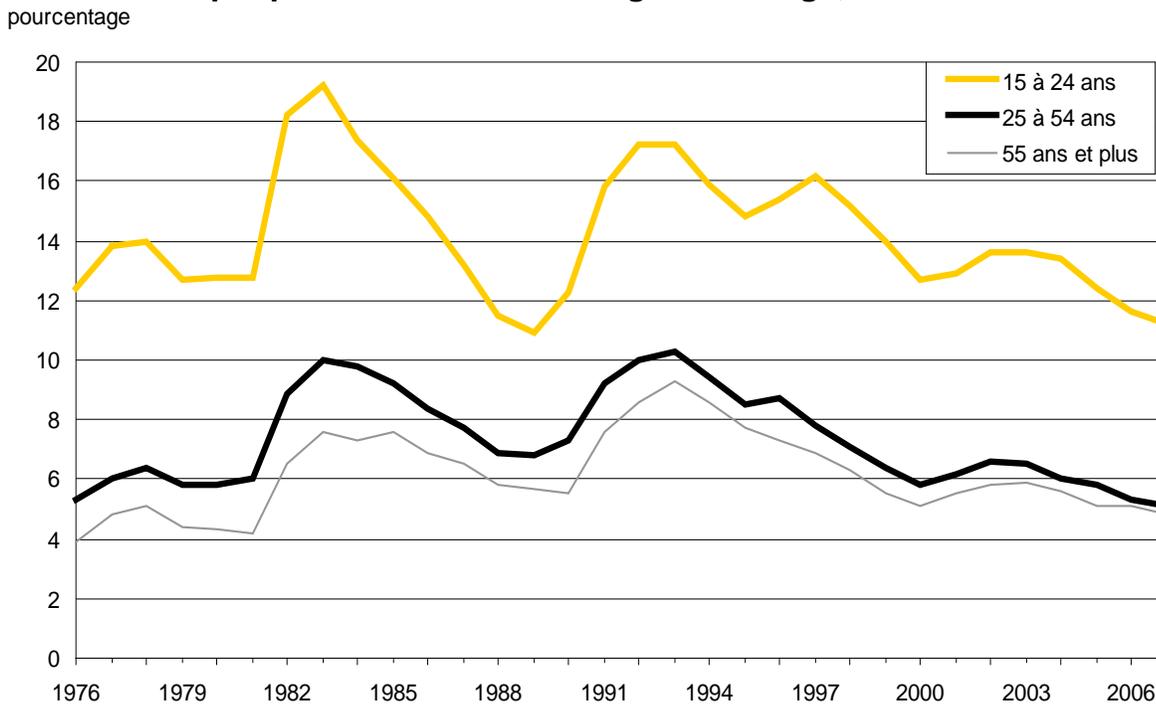


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Le chômage tend à diminuer avec l'âge

- Les adultes de 25 à 54 ans ont affiché, en 2007, le plus bas taux de chômage (5,1 %) qu'on ait observé depuis plus de 30 ans. Après une pause en 2006, le taux de chômage des 55 ans et plus, qui demeure le plus bas des trois groupes d'âge, est de nouveau reparti à la baisse, atteignant 4,8 % en 2007. Chez les jeunes, bien que le taux de chômage ait atteint son niveau le plus bas depuis 1989, il a continué d'être le plus élevé parmi tous les groupes d'âge (11,2 %).
- En moyenne, tous les mois, 326 000 jeunes de 15 à 24 ans ont cherché du travail en 2007. Un peu plus de la moitié se composait d'adolescents (de 15 à 19 ans), un groupe où le taux de chômage est constamment plus élevé que celui des 20 à 24 ans. En 2007, le taux de chômage des adolescents était de 14,8 % — un taux bien supérieur à celui de 8,7 % chez les personnes de 20 à 24 ans.
- Bien que le taux de chômage des jeunes ait toujours été plus élevé que celui des adultes, ces jeunes constituent maintenant une plus petite proportion de chômeurs que ce n'était le cas il y a trois décennies. Le vieillissement de la population au cours des dernières décennies a changé le profil du chômage. En 1976, presque la moitié de tous les chômeurs étaient âgés de 15 à 24 ans, comparativement à environ le tiers en 2007.

**Graphique B.5 Taux de chômage selon l'âge, 1976 à 2007**

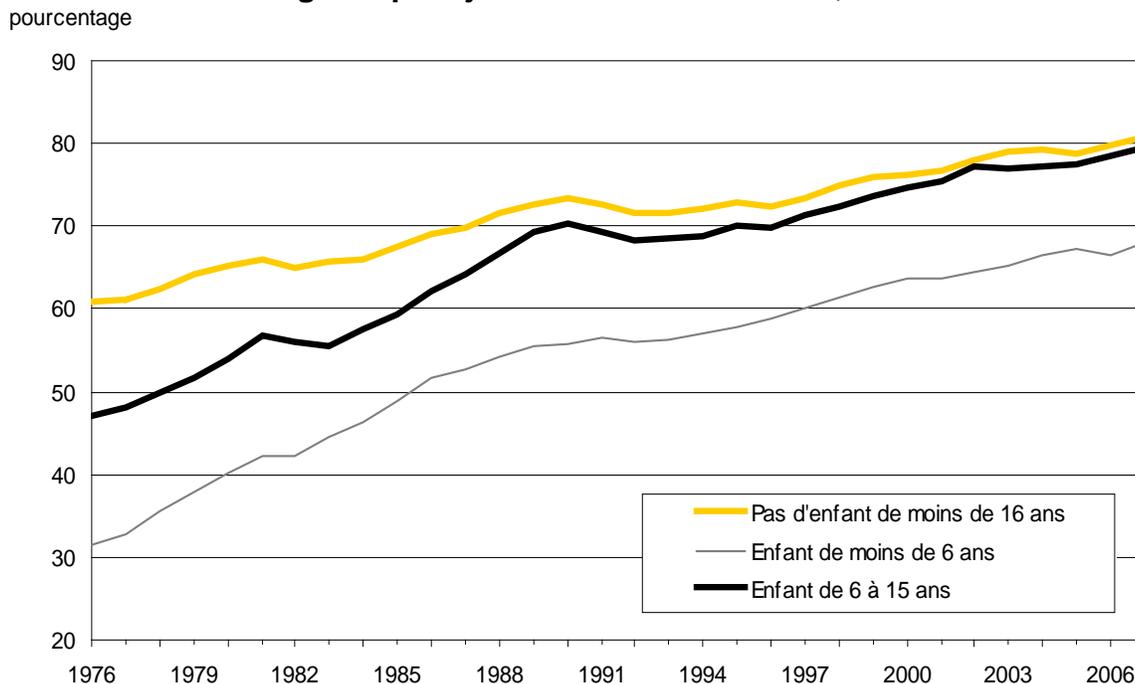


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Plus de mères ont intégré le marché du travail au cours des années

- Le taux d'emploi des mères de 15 à 54 ans qui ont de jeunes enfants est plus faible que celui des mères du même groupe d'âge qui ont des enfants d'âge scolaire. Au cours des trois dernières décennies, le taux d'emploi chez ces deux groupes de mères a fortement progressé, particulièrement à la fin des années 1970 et dans les années 1980. Le taux d'emploi des mères ayant des enfants de moins de 6 ans a plus que doublé depuis 1976, passant de 31,5 % à 68,1 % en 2007.
- En 2007, les mères ayant des enfants d'âge scolaire ont occupé un emploi dans une proportion similaire à celle des mères n'ayant aucun enfant à la maison. Le taux d'emploi des mères ayant des enfants de 6 à 15 ans a augmenté, passant de 47,1 % en 1976 à 79,5 % en 2007, s'approchant ainsi du taux d'emploi des femmes sans enfants à la maison (80,9 %).
- Tandis qu'à la fin des années 1970, les mères seules avaient le plus haut taux d'emploi parmi les mères avec des enfants de moins de 16 ans, la relation s'est inversée en 1983, les mères dont le mari travaille devenant celles avec le plus haut taux d'emploi. Pour les mères seules, le taux d'emploi a augmenté de 21,9 points de pourcentage depuis 1976 pour s'établir à 70,8 % en 2007, alors qu'il est passé de 39,3 % à 76,6 % pour les mères dont le mari travaille.

**Graphique B.6 Taux d'emploi des mères de 15 à 54 ans selon l'âge du plus jeune enfant à la maison, 1976 à 2007**



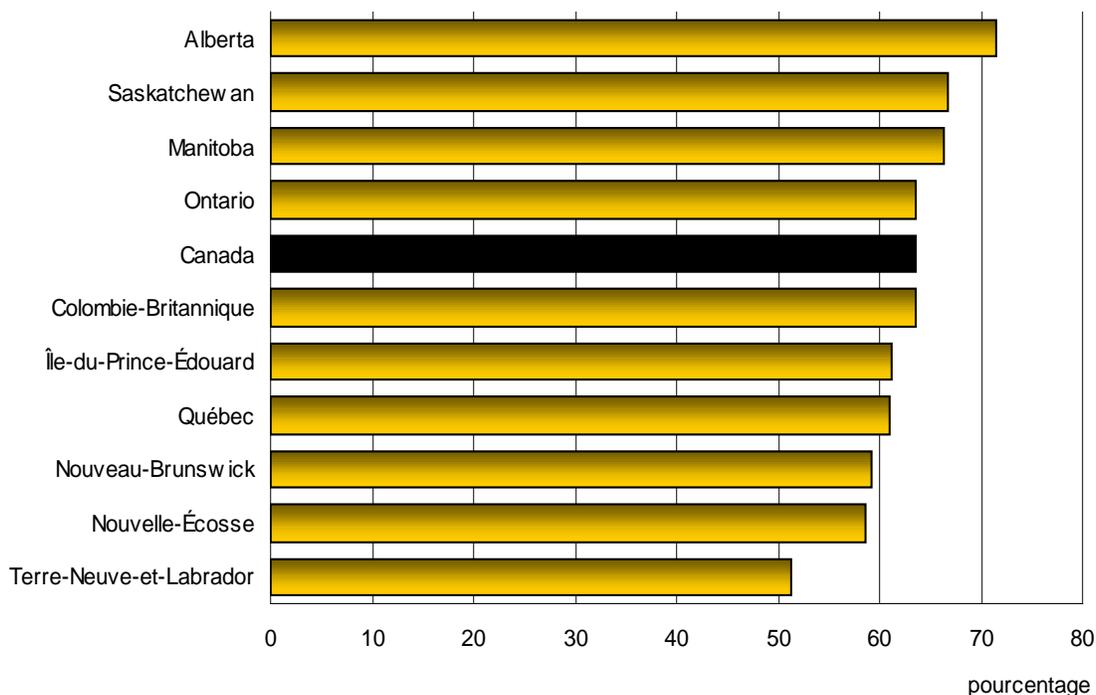
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

## Section C – Perspectives provinciales et territoriales

### Les Albertains continuent d'avoir le marché du travail le plus vigoureux

- On relève les taux d'emploi les plus élevés dans les trois provinces des Prairies et en Ontario. De toutes les provinces, l'Alberta présente invariablement le taux le plus élevé, soit un taux sans précédent de 71,5 % en 2007, grâce à une tendance à la hausse de l'emploi qui a commencé au début des années 1990 pour s'amplifier en 2006 et 2007.
- En revanche, Terre-Neuve-et-Labrador connaît constamment la plus faible proportion de personnes occupant un emploi dans la population en âge de travailler. En 2007, le taux d'emploi de cette province s'établissait à 51,2 %; il s'agit d'un taux de 12,3 points de pourcentage inférieur à la moyenne nationale de 63,5 %. Il faut cependant préciser que ce même taux a augmenté de 8,9 points de pourcentage depuis 1996, principalement en raison d'une croissance de l'emploi au cours de cette période, lui permettant ainsi d'atteindre un niveau inégalé en plus de 30 ans.
- Ces trois dernières décennies, l'écart du taux d'emploi a rétréci entre les provinces. Le Nouveau-Brunswick est l'exemple le plus notable car la diminution de la différence entre le taux d'emploi provincial et la moyenne nationale y a été plus prononcée que dans les autres provinces. En 1976, ce taux était de 9,1 points de pourcentage inférieur à la moyenne nationale et, en 2007, l'écart n'était plus que de 4,3 points de pourcentage. Néanmoins, si l'on compare le taux d'emploi des provinces canadiennes avec celui des états américains, c'est au Canada où l'on observe le taux d'emploi le plus élevé (en Alberta), mais aussi, le plus bas (à Terre-Neuve-et-Labrador).

**Graphique C.1 Taux d'emploi selon la province, 2007**

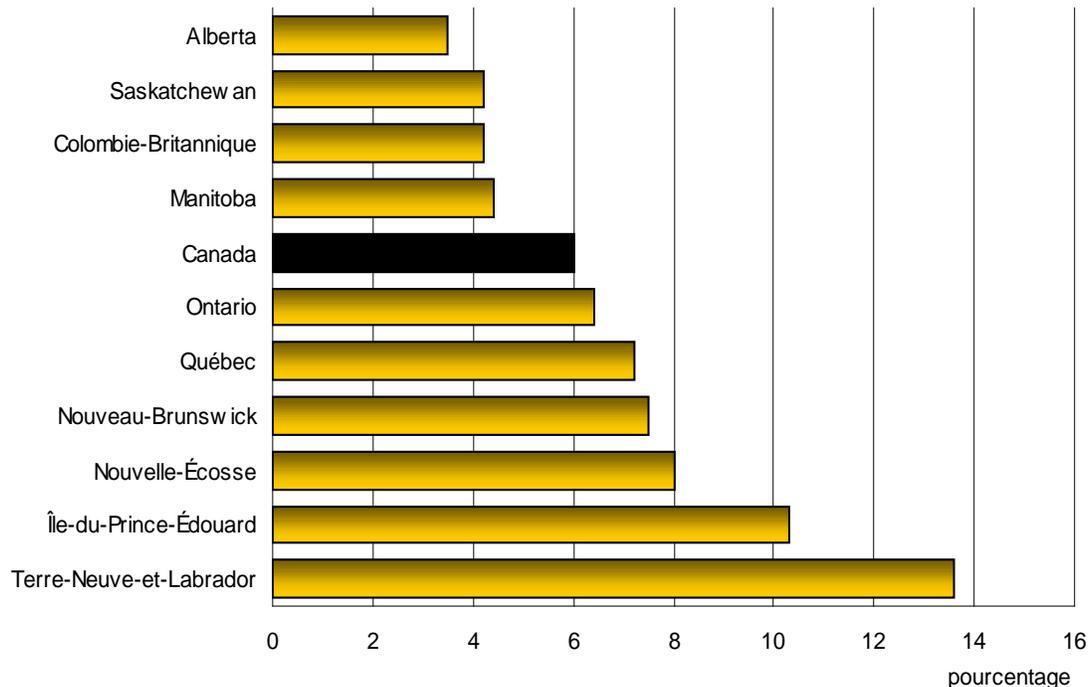


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Le taux de chômage des provinces de l'Ouest canadien est inférieur à la moyenne nationale

- Au cours des trois dernières décennies, le taux de chômage le plus faible au pays a toujours été affiché par une province des Prairies, sauf pour une période de six ans (de 1985 à 1990) où l'Ontario a connu le taux le moins élevé. Durant les quatre dernières années, l'Alberta a connu le taux de chômage le plus bas et en 2007, elle a enregistré un taux de chômage de 3,5 %, suivie de la Saskatchewan (4,2 %) et de la Colombie-Britannique (4,2 %).
- Depuis trois décennies, Terre-Neuve-et-Labrador a affiché le taux de chômage le plus élevé au pays et l'année 2007 n'a pas fait exception puisque le taux était de 13,6 %, soit 7,6 points de pourcentage de plus que la moyenne nationale de 6,0 %. Il s'agit tout de même du taux le plus bas observé dans cette province depuis 1981. L'Île-du-Prince-Édouard a affiché le deuxième taux de chômage le plus élevé (10,3 %).
- Depuis le début des années 1990, le taux de chômage chez les femmes a été plus faible que celui observé chez les hommes dans la plupart des provinces. Cependant, la tendance est moins prononcée dans l'Ouest du pays que dans l'Est.

**Graphique C.2 Taux de chômage selon la province, 2007**

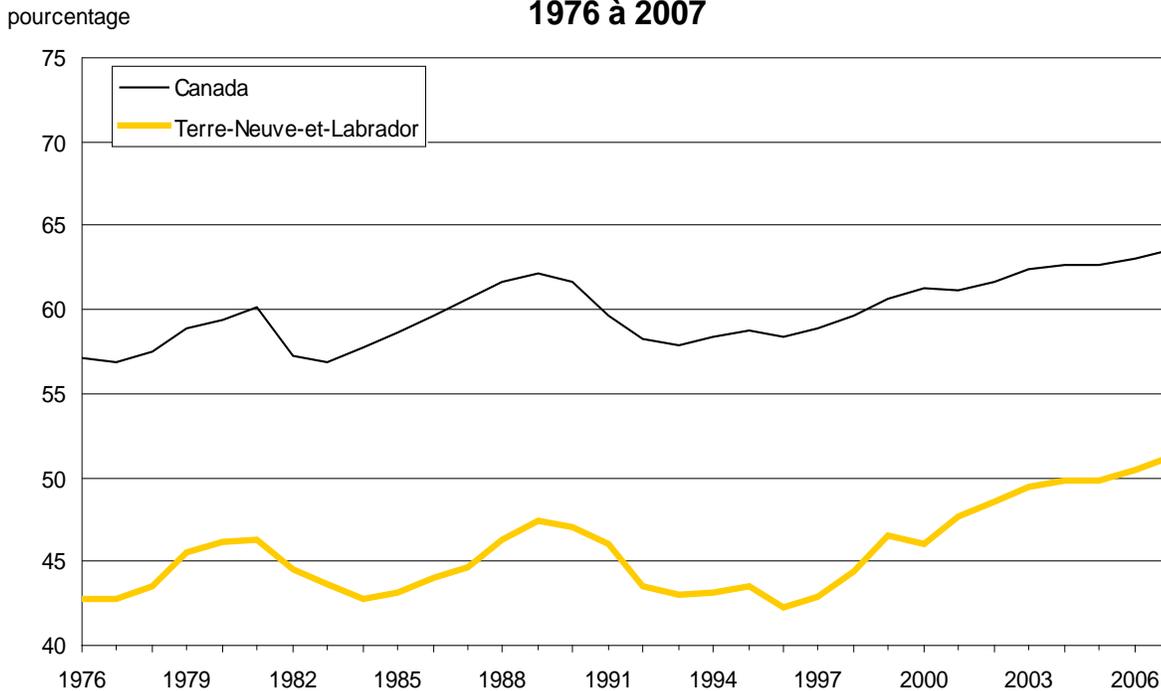


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Le marché du travail à Terre-Neuve-et-Labrador continue de s'améliorer

- Bien qu'ayant franchi la barre des 50,0 % en 2006 et atteint un nouveau sommet en 2007, le taux annuel d'emploi à Terre-Neuve-et-Labrador est demeuré inférieur à celui des autres provinces. De 1996 à 2007, le taux d'emploi s'est accru de 8,9 points de pourcentage pour atteindre 51,2 %. L'écart actuel entre le taux d'emploi de Terre-Neuve-et-Labrador et la moyenne nationale (12,3 points de pourcentage) est le plus faible que l'on ait relevé en plus de 30 ans.
- Si les exportations de pétrole et de minerais de métal ont alimenté la croissance du produit intérieur brut de Terre-Neuve-et-Labrador en 2007, le secteur de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz n'a pas été la source majeure de la hausse de l'emploi. L'emploi a progressé d'avantage dans d'autres secteurs de la province, dont ceux des services professionnels et scientifiques, des soins de santé et assistance sociale, ainsi que de l'hébergement et des services de restauration. Dans l'ensemble, l'emploi a légèrement augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador entre 2006 et 2007.
- Après être demeuré stable pendant plusieurs années, le taux de chômage à Terre-Neuve-et-Labrador a chuté durant les quelques dernières années pour s'établir à 13,6 % en 2007; ce taux demeure le plus élevé du pays. Cependant, la tendance de la participation au marché du travail est encourageante. En 2007, à 59,2 %, la participation économique n'était qu'à un dixième de point de son sommet de 2003.

**Graphique C.3 Taux d'emploi à Terre-Neuve-et-Labrador, 1976 à 2007**

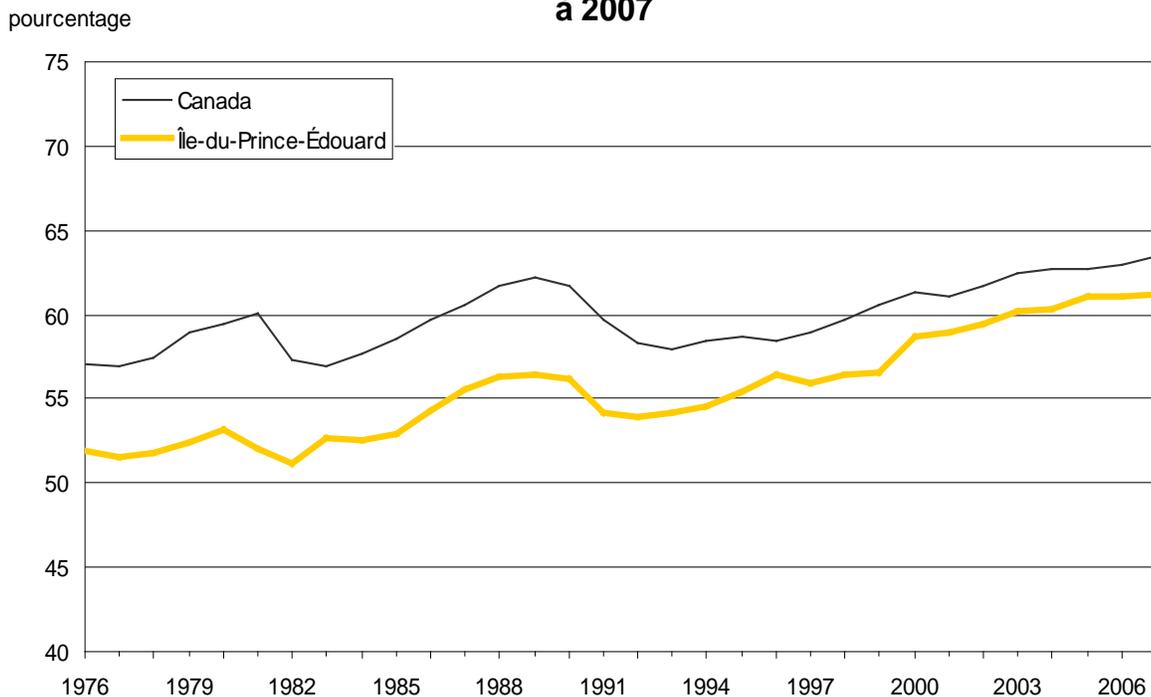


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### À l'Île-du-Prince-Édouard, le taux d'emploi atteint un nouveau sommet

- Depuis 1992, le taux d'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard suit une tendance à la hausse (passant de 53,9 % en 1992 à 61,2 % en 2007), grâce à une forte croissance de l'emploi au cours de cette période. En outre, pour la neuvième année consécutive, le taux d'emploi de la province a atteint un nouveau sommet en 2007. Ce taux était le plus élevé de toutes les provinces de l'Atlantique, particulièrement chez les jeunes de 15 à 19 ans et chez les personnes de 55 à 69 ans.
- Ces dernières années, l'écart entre le taux d'emploi de l'Île-du-Prince-Édouard et la moyenne nationale (63,5 %) s'est rétréci, passant de 4,4 points de pourcentage en 1992 à 1,6 point de pourcentage en 2005. Ce mouvement est conforme à la convergence généralisée des taux d'emploi provinciaux vers la moyenne nationale. Toutefois, l'écart a légèrement augmenté à 2,3 points de pourcentages en 2007 puisque le taux d'emploi de l'Île-du-Prince-Édouard a pratiquement cessé de croître au cours des deux dernières années (+0,1 point) alors que la moyenne nationale a continué sa progression.
- En 2007, l'emploi a progressé d'environ 1,0 % (+700) à l'Île-du-Prince-Édouard comparativement à l'année précédente, ce qui demeure bien en deçà de la moyenne nationale (+2,3 %). Cette croissance a entièrement été attribuable aux industries productrices de services, surtout celles du commerce ainsi que celle de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location.
- En 2007, le taux de chômage à l'Île-du-Prince-Édouard a diminué de 0,7 point de pourcentage (de 11,0 % en 2006 à 10,3 % en 2007), atteignant un creux inégalé depuis 1978. En même temps, le taux d'activité a légèrement diminué de 0,5 point de pourcentage pour s'établir à 68,2 %, se retrouvant ainsi juste au dessous de son niveau record de l'année précédente.

**Graphique C.4 Taux d'emploi à l'Île-du-Prince-Édouard, 1976 à 2007**

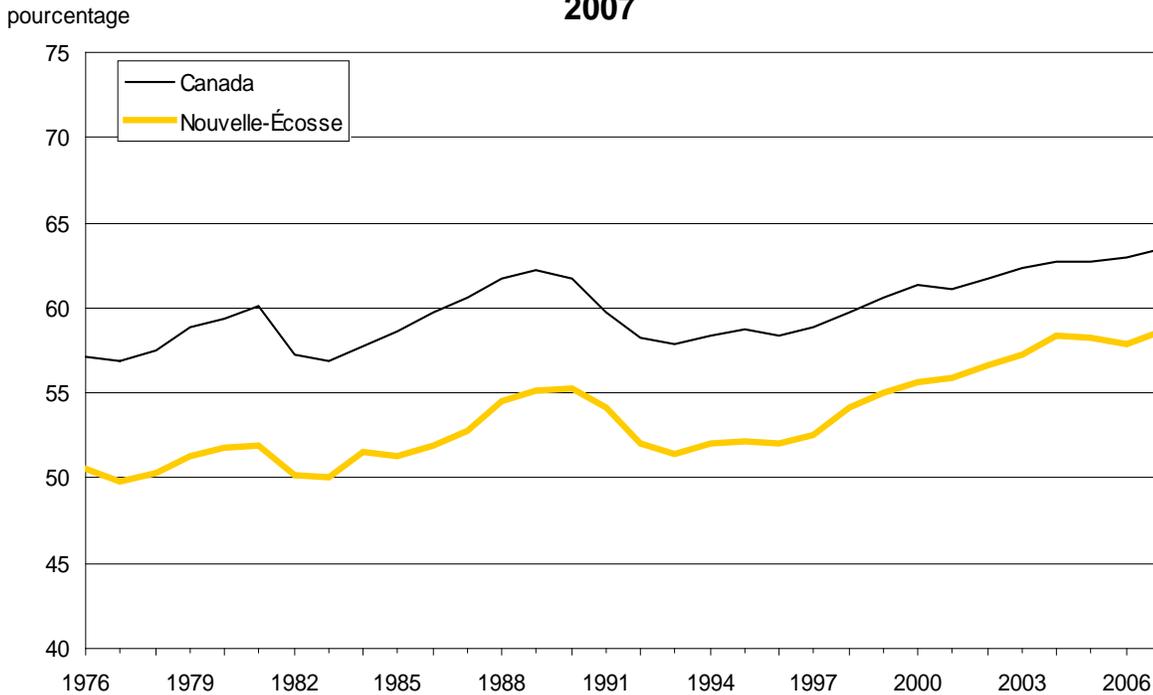


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### La croissance de l'emploi ralentit en Nouvelle-Écosse

- En Nouvelle-Écosse, si le taux d'emploi a été inférieur à la moyenne nationale ces trois dernières décennies, l'écart s'est cependant resserré. En 2007 la province a enregistré un taux d'emploi de 58,6 %, un sommet inégalé en 32 ans, ce qui représente 4,9 points de pourcentage de moins que la moyenne nationale.
- Après avoir enregistré une baisse de l'emploi de 1 300 en 2006, la Nouvelle-Écosse a plus qu'effacé ses pertes grâce à une augmentation de 5 800 en 2007. Les gains ont été réalisés autant dans le secteur des biens, avec des hausses dans la fabrication, que dans le secteur des services, grâce à une croissance de l'emploi en information, culture et loisirs, de même que dans les soins de santé et l'assistance sociale.
- L'emploi a progressé en moyenne de 1,4 % par année depuis 1993, lorsque s'est amorcée la plus récente tendance à la hausse de l'emploi. Depuis lors, le niveau d'emploi en Nouvelle-Écosse a affiché une hausse de 81 000.
- Malgré une augmentation de l'emploi en 2007, le taux de chômage en Nouvelle-Écosse a légèrement augmenté à 8,0 %, soit 0,1 point de pourcentage au dessus du taux record de 32 ans atteint en 2006, en raison du fait que plus de personnes cherchaient du travail.

**Graphique C.5 Taux d'emploi en Nouvelle-Écosse, 1976 à 2007**

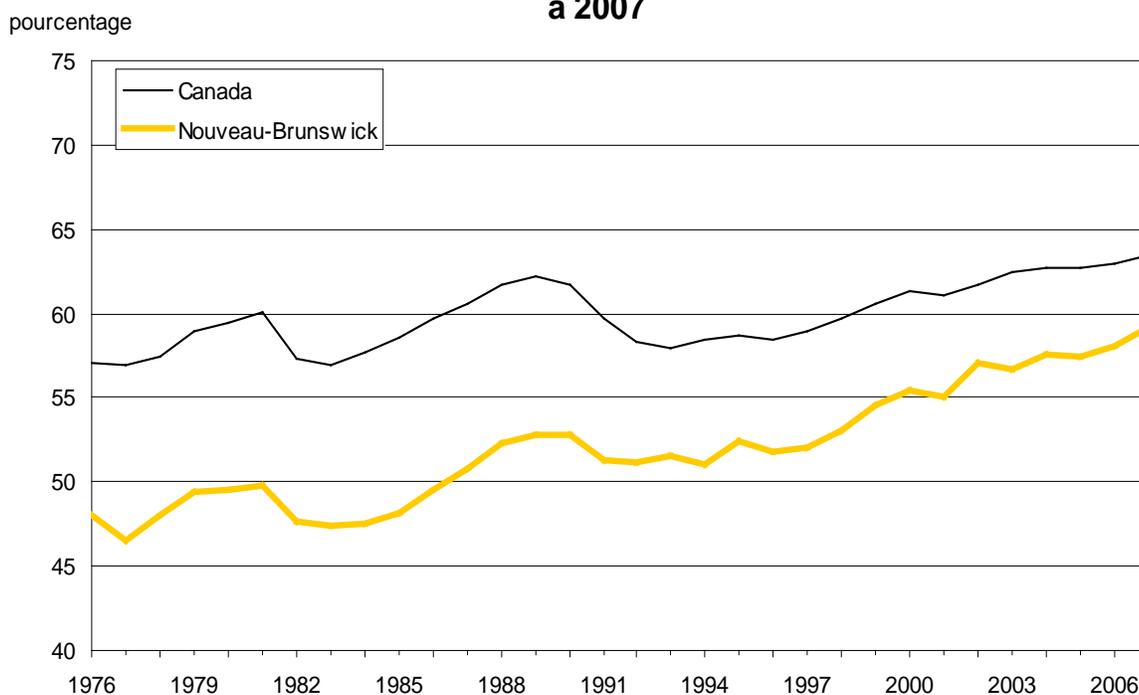


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Au Nouveau-Brunswick, l'emploi atteint un nouveau sommet

- En 2007, le taux d'emploi du Nouveau-Brunswick a augmenté à 59,2 %, et l'écart avec la moyenne nationale s'est ainsi resserré à seulement 4,3 points, soit la plus petite différence en trois décennies. L'emploi a crû de 7 400 (+2,1 %) au Nouveau-Brunswick en 2007, ce qui a entraîné une baisse du taux de chômage de 1,3 point de pourcentage (7,5 %).
- C'est dans le secteur de la production de biens que l'emploi a le plus augmenté en 2007 au Nouveau-Brunswick, et près de la moitié de cette augmentation a eu lieu dans la construction. Dans le secteur des services, les gains enregistrés dans les soins de santé et assistance sociale ainsi qu'en information, culture et loisirs ont été partiellement effacés par les pertes dans les services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien.
- Depuis 1976, le Nouveau-Brunswick a affiché la plus grande augmentation au pays du taux d'emploi chez les femmes. En 2007, plus de la moitié (56,2 %) des femmes travaillaient comparativement à un peu plus du tiers (34,0 %) en 1976. Cependant, le taux d'emploi des femmes y est toujours de 2,9 points de pourcentage inférieur à la moyenne nationale correspondante.
- Au Nouveau-Brunswick, le taux de chômage a connu une forte baisse au cours de 2007 (-1,3 point de pourcentage), s'établissant à 7,5 %; il s'agit là du plus bas taux en trois décennies. En 2007, le taux d'activité (64,0 %) a augmenté de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente, soit son plus haut niveau en plus de 30 ans.

**Graphique C.6 Taux d'emploi au Nouveau-Brunswick, 1976 à 2007**

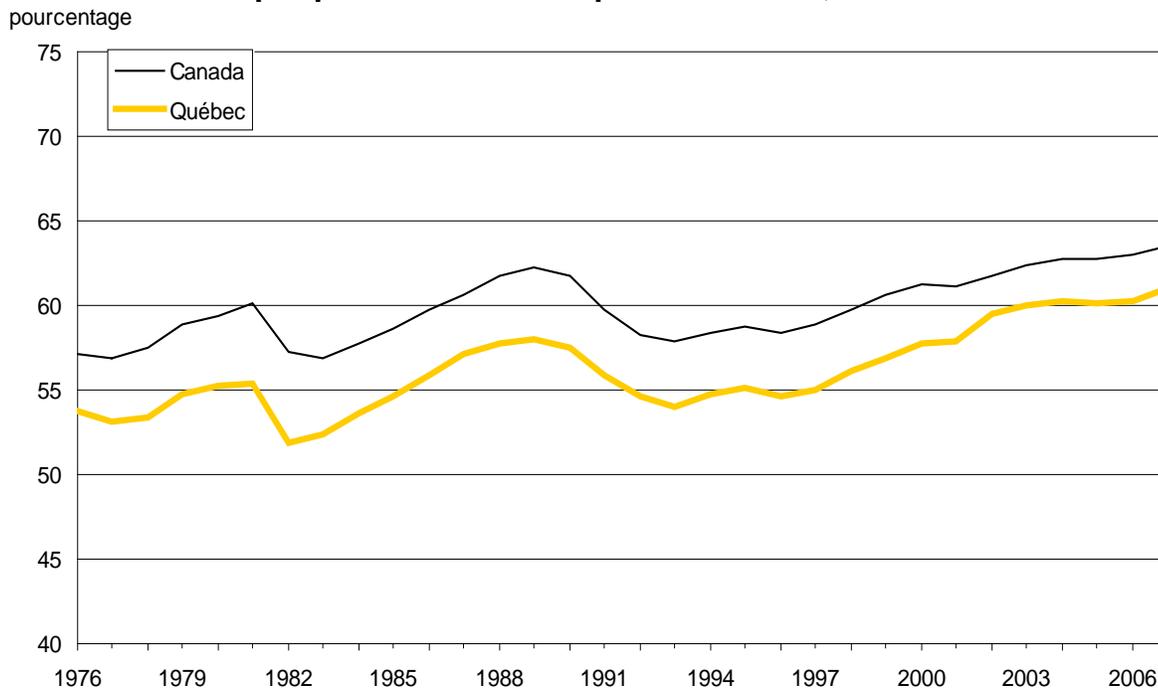


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Au Québec, le taux de chômage atteint son niveau le plus bas en plus de 30 ans

- Le taux de chômage au Québec s'est replié pour se fixer à 7,2 % en 2007, un creux inégalé au Québec depuis plus de 30 ans. Historiquement beaucoup plus élevé que celui de l'Ontario, le taux de chômage au Québec a diminué sensiblement depuis 2003, si bien qu'en 2007, il n'était plus qu'à 0,8 point de pourcentage du taux de l'Ontario.
- En 2007, l'emploi s'est accru de 86 000 (+2,3 %) au Québec, les hausses les plus fortes ayant été observées dans l'hébergement et les services de restauration, dans le commerce de gros et les autres services. Toutefois, ces hausses ont été partiellement neutralisées par une baisse de 38 000 dans le secteur de la fabrication.
- Ces trois dernières décennies, le taux d'emploi au Québec a été inférieur à la moyenne nationale, mais il a atteint 61,0 % en 2007, un sommet inégalé en 32 ans. Depuis 1996, l'emploi progresse dans cette province, augmentant de 1,9 % en moyenne par année.

**Graphique C.7 Taux d'emploi au Québec, 1976 à 2007**

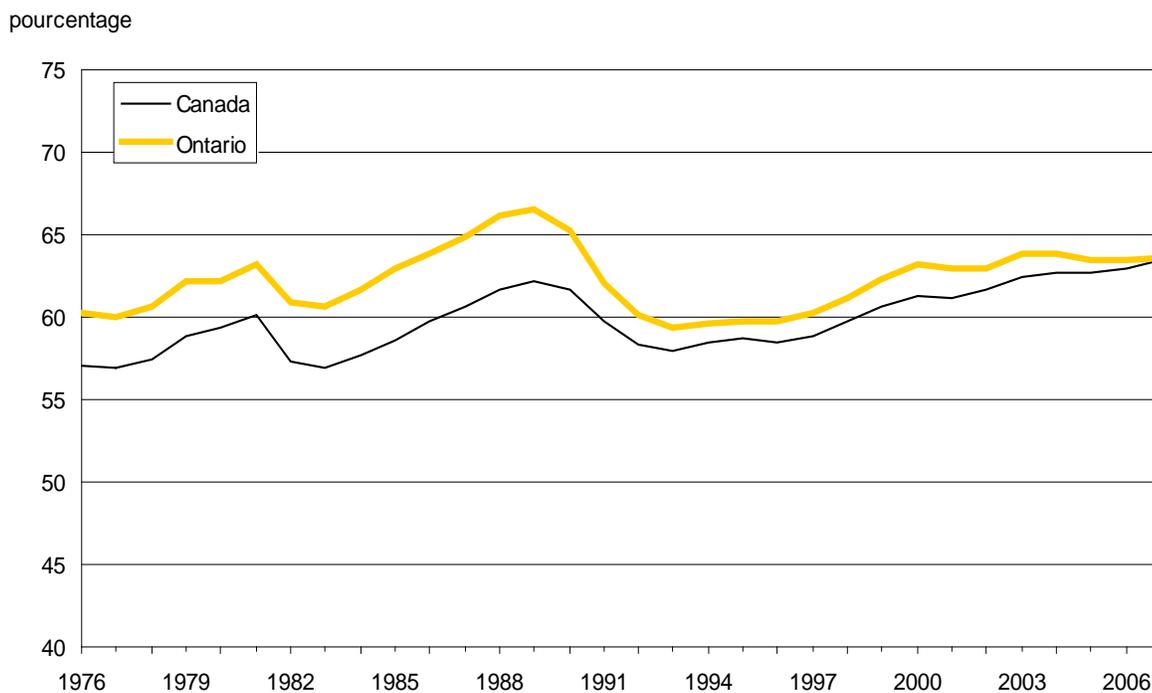


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Malgré la baisse dans le secteur de la fabrication, l'emploi connaît une croissance modérée en Ontario

- L'emploi en Ontario a augmenté de 101 000 (+1,6 %) en 2007. Malgré cette progression, le taux d'emploi n'a que légèrement augmenté d'un dixième de point pour se fixer à 63,6 %. L'Ontario demeure un des plus importants moteurs économiques du Canada, fournissant de l'emploi à 39,1 % des 16,9 millions de personnes travaillant au Canada en 2007.
- En Ontario, la plus forte progression de l'emploi en 2007 a été observée dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. L'hébergement et les services de restauration, le commerce de détail, ainsi que les services d'enseignement ont aussi contribué à l'augmentation de l'emploi. Cependant, il y a eu une baisse dans le secteur de la fabrication, ce qui porte à 143 000 la baisse observée dans ce secteur depuis 2002. Toutefois, le déclin dans le secteur manufacturier de l'Ontario a été beaucoup plus prononcé durant la récession du début des années 1990, avec une baisse de 231 600 entre 1988 et 1993 dont 89 000 durant l'année 1991 seulement.
- Le taux de chômage a augmenté de 0,1 point de pourcentage en Ontario de 2006 (6,3 %) à 2007 (6,4 %). En 2007, le taux d'activité en Ontario a remonté de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente pour se fixer à 68,0 %.

### Graphique C.8 Taux d'emploi en Ontario, 1976 à 2007



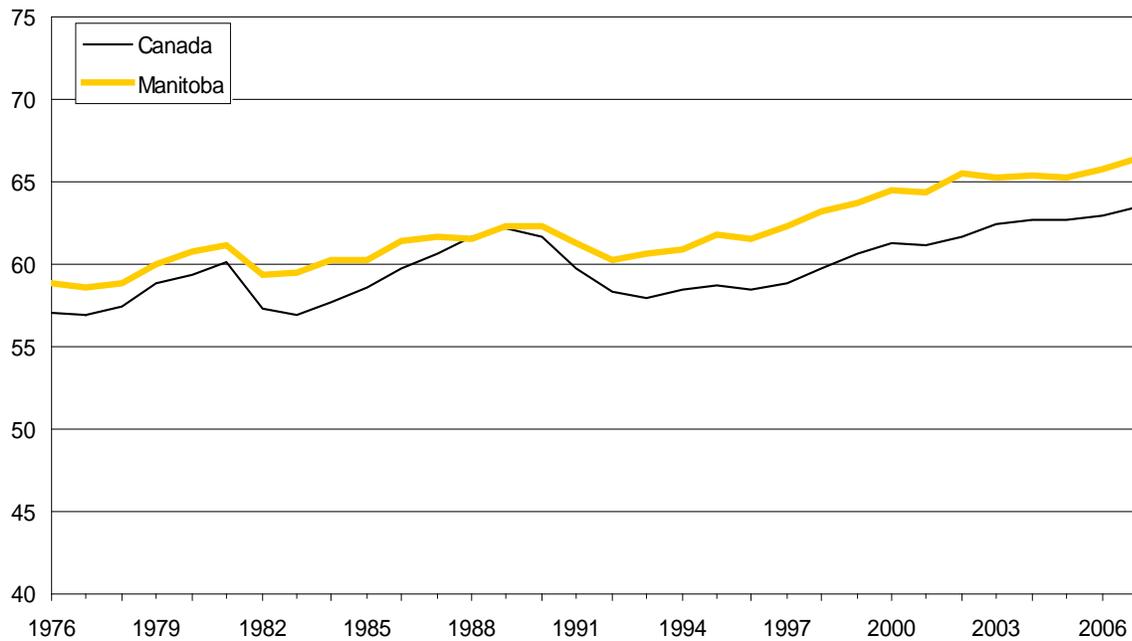
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Au Manitoba, le taux d'emploi augmente en 2007

- Au Manitoba, après être demeuré stable ces dernières années, le taux d'emploi est reparti à la hausse après 2005 pour se fixer à 66,4 % en 2007, atteignant ainsi un sommet inégalé en 32 ans. Depuis le début de la plus récente tendance à la hausse de l'emploi qui a débuté en 1997, l'emploi a augmenté en moyenne de 1,3 % par an.
- Dans le domaine de l'emploi, le Manitoba a connu une croissance de 1,6 % (+9 500) en 2007. Le secteur de la production de biens a connu la plus forte progression, enregistrant des gains à la fois dans la fabrication et dans la construction. Dans le secteur des services, les gains obtenus dans les administrations publiques ont été partiellement effacés par les pertes dans le commerce de détail.
- Au Manitoba, le taux de chômage a toujours été inférieur ou égal au taux national. En 2007, il a légèrement augmenté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 4,4 %. Quant au taux d'activité, il a augmenté de 0,6 point de pourcentage en 2007, passant à 69,4 %, un sommet inégalé en plus de trois décennies.

### Graphique C.9 Taux d'emploi au Manitoba, 1976 à 2007

pourcentage

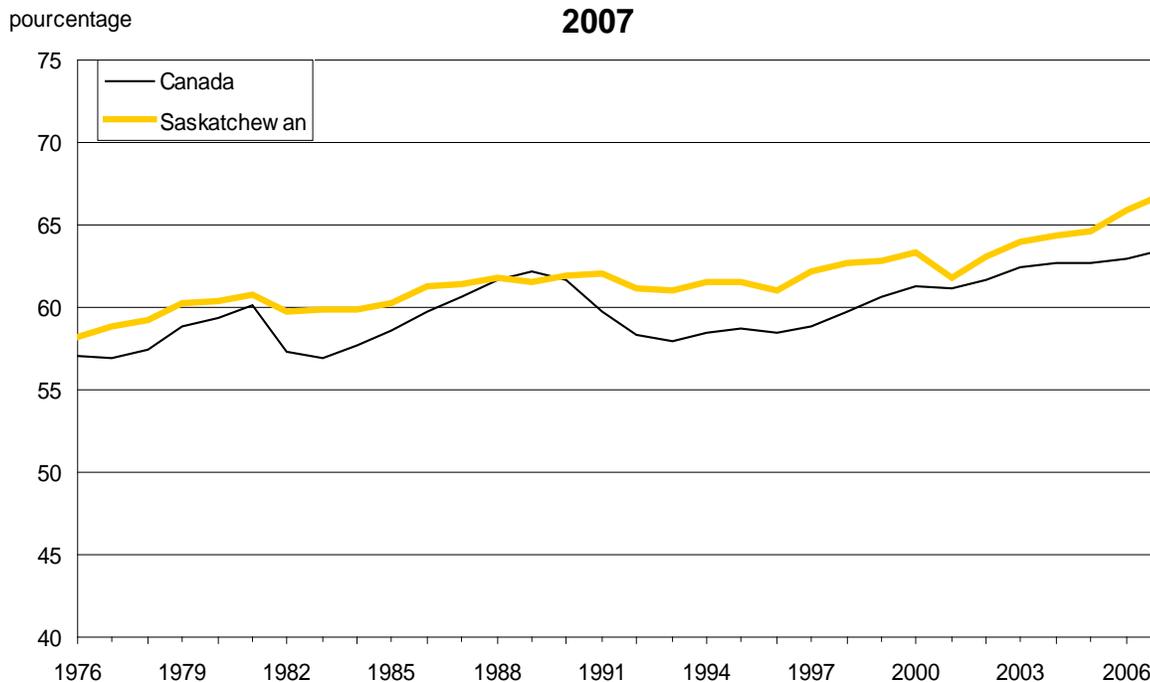


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### En Saskatchewan, le taux d'emploi atteint un sommet sans précédent pour la cinquième année consécutive

- En 2007, l'emploi s'est accru de 2,1 % en Saskatchewan, faisant grimper le taux d'emploi à 66,8 %, sa valeur la plus élevée des trois dernières décennies. Ce taux a gagné 8,6 points de pourcentage de 1976 à 2007, et représente désormais le deuxième taux le plus élevé au Canada. Entre 2002 et 2007, le salaire horaire moyen a augmenté en moyenne de 3,7 % par année, soit la deuxième plus importante croissance au pays, derrière l'Alberta (+4,5 %).
- L'emploi en Saskatchewan poursuit sa croissance, entamée en 2002. Au cours de la période entre 2002 et 2007, la croissance de l'emploi a principalement gagné les secteurs de la construction, du commerce, de l'extraction minière et de l'extraction du pétrole et du gaz, les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale et les secteurs des services professionnels, scientifiques et techniques.
- Depuis le début des années 1980, l'emploi dans le secteur de l'agriculture suit une tendance à la baisse en Saskatchewan. Ce secteur qui représentait 25,3 % de l'emploi en 1976, n'en représentait plus que 8,7 % en 2007. Une hausse de la productivité agricole ainsi que de meilleures perspectives d'emploi dans d'autres domaines expliquent en partie la diminution de l'emploi dans ce secteur.
- En Saskatchewan, le taux de chômage, qui a atteint un creux inégalé depuis 1979, s'est établi en moyenne à 4,2 % en 2007, ce qui représente une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à 2006. Ce taux a toujours été inférieur au taux national et compte parmi les plus bas à l'échelon des provinces.

**Graphique C.10 Taux d'emploi en Saskatchewan, 1976 à 2007**

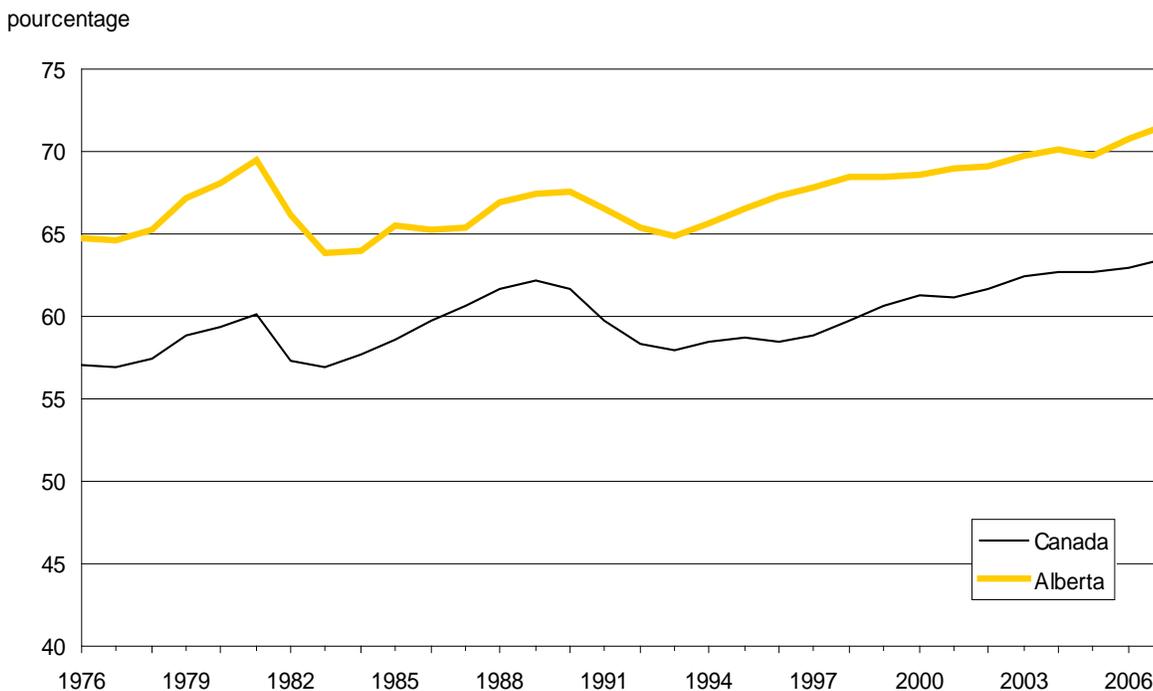


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Croissance remarquable de l'emploi en Alberta

- Ces trois dernières décennies, c'est l'Alberta qui a connu le taux d'emploi le plus élevé de toutes les provinces. En 2007, ce taux a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport à l'année précédente, pour atteindre 71,5 %, un sommet inégalé en 32 ans. La croissance de l'emploi est demeurée forte en 2007 avec un impressionnant taux de croissance de 4,7 % (+89 000). Depuis 1993, lorsque s'est amorcée la dernière tendance à la hausse de l'emploi, la croissance de l'emploi en Alberta s'est maintenue en moyenne à 3,0 % par année, soit bien au-dessus du niveau national de 2,0 % pour cette même période.
- En 2007, l'emploi a progressé de 4,7 %, soit le taux de croissance le plus élevé de toutes les provinces du Canada. Les hausses ont été enregistrées autant dans le secteur de la production de biens que dans le secteur des services. C'est le secteur de la construction qui a connu la plus forte hausse de l'emploi en 2007, suivi par ceux de l'extraction de pétrole et de gaz, des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien de même que des soins de santé et d'assistance sociale.
- Le taux d'activité dans la province a augmenté de 0,7 point de pourcentage en 2007, atteignant 74,1 %, un sommet au cours des 32 dernières années, et le taux le plus élevé de toutes les provinces. Le taux de chômage, quant à lui, a légèrement augmenté d'un dixième de point de pourcentage en 2007 pour s'établir à 3,5 %.
- En 2007, le salaire horaire moyen s'est accru de 6,1 % en Alberta, un taux de croissance nettement supérieur à la moyenne nationale de 3,5 %. La progression rapide du salaire horaire moyen ainsi que les niveaux records des taux d'emploi et d'activité en 2007 indiquent qu'il y a pénurie de main-d'œuvre en Alberta.

**Graphique C.11 Taux d'emploi en Alberta, 1976 à 2007**

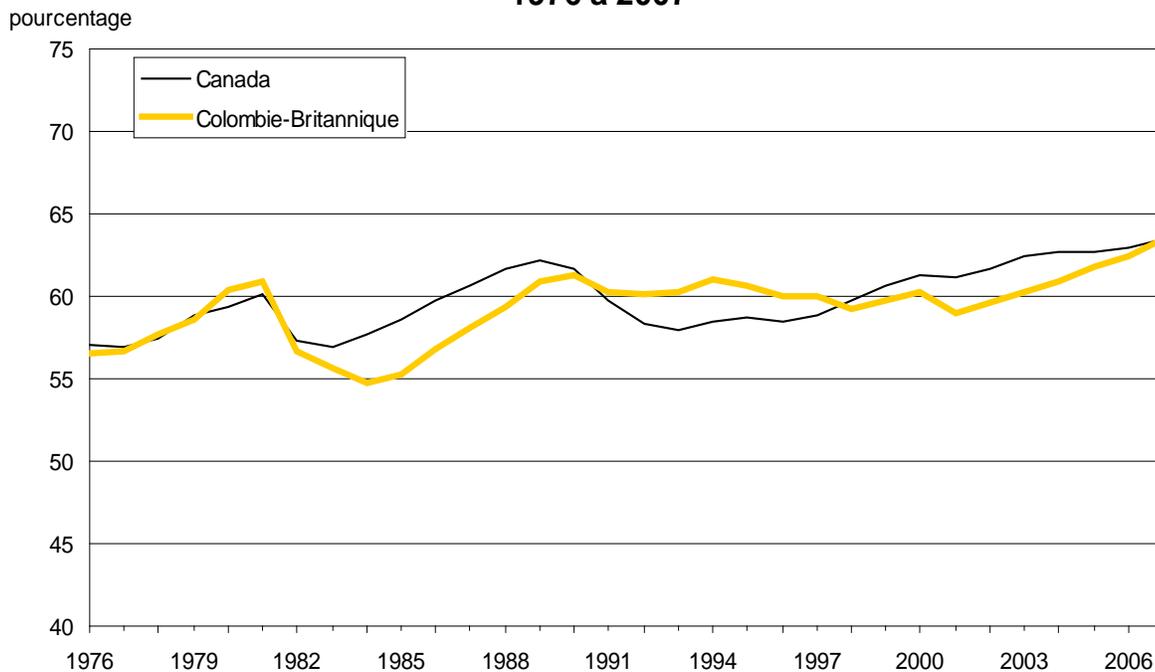


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

**Grâce à une forte croissance de l'emploi, le taux d'emploi de la Colombie-Britannique atteint un sommet inégalé en 32 ans**

- En 2007, le taux d'emploi de la Colombie-Britannique a atteint un sommet de 63,5 %, grâce à une croissance de l'emploi de 3,2 % (+71 000), le deuxième taux le plus élevé des provinces derrière l'Alberta. En 2007, le taux d'emploi de la Colombie-Britannique atteint un sommet inégalé en 32 ans.
- La progression de l'emploi observée en 2007 a été largement attribuable aux hausses dans les secteurs de la construction, du commerce de détail et de la finance et des assurances. Contrairement à l'Ontario et au Québec, la Colombie-Britannique a connu de légers gains dans le secteur de la fabrication; ce sont les gains les plus importants au pays pour ce secteur d'activité.
- De 2002 à 2007, le taux de chômage en Colombie-Britannique a fléchi de 4,3 points de pourcentage, atteignant 4,2 % en 2007, le taux le plus bas observé au cours des 32 dernières années. Il s'agit du deuxième taux de chômage le plus bas au pays, à égalité avec la Saskatchewan et devancé seulement par l'Alberta (3,5 %).

**Graphique C.12 Taux d'emploi en Colombie-Britannique, 1976 à 2007**

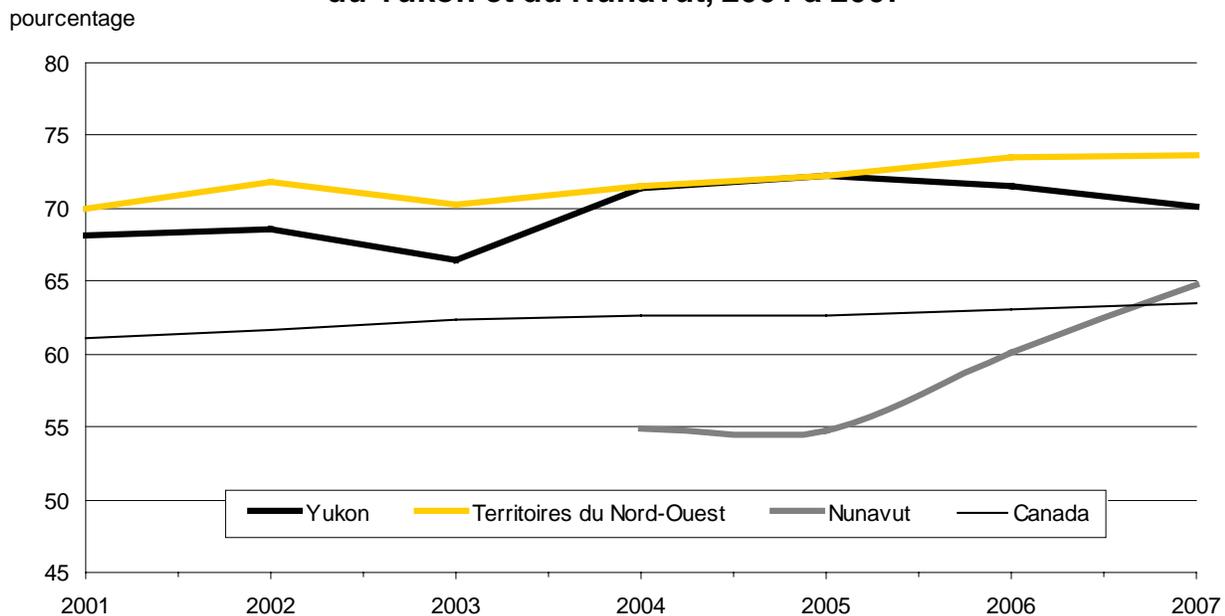


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Les territoires affichent un taux d'emploi supérieur à la moyenne nationale

- Les taux d'emploi des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon sont parmi les plus élevés au pays. Au Nunavut, bien que le taux d'emploi soit moins élevé que dans les deux autres territoires, il demeure néanmoins au-dessus de la moyenne nationale.
- Le taux d'emploi des Territoires du Nord-Ouest est le plus élevé au pays. Avec 10,1 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale, le taux d'emploi des Territoires du Nord-Ouest a atteint un sommet de 73,6 % en 2007. Le taux de chômage a, quant à lui, diminué de 3,2 points de pourcentage, passant de 8,6 % en 2001 à 5,4 % en 2007.
- Bien que le Yukon ait subi une légère baisse de l'emploi entre 2006 et 2007, le taux d'emploi de ce territoire demeure très élevé : 70,1 % des personnes âgées de 15 ans et plus occupaient un emploi en 2007. Le taux de chômage a, quant à lui, chuté de 11,4 % à 5,2 % (une baisse de 6,2 points de pourcentage) entre 2001 et 2007.
- Dans les dix principales collectivités du Nunavut, la croissance de l'emploi s'est maintenue au-dessus de 10 % au cours des deux dernières années, de sorte que le taux d'emploi a atteint 64,7 % en 2007, dépassant du même coup la moyenne canadienne. La forte progression de l'emploi au Nunavut a permis au taux de chômage de baisser de 3,8 points de pourcentage, passant de 12,5 % en 2005 à 8,7 % en 2007.

**Graphique C.13 Taux d'emploi des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut, 2001 à 2007**



**Nota :** Les estimations pour le Nunavut représentent les 10 principales collectivités; les données de l'EPA ne sont disponibles que depuis 2004 pour le Nunavut.

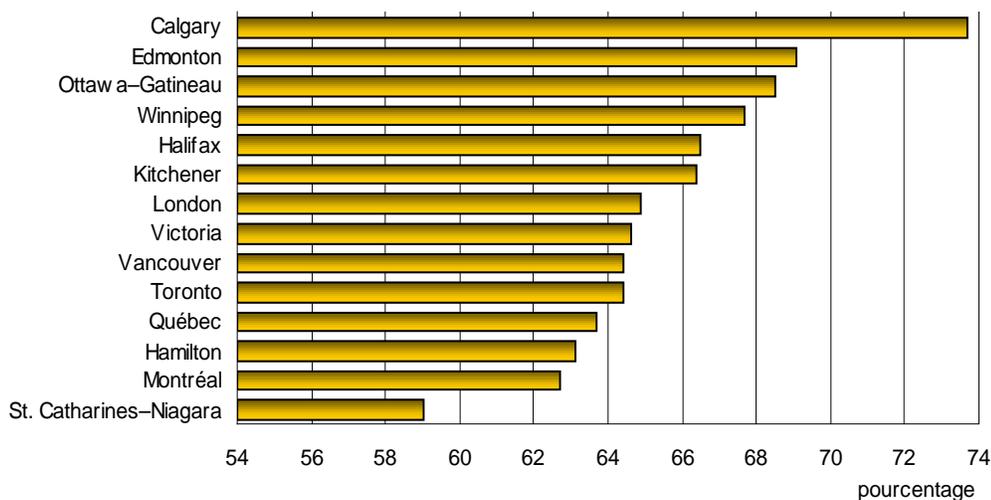
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0055.

## Section D – Marché du travail local

### Calgary continue d'enregistrer le taux d'emploi le plus élevé

- Depuis 1995, c'est à Calgary que le taux d'emploi est systématiquement le plus élevé parmi les grandes régions métropolitaines de recensement (RMR). En 2007, 73,7 % de tous les Calgariens de 15 ans et plus occupaient un emploi. Cette même année, l'emploi a connu une croissance de 3,9 %, répartie dans plusieurs secteurs d'activité, alors que la population en âge de travailler a enregistré une progression légèrement supérieure de 4,1 %. Le marché du travail serré à Calgary a eu pour effet de pousser les salaires à la hausse. À la fin de 2007, le salaire horaire moyen atteignait 24,83 \$ à Calgary, hissant cette RMR au premier rang national, devant Ottawa qui arrivait pourtant traditionnellement en tête de liste lorsqu'il était question du salaire horaire moyen.
- En 2007, l'emploi à Edmonton a progressé de 6,7 %, soit deux fois le taux de croissance de la population en âge de travailler. Cet essor a fait grimper le taux d'emploi, qui est passé de 67,0 % en 2006 à 69,1 % en 2007, et a permis à Edmonton de se classer au deuxième rang des RMR du pays. Les hausses d'emploi sont survenues dans les secteurs de la construction et de la fabrication, ainsi que dans un certain nombre de branches du secteur des services, les plus fortes ayant été relevées dans les services professionnels, scientifiques et techniques; l'hébergement et les services de restauration; de même que dans les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien.
- En 2007, l'emploi a augmenté de 2,3 % à Toronto, la plus grande ville du pays. Les hausses appréciables observées dans diverses branches du secteur des services, notamment dans les services professionnels, scientifiques et techniques, les services d'enseignement, l'hébergement et les services de restauration, les soins de santé et l'assistance sociale, ont plus que contrebalancé le repli de l'emploi dans le secteur de la fabrication. La population en âge de travailler a progressé un peu plus lentement (+1,8 %) que l'emploi, de sorte que le taux d'emploi a augmenté, passant de 64,1 % en 2006 à 64,4 % en 2007.
- St. Catharines–Niagara a connu, en 2007, un taux d'emploi de 59,0 %, ce qui la maintient au dernier rang des 14 principales RMR à cet égard. Cette région compte la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus parmi les RMR, ce qui contribue à expliquer son taux d'emploi relativement faible. En outre, le secteur de la fabrication regroupait 25 000 travailleurs en 2007; c'est beaucoup moins que le sommet atteint 20 ans plus tôt.

**Graphique D.1 Taux d'emploi dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement, 2007**

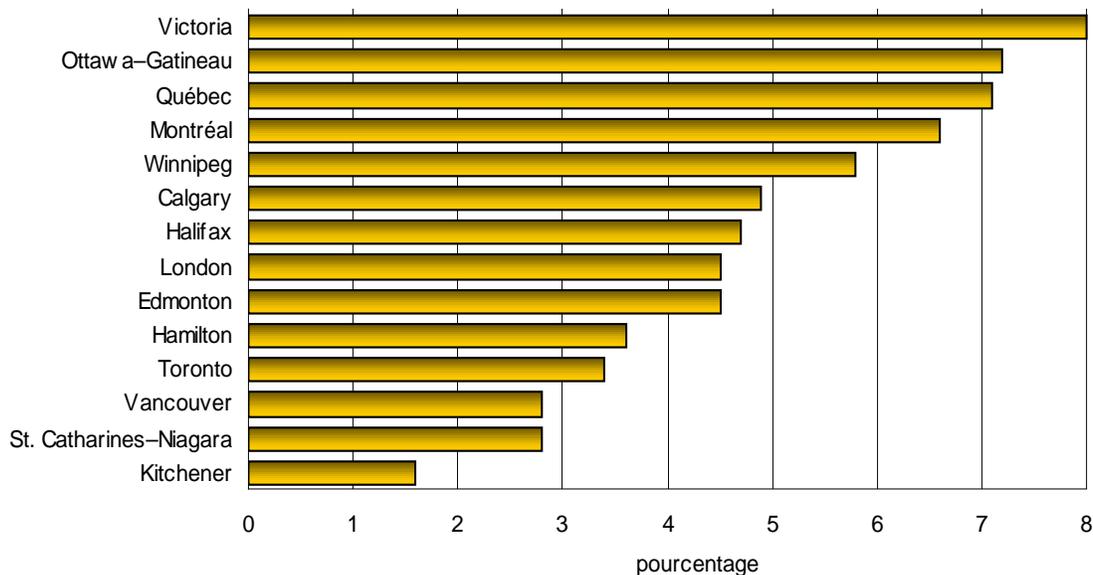


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0053.

### Victoria profite d'une forte hausse du taux d'emploi

- Le taux d'emploi à Victoria a fortement augmenté depuis 1996 pour atteindre un sommet de 64,6 % en 2007. La croissance de l'emploi depuis 1996 a été observée dans plusieurs secteurs d'activité, notamment dans celui de la construction.
- Dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, le taux d'emploi a fait un bond appréciable depuis 1996, passant de 56,1 % à un nouveau sommet de 62,7 % en 2007. Les hausses d'emploi des dernières années se sont manifestées dans plusieurs branches du secteur des services et ont plus qu'effacé le recul de l'emploi dans le secteur de la fabrication.
- La progression marquée de l'emploi à Ottawa–Gatineau depuis 2005 a fait grimper le taux d'emploi à 68,5 % en 2007, un niveau record qui donne à Ottawa–Gatineau le troisième rang parmi les principales RMR du pays, derrière Calgary et Edmonton. Un certain nombre de branches d'activité ont alimenté cette progression. Cependant, l'emploi dans l'industrie de l'informatique et des télécommunications est resté, en 2007, nettement en deçà du sommet atteint en 2000.
- Depuis 1996, le taux d'emploi n'a pas augmenté aussi rapidement à Vancouver qu'à Toronto et Montréal. Si Vancouver a connu une forte hausse de l'emploi, la croissance de la population en âge de travailler a freiné la progression du taux d'emploi. Au cours des dernières années, toutefois, la hausse de l'emploi, stimulée surtout par le secteur de la construction, a été supérieure à la croissance de la population.
- Parmi les 14 grandes RMR du pays, Kitchener est celle où le taux d'emploi a le moins augmenté entre 1996 et 2007, en hausse de 1,6 point de pourcentage seulement. Malgré ce faible taux de croissance et malgré le déclin du secteur de la fabrication depuis le sommet de 2000, le taux d'emploi dans la RMR est demeuré élevé (66,4 %).

**Graphique D.2 Variations des taux d'emploi dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement, de 1996 à 2007**

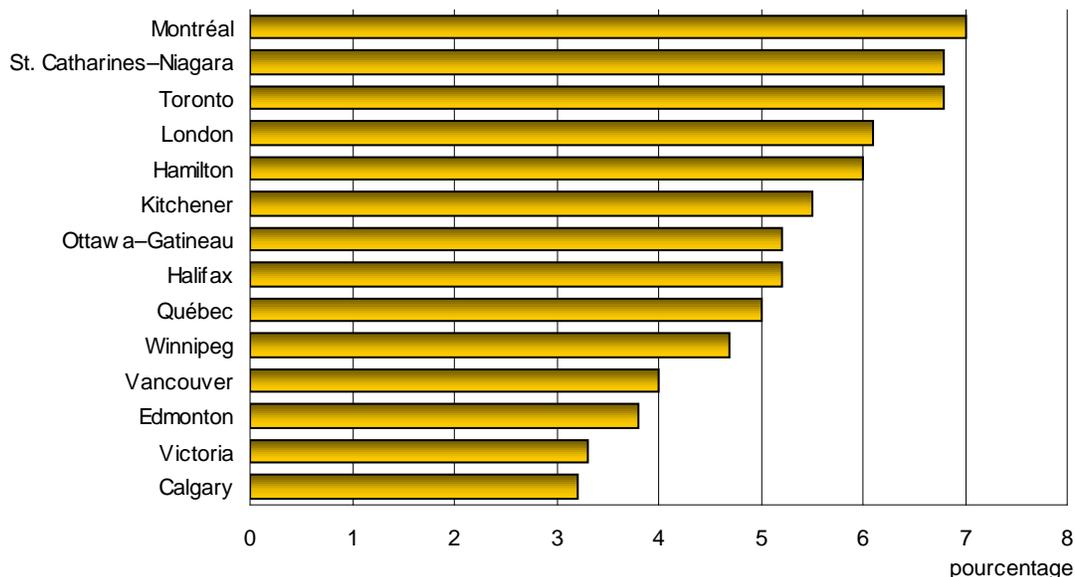


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0053.

### Montréal continue d'afficher le taux de chômage le plus élevé

- En 2007, le taux de chômage a continué d'être plus élevé à Montréal que dans les autres grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada. Toutefois, il est resté bien au-dessous de la barre des 10 %, qui a été dépassée pendant la majeure partie des années 1990. En 2007, le taux de chômage s'est établi à 7,0 %, un taux nettement inférieur au sommet de 13,9 % atteint en 1993. Le long mouvement de réduction du taux de chômage à Montréal, conjugué à l'augmentation du taux de chômage à Toronto plus tôt au cours de la décennie, s'est traduit par l'écart le plus mince enregistré depuis 20 ans entre Toronto et Montréal. En 2007, le taux de chômage à Montréal ne dépassait celui de Toronto que de 0,2 point de pourcentage.
- L'emploi à Toronto suit une tendance à la hausse depuis 1994, et croît en moyenne annuellement de 3,0 % depuis 13 ans, alors que la population en âge de travailler a augmenté en moyenne de 2,0 % au cours de la même période. En 2007, le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 6,8 %, comparativement à 6,6 % l'année précédente, l'activité sur le marché du travail (+2,5 %) ayant augmenté un peu plus vite que l'emploi (+2,3 %).
- La croissance vigoureuse et soutenue de l'emploi au cours des dernières années a fait baisser le taux de chômage à Calgary sous le taux d'autres grandes RMR. Le taux de chômage à Calgary s'est fixé à 3,2 % en 2007 (le taux le plus bas des 14 principales RMR), soit au même niveau que l'année précédente, l'emploi et l'activité sur le marché du travail ayant crû au même rythme (+3,9 %).

**Graphique D.3 Taux de chômage dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement, 2007**

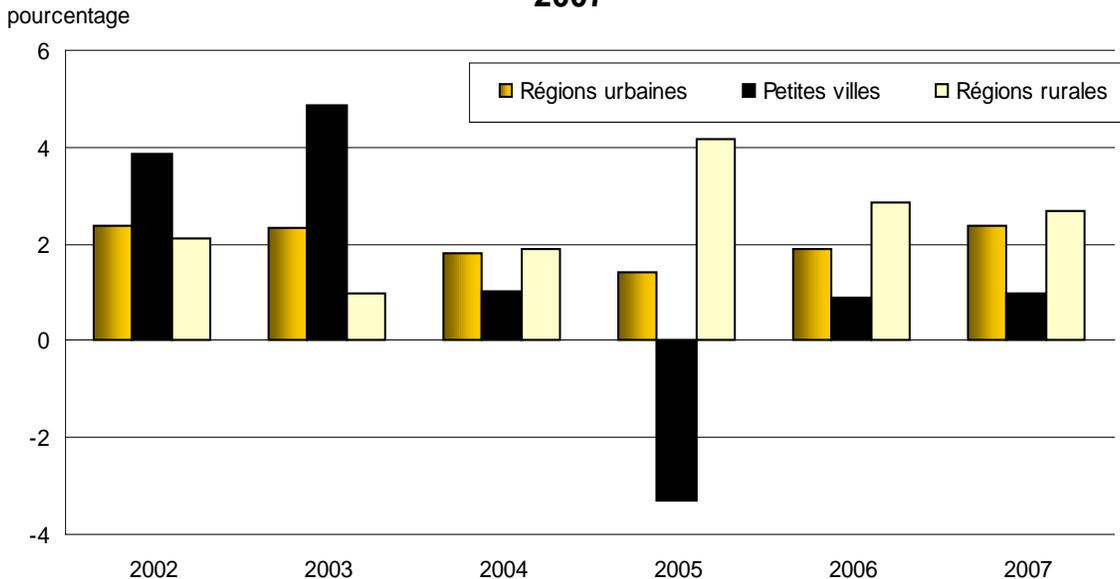


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0053.

### Les régions rurales surclassent les régions urbaines

- Au Canada, le nombre de personnes occupant un emploi dans les régions urbaines a augmenté de 2,4 % en 2007. Il s'agit d'un taux de croissance légèrement supérieur à celui observé en dehors des collectivités les plus importantes du pays. Toutefois, lorsqu'il s'agit du taux de croissance de l'emploi, les petites villes (+1,0 %) se distinguent nettement des régions rurales (+2,7 %).
- La tendance à la hausse de l'emploi dans les régions rurales s'est amorcée en 2004. On constate aussi depuis 2004 une faiblesse de l'emploi dans les petites villes.
- Le repli récent de l'emploi dans les petites villes pourrait s'expliquer par la fermeture d'usines dans le secteur forestier, tandis que l'expansion de l'emploi dans les régions rurales est alimentée par le redressement de l'extraction minière et de l'agriculture. Les pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication ont touché les régions urbaines, les petites villes et les régions rurales. La construction a connu une croissance plus rapide dans les régions urbaines, alors que le boom des exportations internationales de marchandises a stimulé l'emploi dans le secteur primaire et le secteur du transport en milieu rural.

**Graphique D.4 Croissance moyenne de l'emploi, par régions urbaines, petites villes et régions rurales, 2002 à 2007**



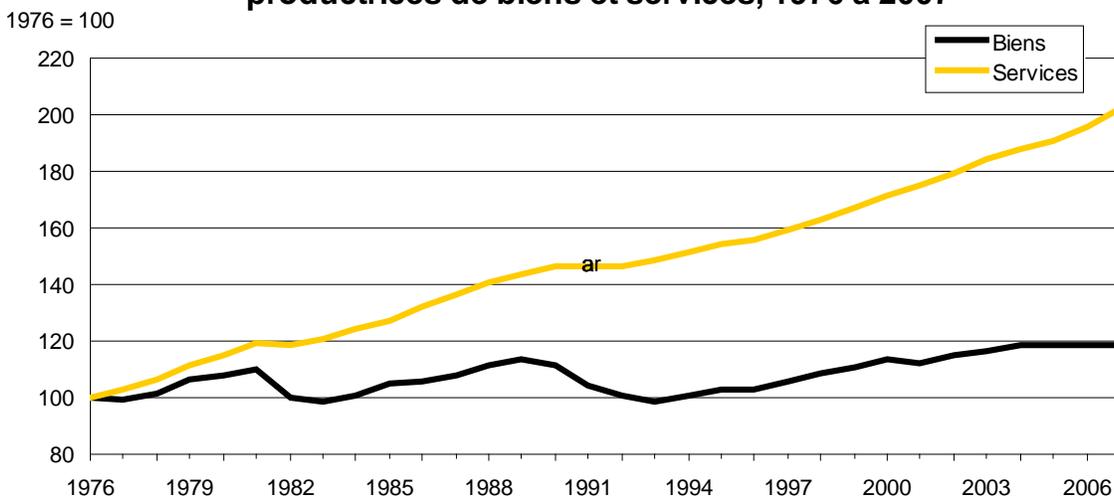
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0099.

## Section E – Secteur d'activité, catégorie de travailleurs et profession

### Les industries de services poursuivent leur croissance

- Il s'est produit, à long terme, un déplacement de l'emploi des industries productrices de biens vers les industries de services. La part de l'emploi dans les industries productrices de biens, telles que les ressources naturelles, la fabrication, la construction, les services publics et l'agriculture, tend à diminuer. Entre-temps, les industries de services, telles que le commerce de gros et de détail, les soins de santé et les administrations publiques, poursuivent leur tendance à la hausse, employant en 2007, 76,3 % de tous les travailleurs comparativement à 65,4 % en 1976.
- L'emploi dans les industries productrices de biens, par exemple dans les secteurs de la fabrication et de la construction, tend à réagir à la conjoncture économique. L'emploi dans le secteur des services y est quant à lui moins sensible. Dans le secteur des biens, l'emploi dans la construction est monté en flèche au cours des dernières années, alors qu'il a fortement reculé dans le secteur de la fabrication. Certaines industries des ressources naturelles, comme l'extraction minière, pétrolière et gazière, ont accru leurs effectifs, tandis que l'emploi dans la foresterie s'est replié. Récemment, une croissance marquée de l'emploi a aussi été observée dans le secteur des services publics.
- Dans l'ensemble, l'emploi a augmenté, en moyenne, de 2,3 % en 2007. La croissance de l'emploi dans les industries productrices de biens a stagné en 2007, n'ayant augmenté que de 0,2 % puisque les fabricants, qui ont continué à faire face à la hausse du dollar et à celle des coûts des matières premières comme le pétrole brut, ont réduit de 3,4 % le nombre de travailleurs dans les usines. Cependant, l'emploi dans le secteur de la construction a continué sa forte progression (+6,0 %). L'emploi dans le secteur des ressources naturelles a augmenté de 2,8 %, un taux de croissance inférieur à celui des deux années précédentes. En 2007, l'emploi dans le secteur des services a progressé de 3,0 %, grâce entre autres à de fortes augmentations dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, de l'information, de la culture et des loisirs, des services professionnels, scientifiques et techniques, ainsi que dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

**Graphique E.1 Indices de l'emploi dans les industries productrices de biens et services, 1976 à 2007**



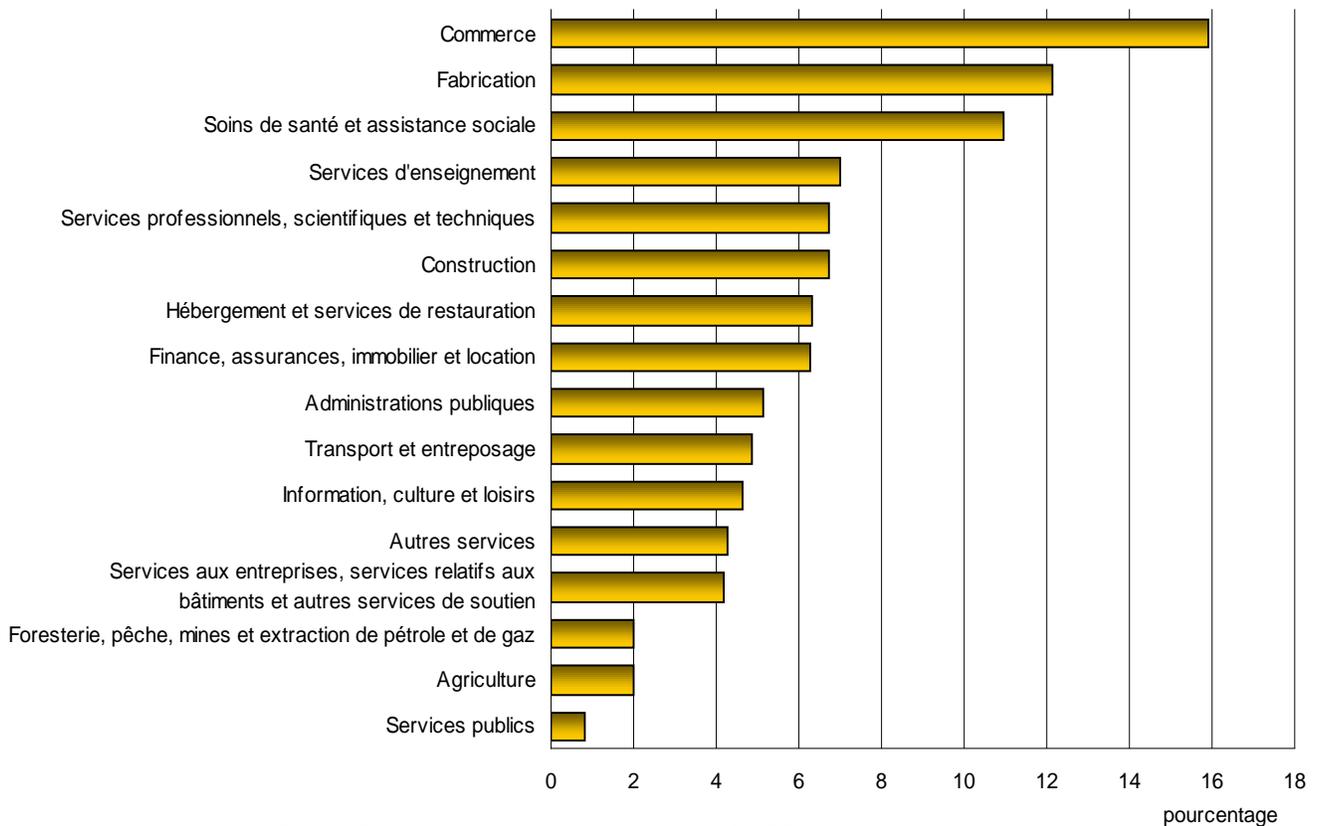
**Nota :** Pour savoir ce qu'est un indice, veuillez consulter le glossaire.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0008.

### Près de trois travailleurs sur dix ont un emploi dans les secteurs du commerce ou de la fabrication

- Le commerce de gros et de détail continue de s'imposer comme le plus important secteur d'activité du pays, employant environ 2,7 millions de personnes en 2007. Parmi ces travailleurs, environ les trois quarts travaillent dans le commerce de détail. La poussée des dépenses de consommation au cours des dernières années a provoqué une forte montée de l'emploi dans le commerce de détail et de gros.
- Depuis 1990, le secteur du commerce est l'employeur le plus important du Canada, suivi par le secteur de la fabrication. De récentes pertes d'emploi placent aussi le secteur de la fabrication derrière celui du commerce quant à la moyenne des heures travaillées en 2007, soit 76 millions d'heures par rapport à 85 millions d'heures pour le secteur du commerce. Cependant, les travailleurs du secteur de la fabrication font en moyenne 37,0 heures par semaine par rapport à 31,8 heures pour ceux du secteur du commerce. Les salaires étaient également beaucoup plus élevés dans le secteur de la fabrication puisque le salaire horaire moyen pour un emploi en usine s'élevait à 21,11 \$, comparativement à 15,39 \$ dans le commerce.
- Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a connu une augmentation de l'emploi de 3,4 % en 2007 et s'est maintenu au troisième rang des principaux employeurs. La part totale de l'emploi pour ce secteur d'activité était de 10,9 % en 2007, comparativement à quelque 8,1 % en 1976. Les dépenses pour les soins de santé au Canada se sont accrues considérablement au cours des quelques dernières années, et le nombre de travailleurs du secteur, suivant la croissance, a aussi augmenté. En 2007, 1,8 million de personnes ont travaillé dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

**Graphique E.2 Répartition de l'emploi selon le secteur d'activité, 2007**

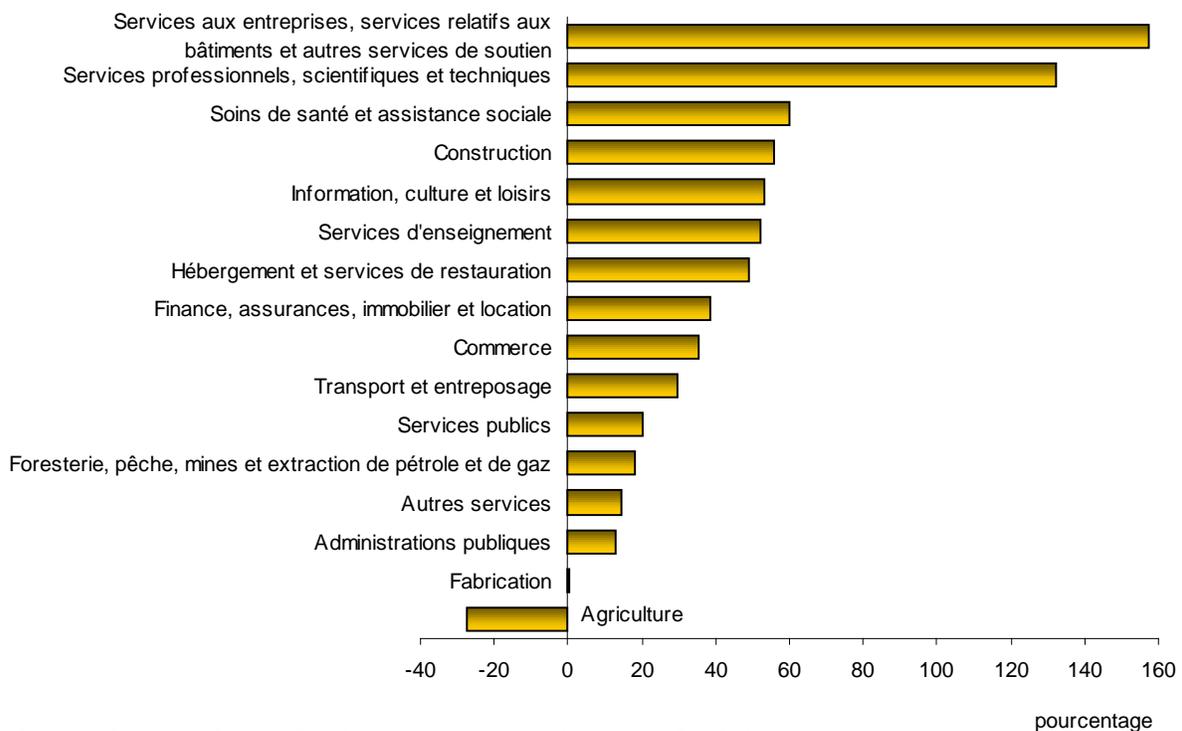


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0008.

### L'emploi augmente dans la plupart des secteurs d'activité

- L'agriculture comme principale occupation a fléchi à un rythme constant sur une longue période de temps, tandis que d'autres secteurs ont attiré plus de travailleurs. Aujourd'hui, l'agriculture est le seul secteur qui compte moins d'emplois qu'en 1987. Jusqu'en 2003, le secteur de l'extraction minière enregistrait, lui aussi, un nombre moins élevé d'emplois qu'en 1987. Ces derniers temps, le secteur de l'extraction de pétrole et de gaz s'est dynamisé, ce qui a plus que compenser la diminution de l'emploi dans d'autres industries du secteur des ressources naturelles, principalement en foresterie. En 2007, 339 000 personnes ont travaillé dans le secteur des ressources naturelles, une hausse de 18,2 % depuis 1987. L'emploi dans le secteur de la fabrication a chuté considérablement ces dernières années, ce qui a ramené l'effectif de ce secteur à 2,45 millions de travailleurs en 2007, soit à peu près le niveau enregistré en 1987.
- Depuis 1987, l'emploi a plus que doublé dans deux secteurs. En effet, dans celui des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et d'autres services de soutien, il est passé de 273 000 en 1987 à 702 100 en 2007. Ce secteur comprend entre autres les agences de placement, les centres d'appels téléphoniques et les services administratifs de bureau, ainsi que l'aménagement paysager et les services de conciergerie. L'emploi a également doublé dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, passant de 490 000 en 1987 à 1,1 million en 2007. La vigueur de ce secteur est survenue particulièrement dans les services de conception de systèmes informatiques.
- Le secteur de la construction a connu une forte augmentation de l'emploi ces dernières années, pour se classer dorénavant parmi les cinq premières branches d'activité en matière de progression de l'emploi. Pendant la récession du début des années 1990, l'emploi dans le secteur de la construction a chuté. Cependant, depuis 1996, l'emploi dans ce secteur a augmenté considérablement pour s'accélérer au cours des dernières années. Celles-ci ont également été caractérisées par de faibles taux d'intérêt et une augmentation des logements mis en chantier.

**Graphique E.3 Variations de l'emploi selon le secteur d'activité, de 1987 à 2007**

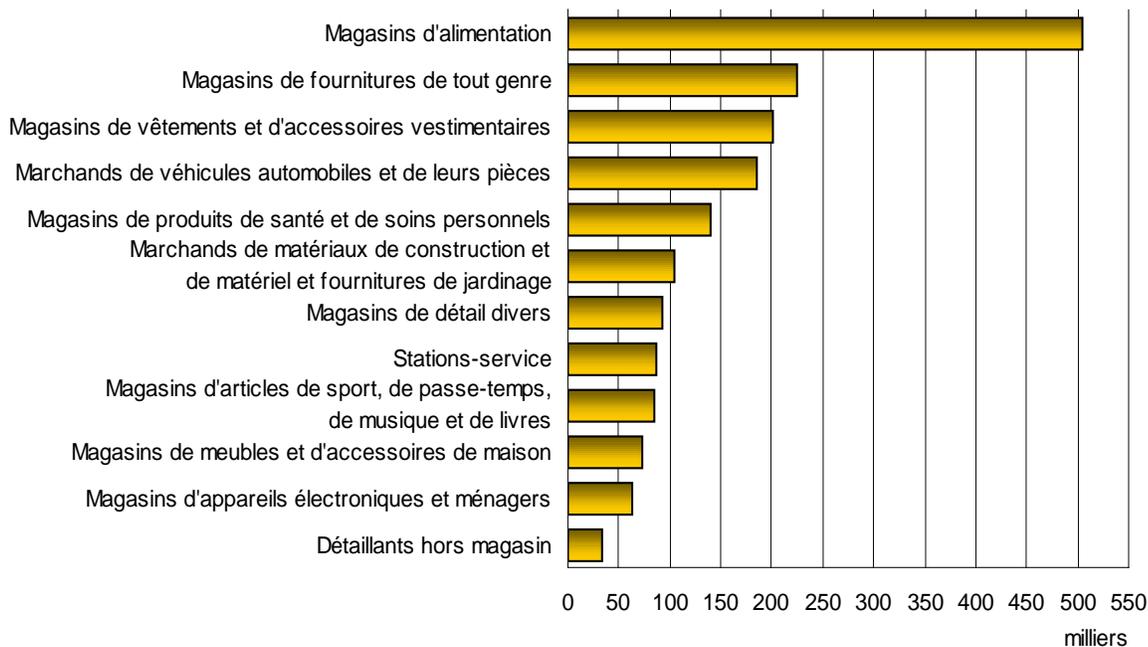


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0008.

### L'emploi dans les magasins d'alimentation prédomine dans le commerce de détail

- Depuis 1991, environ le quart des employés du commerce de détail travaillent dans un magasin d'alimentation. Environ 84 % d'entre eux travaillent dans des épiceries, tandis que les autres travaillent dans des magasins d'alimentation spécialisés ou dans des magasins de bière, de vin et de spiritueux. En 2007, le nombre de travailleurs dans les magasins d'alimentation s'est accru de 7,0 % par rapport à l'année précédente, ce qui a fait grimper l'emploi à 504 400. La tendance à la hausse, qui a débuté en 1997, se maintient donc et porte l'augmentation totale depuis lors à 147 600 employés.
- Les magasins de fournitures de tout genre comptent toujours le deuxième plus grand nombre de travailleurs dans le commerce de détail. En 2007, le nombre d'emplois est demeuré pratiquement inchangé pour se chiffrer à 224 000. Cependant, ce niveau d'emploi est en baisse de 10,8 % comparé à celui de 1991.
- Les magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires comptaient 200 400 employés dans le commerce de détail en 2007, se classant troisième par ordre d'importance. La progression de 3,9 % par rapport à 2006 représentait la troisième hausse annuelle consécutive de l'emploi.

**Graphique E.4 Employés dans le secteur du commerce de détail, 2007**

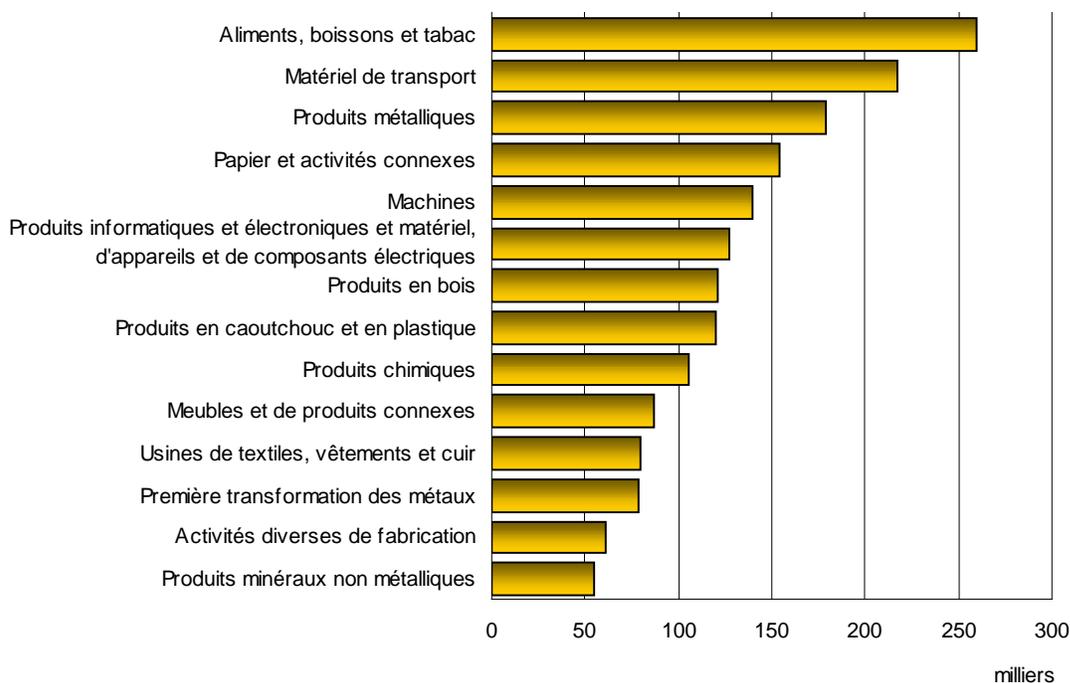


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

### Le plus important employeur dans le secteur de la fabrication est l'industrie de la fabrication d'aliments et de boissons

- Environ 259 500 employés, soit 15 % de tous les travailleurs du secteur de la fabrication, ont travaillé dans l'industrie de la fabrication d'aliments, de boissons et du tabac en 2007 : ils représentent le groupe le plus important de l'ensemble secteur de la fabrication. Les usines de matériel de transport se classent en deuxième position pour ce qui est du nombre de travailleurs par ordre d'importance dans le secteur de la fabrication. Près des deux tiers des employés de l'industrie du matériel de transport (environ 143 200 sur 217 300 employés en 2007) se trouvent en Ontario, et 45 500 sont au Québec.
- Cependant, le secteur de la fabrication a connu une baisse de 211 500 emplois entre 2001 et 2007. Les usines de textiles, de vêtements et de cuir ont été particulièrement touchées, affichant 32,4 % de toutes les pertes du secteur.
- L'emploi dans la fabrication de produits minéraux non métalliques ainsi que dans les activités diverses de fabrication est demeuré à peu près inchangé depuis 2001, alors que le nombre d'emplois dans la fabrication de machines a connu une modeste hausse (+3,6 %) au cours de cette période. Ces trois industries ne représentent toutefois que 14,3 % de l'ensemble des emplois dans le secteur de la fabrication en 2007.

**Graphique E.5 Employés dans le secteur de la fabrication, 2007**

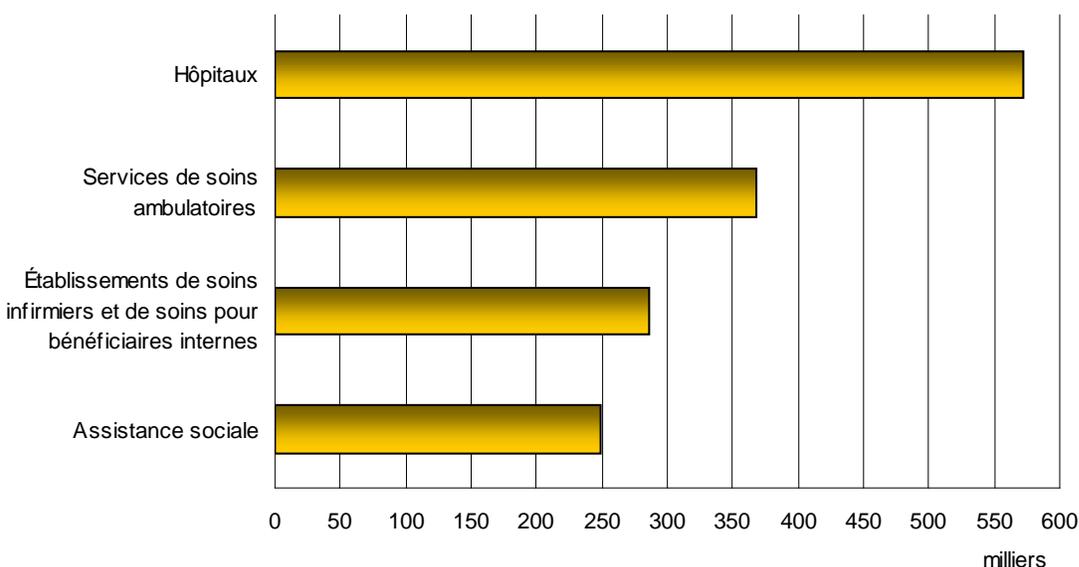


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

### L'emploi dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale continue d'augmenter

- Les hôpitaux représentent 39 % des employés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale et demeurent l'employeur le plus important dans ce secteur. Après une baisse dans les années 1990, l'emploi connaît une nouvelle progression depuis 2000, avec une hausse de 2,2 % en 2007, pour se chiffrer à 572 400, un niveau similaire à celui de 1990.
- Les services de soins de santé ambulatoires, qui comprennent des services comme ceux offerts dans les cabinets de médecins, de dentistes et d'autres professionnels de la santé, demeurent le deuxième employeur en importance dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. En 2007, les services de soins de santé ambulatoires regroupaient le quart des employés du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, une proportion à la hausse par rapport à 1991 lorsque ces services ne représentaient que le cinquième des employés.
- La progression de l'emploi s'accélère dans les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes, où l'augmentation de quelques centaines d'emplois pour 2004 et 2005 contraste avec la hausse importante de 9 300 et 9 800 emplois en 2006 et 2007 respectivement.
- L'emploi dans l'assistance sociale a progressé de 2,2 % en 2007. L'assistance sociale demeure toujours la plus petite composante du secteur, mais elle a connu la plus importante augmentation entre 1991 et 2007 (+96,9 %). En particulier, le nombre d'employés dans les services de garderie a plus que doublé depuis 1991, pour atteindre 92 900.

**Graphique E.6 Employés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, 2007**

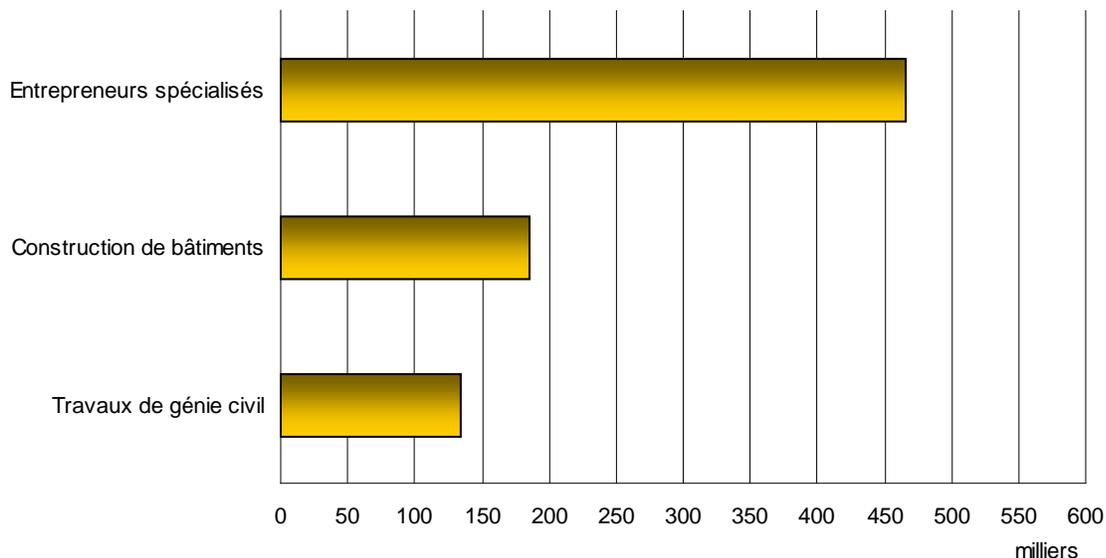


Source : Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

### L'emploi dans le secteur de la construction progresse depuis 1997

- Après avoir diminué au début des années 1990, le nombre d'employés dans le secteur de la construction est demeuré stable au milieu de la décennie, avant d'amorcer une tendance à la hausse à partir de 1997. De 1996 à 2007, ce secteur a connu une croissance de 337 800 employés (+75,4 %); il s'agit de la deuxième plus importante hausse parmi tous les secteurs après celle du secteur du commerce. Le secteur de la construction comptait 785 800 employés en 2007.
- Les deux sous-secteurs ayant connu la plus forte croissance de 1996 à 2007 sont celui des entrepreneurs spécialisés, qui comptait environ 3 employés sur 5 dans le secteur de la construction en 2007, ainsi que celui de la construction de bâtiments. Le nombre d'employés dans ces deux sous-secteurs a augmenté de près de 85 % au cours des 11 dernières années. En 2007, près des deux tiers des emplois dans la construction de bâtiments étaient reliés à la construction résidentielle, qui a connu une croissance de 104,1 % entre 1996 et 2007.
- Les travaux en génie civil, qui ont employé 17,0 % de la main-d'œuvre en construction en 2007, ont connu une croissance de l'emploi de 42,7 % depuis 1996, soit la croissance la moins rapide des trois sous-secteurs de la construction.

**Graphique E.7 Employés dans le secteur de la construction, 2007**

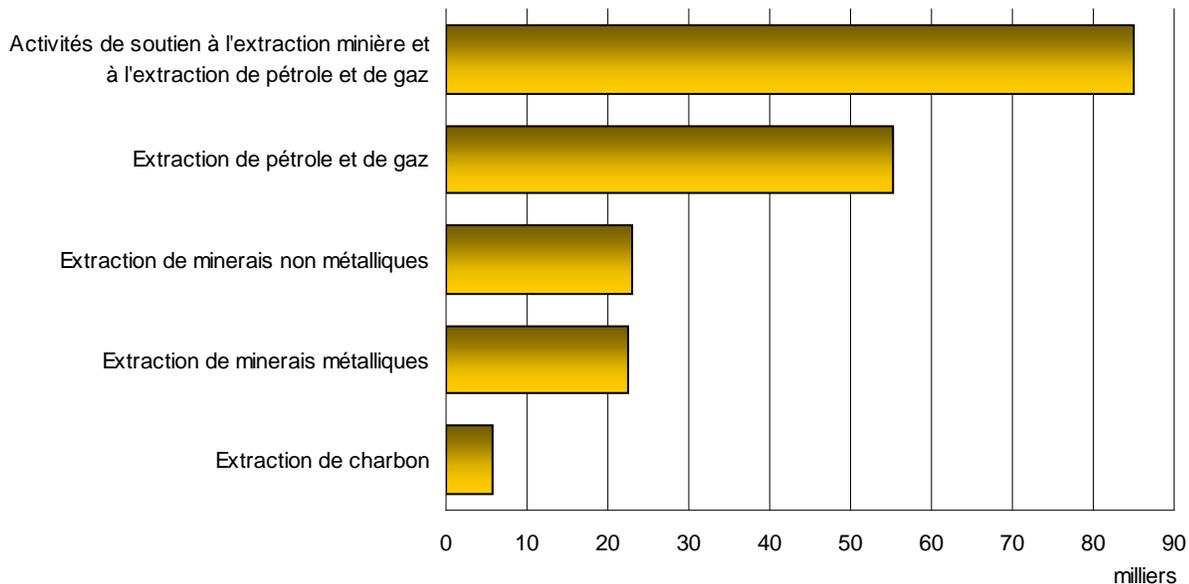


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

### Les emplois liés aux activités pétrolières sont en hausse

- En 2007, porté par l'essor de l'extraction de pétrole et de gaz, le nombre d'employés du secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz s'est accru de 6,3 % par rapport à l'année précédente, pour se chiffrer à 191 500. Ce secteur est en progression constante depuis 2000.
- L'emploi dans l'extraction de pétrole et de gaz ainsi que dans les activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz a connu une hausse de 5,5 % en 2007. Depuis 2000, ces deux secteurs ont connu une progression de 76 %, c'est-à-dire respectivement de 18 900 et de 41 700 emplois. L'augmentation soutenue de l'emploi lié à l'extraction de pétrole et de gaz de 2000 à 2007 atténue les baisses qu'ont connu les autres secteurs de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière durant cette période.
- Toutefois, après sept ans de baisse de l'emploi, le sous-secteur de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière, excluant l'extraction de pétrole et de gaz, a rebondi en 2005 et a connu trois années consécutives de hausse.

**Graphique E.8 Employés dans le secteur de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz, 2007**

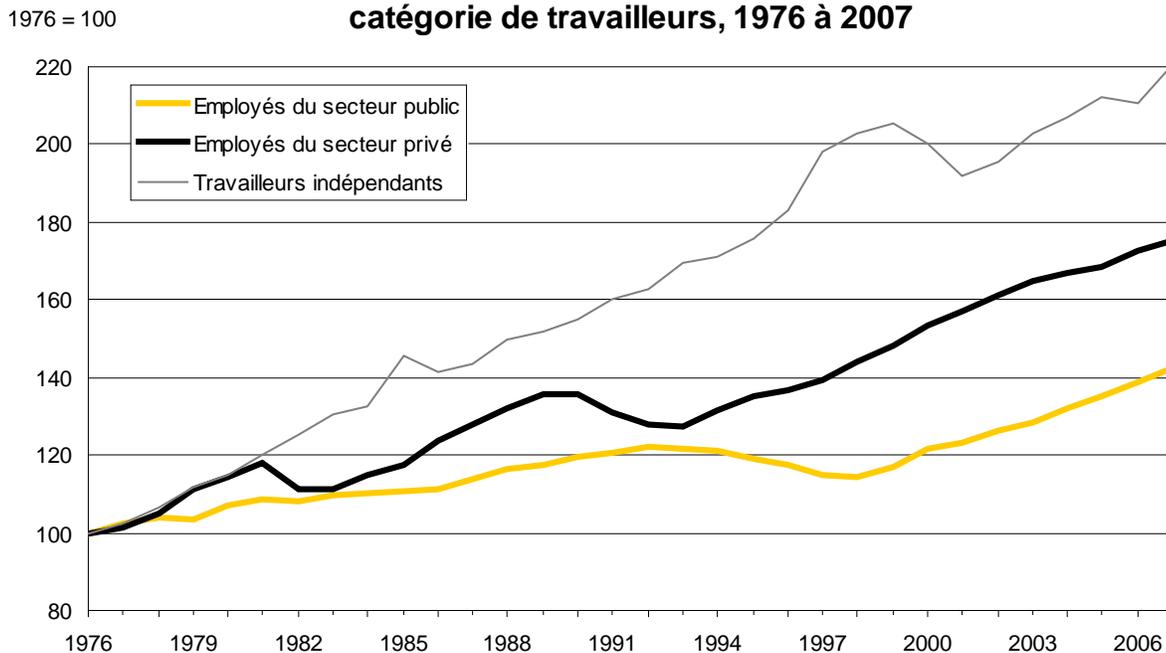


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0024.

### Les travailleurs indépendants et les employés du secteur privé stimulent la croissance de l'emploi

- En 2007, les 2,6 millions de travailleurs indépendants du Canada représentaient 15,5 % de tous les travailleurs. Depuis le milieu des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990, la croissance du travail indépendant a été forte et régulière, même pendant les ralentissements économiques. À long terme, le rythme de croissance du travail autonome a dépassé celui des employés des secteurs privé et public. Cependant, et principalement en raison d'une chute de l'emploi agricole comme emploi principal, les niveaux de travail indépendant ont fléchi en 2000 et en 2001. Le dynamisme observé récemment dans la construction et l'immobilier, secteurs caractérisés par une forte concentration de travailleurs indépendants, a redonné un élan au travail indépendant depuis 2001. En 2007, le nombre de travailleurs indépendants a fait un bond de 4,7 %, un taux de croissance nettement supérieur à celui des employés des secteurs privé et public.
- En 2007, environ 2 Canadiens occupés sur 3 travaillaient pour une entreprise ou une firme privée, représentant ainsi un peu moins de 11 millions d'employés. Les employés du secteur privé sont touchés le plus durement par les cycles économiques. Après une chute considérable pendant la récession de 1990-1991, l'embauche dans le secteur privé a repris vigoureusement en 1994, atteignant en moyenne des hausses annuelles de 2,3 % au cours des années suivantes.
- En 2007, environ 1 personne occupée sur 5 travaillait dans le secteur public, en baisse par rapport au ratio de près de 1 travailleur sur 4 enregistré en 1976. La taille du secteur public a diminué de 1993 à 1998. Depuis 1998, les plus fortes hausses de l'emploi dans le secteur public ont été observées dans les services d'enseignement et dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. En 2007, 3,3 millions de personnes étaient employées dans le secteur public, soit une hausse de 2,7 % par rapport à l'année précédente.

**Graphique E.9 Indices de l'emploi selon la catégorie de travailleurs, 1976 à 2007**



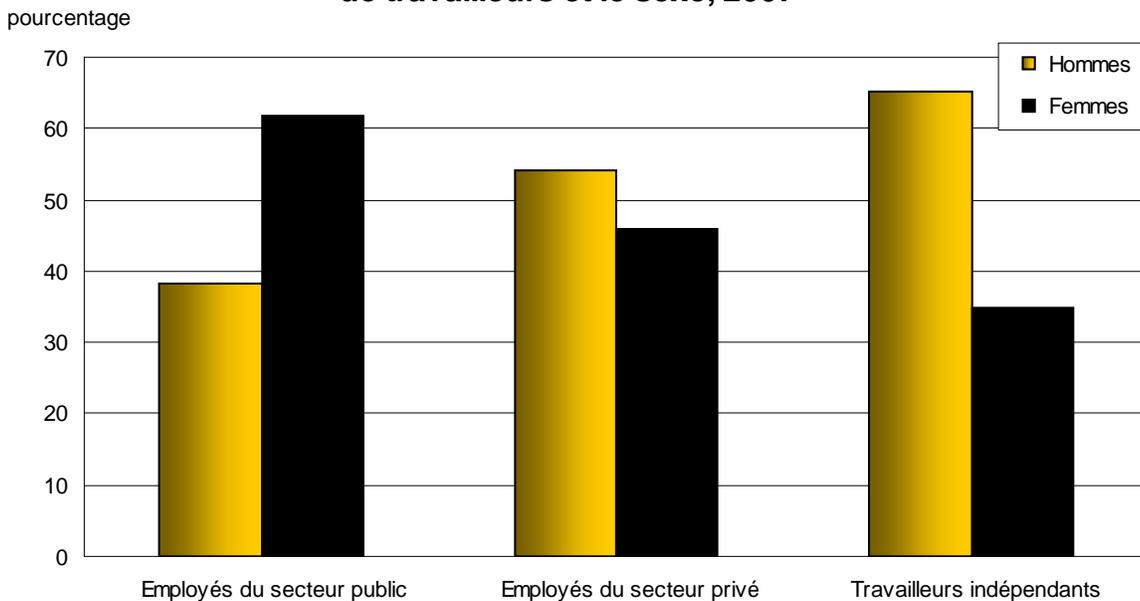
**Nota :** Pour savoir ce qu'est un indice, veuillez consulter le glossaire.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0012.

### La majorité des employés du secteur public sont des femmes

- En 2007, la grande majorité des travailleurs du secteur public étaient employés dans les services d'enseignement (31,4 %), dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (26,7 %) et dans les administrations publiques (26,3 %). Les services d'enseignement ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale sont deux domaines où l'on retrouve une proportion de femmes supérieure à la moyenne et sont, à eux seuls, à l'origine d'un peu plus des deux tiers de la croissance globale de l'emploi dans le secteur public depuis 1998. En 2007, 61,8 % des employés du secteur public étaient des femmes, ce qui représente une augmentation considérable par rapport au taux de 44,9 % enregistré en 1976.
- Bien que le nombre de femmes travaillant à leur propre compte ait triplé entre 1976 et 2007, les femmes ne représentent qu'environ un tiers de tous les travailleurs indépendants. De 1990 à 2007, la croissance du travail indépendant est survenue principalement chez les propriétaires d'entreprise n'ayant pas d'employés.
- Les travailleurs indépendants et les employés du secteur public tendent à être plus âgés que les employés du secteur privé. En 2007, les travailleurs indépendants avaient en moyenne 46,5 ans, les employés du secteur public, 42,1 ans, alors que l'âge moyen des employés du secteur privé était de 37,7 ans.

**Graphique E.10 Répartition de l'emploi selon la catégorie de travailleurs et le sexe, 2007**

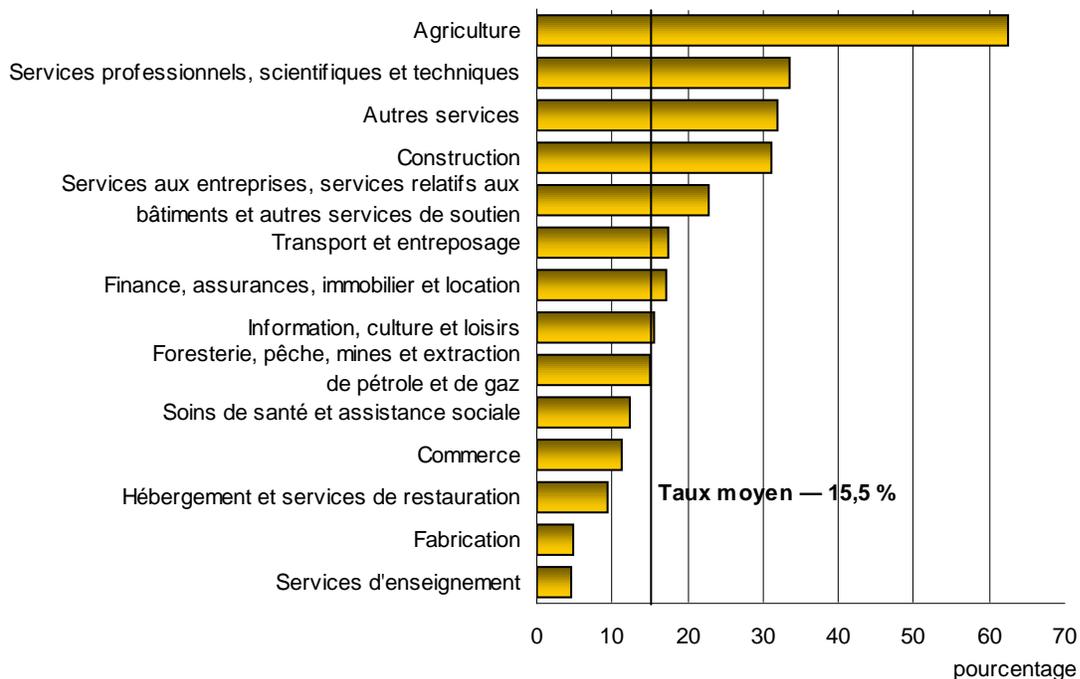


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0012.

### La plupart des travailleurs du secteur de l'agriculture sont des travailleurs indépendants

- L'agriculture a le taux le plus élevé de travail indépendant à titre d'emploi principal. Cependant, ce taux a chuté fortement au cours des quelques dernières années, partant d'un sommet de 71,1 % en 1997 pour s'établir à 62,4 % en 2007. Le travail indépendant dans le secteur agricole suit une tendance persistante à la baisse pour différentes raisons, notamment la diminution du nombre de fermes et l'augmentation de leur taille, l'accroissement de la productivité agricole et l'augmentation des occasions d'emplois non agricoles.
- Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, qui comprend les cabinets d'avocats, les firmes d'ingénierie et d'experts-conseils en gestion, les entreprises de comptabilité et les sociétés de conception de systèmes informatiques, s'est classé au deuxième rang pour ce qui est du taux de travailleurs indépendants en 2007 (33,4 %). Ce secteur représente 27,7 % de la croissance du travail autonome total de 1989 à 2007. Il compte également le nombre le plus élevé de propriétaires d'entreprise, soit 380 000.
- Le secteur des « autres services », qui inclut les services de réparation et d'entretien de véhicules automobiles, de matériel électronique et de machines, ainsi que les soins personnels et les services de blanchissage, affichait le troisième taux par ordre d'importance de travail indépendant en 2007 (32,0 %), suivi de près par le secteur de la construction (31,1 %).

**Graphique E.11 Taux de travail indépendant selon le secteur d'activité, 2007**

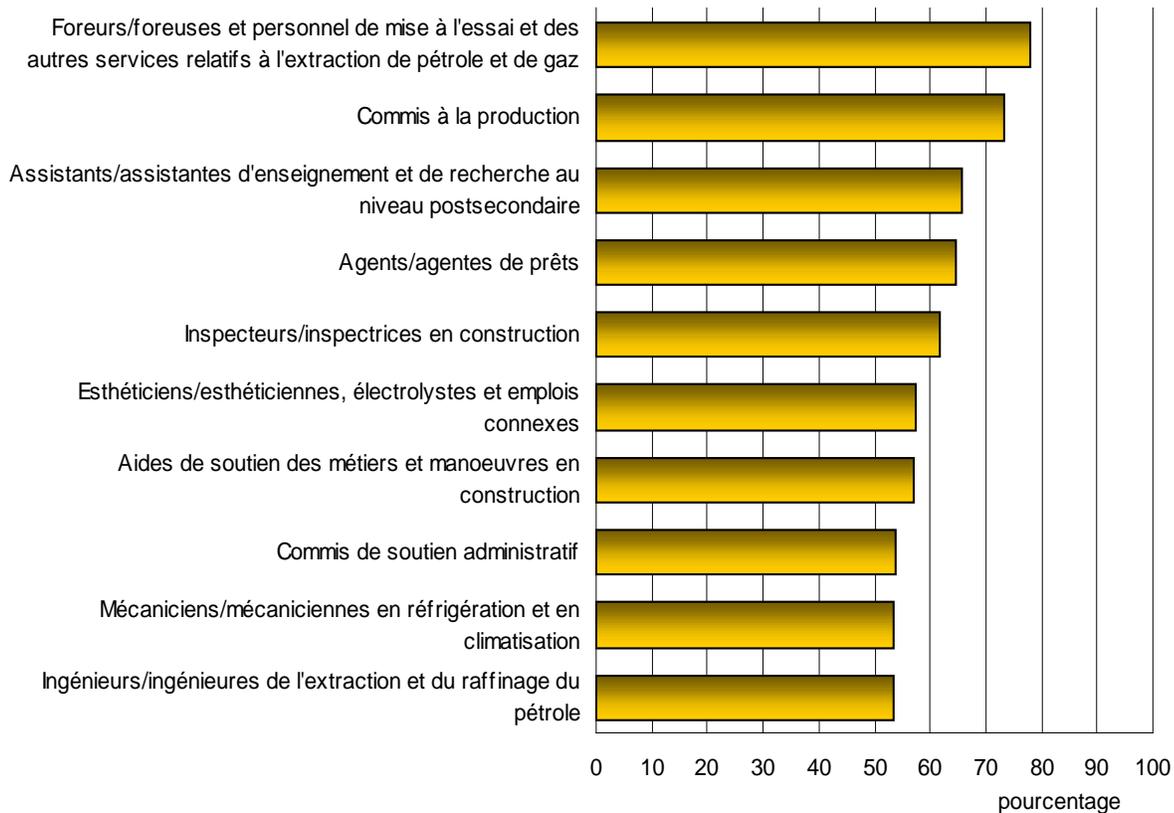


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0012.

### Le nombre de travailleurs de l'industrie pétrolière et gazière et du secteur de la construction augmente rapidement

- L'industrie de l'extraction de pétrole et de gaz employait, en 2006, relativement peu de travailleurs en comparaison d'autres branches d'activité. Un certain nombre de professions associées à cette industrie ont cependant connu une croissance très rapide.
- L'effectif des foreurs et du personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz a presque doublé entre 2001 et 2006 (+77,8 %) pour se chiffrer à 11 500 travailleurs, ce qui classe cette profession au premier rang en matière de croissance de l'effectif au cours de cette période. Le nombre de superviseurs du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz a fait un bond de 47,2 % pour s'établir à environ 9 400 en 2006.
- Le boom de la construction résidentielle, particulièrement dans l'ouest du pays, a suscité une vague de recrutement. Les commis à la production, souvent employés par les entreprises de construction, ont vu leur nombre grimper de 73,3 % pour atteindre 24 100. Le nombre d'inspecteurs en construction a également bondi de 61,8 % pour se fixer à 13 700; cette profession a connu le cinquième taux de croissance le plus rapide.
- L'effectif des aides de soutien des métiers et des manoeuvres en construction a grimpé de 57,2 % en 2006 pour se chiffrer à près de 143 900 travailleurs. Entre 2001 et 2006, le nombre de ces travailleurs a augmenté de 52 300, et en 2006, cette profession s'est classée au septième rang parmi les professions affichant la croissance la plus forte.

**Graphique E.12 Taux de croissance de l'emploi selon la profession, 2001 et 2006**

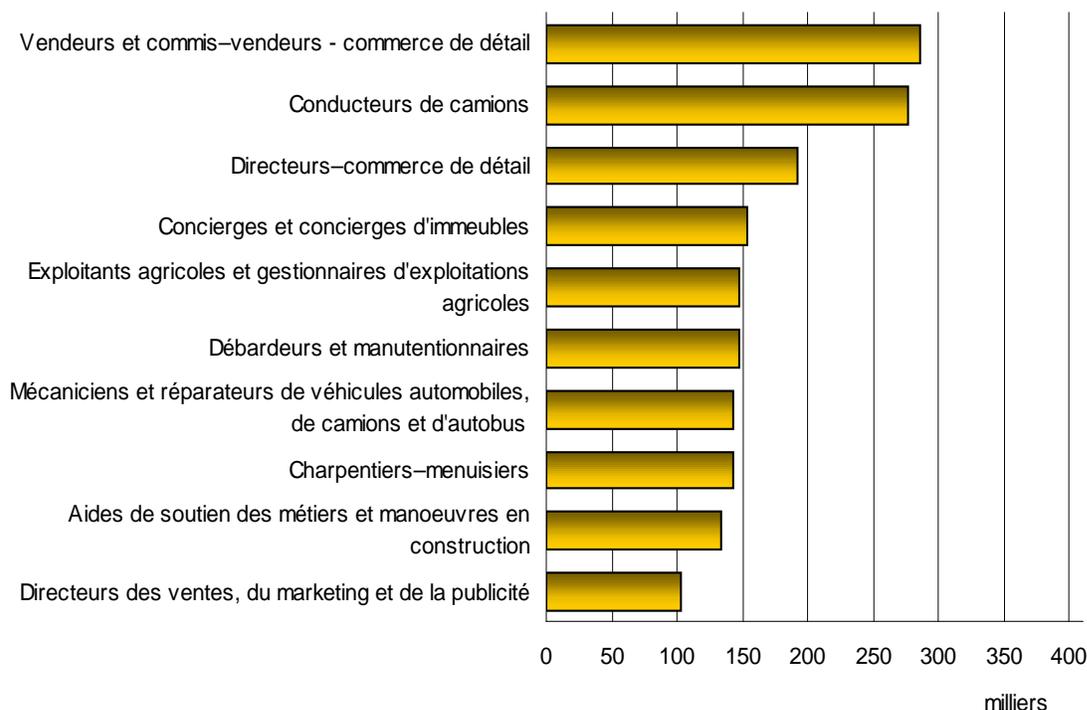


Source : Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

### Professions les plus fréquentes : les conducteurs de camions perdent leur première place chez les hommes

- Malgré une hausse relativement importante de leur nombre entre 2001 et 2006, les conducteurs de camions ont dû céder leur titre de profession la plus fréquente chez les hommes aux vendeurs et commis-vendeurs du commerce de détail.
- Près de 285 800 hommes ont déclaré occuper un emploi de vendeur ou de commis-vendeur dans le commerce de détail, ce qui a permis à ce groupe de déloger de la première place les conducteurs de camions dont le nombre s'élevait à 276 200 environ. Les directeurs qui travaillent dans le commerce de détail forment la troisième profession en importance chez les hommes; 192 200 hommes occupent un tel emploi.
- Toujours chez les hommes, le nombre de vendeurs et de commis-vendeurs dans le commerce de détail a augmenté de 28,6 % entre 2001 et 2006, tandis que le nombre de conducteurs de camions s'est accru de 17,4 %.
- Chez les femmes, les emplois de vendeuses et commis-vendeuses dans le commerce de détail ont aussi été les plus courants en 2006, l'effectif de ce groupe se chiffrant à un peu plus de 400 000. Les caissières se classent au deuxième rang avec un effectif de 255 500. Enfin, grâce au recrutement de personnel dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, les infirmières se sont hissées de quelques rangs par rapport à 2001 pour prendre la troisième place au palmarès des professions.

**Graphique E.13 Professions les plus fréquentes chez les hommes, 2006**

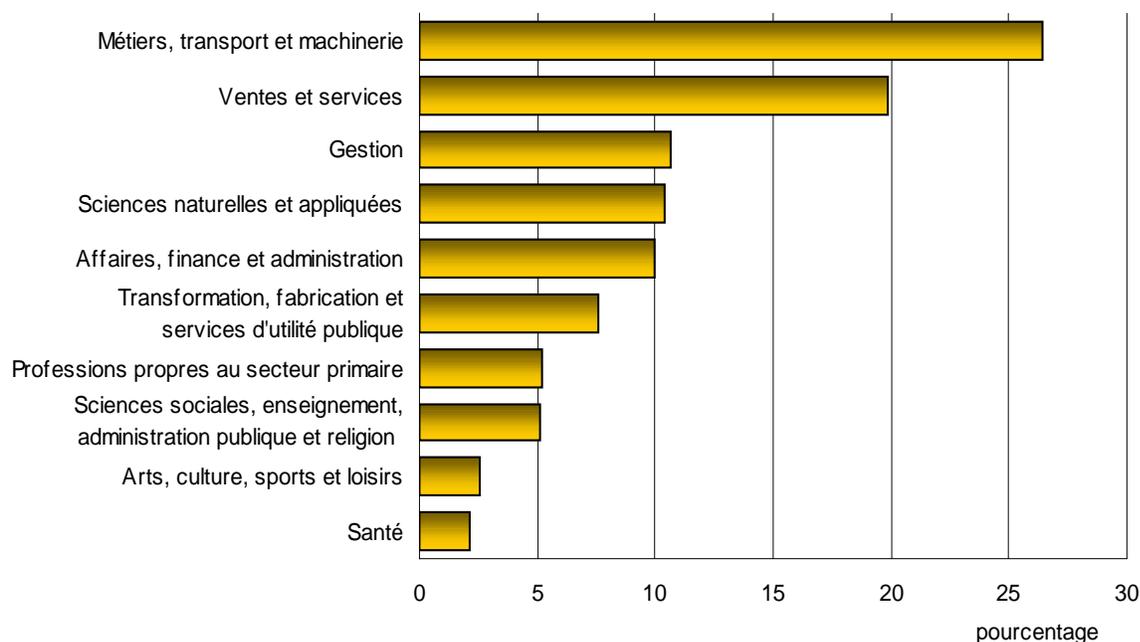


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### Un homme sur quatre occupe une profession liée aux métiers de la construction, au transport ou à la machinerie

- Un nombre estimatif de 2,3 millions d'hommes occupaient un emploi lié aux métiers de la construction, au transport ou à la conduite de la machinerie en 2007, représentant ainsi un peu plus du quart de tous les hommes qui travaillaient cette même année. En outre, 1,8 million d'hommes (1 sur 5) travaillaient dans des professions liées aux ventes et aux services. Les professions que les hommes étaient les moins susceptibles d'occuper étaient liées à la santé (193 000) ou liées aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs (231 000).
- Au cours des dernières années, la plus importante croissance de l'emploi chez les hommes est survenue dans les sciences naturelles et appliquées, qui ont affiché un taux de croissance annuel moyen d'environ 4,3 % de 1996 à 2007. L'emploi dans la catégorie professionnelle des métiers de la construction, du transport et de la machinerie n'a progressé que de 1,8 % en moyenne au cours de la même période, bien que le sous-secteur des métiers de la construction ait connu une forte croissance à ce chapitre (+3,8 %). Depuis quelques années, une forte poussée de l'emploi est observée dans les professions liées au secteur de la santé. En revanche, on constate une faible progression de l'emploi dans la transformation, la fabrication et les services publics, où d'importantes baisses ont été observées entre 2005 et 2007, de sorte que la croissance annuelle moyenne de l'emploi dans ces professions n'a été que de 0,5 % de 1996 à 2007.

**Graphique E.14 Répartition de l'emploi chez les hommes selon la profession, 2007**

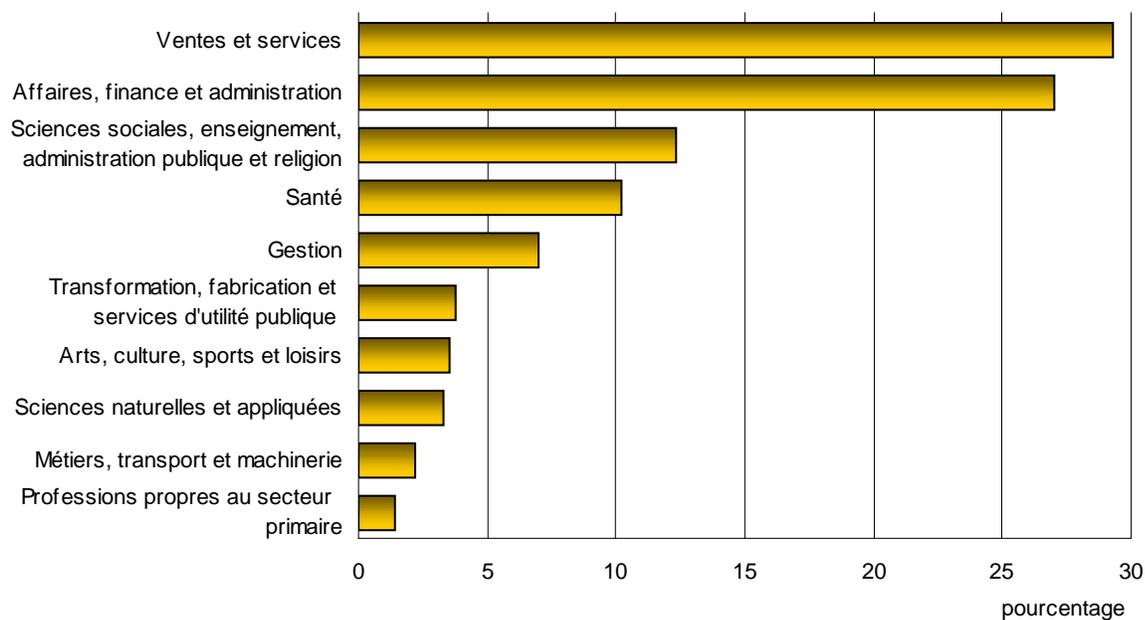


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0010.

### Près d'une femme sur trois exerce une profession en ventes et services

- Cinquante-six pour cent des femmes travaillent dans deux catégories professionnelles. Un peu plus de 2,3 millions de femmes ont exercé des professions liées aux ventes et aux services en 2007, représentant 29,3 % de toutes les travailleuses de 15 ans et plus. Environ le tiers de ces femmes travaillaient comme vendeuses, commis-vendeuses, caissières ou superviseuses de la vente au détail. En outre, 2,2 millions de femmes (27,0 %) exerçaient des professions liées aux affaires, à la finance et à l'administration. Un nombre plus petit mais tout de même important de femmes travaillaient également dans des professions liées aux sciences sociales, à l'enseignement, à l'administration publique et à la religion (985 000 ou 12,3 % des femmes), et 813 000 femmes (10,2 %) travaillaient dans les professions de la santé.
- Globalement, relativement peu de femmes occupaient des professions propres au secteur primaire (seulement 115 000 travaillaient dans l'agriculture, la foresterie, l'extraction minière ou la pêche) ou exerçaient un emploi lié aux métiers, au transport et à la machinerie (173 000) en 2007.
- De 1996 à 2007, les plus fortes hausses de l'emploi chez les femmes ont été observées dans les catégories professionnelles des ventes et services, puis des affaires, de la finance et de l'administration. Les professions en sciences sociales, enseignement, administration publique et religion ont également enregistré des augmentations significatives à ce chapitre.

**Graphique E.15 Répartition de l'emploi chez les femmes selon la profession, 2007**

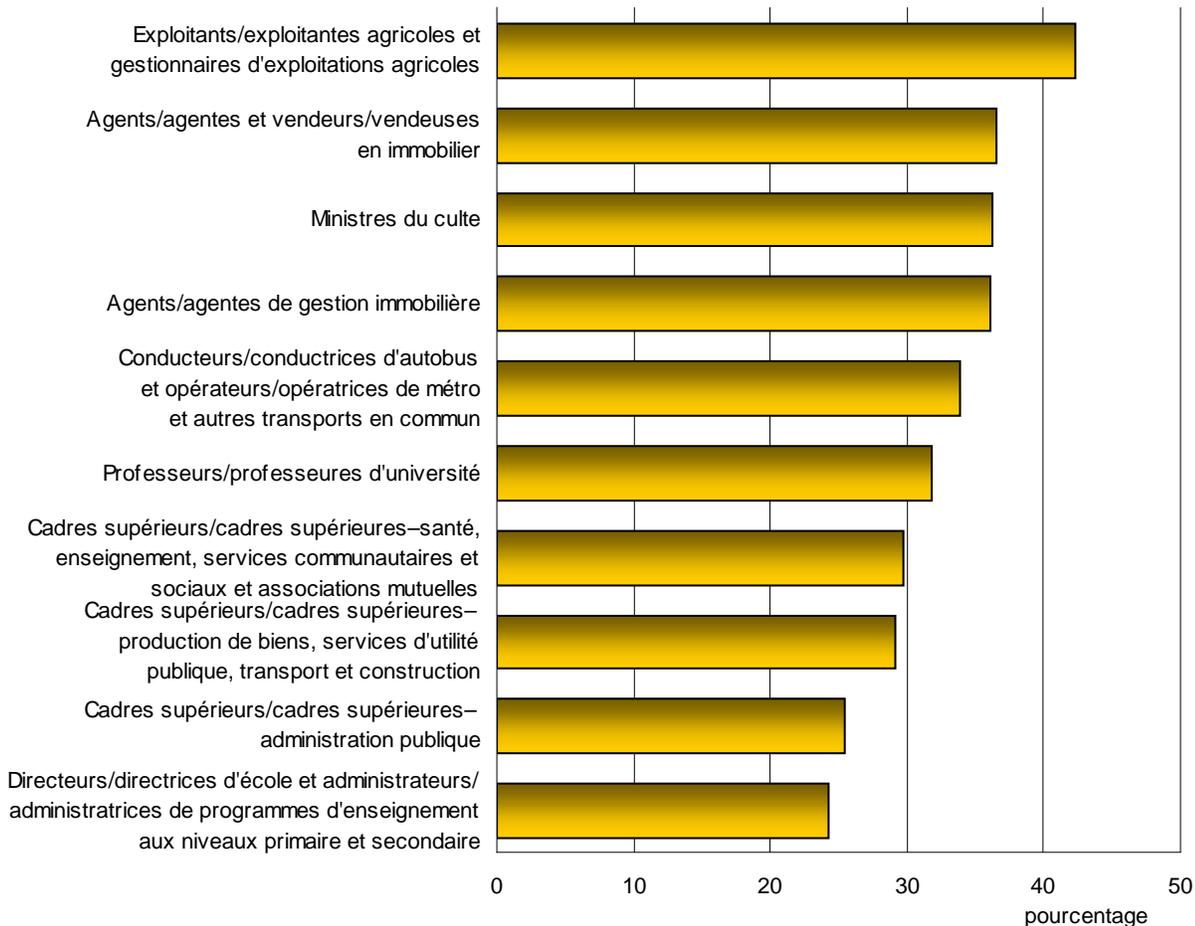


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0010.

### Les agriculteurs, les agents immobiliers et les conducteurs d'autobus sont parmi les groupes de travailleurs les plus âgés

- Comme c'était le cas en 2001, la profession d'exploitant agricole regroupait les travailleurs dont l'âge médian était le plus élevé au pays, soit 52 ans pour ce groupe en 2006, comparativement à 51 ans cinq ans plus tôt. Quelque 84 000 exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles étaient âgés de 55 ans et plus en 2006, ce qui représente 42 % de l'effectif total de cette profession.
- Les agents immobiliers et les agents de gestion immobilière se classent au deuxième rang à ce chapitre, leur âge médian en 2006 s'élevant à 51 ans. Environ 36 % des travailleurs de ces deux professions, ainsi que des ministres du culte, sont âgés de 55 ans et plus. L'âge médian des ministres s'établit à 50 ans.
- D'autres professions ont un effectif dont une forte proportion a plus de 55 ans : c'est le cas des conducteurs d'autobus et opérateurs d'autres transports en commun (34 %); des cadres supérieurs dans les domaines de la santé, de l'enseignement, des services communautaires et sociaux (30 %); et des cadres supérieurs des administrations publiques (26 %).

**Graphique E.16 Pourcentage des travailleurs âgés de 55 ans et plus, 2006**



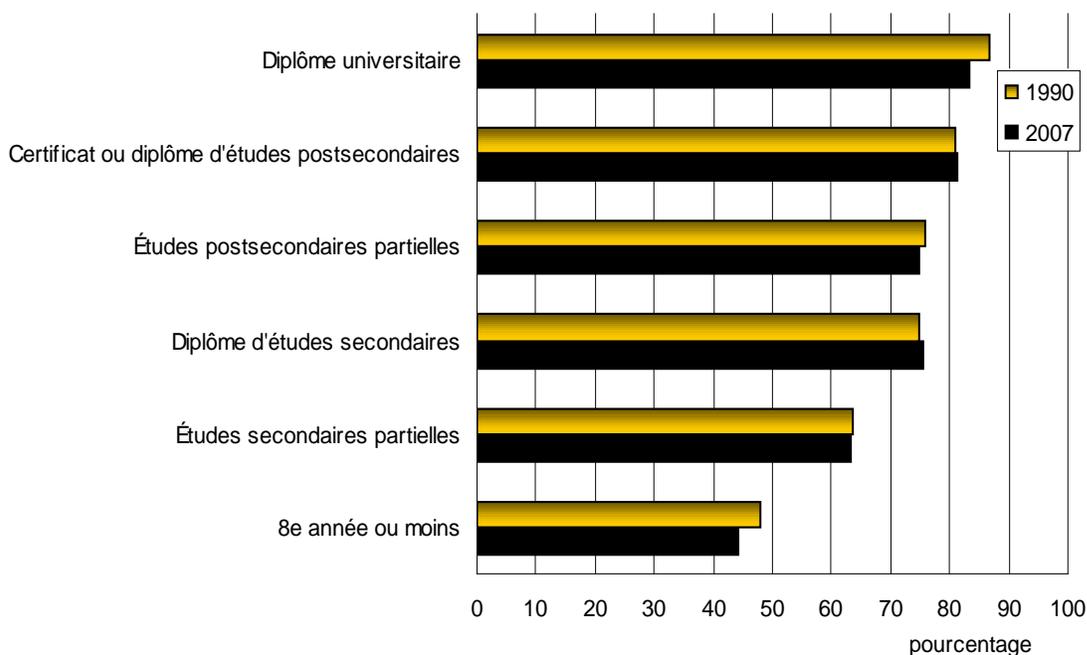
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

## Section F – Niveau de scolarité atteint et formation

### Le taux d'emploi augmente avec le niveau de scolarité

- Plus le niveau de scolarité d'une personne est élevé, plus ses chances de trouver du travail sont bonnes. En 2007, chez les personnes de 25 à 64 ans, le taux d'emploi des diplômés du secondaire était de 75,5 %, comparativement à 83,2 % chez les diplômés universitaires. Et parmi les diplômés universitaires, le taux d'emploi des détenteurs d'un grade supérieur, comme une maîtrise ou un doctorat, était légèrement plus élevé que celui des titulaires d'un baccalauréat. Cependant, le fait d'avoir fait des études postsecondaires sans avoir terminé un programme menant à un grade, un certificat ou un diplôme offrait peu d'avantages par rapport à un diplôme d'études secondaires.
- De même, les niveaux de scolarité plus élevés sont associés à des taux de chômage plus faibles. En 2007, le taux de chômage chez les personnes de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires se situait à 9,5 %, comparativement à 3,5 % chez celles ayant un grade universitaire.
- Malgré les possibilités d'emploi associées à un niveau de scolarité plus élevé, le taux d'emploi des diplômés universitaires de 25 à 64 ans a diminué, passant de 86,8 % en 1990 à 83,2 % en 2007. L'emploi a progressé chez les personnes ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ainsi que chez les diplômés universitaires au cours de cette période. Cependant, la croissance de la population des diplômés universitaires a été plus importante que la hausse d'emplois chez ce groupe, ce qui explique la baisse de leur taux d'emploi.

**Graphique F.1 Taux d'emploi des 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité atteint, 1990 et 2007**

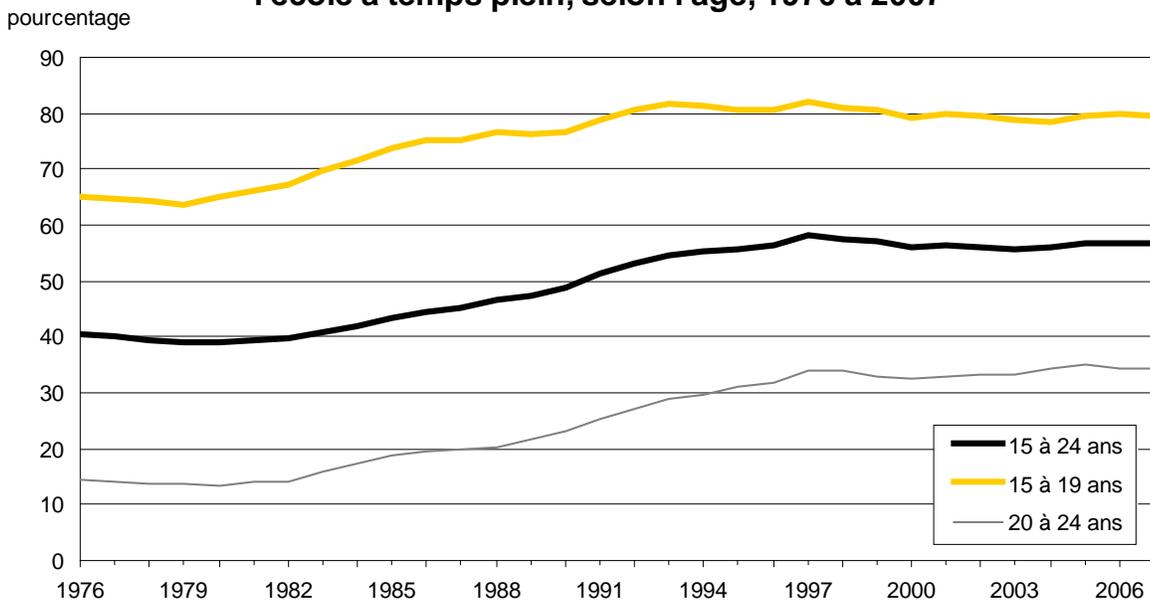


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0004.

### La proportion de jeunes adultes qui fréquentent l'école à temps plein se stabilise

- Après une augmentation importante pendant les années 1980 et une grande partie des années 1990, la proportion de jeunes de 15 à 24 ans qui fréquentent l'école à temps plein a atteint un sommet de 58,1 % en 1997, un taux nettement supérieur à celui de 40,6 % observé en 1976. Depuis les dix dernières années, cette proportion est demeurée stable, oscillant entre 56,0 % et 57,6 %. En 2007, 2,5 millions de jeunes ont fréquenté l'école à temps plein, ce qui représente 56,6 % des 15 à 24 ans.
- Au cours de la dernière décennie, les jeunes femmes ont davantage fréquenté l'école que les jeunes hommes. En 2007, 59,0 % des femmes âgées de 15 à 24 ans ont fréquenté l'école à temps plein, comparativement à 54,4 % des hommes du même âge. Les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans sont les seules à avoir affiché une hausse du taux de fréquentation scolaire entre 1997 et 2007, ce taux étant passé de 35,3 % à 37,8 %.

**Graphique F.2 Proportion des jeunes qui fréquentent l'école à temps plein, selon l'âge, 1976 à 2007**



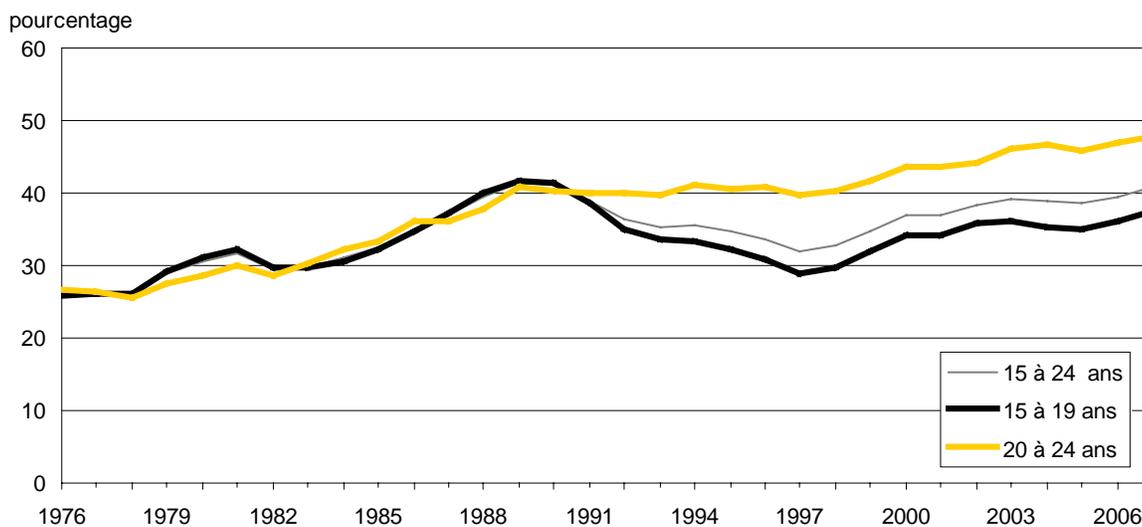
**Nota :** Les mois d'école sont une moyenne des mois de janvier à avril et de septembre à décembre.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0005.

### Plus d'étudiants concilient travail et études

- Que ce soit par nécessité, par désir de gagner de l'argent ou pour acquérir une expérience de travail, bon nombre de jeunes occupent un emploi tout en étudiant à temps plein. En 2007, 2 étudiants à temps plein de 15 à 24 ans sur 5 se trouvaient dans cette situation (40,8 %).
- Au cours des années 1980, la proportion de jeunes qui combinaient études à temps plein et travail a fortement augmenté, atteignant un sommet de 41,4 % en 1989. Poussé par la récession du début de la décennie suivante, le taux a chuté pour la majeure partie des années 1990. Ce n'est qu'en 1998 que la proportion d'étudiants à temps plein occupant un emploi a commencé à progresser, passant de 32,0 % en 1997 à 40,8 % en 2007.
- Alors que l'augmentation du taux d'emploi chez les étudiants à temps plein au cours des années 1980 est survenue tant chez les jeunes de 15 à 19 ans que chez les jeunes de 20 à 24 ans, la chute des années 1990 a touché uniquement le groupe des 15 à 19 ans. Depuis, les étudiants plus âgés restent plus susceptibles d'occuper un emploi que ne le sont leurs cadets.
- En 2007, près de 3 étudiants à temps plein sur 5 (61,0 %) qui travaillaient occupaient des emplois en tant que vendeurs ou caissiers dans des commerces de détail, commis de bureau, serveurs au comptoir et aides de cuisine ou serveurs d'aliments et de boissons, ou garnisseurs de tablettes d'épicerie.

**Graphique F.3 Taux d'emploi des étudiants à temps plein durant les mois d'école, selon l'âge, 1976 à 2007**



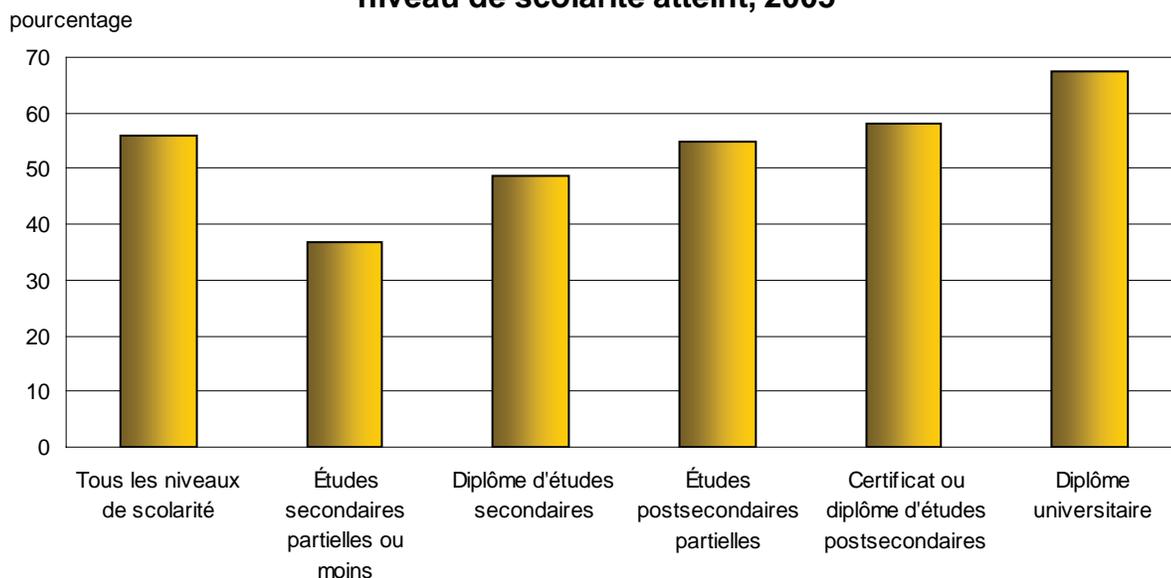
**Nota :** Les mois d'école sont une moyenne des mois de janvier à avril et de septembre à décembre.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0005.

### Les diplômés universitaires sont les plus susceptibles de recevoir de la formation

- Plus de la moitié de tous les employés ont reçu une formation quelconque en 2005. Les travailleurs les plus instruits ont reçu plus de formation, notamment de formation en classe — 67,5 % des employés ayant fait des études universitaires ont reçu de la formation en 2005, ce qui est bien supérieur à la moyenne globale. De même, 70,9 % des professionnels ont reçu de la formation; il s'agit du taux le plus élevé de tous les groupes de professions en 2005.
- Même si le taux global de formation était presque le même pour les jeunes et les travailleurs de 25 à 44 ans, les premiers ont généralement reçu plus de formation en cours d'emploi, tandis que les derniers ont reçu plus de formation en classe.
- Ceux qui travaillaient dans le secteur de la finance et des assurances, de même que dans celui des communications et des industries des autres services publics (p. ex. les services postaux et les services de livraison), ont enregistré le taux le plus élevé de formation, en particulier de formation en classe. Les secteurs d'activité ayant des taux élevés de formation en classe étaient généralement ceux qui avaient déclaré précédemment de fortes concentrations d'utilisateurs d'ordinateurs, des taux d'innovation plus élevés et des niveaux de rendement plus élevés, ces derniers étant mesurés par des indicateurs tels que la productivité, la croissance des ventes et la rentabilité. En outre, plus le lieu de travail était grand, plus l'employé était susceptible de recevoir de la formation ; dans les lieux de travail plus petits, 45,0 % des employés ont reçu une formation quelconque, comparativement à 68,4 % dans les lieux les plus grands.

**Graphique F.4 Pourcentage d'employés recevant de la formation dans leur lieu de travail selon le niveau de scolarité atteint, 2005**



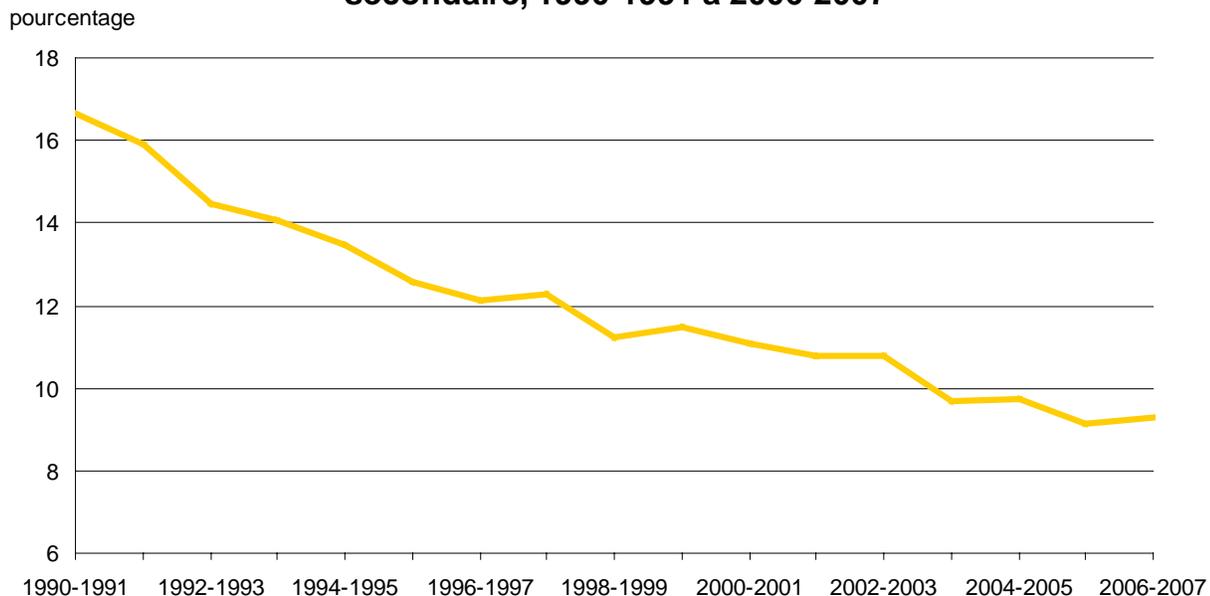
**Nota :** Quelques secteurs d'activité sont exclus de l'enquête, tels que l'administration publique.

Source : Statistique Canada, Enquête sur le milieu de travail et les employés, 2005.

### Le taux de décrochage scolaire au secondaire baisse en deçà de dix pourcent

- Le taux d'abandon scolaire a considérablement diminué au Canada. Au cours de l'année scolaire 1990-1991, la première pour laquelle les taux d'abandon peuvent être calculés à partir des données de l'Enquête sur la population active (EPA), le taux s'établissait à 16,6 % pour les jeunes de 20 à 24 ans. En 2006-2007, le taux d'abandon est passé à 9,3 %; c'est dire que 205 000 jeunes de 20 à 24 ans ont quitté les bancs d'école sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires.
- L'abandon scolaire diminue dans toutes les régions du Canada, mais la baisse la plus marquée a eu lieu dans l'est du pays. À Terre-Neuve-et-Labrador ainsi qu'à l'Île-du-Prince-Édouard, les taux d'abandon au cours des trois dernières années scolaires se sont établis en moyenne à 9 %, soit parmi les plus bas au Canada, alors qu'ils étaient parmi les plus élevés au pays au début des années 1990, se situant autour de 20 %. Les taux d'abandon scolaire ont aussi fortement diminué en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.
- Bien que les taux d'abandon aient fléchi au cours des dernières années, on continue d'observer des poches de décrochage élevé. Les régions rurales, par exemple, tendent à afficher des taux d'abandon scolaire supérieurs à ceux des régions urbaines au Canada. Les garçons sont toujours plus susceptibles que les filles de décrocher.

**Graphique F.5 Pourcentage des 20 à 24 ans qui décroche du secondaire, 1990-1991 à 2006-2007**



**Nota :** Le taux de décrochage scolaire est la proportion des 20 à 24 ans sans diplôme d'études secondaire et ne fréquentant pas l'école.

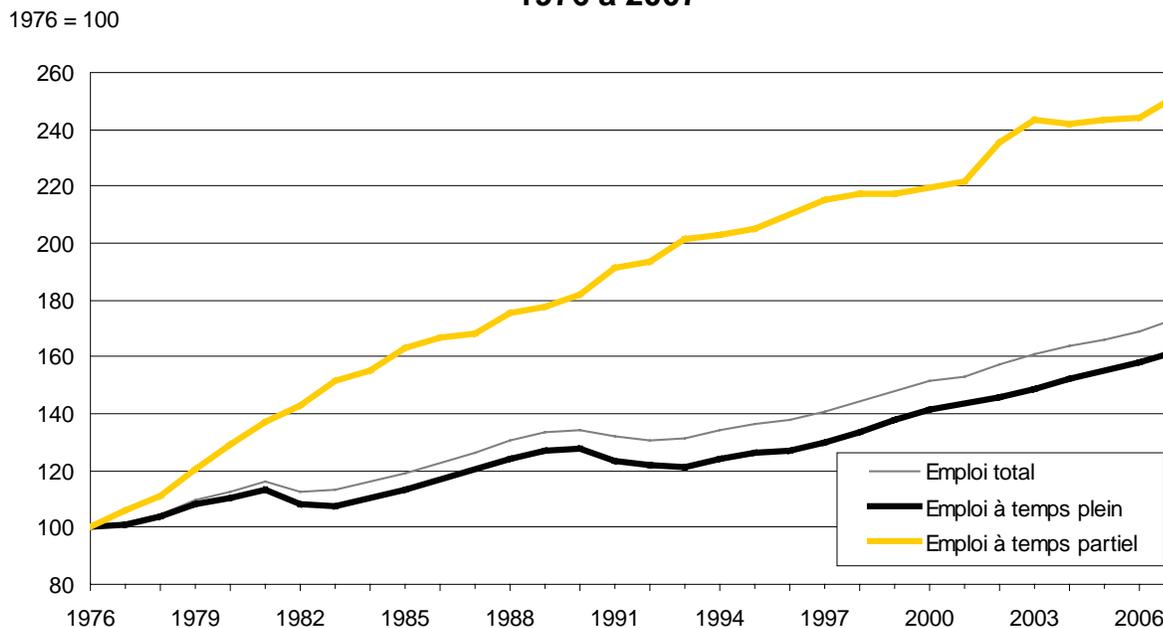
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

## Section G – Travail à temps plein et à temps partiel

**Entre 2005 et 2007, la croissance du travail à temps plein a continué de surclasser celle du travail à temps partiel**

- Au cours des trois décennies qui ont précédé 2005, le nombre de personnes travaillant à temps partiel a considérablement augmenté. L'indice montre que le nombre de travailleurs à temps partiel a plus que doublé en 30 ans, alors que l'effectif des travailleurs à temps plein n'a progressé que d'un peu plus de 60 %. En 2007, plus de 3 millions de travailleurs, soit près de 1 travailleur sur 5, travaillaient à temps partiel, comparativement à 1 sur 8 seulement en 1976.
- Entre 2003 et 2006, l'emploi à temps partiel a augmenté lentement, mais son rythme de croissance s'est accéléré en 2007. L'emploi à temps plein a progressé de 8,6 % au cours de la période de quatre ans entre 2003 et 2007, alors que l'emploi à temps partiel a crû de 3,2 %.
- Sur le plan international, les Pays-Bas, l'Australie, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont tous présenté un taux d'emploi à temps partiel supérieur à celui du Canada en 2007. Dans tous ces pays sauf le Royaume-Uni, le taux d'emploi à temps partiel a augmenté entre 2000 et 2007 (voir la section P.7).

**Graphique G.1 Indices de l'emploi selon le genre de travail, 1976 à 2007**



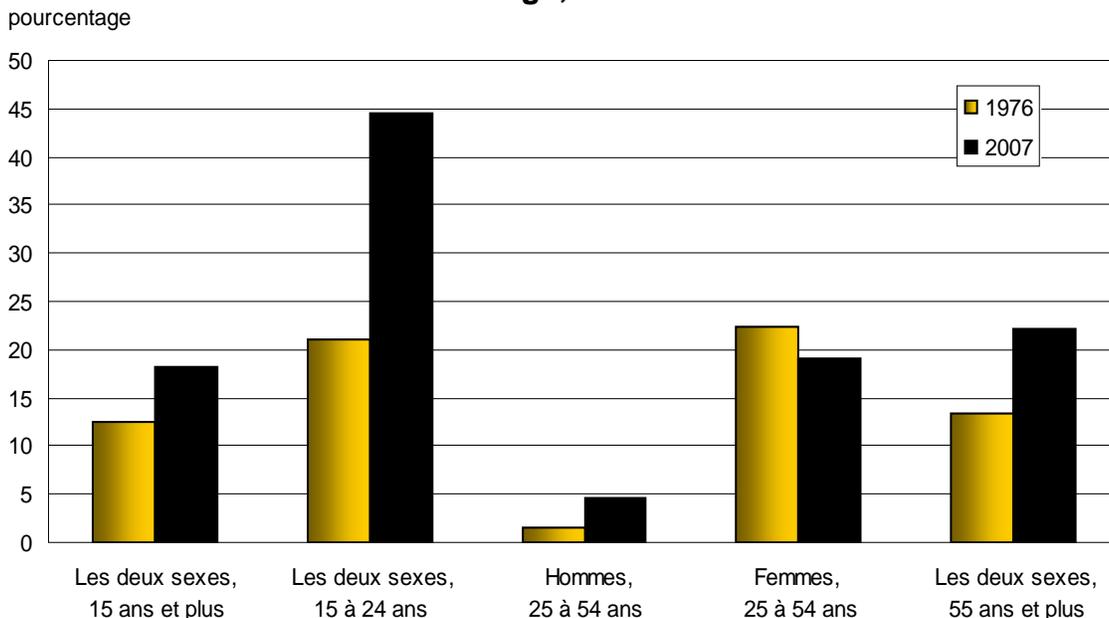
**Nota :** Pour savoir ce qu'est un indice, veuillez consulter le glossaire.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### Le taux d'emploi à temps partiel est le plus élevé chez les jeunes

- La hausse à long terme du travail à temps partiel peut être attribuée à divers facteurs : le passage à une économie axée sur les services, les horaires prolongés d'exploitation et de production et les fluctuations accrues des activités commerciales et industrielles. De plus, les employeurs comme les employés sont plus favorables aux horaires de travail flexibles, les employeurs les considérant comme une mesure de réduction des coûts et les employés, comme une façon de concilier leur vie personnelle et professionnelle.
- Le taux d'emploi à temps partiel a fortement augmenté chez les jeunes : plus de 2 jeunes de 15 à 24 ans sur 5 travaillaient à temps partiel en 2007, comparativement à 1 jeune sur 5 seulement en 1976. Compte tenu du nombre croissant de jeunes qui poursuivent des études, le travail à temps partiel peut constituer la façon la plus pratique de gagner de l'argent et d'acquérir de l'expérience professionnelle.
- Beaucoup de femmes de 25 à 54 ans et de travailleurs de 55 ans et plus occupaient également un emploi à temps partiel. Environ 1 travailleur sur 5 dans ces deux groupes a travaillé à temps partiel en 2007, alors que peu d'hommes adultes (4,6 %) ont fait de même. Le taux d'emploi à temps partiel chez les travailleurs plus âgés et chez les hommes de 25 à 54 ans s'est accru depuis 1976, tandis qu'il a diminué légèrement chez les femmes du même groupe d'âge.
- Les jeunes étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel dans le commerce de détail, dans les services de restauration et dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs. Les femmes de 25 à 54 ans et les travailleurs plus âgés étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, du commerce de détail ou des services d'enseignement.

**Graphique G.2 Taux d'emploi à temps partiel selon le sexe et l'âge, 1976 et 2007**

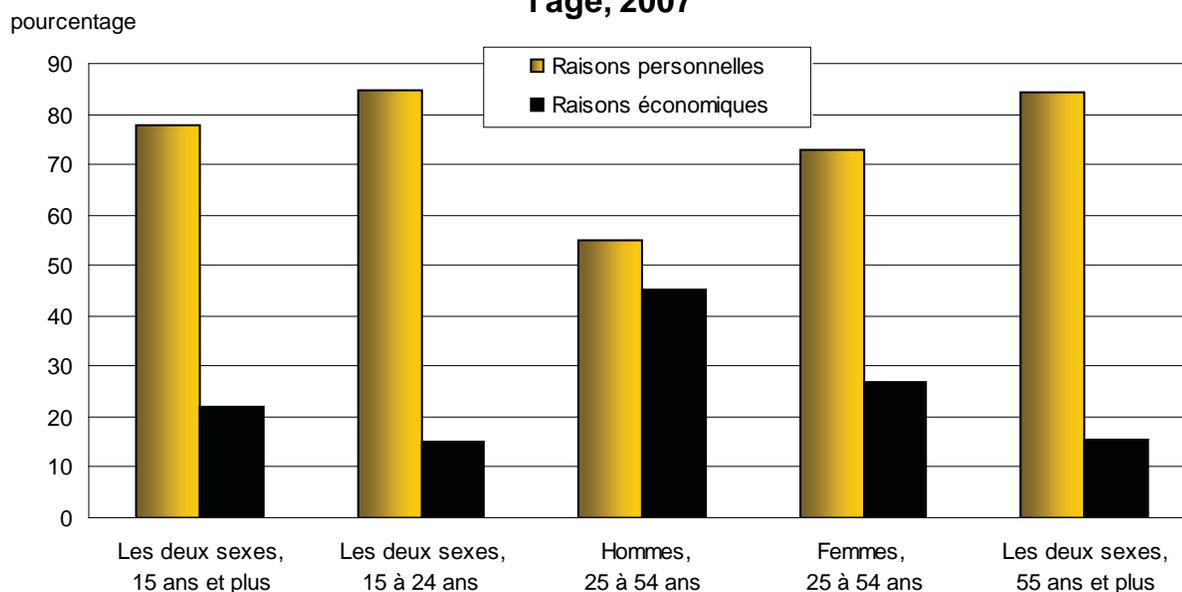


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0002.

### La plupart des travailleurs à temps partiel le sont par choix

- Plus des trois quarts des travailleurs à temps partiel (3,1 millions de personnes) ont choisi de travailler moins de 30 heures par semaine en 2007. Les jeunes, les femmes de 25 à 54 ans et les travailleurs plus âgés ont eu tendance à préférer des horaires de travail moins chargés. La plupart des jeunes optent pour le travail à temps partiel parce qu'ils poursuivent des études. Les travailleurs plus âgés choisissent des horaires de travail réduits par préférence personnelle, souvent comme mesure de transition vers la retraite ou après la retraite.
- Les femmes adultes travaillent souvent à temps partiel pour pouvoir assumer leurs responsabilités personnelles ou familiales. Bien que, de nos jours, les deux conjoints travaillent dans la plupart des familles, les données du Recensement de 2006 sur l'emploi du temps ont montré que les femmes adultes sont plus souvent celles qui consacrent davantage d'heures non rémunérées au foyer.
- En revanche, une grande proportion (45,2 %) des 287 000 hommes de 25 à 54 ans qui travaillaient à temps partiel en 2007 ont déclaré qu'ils n'arrivaient pas à trouver un emploi à temps plein en raison d'une conjoncture économique médiocre. Parmi les hommes qui ont travaillé à temps partiel par choix cette année-là, la plupart le faisaient par préférence personnelle ou pour poursuivre des études.

**Graphique G.3 Proportion de travailleurs à temps partiel selon la raison de travailler à temps partiel, selon le sexe et l'âge, 2007**

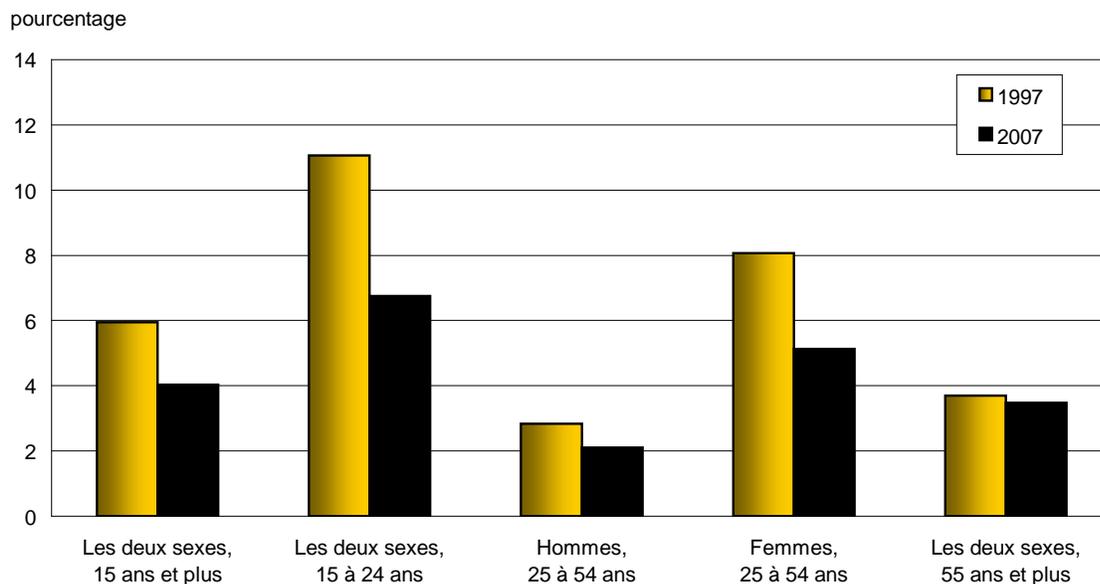


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0014.

### Une minorité de personnes qui travaillent à temps partiel de façon involontaire cherchent un emploi à temps plein

- En 2007, 679 000 travailleurs à temps partiel, ou 4,0 % des travailleurs occupés, ont déclaré qu'ils préféreraient travailler à temps plein. Ces travailleurs forcés d'occuper un emploi à temps partiel représentaient près du quart de l'ensemble des travailleurs à temps partiel; moins du tiers d'entre eux cherchaient un emploi à temps plein.
- Ce sont majoritairement les jeunes et les femmes de 25 à 54 ans qui occupent, faute de mieux, des emplois à temps partiel. La situation des deux groupes varie selon les saisons. Le nombre de jeunes qui travaillent à temps partiel contre leur gré augmente pendant les mois d'été, puisque ces jeunes préféreraient alors travailler à temps plein. Par contre, le nombre de femmes adultes contraintes d'occuper un emploi à temps partiel atteint un sommet à l'automne, au moment de la rentrée des classes.
- L'emploi à temps partiel involontaire progresse et recule suivant le taux de chômage, ce qui indique que les personnes sont obligées de travailler à temps partiel lorsque la situation économique se détériore. Depuis 1997, le taux de travailleurs contraints d'occuper un emploi à temps partiel a fléchi sous l'effet de la diminution du taux de chômage au cours de la décennie. En 2007, le taux de chômage a atteint un creux sans précédent, tout comme la part des travailleurs qui occupaient un emploi à temps partiel involontaire. Le travail à temps partiel involontaire est plus fréquent dans les provinces de l'Atlantique, où les taux de chômage sont supérieurs à la moyenne nationale.

**Graphique G.4 Taux de travail à temps partiel involontaire selon le sexe et l'âge, 1997 et 2007**



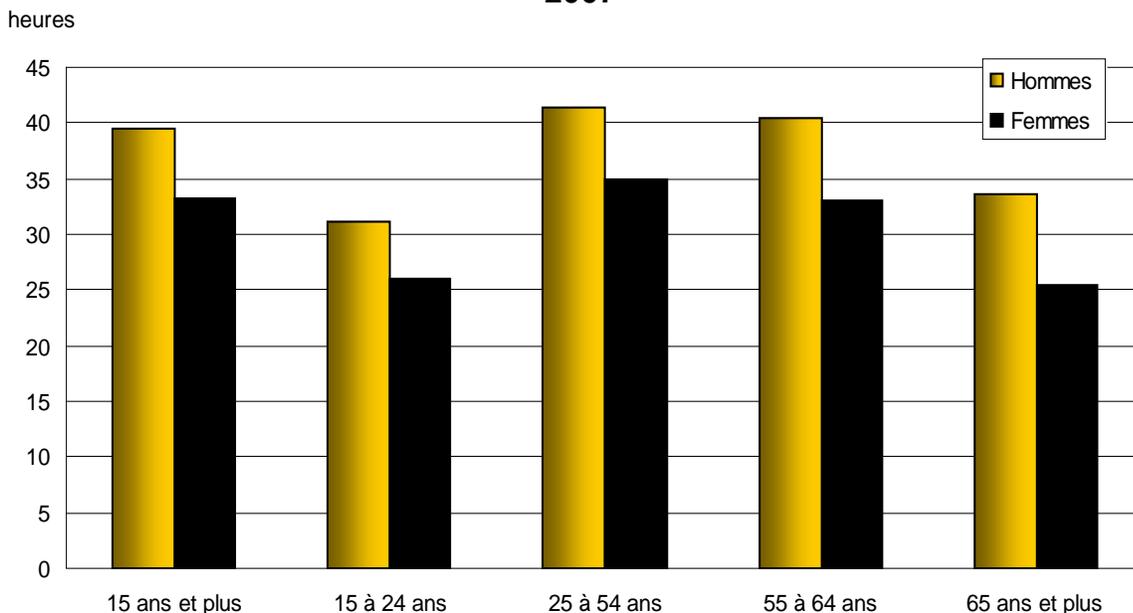
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux CANSIM 282-0002 et 282-0014.

## Section H – Heures de travail et absences du travail

### Les hommes travaillent habituellement un plus grand nombre d'heures que les femmes

- En moyenne, en 2007, les femmes ont fait habituellement moins d'heures de travail par semaine que les hommes à leur emploi principal (33,2 heures par rapport à 39,5 heures). Bien que tous les groupes d'âge suivent cette tendance, l'écart entre les heures de travail des hommes et celles des femmes était plus important chez les travailleurs âgés.
- Ainsi, en 2007, les jeunes hommes de 15 à 24 ans ont travaillé en moyenne cinq heures de plus par semaine à leur emploi principal que les jeunes femmes (31,1 heures comparativement à 26,0 heures). Il y avait un écart de 8 heures entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus pour ce qui est du nombre d'heures habituellement travaillées par semaine en 2007 (33,6 heures et 25,5 heures respectivement). Chez les travailleurs adultes de 25 à 54 ans, l'écart était d'un peu plus de 6 heures.
- Le nombre d'heures habituellement travaillées par semaine a diminué pour tous les groupes d'âge au cours des trois dernières décennies, mais la baisse la plus forte a été observée chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. En 1976, les jeunes travaillaient habituellement 35,0 heures par semaine en moyenne. En 2007, cette moyenne a chuté à 28,5 heures. Cette baisse peut être associée à l'augmentation des effectifs aux niveaux secondaire et postsecondaire au cours des années 1980 et 1990. Ainsi, plus de jeunes ont travaillé à temps partiel tout en fréquentant l'école plutôt que de travailler immédiatement à temps plein.

**Graphique H.1 Moyenne du nombre d'heures habituellement travaillées par semaine selon le sexe et l'âge, 2007**



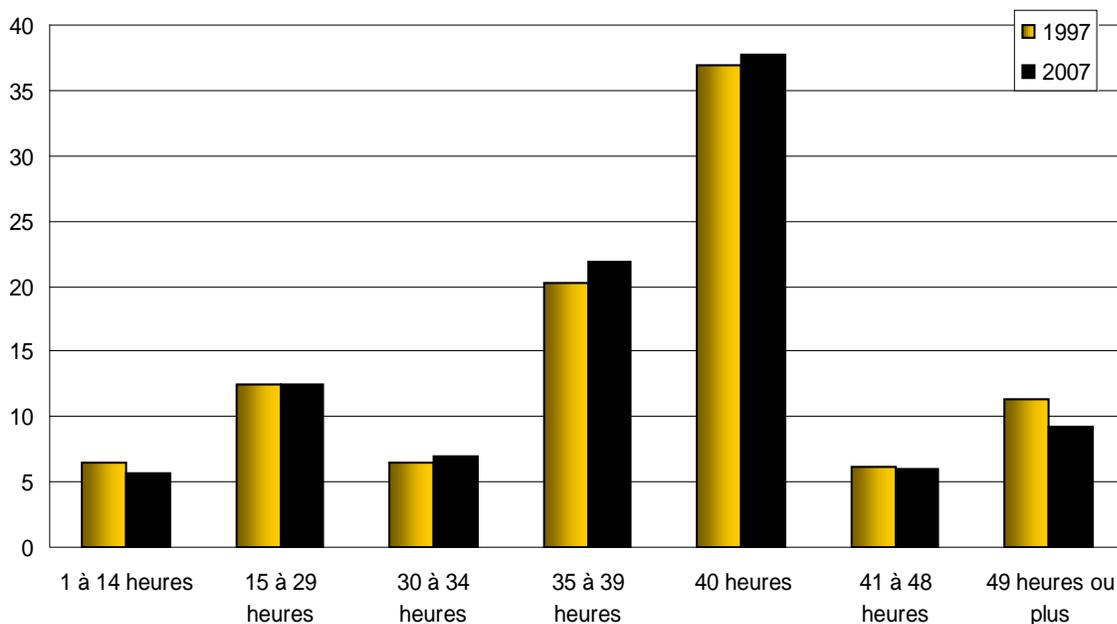
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0028.

### Le nombre habituel d'heures de travail est en hausse chez les femmes et en baisse chez les hommes et les travailleurs âgés

- Le nombre habituel moyen d'heures de travail a continué de diminuer entre 1997 et 2007, malgré l'entrée d'un plus grand nombre de travailleurs à temps plein sur le marché. Le repli observé au cours de cette décennie est attribuable à la transformation de la répartition des heures de la semaine de travail. En effet, plus de personnes travaillent de 30 à 40 heures par semaine, et moins de personnes ont des semaines de travail très longues (49 heures ou plus) ou très courtes (moins de 15 heures).
- Non seulement les femmes sont-elles plus susceptibles d'occuper un emploi, mais leur semaine de travail s'allonge également. En 2007, les femmes ont travaillé en moyenne 33,2 heures par semaine, en hausse de 0,7 heure par rapport à 1997. Durant cette période, les femmes sont passées d'une semaine de travail de courte durée ou d'un travail à temps partiel à des semaines de travail de 30 à 40 heures.
- Chez les hommes, en revanche, la semaine de travail s'est contractée de 0,7 heure pour s'établir à 39,5 heures en moyenne. Au lieu d'avoir des semaines de travail très longues ou très courtes, les hommes optent pour des semaines de travail variant de 15 à 40 heures. En 1997, environ 16,7 % des hommes de tous les groupes d'âge travaillaient 49 heures ou plus par semaine, proportion qui a chuté à 13,8 % en 2007.
- Les travailleurs âgés, eux aussi, tendent à délaisser les très longues semaines de travail. C'est dans ce groupe que l'on observe la croissance la plus marquée des semaines de travail variant de 15 à 39 heures, si bien que le nombre habituel d'heures de travail de ces travailleurs a diminué de 0,7 heure par semaine pour s'établir à 36,1 heures en 2007.

**Graphique H.2 Répartition de l'emploi selon le nombre habituel d'heures de travail par semaine, 1997 à 2007**

pourcentage

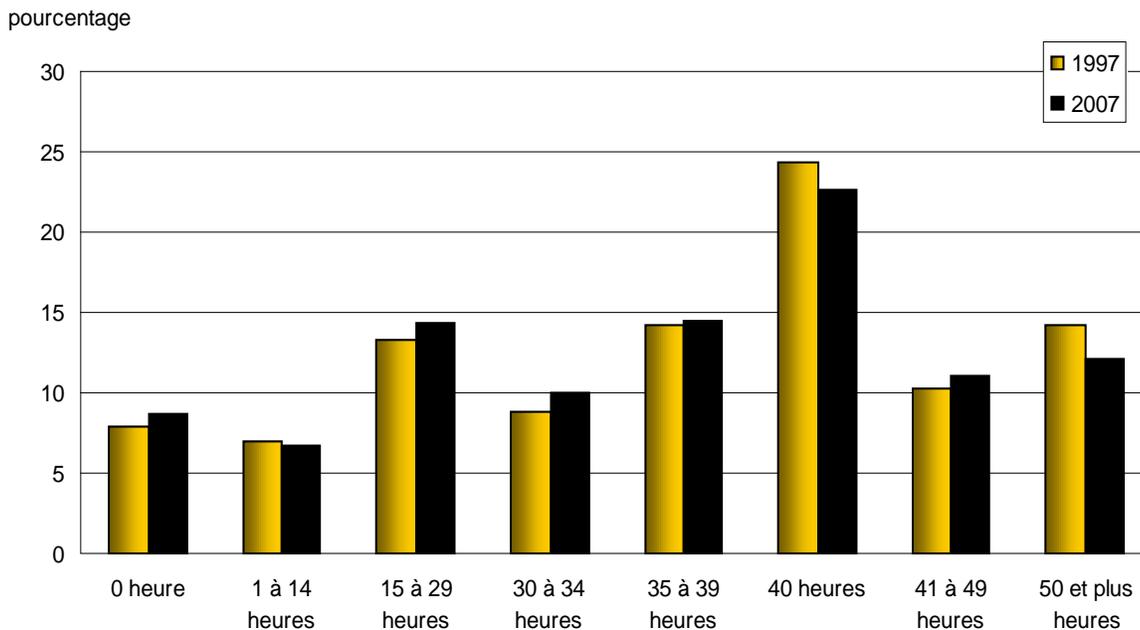


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

### En moyenne, les Canadiens font moins d'heures réelles de travail par semaine

- Le nombre moyen d'heures effectivement travaillées par les Canadiens suit, à long terme, une tendance à la baisse. En 2007, si l'on tient compte des heures supplémentaires et des heures perdues au cours de la semaine habituelle de travail, le Canadien moyen a travaillé 33,3 heures par semaine, une baisse de 0,9 heure par rapport à 1997. Les hommes ont travaillé en moyenne 36,9 heures par semaine (en baisse de 1,2 heure par rapport à 1997), tandis que les femmes ont travaillé 29,3 heures (en baisse de 0,2 heure). Si on observe une tendance à long terme de contraction de la semaine de travail, le nombre d'heures effectivement travaillées s'est établi autour de 33 heures au cours des cinq dernières années.
- Bien que la semaine de travail de 40 heures soit demeurée la plus courante chez les Canadiens occupés, la proportion d'hommes et de femmes ayant effectivement fait des semaines de travail de 40 heures était plus petite en 2007 qu'en 1997 (22,6 % comparativement à 24,4 %). Par rapport à 1997, moins de travailleurs travaillent de très longues semaines (50 heures ou plus) ou de très courtes (de 1 à 14 heures).
- Par ailleurs, la proportion de travailleurs n'ayant déclaré aucune heure de travail pendant la semaine a augmenté entre 1997 et 2007 (de 7,8 % à 8,7 %). La progression observée dans ces semaines complètes d'absence est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de travailleurs qui prennent des vacances, des congés de maladie ou d'invalidité, ou encore des congés pour des raisons personnelles ou familiales, comme les congés de maternité ou parentaux. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à s'absenter du travail pendant des semaines complètes, pour des congés de maternité ou des congés parentaux, ou pour les deux.

**Graphique H.3 Distribution de l'emploi selon les heures effectivement travaillées par semaine, 1997 et 2007**

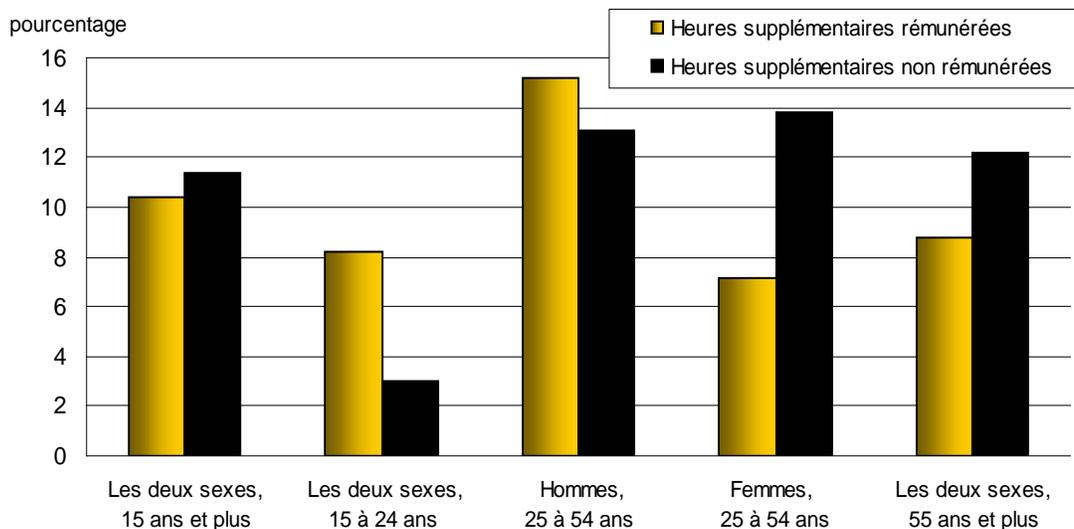


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0018.

### Une plus grande proportion d'employés font des heures supplémentaires

- Au cours d'une semaine donnée en 2007, plus de 1 employé sur 5 (22,6 % soit 2,9 millions d'employés) a fait des heures supplémentaires rémunérées ou non rémunérées. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 1997, année où 18,6 % de tous les employés avaient effectué des heures supplémentaires. En 2007, ces employés ont travaillé en moyenne 8,6 heures par semaine de plus que leurs heures habituelles, ce qui constitue une certaine diminution par rapport à la moyenne de 9,3 heures enregistrée en 1997. En 2007, les employés étaient légèrement plus susceptibles de faire des heures supplémentaires non rémunérées (11,4 %) que des heures supplémentaires rémunérées (10,4 %).
- Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de faire des heures supplémentaires, et ce travail est généralement rémunéré, contrairement aux femmes dont les heures de travail supplémentaires ne sont pas normalement rémunérées. Dans l'ensemble, 25,9 % des hommes occupant un emploi ont fait des heures supplémentaires en 2007 et 53,8 % d'entre eux ont été rémunérés pour ces heures. Le taux de femmes qui ont fait des heures supplémentaires était de 19,1 %, et pour près des deux tiers d'entre elles, les heures supplémentaires de travail n'ont pas été rémunérées. Une plus forte proportion d'hommes adultes travaillent dans le secteur des ressources naturelles, les services publics, les secteurs de la fabrication et de la construction, soit des secteurs d'activité où la rémunération des heures supplémentaires est plus courante. Les femmes adultes sont plus susceptibles de travailler dans les services d'enseignement ainsi que dans les soins de santé et assistance sociale, des secteurs qui se caractérisent par les taux les plus élevés d'heures supplémentaires non rémunérées.
- Les jeunes sont moins enclins à faire des heures supplémentaires que les travailleurs adultes, et lorsqu'ils en font, ils sont plus susceptibles d'être rémunérés. En 2007, 11,6 % des employés âgés de 15 à 24 ans ont fait des heures supplémentaires, et près des trois quarts d'entre eux ont été rémunérés pour celles-ci. Le taux plus élevé de rémunération des heures supplémentaires chez les jeunes s'explique par le fait que ces derniers tendent à travailler moins d'heures que les adultes parce qu'ils combinent souvent études et travail; de plus, ils sont généralement rémunérés à l'heure plutôt que sous forme de salaire conventionnel; ils sont moins attachés à leurs divers emplois et sont plus susceptibles de travailler dans des secteurs où les heures supplémentaires sont effectivement rémunérées, tels que le secteur du commerce de détail ou celui de l'hébergement et des services de restauration.

**Graphique H.4 Proportion des employés qui font des heures supplémentaires rémunérées ou non rémunérées selon le sexe et l'âge, 2007**

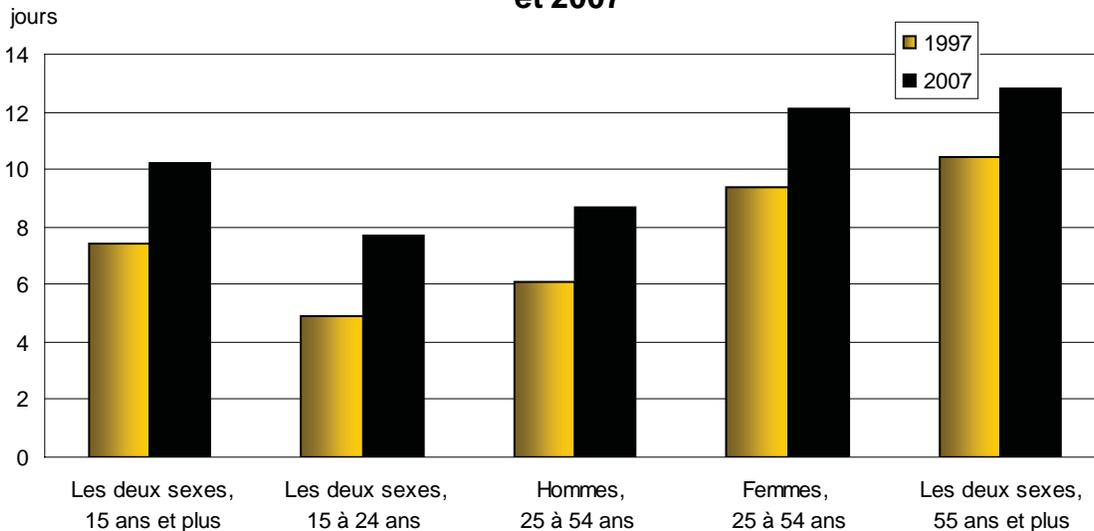


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0084.

### Le nombre de jours de travail perdus augmente

- Les absences du travail pour raisons personnelles (incluant la maladie, l'incapacité, et toute autre obligation personnelle ou familiale) ont progressé au cours des dernières années. Les employés à temps plein occupant un seul emploi ont perdu 10,2 jours de travail en 2007 par rapport à 7,4 jours en 1997. Cette tendance à la hausse est attribuable à plusieurs facteurs, notamment le vieillissement de la main-d'œuvre, la part croissante des femmes sur le marché du travail et tout particulièrement les mères de jeunes enfants.
- Les femmes s'absentent tout de même davantage de leur travail que les hommes (12,0 jours par rapport à 8,8 jours en 2007). La présence d'enfants d'âge préscolaire exerce une forte influence sur les absences du travail, surtout chez les femmes. En 2007, les mères ayant des enfants d'âge préscolaire à la maison ont perdu en moyenne 14,7 jours de travail, comparativement à 11,7 jours pour les pères. Le nombre de jours de travail perdus en raison de maladie ou d'incapacité augmente avec l'âge, passant d'une moyenne de 6,0 jours chez les jeunes (de 15 à 24 ans) à 11,2 jours pour les employés à temps plein de 55 ans et plus.
- Le nombre de jours perdus varie selon le secteur public ou privé, la différence provenant essentiellement des absences liées à une maladie ou à une incapacité. En 2007, les employés à temps plein du secteur public ont perdu plus de jours (12,8 jours) par rapport à ceux du secteur privé (9,5 jours).

**Graphique H.5 Nombre de jours perdus par travailleur pour des raisons personnelles selon le sexe et l'âge, 1997 et 2007**



**Nota :** Les jours perdus excluent les congés de maternité.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0029.

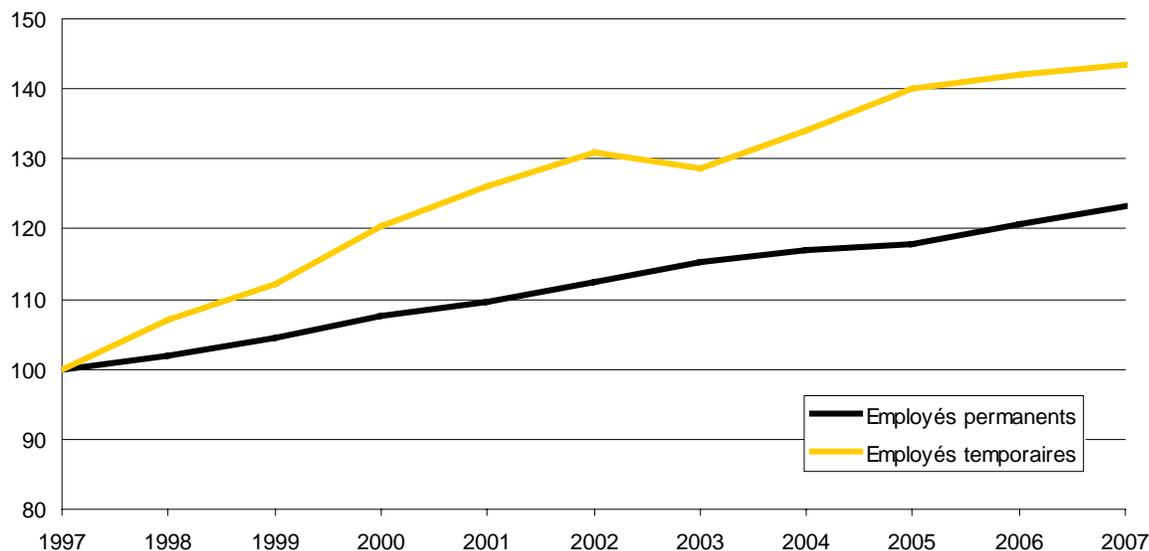
## Section I – Emploi temporaire

### Le rythme de croissance des emplois temporaires continue de dépasser celui des emplois permanents

- La permanence d'un emploi (le fait que l'emploi se termine ou non à une date préétablie) peut servir, avec d'autres indicateurs, à mesurer la qualité de l'emploi. Les emplois permanents tendent à être plus stables et à offrir un salaire plus élevé que les emplois temporaires. Par exemple, en 2007, le salaire moyen des employés permanents se situait à 21,07 \$ l'heure, comparativement à 15,99 \$ l'heure chez les employés temporaires.
- En 2007, la grande majorité des employés canadiens (87,1 %) avaient un emploi permanent, c'est-à-dire un emploi dont la date de cessation n'avait pas déjà été établie. La même année, 1,8 million d'employés occupaient un emploi temporaire, c'est-à-dire un emploi d'une durée déterminée ou à contrat, occasionnel ou saisonnier.
- Parmi les branches d'activité comptant les plus fortes proportions de travailleurs temporaires en 2007 figurent l'agriculture, les services d'enseignement, l'information, la culture et les loisirs, les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, ainsi que la construction.
- De 1997 à 2007, le rythme de croissance des emplois temporaires a été plus rapide que celui des emplois permanents (43,5 % par rapport à 23,2 %). Toutefois, en chiffres absolus, l'augmentation du nombre d'emplois permanents (2,3 millions) a été beaucoup plus forte que celle du nombre d'emplois temporaires (559 000). Néanmoins, la proportion des employés occupant un emploi temporaire a augmenté, passant de 11,3 % en 1997 à 12,9 % en 2007.

**Graphique I.1 Indices de l'emploi selon la permanence de l'emploi, 1997 à 2007**

1997 = 100



**Nota :** Pour savoir ce qu'est un indice, veuillez consulter le glossaire.

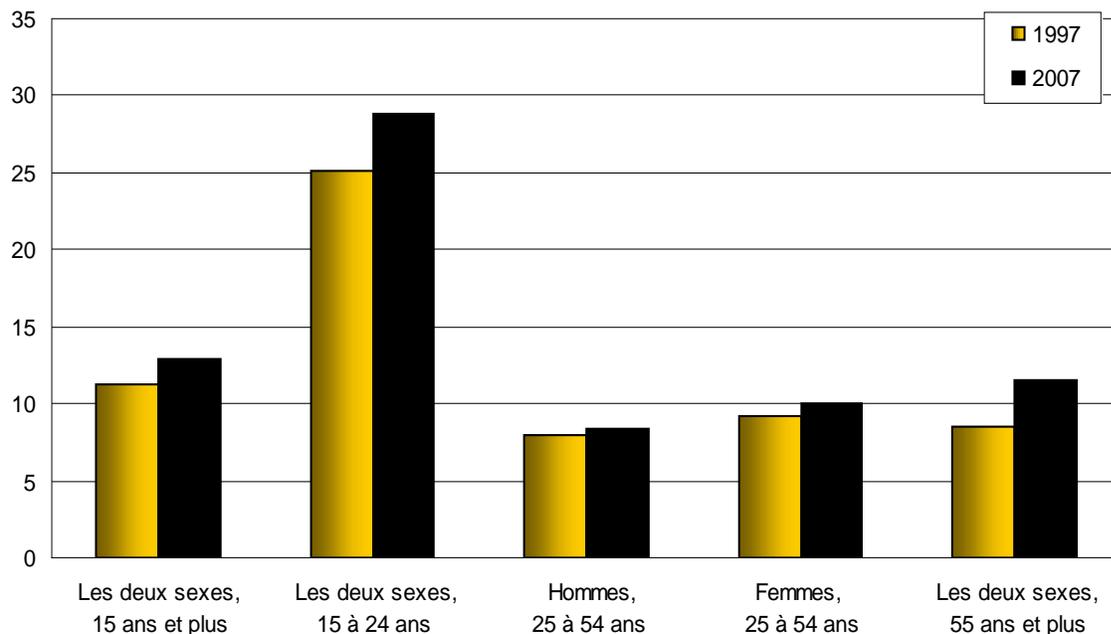
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0080.

### Trois employés temporaires sur dix sont des jeunes

- Les jeunes de 15 à 24 ans continuent à occuper principalement des emplois temporaires. En 2007, 28,8 % des jeunes employés occupaient un emploi temporaire, comparativement à 9,2 % des employés du principal groupe d'âge actif, les 25 à 54 ans. Au cours de la période allant de 1997 à 2007, la croissance des emplois temporaires s'est principalement manifestée chez les jeunes et les travailleurs âgés de 55 ans et plus (67,6 %).
- En 2007, plus de 1 employé sur 10 de 55 ans et plus (11,5 %) avait un emploi temporaire. Cette proportion est demeurée stable depuis 2000, mais est légèrement en hausse par rapport à 1997 (8,6 %). Le nombre de travailleurs plus âgés ayant un emploi temporaire a plus que doublé entre 1997 et 2007 pour s'établir à 207 000, parce que ces travailleurs restent plus longtemps sur le marché du travail (Ferraio et Marshall, 2007).
- En 2007, la proportion de femmes du principal groupe d'âge actif (de 25 à 54 ans) qui avaient un emploi temporaire (10,0 %) était légèrement supérieure à celle observée chez les hommes (8,4 %), une tendance constante tout au long de la période s'étalant de 1997 à 2007.

**Graphique I.2 Taux d'employés temporaires selon le sexe et l'âge, 1997 et 2007**

pourcentage

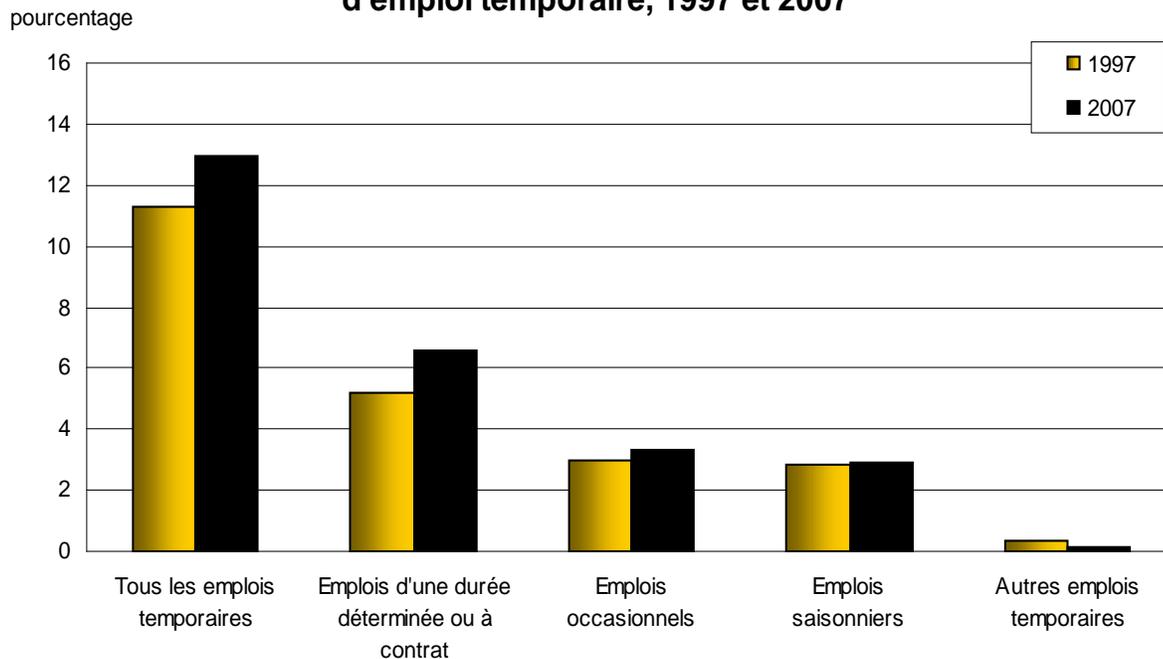


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0080.

### La majorité des employés temporaires ont un emploi d'une durée déterminée ou à contrat

- En 2007, les personnes dont l'emploi était d'une durée déterminée ou à contrat, ce qui inclut les emplois obtenus par l'intermédiaire d'une agence de placement temporaire, formaient le gros des employés temporaires : elles représentaient 6,6 % de tous les employés (935 000). Elles étaient suivies des travailleurs occasionnels (475 000) et des travailleurs saisonniers (417 000), chacun de ces deux groupes constituant environ 3,0 % de tous les employés.
- De 1997 à 2007, bien que l'ensemble de l'emploi temporaire se soit accru de 43,5 %, on a constaté les plus grands changements au sein de l'emploi d'une durée déterminée ou à contrat (en hausse de 59,0 % ou de 347 000 emplois). En outre, on a observé de la croissance dans tous les groupes d'âge.
- En 2007, davantage d'hommes occupaient un emploi saisonnier, tandis qu'une plus grande proportion de femmes avaient un emploi occasionnel ou un emploi d'une durée déterminée ou à contrat. Parmi les branches d'activité comptant une forte proportion de travailleurs saisonniers, en majorité des hommes, figurent l'agriculture et la construction. Pour leur part, les travailleurs de 25 à 54 ans étaient plus susceptibles d'avoir un emploi d'une durée déterminée ou à contrat, alors que les jeunes se trouvaient dans tous les types d'emploi temporaire.

**Graphique I.3 Taux d'employés temporaires selon le genre d'emploi temporaire, 1997 et 2007**

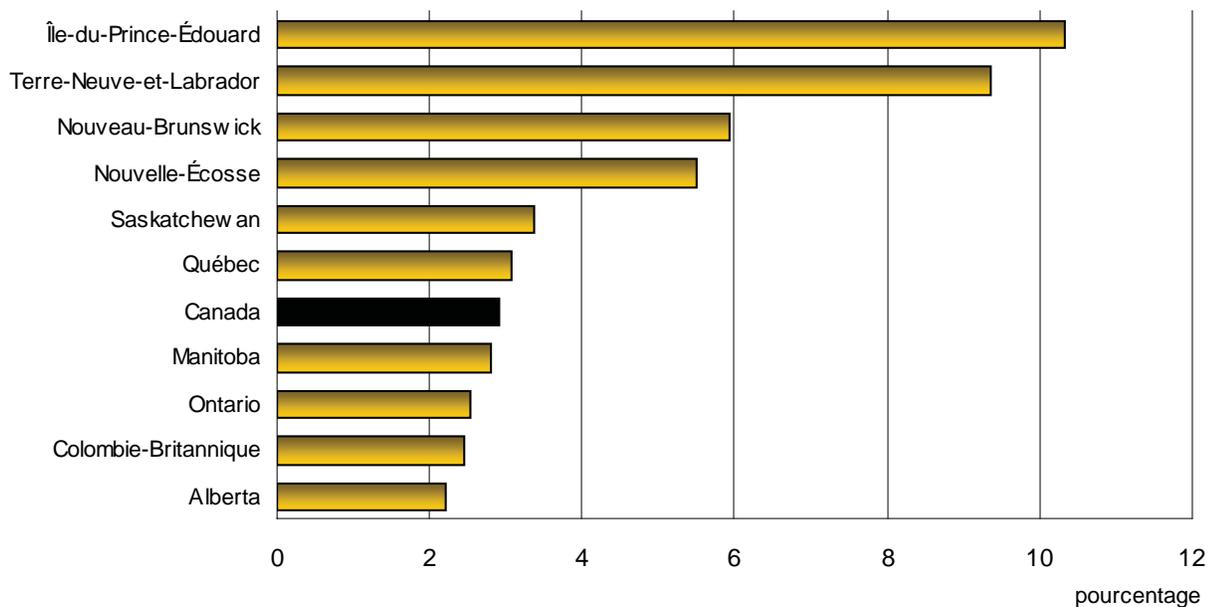


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0080.

### Les provinces de l'Atlantique affichent les taux de travailleurs saisonniers les plus élevés

- À l'Île-du-Prince-Édouard (10,3 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (9,4 %), environ 1 employé sur 10 était un travailleur saisonnier en 2007; il s'agit du taux le plus élevé de toutes les provinces. Viennent ensuite le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, où le taux d'emploi saisonnier se situe à 5,9 % et à 5,5 % respectivement.
- Entre 2005 et 2007, toutes les provinces ont connu une baisse du taux d'emploi saisonnier, sauf le Québec et la Nouvelle-Écosse où ce taux est resté inchangé. En 2007, les hommes ont représenté la grande majorité de la main-d'œuvre saisonnière dans toutes les provinces. En Colombie-Britannique, toutefois, les hommes ne formaient qu'un peu plus de la moitié des travailleurs saisonniers de la province (56,0 %) en 2007.
- Parmi les branches d'activité comptant une proportion de travailleurs saisonniers supérieure à la moyenne figurent l'agriculture, la construction, l'information, la culture et les loisirs, la foresterie, la pêche, l'extraction minière, l'extraction de pétrole et de gaz, les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, l'hébergement et les services de restauration, ainsi que le transport et l'entreposage.

**Graphique I.4 Taux de travailleurs saisonniers selon la province, 2007**



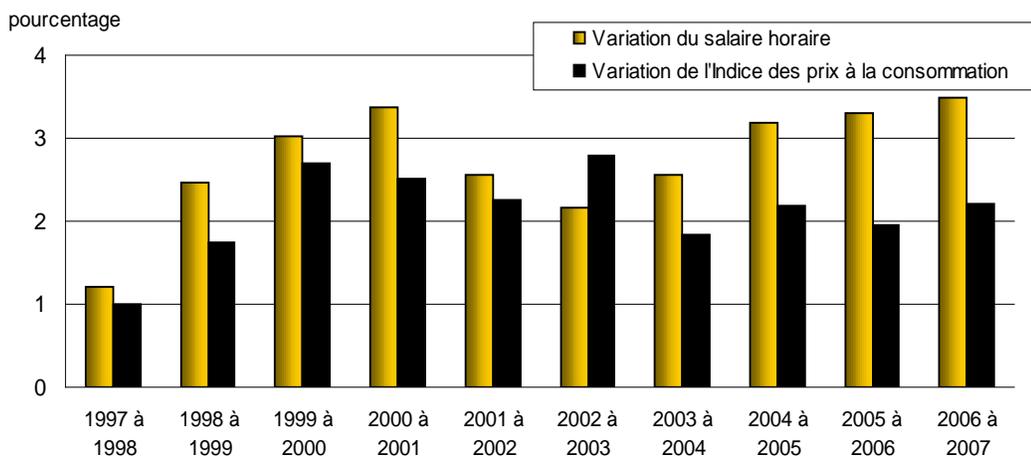
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0080.

## Section J – Salaire et revenu

### Les salaires rajustés pour l'inflation ont crû pour une quatrième année consécutive

- En 2007, les employés canadiens ont gagné en moyenne 20,41 \$ l'heure avant impôt et autres déductions, soit un montant de 3,5 % supérieur à celui de l'année précédente, tandis que l'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 2,2 %. Le salaire horaire réel (ajusté en fonction de l'inflation) moyen a donc augmenté de 1,3 % entre 2006 et 2007. Depuis la diminution du salaire horaire moyen réel de 0,6 % de 2002 à 2003, le salaire horaire moyen (en dollars courants) a augmenté plus rapidement que l'IPC.
- Le salaire horaire des hommes a traditionnellement été supérieur à celui des femmes. En 2007, les femmes ont gagné en moyenne 84 cents pour chaque dollar gagné par les hommes. Cet écart salarial est demeuré relativement stable au cours des années 2005 à 2007 sauf chez les jeunes de 15 à 24 ans où le salaire horaire moyen des femmes a crû moins rapidement que celui des hommes. Malgré tout, c'est dans ce dernier groupe d'âge que l'écart entre le salaire horaire des femmes et des hommes est le moins marqué. Par ailleurs, plus l'âge augmente, plus l'écart entre le salaire horaire moyen des femmes et des hommes se creuse.
- La situation économique favorable de l'Alberta profite à l'évolution des salaires horaires moyens de la province qui ont crû de 6,1 % en 2007, ou de 3,8 % lorsqu'ajustés en fonction de l'inflation. Depuis 2006, l'Alberta présente le salaire horaire le plus élevé au pays, dépassant l'Ontario. Toutefois, l'explosion du coût de la vie y tempère cette hausse, puisque c'est la province où l'IPC a connu la plus forte croissance au pays. La Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve se démarquent aussi particulièrement bien au pays avec une croissance des salaires horaires réels de 3,0 % et 2,9 % respectivement. Malgré tout, leur salaire horaire moyen demeure inférieur à la moyenne nationale à 17,53 \$ et 17,46 \$. Notons qu'à Terre-Neuve, la troisième plus forte croissance des salaires horaires combinée avec la plus faible croissance du coût de la vie au pays (+1,5 %) s'est traduit par une augmentation du pouvoir d'achat.

**Graphique J.1 Variation annuelle en pourcentage du salaire horaire moyen (en dollars courants) et de l'Indice des prix à la consommation**



**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active; et Indice des prix à la consommation, tableaux CANSIM 282-0070 et 326-0021.

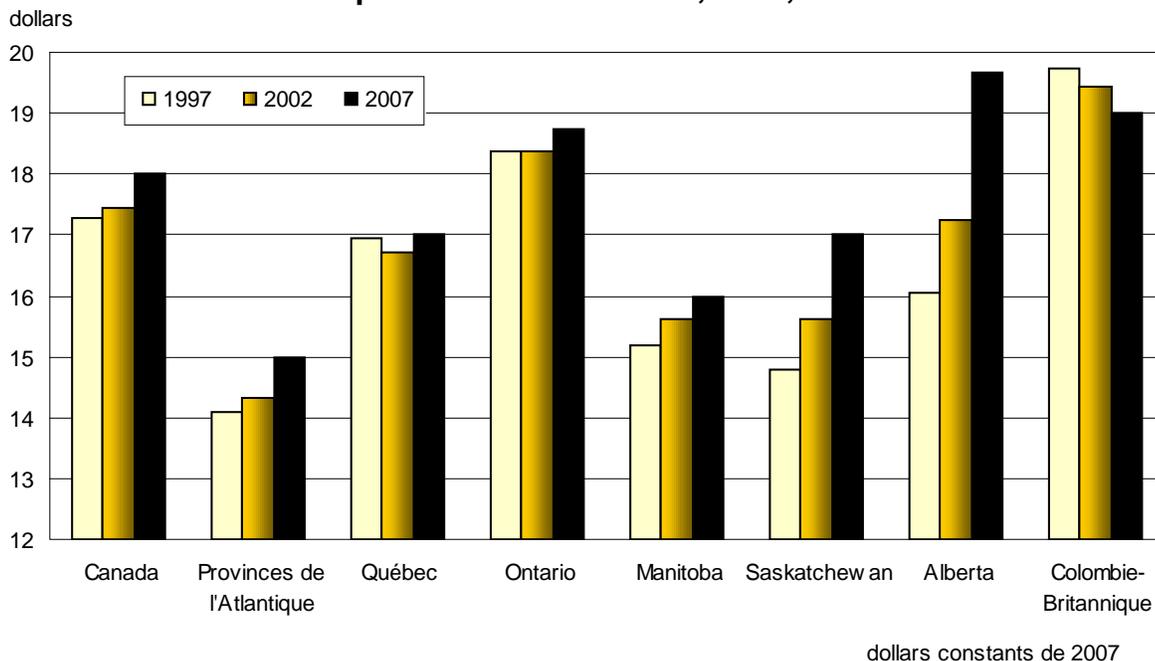
### Le vigoureux marché du travail de l'Alberta offre le salaire médian le plus élevé

- En 2007, exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, le salaire horaire minimum dépasse 8,00 \$ dans chacune des provinces canadiennes. Environ 2,4 % des employés des dix provinces gagnent un salaire inférieur au minimum légal dans la province en raison du type d'emploi occupé et des lois en vigueur.

Depuis 1997, la proportion d'employés payés moins de 8,00 \$ l'heure, en dollars constants de 2007, est à la baisse. Malgré un bond de 4 points de pourcentage au début des années 2000, particulièrement au Québec et en Ontario, cette proportion a diminué de 1,6 point entre 1997 et 2007.

- En revanche, la proportion d'employés qui gagnent un salaire horaire situé entre 20,00 \$ et 29,99 \$ est en baisse en 2007 par rapport à 1997, alors que celle d'employés gagnant 30,00 \$ et plus a augmenté de 4,7 points de pourcentage pour se situer à 17,8 %. Il s'agit de la plus forte hausse parmi tous les groupes de salaire; les employés gagnant entre 30,00 \$ et 39,99 \$ en sont les principaux responsables.
- Au Canada, le salaire médian affiche une tendance à la hausse depuis 2003. En 2007, un employé sur deux gagnait moins de 18,00 \$ de l'heure. L'Alberta et la Colombie-Britannique présentent les salaires horaires médians les plus élevés avec 19,67 \$ et 19,00 \$ respectivement.
- En Alberta, la croissance du salaire médian en dollars constants de 2007 a été de loin la plus forte de toutes les provinces canadiennes entre 1997 et 2007. Le salaire horaire médian de l'Alberta rattrape ainsi celui de la Colombie-Britannique, seule province où le salaire horaire médian a diminué entre 1997 et 2007, passant de 19,73 \$ à 19,00 \$. Bien que le salaire horaire médian ait augmenté de 0,60 \$ de 2006 à 2007 en Colombie-Britannique, il serait hâtif de conclure à un revirement de tendance. Au Québec, le salaire horaire médian a peu changé durant cette période variant entre 16,72 \$ et 17,00 \$.

**Graphique J.2 Salaires horaires médians des employés selon la province de résidence, 1997, 2002 et 2007**

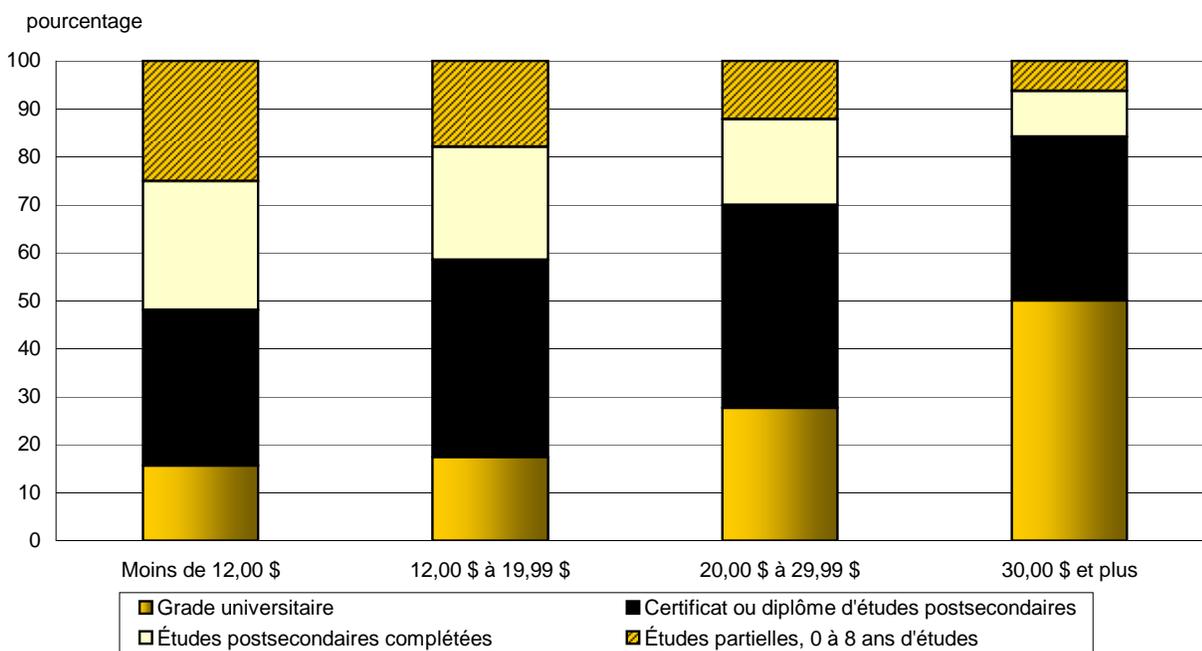


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

### Les personnes entre 30 et 59 ans gagnent les salaires horaires médians les plus élevés

- Les hommes sont plus nombreux que les femmes à gagner des salaires horaires élevés. En 2007, les hommes avaient un salaire médian de 20,00 \$ l'heure, soit 3,63 \$ de plus que les femmes. De 2000 à 2004, l'écart entre le salaire horaire médian des hommes et celui des femmes s'est amenuisé. Depuis, il est relativement stable.
- En 2007, les employés canadiens entre 30 et 59 ans, soit les deux tiers des employés, gagnent le salaire horaire médian le plus élevé (20,51 \$). En comparaison, les jeunes de 15 à 24 ans et les personnes de 65 ans et plus touchent les salaires médians les plus bas, soit 10,00 \$ et 14,00 \$ respectivement.
- Afin de diminuer l'impact de l'âge sur les différences de salaire horaire observées, le groupe composé des personnes âgées entre 25 et 54 ans, principal groupe d'âge actif, sert de référence. Pour ces personnes, le salaire augmente avec le nombre d'années d'éducation complétées. Malgré un salaire médian d'environ 26,00 \$, près d'un employé diplômé universitaire sur sept gagne moins de 12,00 \$ l'heure. Toutefois, depuis 2005, cette proportion tend à diminuer.
- En partie en raison de la hausse du salaire minimum, c'est chez les employés dont le salaire médian est le plus faible (14,00 \$), c'est-à-dire ceux qui ont terminé huit années d'études ou moins, que la hausse du salaire horaire médian a été la plus marquée en 2007.
- Entre 1997 et 2007, les employés ayant atteint un niveau d'études supérieur au baccalauréat ont connu une diminution de 1,8 % de leur salaire médian en dollars constants de 2007. Ce salaire, de 29,12 \$, demeure malgré tout le salaire médian le plus élevé de tous les niveaux d'éducation. Cette diminution du salaire médian est accompagnée d'une baisse du taux d'emploi, c'est-à-dire que la croissance de la population a été plus forte que la croissance de l'emploi.

**Graphique J.3 Distribution de la population de 25 à 54 ans selon le salaire horaire et le niveau d'éducation, 2007**

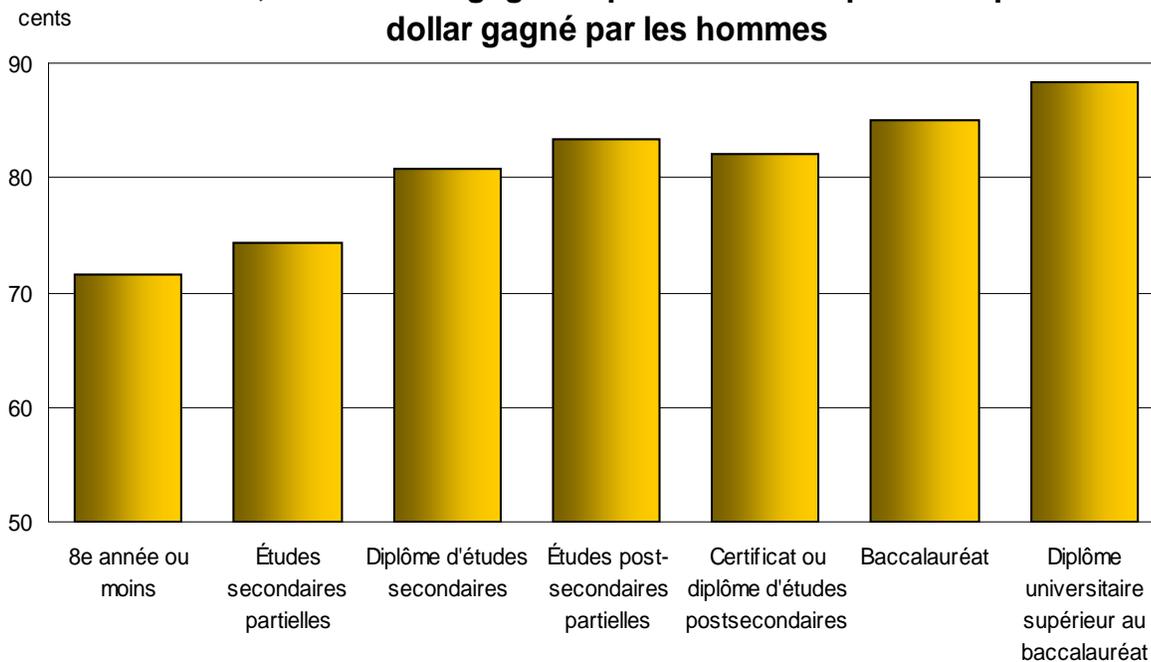


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

### L'écart salarial entre les hommes et les femmes diminue à mesure que le niveau de scolarité augmente

- On associe habituellement les niveaux de scolarité supérieurs aux salaires élevés. L'offre de travailleurs dont les niveaux de scolarité sont très élevés est relativement limitée, ce qui entraîne une hausse de leur rémunération. De plus, la scolarité sert parfois de critère de présélection afin d'établir la capacité d'apprendre de nouvelles habiletés ou de découvrir de nouvelles façons de mettre en application la pensée critique. En 2007, les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat gagnaient en moyenne 30,44 \$ l'heure, un montant de 75 % supérieur à celui des employés ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires (17,37 \$ l'heure).
- Plus le niveau de scolarité est élevé, plus l'écart salarial entre les deux sexes est faible proportionnellement au salaire reçu, exception faite des personnes ayant effectué des études post-secondaires partielles. Cependant, le salaire horaire des femmes demeure en deçà de celui des hommes à tous les niveaux de scolarité. Par exemple, en 2007, les femmes titulaires d'un baccalauréat gagnaient 85 cents pour chaque dollar gagné par les hommes, alors que celles qui avaient, au plus, une 8e année gagnaient 72 cents pour chaque dollar gagné par les hommes.
- Depuis 1997, le salaire horaire en dollars constants de 2007, autant des hommes que des femmes, a diminué pour les travailleurs n'ayant pas obtenu leur diplôme d'études secondaires (8e année ou moins et études secondaires partielles). D'un autre côté, ce sont les travailleurs ayant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires qui ont connu la plus forte hausse de salaire (+5,0 %). Le salaire des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, bien qu'ils aient le salaire le plus élevé, se retrouve, en 2007, environ au même niveau qu'en 1997, en dollars constants de 2007.

**Graphique J.4 Écart salarial selon le niveau de scolarité atteint, 2007 : cents gagnées par les femmes pour chaque dollar gagné par les hommes**

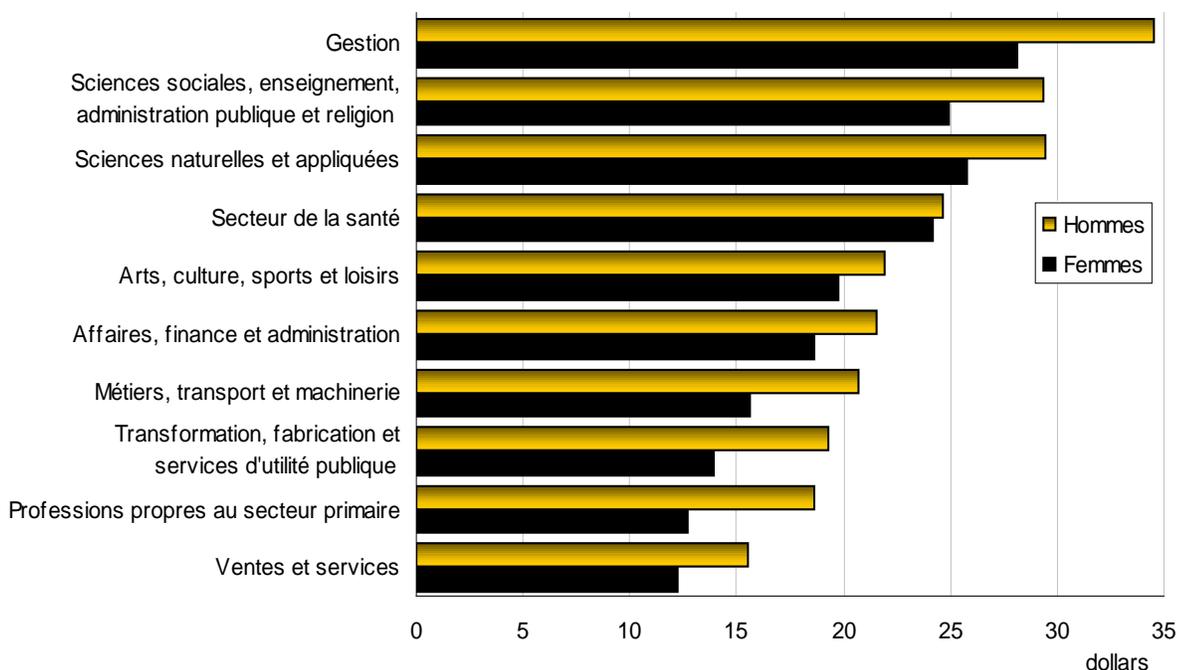


**Source:** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

### L'écart salarial entre les hommes et les femmes varie selon la profession

- Environ un employé canadien sur quatre exerce une profession dans le secteur de la vente et des services, représentant ainsi la plus forte concentration d'employés de tous les groupes professionnels. Les salaires associés à ces emplois sont les plus faibles, ne se situant en moyenne qu'à 13,65 \$ l'heure en 2007. La même année, les salaires les plus élevés (31,93 \$ l'heure) étaient versés aux employés exerçant des professions liées à la gestion, occupées par près de 7 % de tous les employés.
- En 2007, l'Île-du-Prince-Édouard est la province où l'écart entre les hommes et les femmes est le plus superficiel puisque pour chaque dollar gagné par un homme, une femme gagne près de 97 cents. L'Alberta en revanche, qui bénéficie pourtant de conditions économiques favorables, compte le fossé le plus important puisqu'une femme y gagne un peu moins de 79 cents pour chaque dollar gagné par un homme. Au cours des dix dernières années, l'écart entre le salaire horaire des hommes et celui des femmes s'estompe, particulièrement à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba. Les provinces de l'Ontario et de Terre-Neuve-et-Labrador affichent, à ce titre, toujours un retard.
- Bien que le salaire moyen des femmes soit toujours inférieur à celui des hommes, l'écart salarial en dollars constants de 2007 s'est rétréci pour une majorité de professions depuis 10 ans. Le rattrapage le plus important s'est effectué pour les postes dans le secteur des finances, ainsi que les postes de secrétaire ou administratifs. Cependant, l'écart entre le salaire horaire des hommes et celui des femmes dans les professions propres au secteur primaire est demeuré stable. L'écart salarial le plus important entre les hommes et les femmes en 2007 a été constaté dans les professions de « col bleu » des domaines suivants : les professions propres au secteur primaire; la transformation, la fabrication et les services publics ; ainsi que les métiers, le transport et la machinerie. Par contre, les femmes gagnaient pratiquement le même salaire horaire que les hommes dans le secteur de la santé.

**Graphique J.5 Salaires horaires moyens selon la profession et le sexe, 2007**

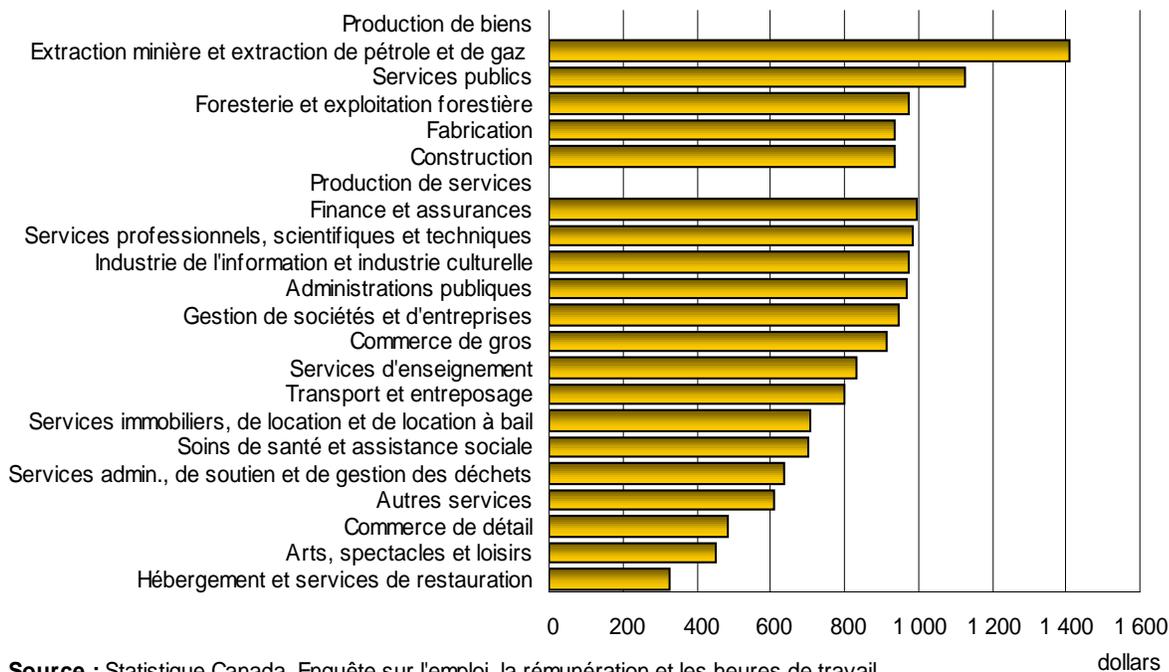


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0070.

### L'extraction de pétrole et de gaz est l'activité la mieux rémunérée

- La division de l'économie en deux grandes classes industrielles (la production des biens et celle des services) révèle que la rémunération hebdomadaire moyenne des travailleurs a tendance à être beaucoup plus élevée dans le secteur de la production des biens que dans celui des services. En 2007, par exemple, la rémunération hebdomadaire moyenne des salariés des industries productrices de biens s'établissait dans l'ensemble à 977 \$, comparativement à seulement 716 \$ dans les industries de services. La faible rémunération constatée dans les industries de services est en partie attribuable à la fréquence élevée du travail à temps partiel lié à ces emplois.
- En 2007, dans le secteur de la production de biens, deux industries versaient des rémunérations hebdomadaires moyennes de plus de 1 000 \$, ce qui se traduisait par un salaire annuel supérieur à 52 000 \$ (heures supplémentaires comprises). La première est celle de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz, où la rémunération hebdomadaire moyenne s'élevait à 1 409 \$, et à 1 697 \$ dans le cas particulier de l'extraction de pétrole et de gaz. La deuxième industrie est celle des services publics, qui couvre la production d'électricité, la distribution de gaz naturel, ainsi que l'approvisionnement en eau et l'épuration des eaux usées, où les travailleurs ont touché une rémunération hebdomadaire de 1 127 \$. Le secteur de la fabrication offre des salaires variés, allant de 1 405 \$ pour la fabrication de véhicules automobiles à 577 \$ pour la fabrication de produits en cuir ou de produits analogues.
- En 2007, dans le secteur des services, les deux branches offrant les rémunérations les plus élevées étaient celle de la finance et des assurances (998 \$) et celle des services professionnels, scientifiques et techniques (984 \$). À l'autre bout de l'éventail des salaires, trois branches du secteur des services offraient une rémunération moyenne en deçà de 500 \$ par semaine, soit l'hébergement et les services de restauration (324 \$), les arts, spectacles et loisirs (454 \$), et le commerce de détail (486 \$). Les faibles salaires hebdomadaires dans ces branches d'activité s'expliquent par un haut pourcentage de travail à temps partiel et, dans certains cas, par une rémunération horaire peu élevée.

**Graphique J.6 Rémunération hebdomadaire moyenne selon le secteur d'activité, 2007**



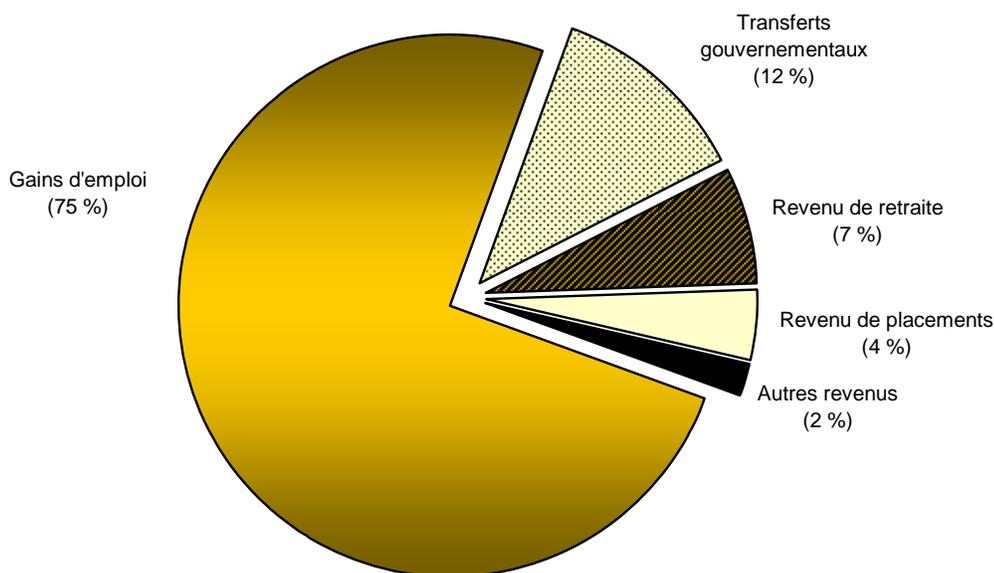
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, tableau CANSIM 281-0027.

dollars

### Les gains d'emploi constituent la plus grande part du revenu total

- Le revenu total se compose principalement de gains d'emploi, du revenu de retraite, du revenu de placements et de transferts gouvernementaux. La proportion à laquelle chacune des composantes contribue au revenu total dépend de plusieurs facteurs, dont la situation d'activité de la personne (personne occupée, en chômage ou inactive) et l'étape du cycle de vie (p. ex. l'étudiant qui travaille à temps partiel; le travailleur à temps plein au sommet de sa carrière; la personne retraitée). En général, les gains d'emploi constituent la proportion la plus élevée du revenu total des Canadiens (75 % en 2006) et ce, bien avant les transferts gouvernementaux (12 %), le revenu de retraite (7 %) et le revenu de placements (4 %).
- On observe des différences considérables dans la répartition du revenu total selon ses composantes chez les divers groupes d'âge et types de familles. Par exemple, la proportion du revenu total que représentent les gains d'emploi n'était que de 14 % en 2006 chez les familles de personnes âgées dont la personne fournissant le principal soutien économique avait 65 ans et plus, comparativement à 72 % chez les familles monoparentales et à 85 % chez toutes les autres familles.
- L'importance des gains d'emploi dans le revenu total a diminué avec le temps, mais a rebondi depuis quelques années. Par exemple, au début des années 1980, les gains d'emploi des Canadiens représentaient en moyenne 80 % du revenu total, chutant à 73 % en 1996, année pendant laquelle les transferts gouvernementaux étaient particulièrement élevés. Ce taux a remonté à 75 % en 2006.

**Graphique J.7 Répartition du revenu total, 2006**

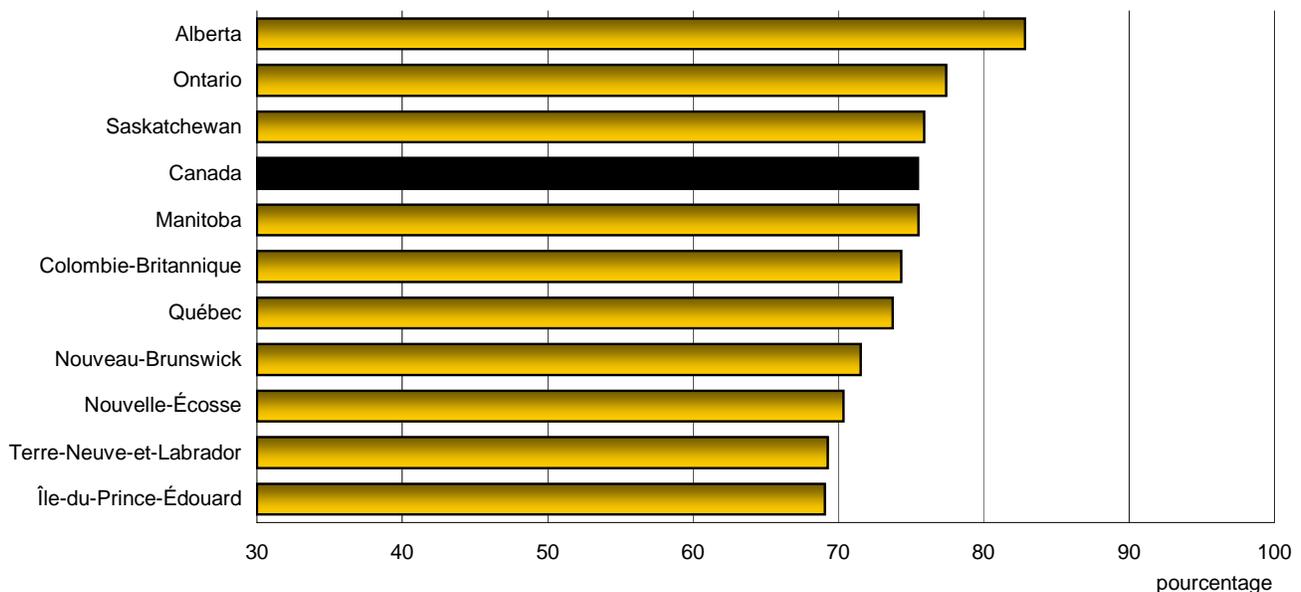


Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu tableau CANSIM 202-0404.

### Les Albertains déclarent la proportion la plus élevée du revenu total sous forme de gains d'emploi

- La proportion du revenu total que constituent les gains d'emploi varie d'une province à l'autre. En 2006, par exemple, tandis que les gains d'emploi ont constitué 83 % du revenu total des Albertains, ils n'ont constitué que 69 % du revenu des résidents de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard. Parallèlement, on observait une proportion plus élevée de transferts gouvernementaux à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard (20 % et 18 % respectivement, par rapport à 8 % en Alberta).
- De plus, il existe des différences entre les provinces dans la proportion du revenu total constituée par le revenu de retraite et le revenu de placements. En 2006, la moyenne nationale du revenu total formé du revenu de retraite se situait à 7 %. C'est en Nouvelle-Écosse qu'on trouvait la plus forte proportion (10 %), tandis que l'Alberta affichait la plus faible (3 %). Quant à la proportion du revenu total provenant de placements, la moyenne de tous les Canadiens s'établissait à 4 %. L'Alberta et l'Ontario se situaient autour de la moyenne canadienne, et la Colombie-Britannique (5 %) enregistrait le taux le plus haut. Des taux légèrement plus faibles étaient observés à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Québec, au Manitoba et en Saskatchewan (3 % dans tous ces cas); venaient ensuite le Nouveau-Brunswick (2 %) puis Terre-Neuve-et-Labrador (1 %).

**Graphique J.8 Gains d'emploi en pourcentage du revenu total selon la province, 2006**

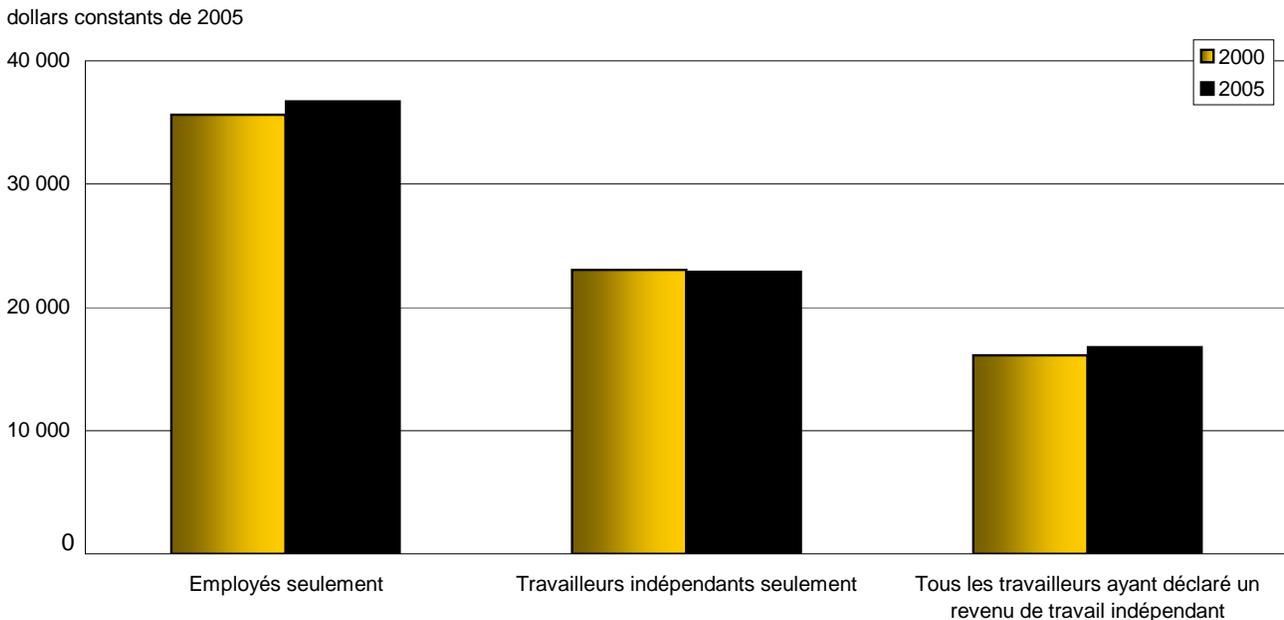


**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, tableau CANSIM 202-0404.

### Près de la moitié des travailleurs indépendants touchent aussi des salaires ou des traitements

- En 2005, les gains annuels moyens des employés canadiens qui ne touchaient que des salaires ou des traitements se sont élevés à 36 703 \$. Deux de ces employés sur cinq (40 %) touchaient moins de 20 000 \$, et un peu moins d'un sur 20 (4 %) déclarait un revenu supérieur à 100 000 \$.
- En moyenne, les Canadiens dont le revenu provenait exclusivement du travail indépendant en 2005 ont touché 22 866 \$. Toutefois, près de la moitié des travailleurs indépendants (46 %) déclaraient aussi des gains ou des salaires versés par un autre employeur ou se versaient à eux-mêmes des traitements ou des salaires supplémentaires.
- En 2005, le revenu moyen provenant du travail indépendant pour les Canadiens ayant déclaré un revenu de cette nature, qu'il soit accompagné ou non d'un salaire, s'élevait à 16 767 \$.
- En 2005, 79 % des travailleurs indépendants avaient un revenu inférieur à 20 000 \$. Cependant, 3 % des travailleurs indépendants ont déclaré un revenu supérieur à 100 000 \$.
- Le revenu provenant du travail indépendant est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. En 2005, les hommes ayant déclaré un revenu de travail indépendant touchaient en moyenne 20 080 \$ pour leur travail indépendant, comparativement à 12 000 \$ pour les femmes ayant un revenu de travail indépendant.
- Les deux sources principales de revenu pour les travailleurs indépendants sont les revenus d'entreprise (46 %) et les revenus de profession libérale (44 %). Parmi les autres sources de revenu des travailleurs indépendants au Canada figurent les commissions (7 %), les revenus agricoles (3 %) et les revenus de pêche (1 %).

**Graphique J.9 Gains nets moyens des employés et des travailleurs indépendants, 2000 et 2005**



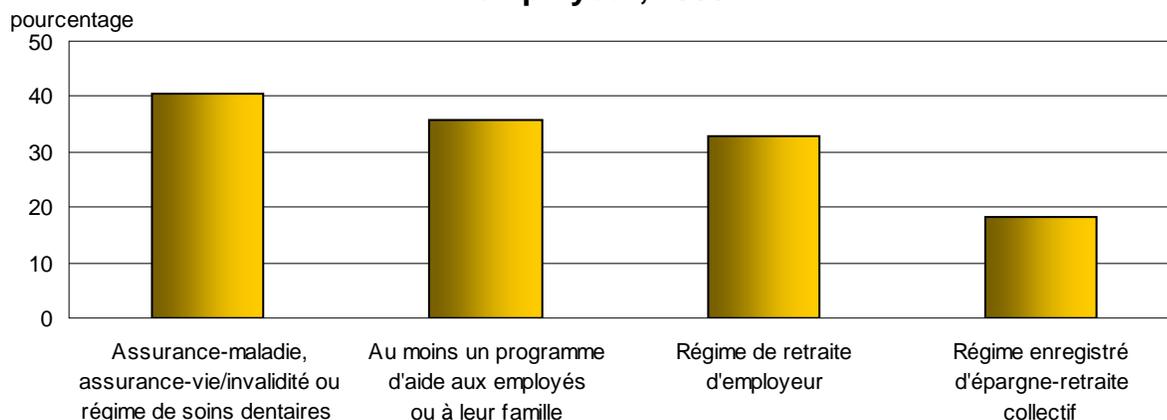
Source : Statistique Canada, Division des données régionales et administratives, totalisation spéciale.

## Section K – Avantages sociaux, assurance-emploi et syndicalisation

### Près de 75 % des employés se sont prévalu d'au moins un type d'avantages sociaux en 2005

- En 2005, les avantages sociaux sous forme d'assurance médicale complémentaire, d'assurance-vie ou d'assurance-invalidité, de régime de soins dentaires et de régimes de retraite, ainsi que les programmes d'aide aux employés ou à leur famille comme les garderies, les services d'aide aux employés et les services de loisirs et de conditionnement physique étaient répandus dans les milieux de travail. Près des trois-quarts des employés ont bénéficié d'au moins un de ces types d'avantages sociaux, et un peu plus d'un tiers des employés ont eu accès, par l'entremise de leur employeur, à au moins un des programmes d'aide aux employés ou à leur famille.
- Les avantages sociaux liés à la santé comme les régimes d'assurance-maladie et de soins dentaires, de même que les régimes d'assurance-vie et d'assurance-invalidité, demeuraient la forme d'avantages sociaux la plus commune (40,6 % des employés y ayant accès), tandis que les régimes de retraite collectifs (REER) et ceux d'actionnariat privilégié n'étaient pas aussi répandus (18,4 % et 5,8 % respectivement).
- La participation aux avantages sociaux variait beaucoup entre les groupes professionnels. Les employés des domaines du marketing ou de la vente étaient les moins susceptibles d'en profiter (seulement 43,4 %), tandis que les taux de participation étaient les plus élevés pour les employés occupant un poste professionnel ou de gestion (89,1 % et 79,4 % respectivement). Les hommes étaient un peu plus susceptibles que les femmes de s'en prévaloir (76,9 % comparativement à 71,3 %), alors que les personnes de 25 ans et moins affichaient un taux de participation plus faible (46,8 %).
- Le taux de participation aux avantages sociaux était plus élevé chez les travailleurs syndiqués (88,5 % comparativement à 68,6 % des travailleurs non syndiqués) ou employés à temps plein (78,9 % par rapport à 47,4 % des employés à temps partiel). De plus, la plus grande probabilité de bénéficier de ces avantages coïncidait avec une meilleure rémunération. En effet, seulement 39,6 % des travailleurs gagnant moins de 12 \$ l'heure en ont bénéficié par rapport à 74,4 % des travailleurs gagnant entre 12 \$ et 20 \$ l'heure, et à 89,4 % des travailleurs gagnant plus de 20 \$ l'heure.

**Graphique K.1 Pourcentage des employés qui prenaient part à certains avantages sociaux et aux programmes d'aide aux employés ou à leur famille offerts par leur employeur, 2005**



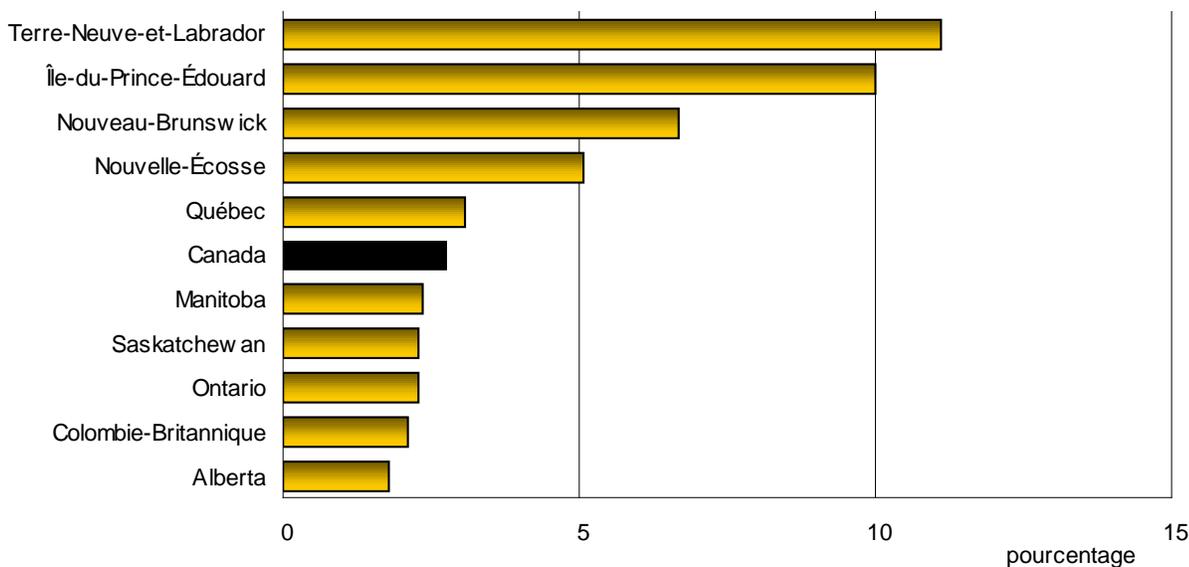
**Nota :** Quelques secteurs d'activité sont exclus de l'enquête, tels que l'administration publique.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur le milieu de travail et les employés, 2005.

### Le nombre de bénéficiaires de l'assurance-emploi a diminué au cours des dernières années

- En 2007, le nombre moyen de Canadiens qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi chaque mois a été de 734 000 personnes, soit 2,8 % de la population en âge de travailler.
- Depuis 2003, le nombre de bénéficiaires de l'assurance-emploi a baissé de 12,8 %, après une augmentation au cours des trois années précédentes. Cette diminution reflète l'amélioration des conditions sur le marché du travail de 2003 à 2007.
- En 2007, l'Ontario a affiché le plus grand nombre de bénéficiaires de l'assurance-emploi, qui ont représenté 32 % de l'ensemble des bénéficiaires. Le nombre d'Ontariens qui recevaient des prestations d'assurance-emploi ne représentait néanmoins que 2,3% de la population en âge de travailler.
- Les provinces de l'Atlantique et du Québec comptaient les concentrations les plus élevées de bénéficiaires. En 2007, bien que les provinces de l'Atlantique ne représentaient que 7 % de la population canadienne en âge de travailler, elles rassemblaient 19 % de tous les bénéficiaires de l'assurance-emploi.

**Graphique K.2 Part de la population en âge de travailler recevant des bénéfices d'assurance-emploi, selon la province, 2007**

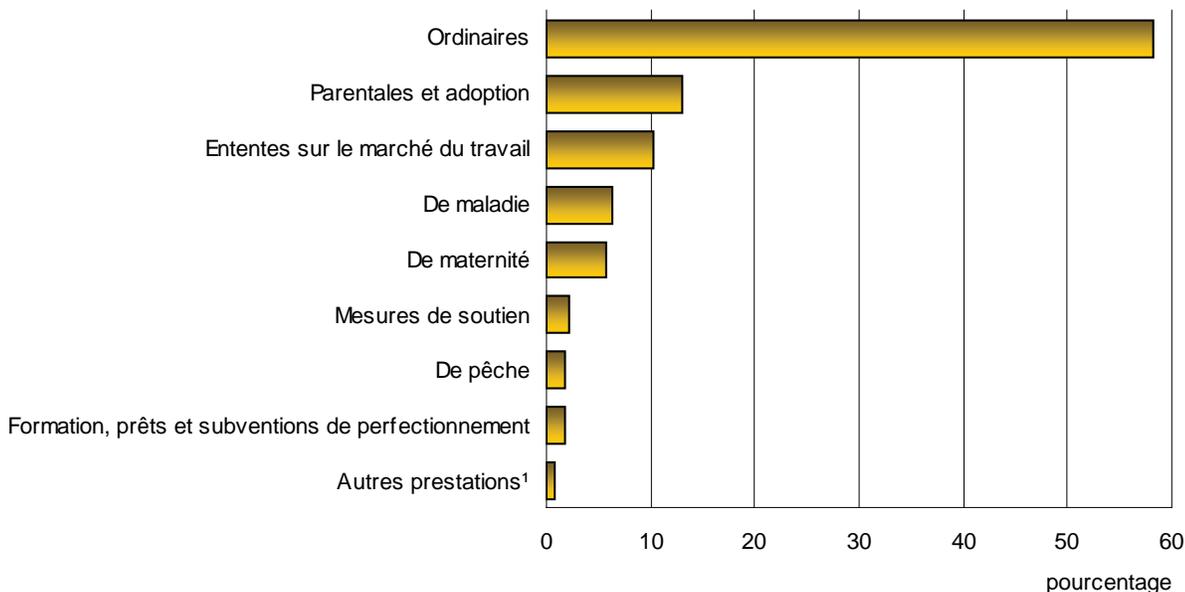


**Source:** Statistique Canada, Programme d'assurance-emploi et Enquête sur la population active, tableaux CANSIM 276-0001 et 282-0002.

### Un dollar de l'assurance-emploi sur cinq est maintenant versé aux nouveaux parents

- Les fonds distribués dans le cadre du régime d'assurance-emploi pour compenser la perte d'emploi, connus sous le nom de prestations ordinaires, dépassent de loin les versements de toutes les autres catégories de prestations. En 2007, les prestations ordinaires s'établissaient en moyenne à 707 millions de dollars par mois, ce qui représentait 58 % de toutes les prestations d'assurance-emploi touchées par les Canadiens.
- En 2007, un peu moins du cinquième des prestations d'assurance-emploi prenait la forme de prestations de maternité, parentales et d'adoption, alors que ces dernières représentaient à peine plus du dixième des prestations en 2000. Ces changements s'expliquent par des modifications apportées au régime fédéral d'assurance-emploi en 2000 et 2002, en particulier par une augmentation importante du nombre maximal de semaines de prestations parentales et d'adoption.
- La croissance du nombre de congés parentaux s'est fortement accélérée depuis l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2001, des modifications au programme de prestations parentales. Le nombre de demandes présentées par des femmes est passé d'environ 30 000 en 2000 à 99 000 en 2007 (en hausse de 230 %), tandis que le nombre de demandes présentées par des hommes est passé d'environ 1 600 en 2000 à 7 800 en 2007 (en hausse de 382 %).

**Graphique K.3 Répartition des prestations d'assurance-emploi selon le genre de prestations, 2007**



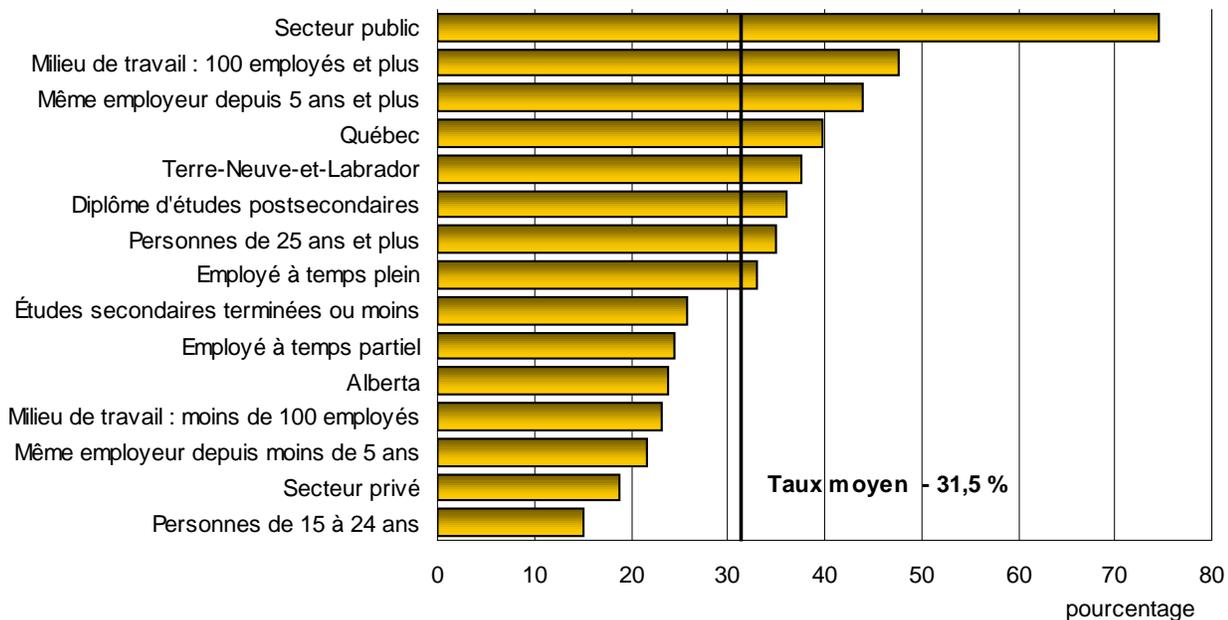
1. Incluent l'aide au travail indépendant, les partenariats pour la création d'emploi, les suppléments salariaux ciblés, le travail partagé et prestations de compassion.

**Source :** Statistique Canada, Programme d'assurance-emploi, tableau CANSIM 276-0005.

### La croissance de la couverture syndicale n'a pas suivi la croissance de l'emploi

- En 2007, 4,5 millions d'employés étaient couverts par une convention collective, en hausse de 17,3 % par rapport aux 3,8 millions d'employés en 1997. Toutefois, la croissance de la couverture syndicale n'a pas été équivalente à la croissance du nombre d'employés (25,5 %) au cours de cette période. En 2007, 31,5 % de tous les employés au Canada étaient couverts par une convention collective, en baisse par rapport au taux de 33,7 % en 1997. Le taux de couverture syndicale a surtout baissé chez les hommes, les personnes de 25 à 54 ans, et les employés du secteur privé.
- Le taux de couverture syndicale est plus élevé dans le secteur public, surtout dans l'enseignement, les services publics, les administrations publiques et les soins de santé et l'assistance sociale, de même que pour les emplois à temps plein et les employés des grandes entreprises. Ce taux est également plus élevé pour les personnes de 25 ans et plus, les employés qui ont fait des études supérieures, de même que pour les employés qui comptent plus d'ancienneté. Ces caractéristiques coïncident aussi avec la rémunération plus élevée, ce qui pourrait expliquer en partie les salaires plus importants des employés syndiqués. Ces salaires peuvent également résulter des dispositions sur les négociations collectives. En 2007, les travailleurs syndiqués gagnaient en moyenne 23,51 \$ l'heure, comparativement à 18,98 \$ l'heure pour les travailleurs non syndiqués.
- Le taux de couverture syndicale est au-dessus de la moyenne au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, tandis qu'il est le plus faible en Alberta.

**Graphique K.4 Taux de couverture syndicale selon certaines caractéristiques d'emplois et d'employés, 2007**



**Nota :** Le taux de couverture syndicale comprend les membres d'un syndicat et les non-membres qui sont couverts par une convention collective.

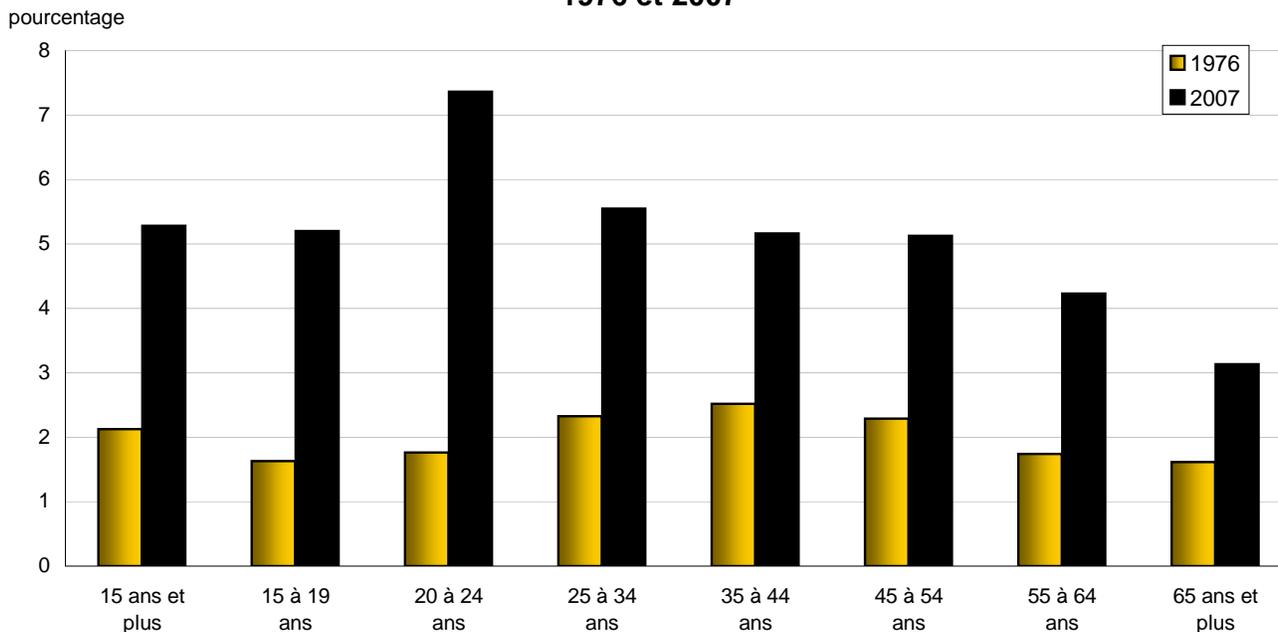
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

## Section L – Cumul d'emplois et régimes de travail

### Le cumul d'emplois est maintenant plus fréquent chez les femmes que chez les hommes

- De 1976 à 2007, le nombre de Canadiens qui ont cumulé au moins deux emplois ou entreprises a plus que quadruplé (passant de 207 000 à 891 000), alors que la croissance globale de l'emploi, n'a été que de 71,0 %. Les travailleurs occupant plus d'un emploi représentaient 5,3 % de tous les travailleurs en 2007. Cette proportion a particulièrement évolué entre 1976 et 1990 passant de 2,1 % à près de 5 % en 1993 pour se stabiliser par la suite. Le cumul d'emplois constitue un mode de vie chez un nombre croissant de Canadiens. Néanmoins, la plupart des gens continuent d'occuper un seul emploi.
- Traditionnellement, les travailleurs occupant plus d'un emploi étaient en majorité des hommes. Ils formaient d'ailleurs 75,3 % de l'ensemble de ces travailleurs en 1976. Toutefois, depuis ce temps, le nombre de femmes ayant au moins deux emplois a augmenté beaucoup plus rapidement que le nombre d'hommes et elles étaient aussi nombreuses que les hommes à occuper plus d'un emploi en 1995. Cette tendance à la hausse chez les femmes s'est poursuivie jusqu'en 2007, année où 6,2 % des femmes qui travaillaient avaient plus d'un emploi, comparativement à 4,5 % des hommes.
- En 2007, les travailleurs âgés de 20 à 24 ans étaient plus susceptibles d'occuper plusieurs emplois (7,4 % des travailleurs de ce groupe d'âge) que les autres travailleurs.
- Depuis 1976, la croissance la plus forte du cumul d'emplois a été enregistrée chez les personnes qui avaient un emploi à temps partiel comme emploi principal. Effectivement, en 2007, 10,0 % des travailleurs à temps partiel occupaient plusieurs emplois par rapport à seulement 4,2 % des travailleurs à temps plein.

**Graphique L.1** Fréquence du cumul d'emplois, selon l'âge, 1976 et 2007

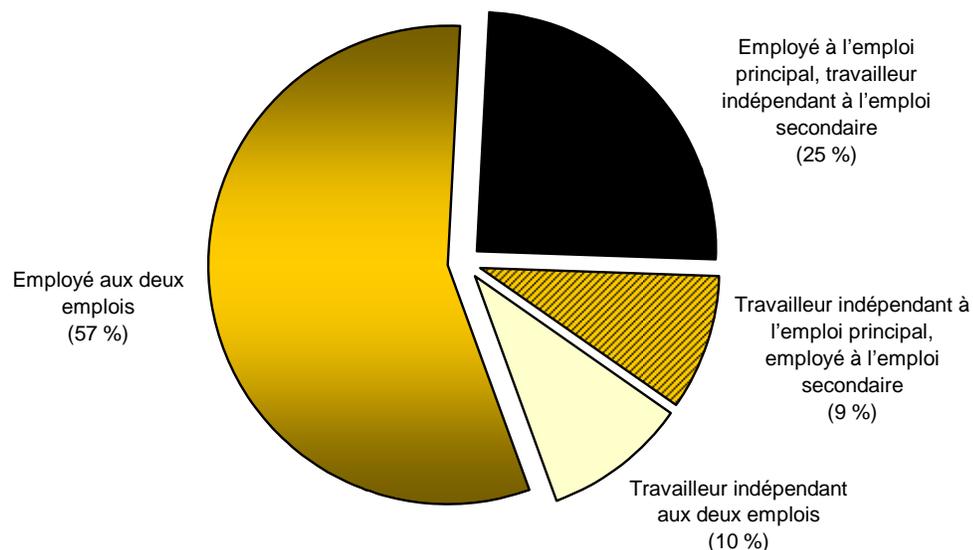


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

### Plus de 2 personnes sur 5 ayant plusieurs emplois en occupent au moins un à titre de travailleurs indépendants

- Les gens se tournent vers le cumul d'emplois pour plusieurs raisons, y compris des raisons financières, le besoin ou la simple volonté de toucher un revenu régulier supplémentaire, la satisfaction que procure le deuxième emploi, ou la demande du marché.
- Les personnes résidant au Manitoba, en Saskatchewan ou en Alberta ont davantage tendance à cumuler plusieurs emplois. En effet, 6,7 % des travailleurs de ces provinces occupent au moins deux emplois par rapport à 5,3 % des travailleurs à l'échelle nationale en 2007.
- Au pays, la proportion de détenteurs de plusieurs emplois était supérieure dans de nombreuses industries de services, telles les soins de santé et l'assistance sociale (8,4 %), les services d'enseignement (7,9 %) ou l'information, la culture et des loisirs (7,5 %). Dans les industries productrices de biens, le taux du cumul d'emplois se situait sous la moyenne, c'est-à-dire à environ 3,4 % dans la plupart des industries, excepté pour l'agriculture où 7,5 % des travailleurs occupaient plus d'un emploi en 2007.
- Selon l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2006, les travailleurs occupaient un deuxième emploi surtout dans les secteurs de l'agriculture; de l'information, de la culture et des loisirs; ainsi que de l'hébergement et de la restauration.
- En 2007, lorsqu'un travailleur occupait plusieurs emplois, il était deux fois plus probable que son emploi principal soit à temps partiel comparé au travailleur occupant un seul emploi. Lorsqu'il travaille à temps partiel, le travailleur occupant plusieurs emplois le fait plus souvent par préférence personnelle que le travailleur occupant un seul emploi. Toutefois, celui-ci évoque aussi plus souvent la conjoncture économique ou encore la rareté des emplois à temps plein pour expliquer le fait qu'il travaille à temps partiel.

**Graphique L.2 Répartition des personnes occupant plus d'un emploi selon la catégorie de travailleurs dans les deux emplois, 2007**

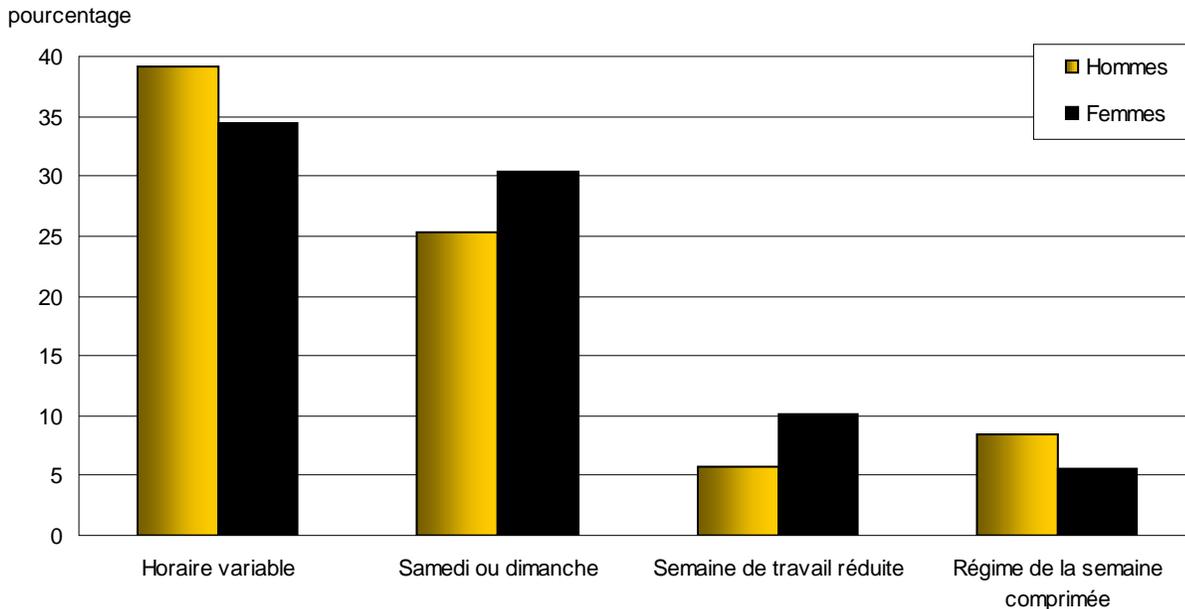


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

### Les hommes sont plus susceptibles de déclarer un horaire de travail variable que les femmes

- En 2005, le régime de travail non conventionnel le plus fréquent était l'horaire de travail variable (36,6 % de tous les employés), suivi du travail de fin de semaine (27,9 %). Si les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de travailler selon un horaire variable (39,1 % et 34,4 % respectivement), ces dernières avaient davantage tendance à travailler le samedi ou le dimanche.
- Les horaires de travail variables étaient plus répandus chez les travailleurs du commerce de détail et des services de consommation (44,6 %). Près de 6 employés sur 10 des industries du commerce de détail et des services de consommation travaillaient habituellement les fins de semaine.
- La fréquence des divers régimes de travail était également liée au niveau de scolarité des travailleurs. Par exemple, les personnes ayant fait des études universitaires affichaient la fréquence la plus élevée d'heures flexibles (43,5 %), mais leur horaire de travail régulier comprenait moins souvent les fins de semaine (17 %).
- Les semaines de travail réduites (l'emploi partagé par exemple ou le travail partagé) et comprimées n'étaient pas répandues : moins de 1 travailleur sur 10 a déclaré occuper ce type d'emploi. Selon le groupe d'âge, de profession et d'industrie, ce sont les jeunes (19,5 %), le secteur du marketing et de la vente (15,5 %) et le commerce de détail et les services de consommation (13,7 %) qui affichaient la fréquence la plus élevée de semaines de travail réduites.

**Graphique L.3 Pourcentage d'employés qui travaillent des régimes de travail non conventionnels selon le sexe, 2005**



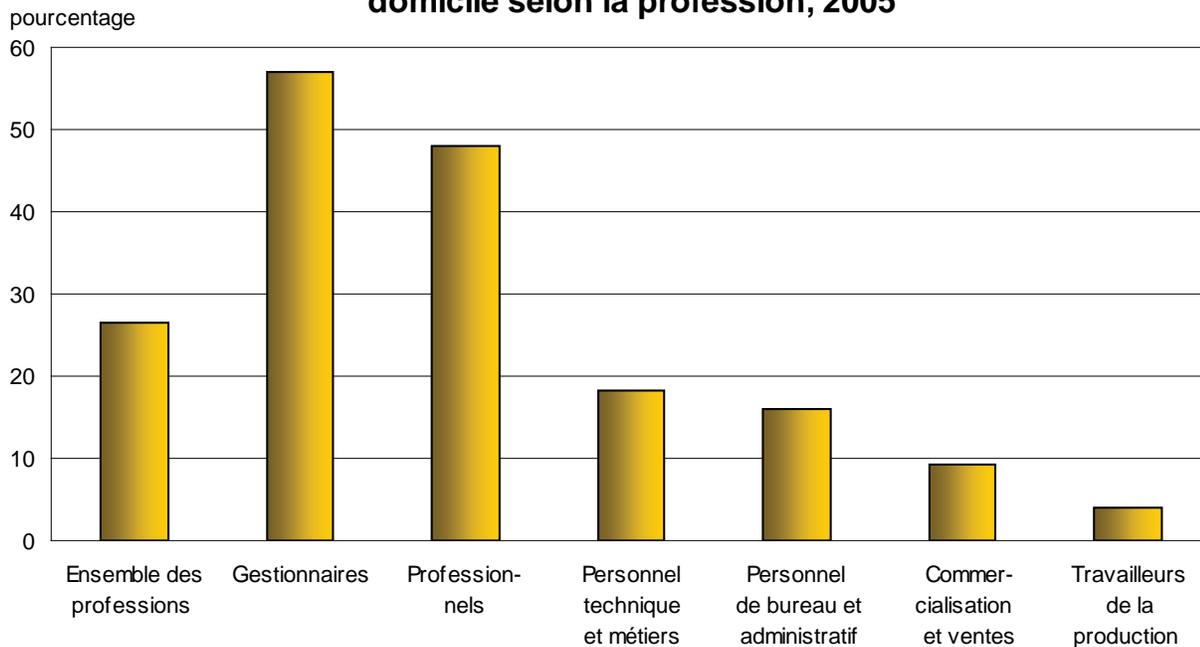
**Nota :** Quelques secteurs d'activité sont exclus de l'enquête, tels que l'administration publique.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur le milieu de travail et les employés, 2005.

### Près de 1 employé sur 4 déclare travailler à domicile

- En 2005, près du quart de tous les employés ont déclaré qu'ils travaillaient à domicile de façon régulière, et le plus souvent, pour faire des heures supplémentaires non rémunérées. Près de 6 % des employés ont fait une partie ou la totalité de leurs heures de travail habituelles rémunérées à domicile, alors que seulement 3 % des personnes ont fait des heures de travail supplémentaires rémunérées à la maison. En revanche, 15,9 % des travailleurs apportaient à la maison du travail « de rattrapage » non rémunéré. Ce sont les travailleurs les plus scolarisés, dont la plupart occupaient des postes de gestion et professionnels, qui ont effectué le gros des heures supplémentaires non rémunérées.
- Les employés les plus susceptibles de faire des heures supplémentaires non rémunérées à la maison travaillaient dans les secteurs de l'enseignement, des services de santé et des organismes sans but lucratif (23,8 %), dans celui de l'information et des industries culturelles (22,9 %) et dans celui de la finance et des assurances (18,6 %).
- La fréquence des heures supplémentaires non rémunérées à domicile qui s'ajoutent aux heures de travail habituelles était légèrement plus élevée chez les travailleurs que chez les travailleuses (17,6 % par rapport à 14,3 %).
- Les travailleurs de 25 ans et plus étaient davantage susceptibles que les jeunes de travailler à domicile. De toutes les professions, ce sont les gestionnaires qui étaient les plus susceptibles de travailler à domicile. Selon l'industrie, les travailleurs des services de l'information et des industries culturelles étaient les plus susceptibles de travailler à domicile, suivis par les travailleurs de l'enseignement, des services de soins de santé, des organismes sans but lucratif et des travailleurs des services aux entreprises ainsi que de la finance et des assurances.

**Graphique L.4 Pourcentage d'employés qui font du travail à domicile selon la profession, 2005**



**Nota :** Quelques secteurs d'activité sont exclus de l'enquête, tels que l'administration publique.

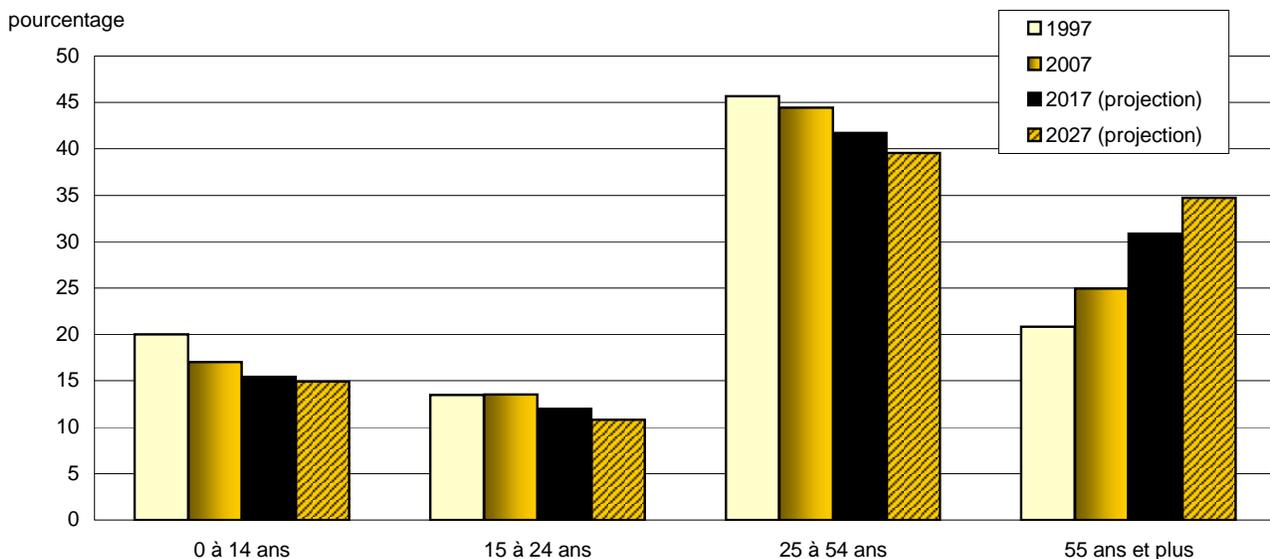
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur le milieu de travail et les employés, 2005.

## Section M – Vieillesse de la population et retraite

### La population canadienne vieillit

- Plusieurs facteurs contribuent au vieillissement de la population canadienne. Le principal facteur est le nombre relativement important de personnes de la génération du baby-boom (nées entre 1946 et 1966), qui approchent rapidement de l'âge de la retraite. Parmi les autres facteurs contribuant à cette tendance, notons le déclin à long terme du nombre d'enfants par femme, qui varie depuis 2000 autour de 1,5, comparativement à environ 3,9 dans la deuxième moitié des années 1950. La hausse de l'espérance de vie, laquelle est désormais de 82,7 ans chez les femmes et de 78,0 ans chez les hommes, fait également partie des facteurs qui contribuent au vieillissement de la population.
- On prévoit que plus de 1 Canadien sur 3 aura 55 ans et plus d'ici 2027, comparativement à près de 1 Canadien sur 5 en 2007. À mesure que la proportion de personnes âgées croîtra au cours du prochain quart de siècle, celles des enfants, des jeunes adultes et des adultes d'âge moyen continueront vraisemblablement à diminuer. Ainsi, moins de jeunes personnes entreront sur le marché du travail pour remplacer les personnes à la retraite. Selon le recensement de 2006, il y avait au sein de la population active seulement 1,9 personne de 20 à 34 ans pour chaque participant ayant 55 ans et plus, alors qu'il y en avait 3,7 en 1981.
- Le départ à la retraite imminent de nombreuses personnes de la génération du baby-boom aura une incidence importante sur le marché du travail au Canada. En plus du vieillissement de la population active, le taux d'activité devrait commencer à diminuer au cours des prochaines années. Ainsi, ce taux qui a atteint un sommet à près de 68 % en 2007, devrait se retrouver autour de 60 % vers 2031. Toutefois, si les taux d'activité par âge continuent d'augmenter comme ils le font depuis les dernières années, la baisse du taux d'activité global pourrait être légèrement retardée, mais demeure par contre inévitable.

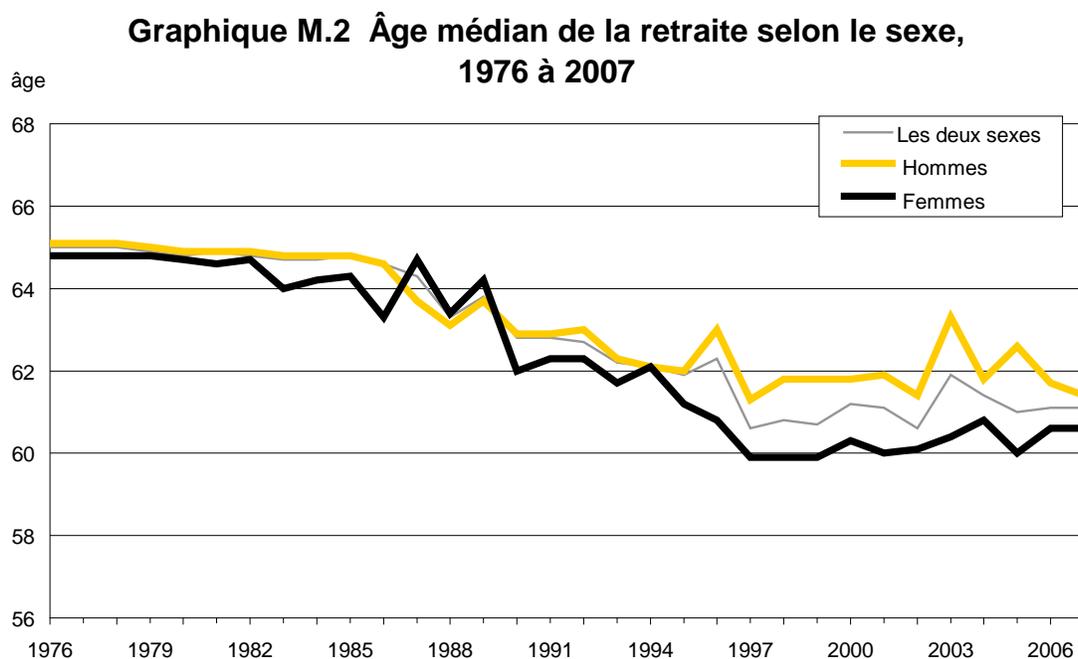
**Graphique M.1 Répartition de la population canadienne selon l'âge, 1997, 2007, 2017 et 2027**



Source : Statistique Canada, Division de la démographie, tableaux CANSIM 051-0001 et 052-0004.

### L'âge de la retraite a commencé à diminuer au milieu des années 1980

- L'âge médian de la retraite a chuté de façon importante au cours des deux dernières décennies. Du milieu des années 1970 au milieu des années 1980, il se situait environ à 65 ans. Toutefois, vers la fin des années 1980, il a commencé à diminuer rapidement et a continué de le faire jusqu'à ce qu'il atteigne 60,6 ans en 1997, puis il a fluctué autour de ce niveau au cours des années subséquentes. Ce déclin a probablement été provoqué par la réduction, en 1987, de l'âge minimal à partir duquel il est possible d'être bénéficiaire, avec prestations réduites, du Régime de pensions du Canada; cet âge est passé de 65 ans à 60 ans. La chute continue de l'âge médian de la retraite a été liée aux compressions gouvernementales et à la réduction des effectifs dans les sociétés au cours des années 1990, et aussi aux mesures incitatives à la retraite anticipée. En 2007, l'âge médian de la retraite était de 61,1 ans.
- Jusqu'au milieu des années 1990, l'âge médian de la retraite chez les hommes avoisinait celui des femmes. Par la suite, l'âge médian a diminué davantage chez les femmes que chez les hommes. En 2007, l'âge médian de la retraite chez les hommes était de 61,4 ans, supérieur aux 60,6 ans chez les femmes.

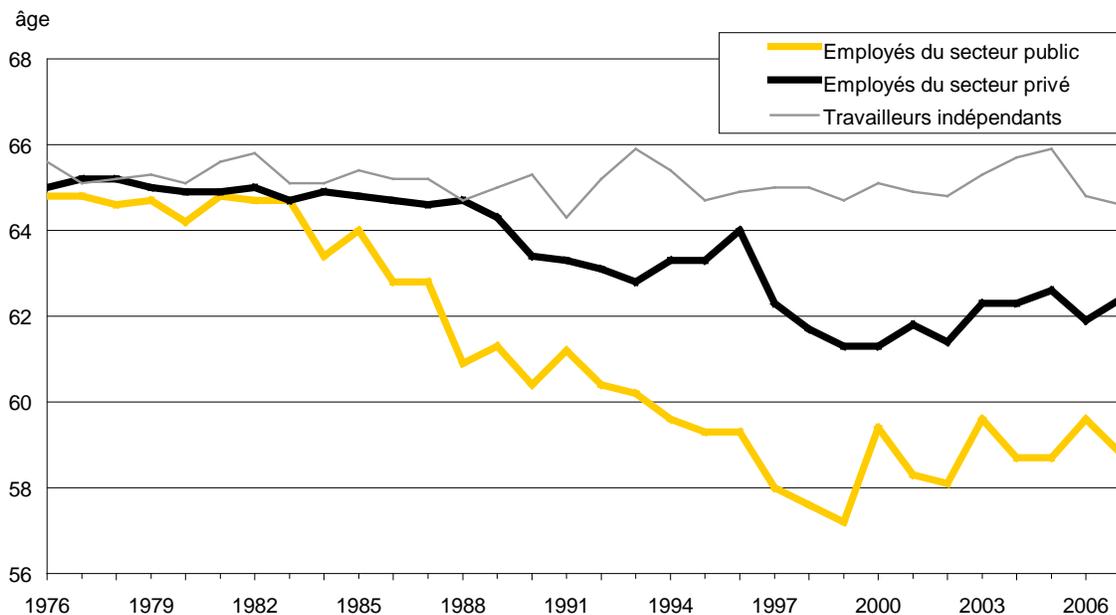


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0051.

### Les employés du secteur public partent plus tôt à la retraite

- Depuis 1976, l'âge médian de la retraite chez les employés du secteur public a toujours été plus bas que celui des employés du secteur privé ou que celui des travailleurs indépendants. La différence de l'âge du départ à la retraite entre les employés des secteurs privé et public s'est progressivement élargie à partir de 1984, alors que les employés du secteur public ont commencé à partir à la retraite plus tôt. L'âge médian de la retraite chez les employés du secteur public a chuté, passant de 64,8 ans en 1976 à 57,2 ans en 1999; cependant, il a remonté légèrement pour s'établir à 58,8 ans en 2007.
- L'âge médian de la retraite des employés du secteur privé est demeuré assez stable de 1976 à 1988, mais il a commencé un déclin à long terme par la suite. En 1999, il avait diminué à 61,3 ans (comparativement à 65 ans à la fin des années 1970), puis il a progressé de nouveau pour atteindre 62,4 ans en 2007.
- Chez les travailleurs indépendants, l'âge médian de la retraite est demeuré stable depuis le milieu des années 1970, fluctuant entre 64,3 et 65,9 ans. Alors que pendant les années 1990 l'âge médian à la retraite des employés des secteurs privé et public diminuait à la suite de compressions, il demeurait stable chez les travailleurs indépendants, en partie à cause de la croissance relativement rapide du travail autonome chez les travailleurs âgés.

**Graphique M.3 Âge médian de la retraite selon la catégorie de travailleurs, 1976 à 2007**

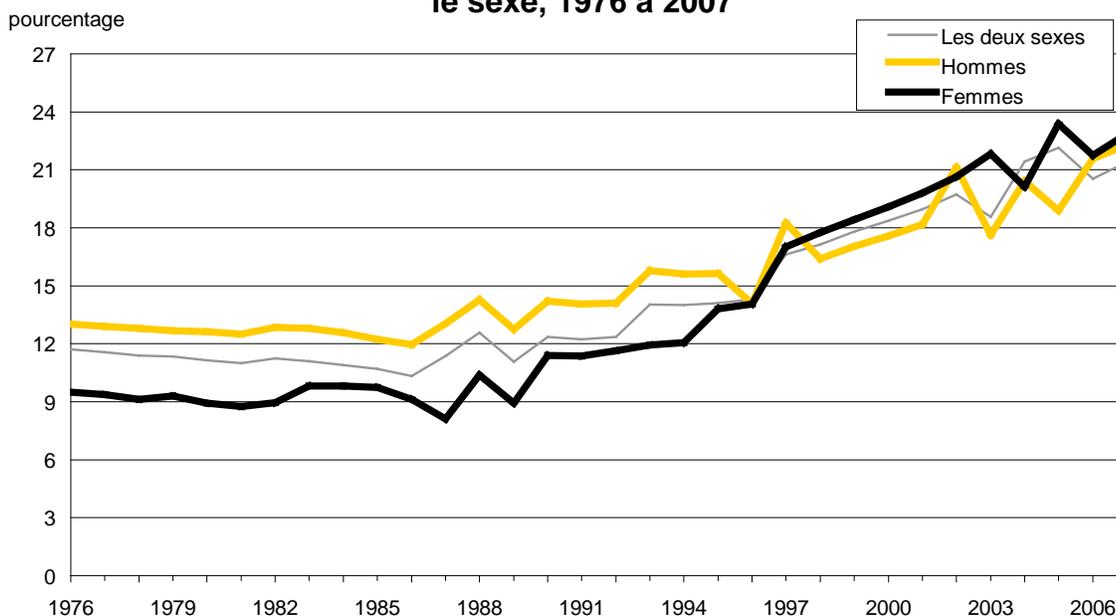


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableau CANSIM 282-0051.

### La proportion de travailleurs approchant la retraite continue d'augmenter

- De 1976 à 1986, la proportion de travailleurs approchant la retraite — ceux qui sont à dix ans ou moins de l'âge médian de la retraite, ou qui sont plus âgés que l'âge médian de la retraite — est restée stable à environ 11 %. Au cours de cette période, l'âge médian de la retraite a oscillé autour de 65 ans. Cependant, l'âge de la retraite a chuté par la suite, passant de 64,6 ans en 1986 à 60,6 ans en 1997. Parallèlement, la proportion de travailleurs à dix ans ou moins de l'âge médian de la retraite — le taux d'approche de la retraite — a augmenté de 6,3 points de pourcentage pour se situer à 16,6 % en 1997.
- De 1997 à 2007, la proportion de travailleurs approchant la retraite a suivi une tendance à la hausse, augmentant de 4,8 points de pourcentage pour se situer à 21,4 %. Au cours de cette période, les baby-boomers les plus âgés sont passés dans le groupe de travailleurs près de la retraite, ce qui a influé plus fortement sur la hausse du taux d'approche de la retraite que l'âge médian de la retraite (lequel a fluctué autour de 61 ans). En 2007, il y avait 3,6 millions de travailleurs qui approchaient de la retraite.
- Les tendances à long terme chez les hommes et les femmes sont semblables. Toutefois, depuis 1989, la proportion de travailleuses à dix ans ou moins de leur âge médian de la retraite s'est accrue plus rapidement que celle des travailleurs. La diminution plus marquée, au cours de cette période, de l'âge médian de la retraite chez les femmes est susceptible d'expliquer cet état de choses. En outre, il y a davantage de femmes que d'hommes qui travaillent dans le secteur public, où les employés prennent leur retraite plus jeunes que ceux du secteur privé ou que les travailleurs indépendants. En 2007, 22,3 % des travailleurs et 22,9 % des travailleuses approchaient de la retraite.

**Graphique M.4 Proportion des travailleurs qui sont à 10 ans ou moins de l'âge médian de la retraite, ou plus âgés, selon le sexe, 1976 à 2007**



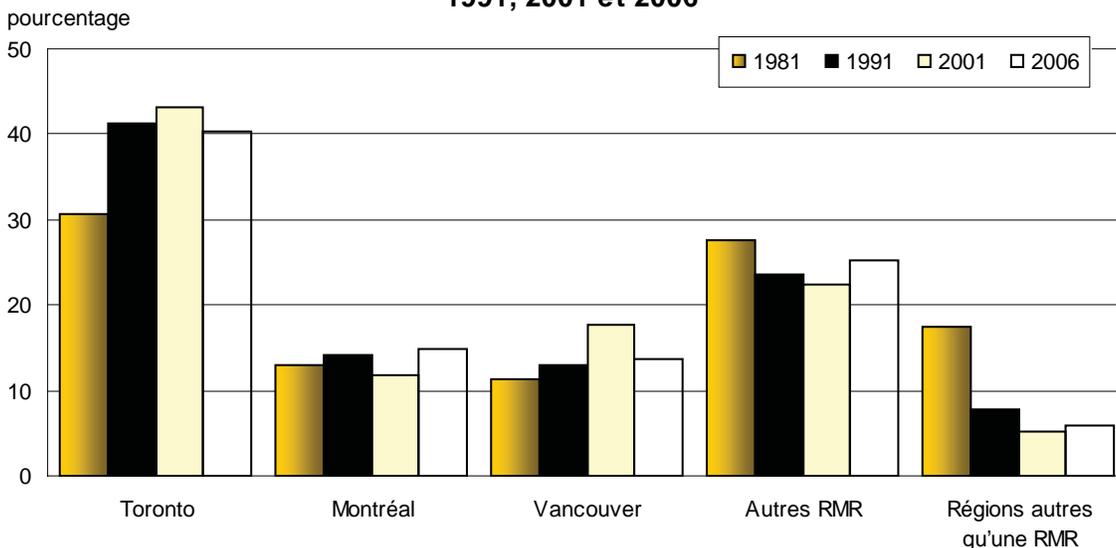
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

## Section N – Les immigrants

### Le Canada ouvre grand ses portes à l'immigration

- L'immigration joue un rôle essentiel dans la croissance de la population active au Canada. Depuis le début des années 1990, plus de 225 000 immigrants, en moyenne, sont accueillis chaque année au Canada. Le nombre et la sélection d'immigrants qui arrivent au Canada sont déterminés en grande partie par les politiques gouvernementales qui régissent l'admission au pays. Depuis la fin des années 1970, trois grands objectifs orientent la politique du Canada en matière d'immigration : réunir les familles, respecter les obligations internationales et la tradition humanitaire du Canada en matière de réfugiés, et favoriser une économie à la fois vigoureuse et viable dans toutes les régions du Canada
- Pour diverses raisons, telles que la proximité de la famille ou des amis, les perspectives d'emplois, le climat ou la langue, la plupart des nouveaux arrivants au Canada tendent à s'établir dans les trois plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du pays. Ensemble, Toronto, Montréal et Vancouver ont accueilli 68,9 % des immigrants récents en 2006. À titre de comparaison, un peu plus du tiers (34,4 %) de la population totale du Canada vivait dans ces trois RMR.
- Quelques statistiques nous indiquent que les immigrants récents (c'est-à-dire ceux qui se sont établis au pays au cours des cinq années précédentes) choisissent de s'installer dans de plus petites RMR. Entre 2001 et 2006, Toronto et Vancouver ont accueilli une part légèrement moins importante d'immigrants récents, alors que la part d'immigrants récents installés à Montréal, dans les autres RMR et les autres régions du Canada a augmenté.

**Graphique N.1 Proportion des immigrants récents établis dans les principales régions métropolitaines de recensement, 1981, 1991, 2001 et 2006**



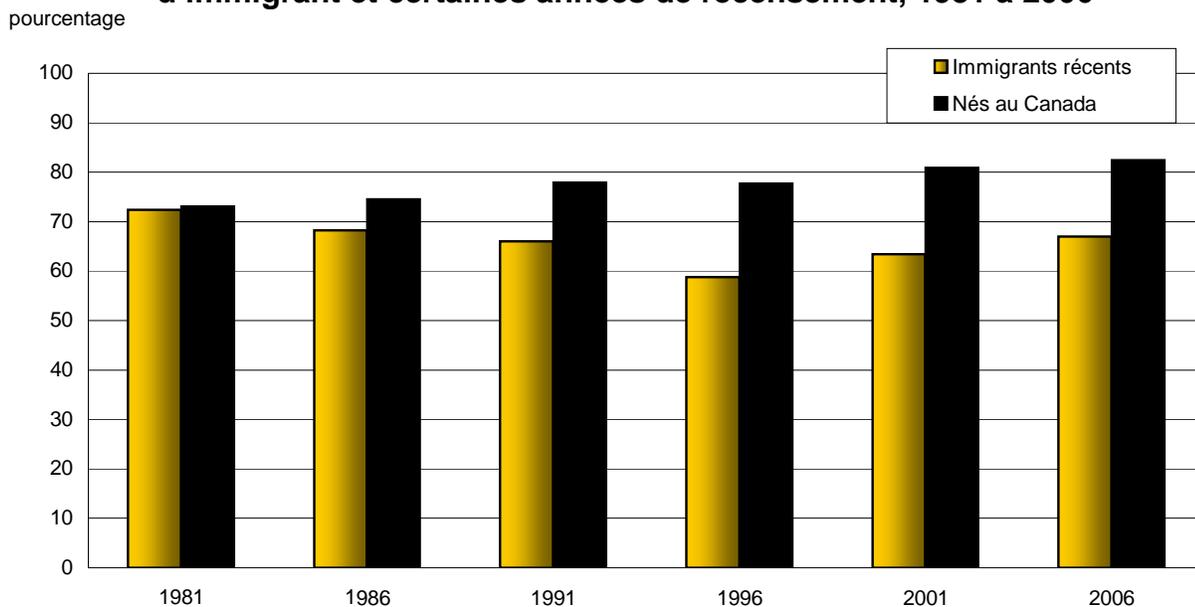
**Nota :** Le terme « immigrants récents » désigne les immigrants reçus qui sont arrivés au Canada au cours des cinq années ayant précédé un recensement donné.

**Sources :** Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2006.

### Le taux d'emploi des immigrants récents continue d'être inférieur à celui de la population née au Canada

- Le taux d'emploi des immigrants et celui de la population née au pays a progressé entre 2001 et 2006, particulièrement dans le principal groupe d'âge actif qui comprend les personnes de 25 à 54 ans. En 2006, 67,0 % des immigrants récents (établis au Canada depuis 2001) du principal groupe d'âge actif occupaient un emploi, en hausse de 3,6 points de pourcentage par rapport à 2001. Il s'agit d'une croissance supérieure à celle enregistrée au sein de la population née au pays, si bien que l'écart entre le taux d'emploi des immigrants récents et celui des non-immigrants a diminué, passant de 17,5 points de pourcentage en 2001 à 15,4 points de pourcentage en 2006.
- Le taux d'emploi des immigrants récents continue d'être inférieur à celui de la population née au Canada. Toutefois, l'écart entre le taux d'emploi des immigrants récents et celui des non-immigrants diminue depuis 1996, année où le plus grand écart (18,9 points de pourcentage) entre les deux groupes a été enregistré. L'écart entre les taux d'emploi des immigrants récents et des non-immigrants a varié entre 0,7 point de pourcentage en 1981 et 11,9 points de pourcentage en 1991.
- Toutefois, les immigrants récents ont un taux d'emploi inférieur à celui des immigrants qui sont au Canada depuis plus longtemps. Par exemple, parmi les immigrants âgés de 25 à 54 ans en 2006, 67,0 % de ceux établis au pays depuis 5 ans ou moins avaient un emploi, comparativement à 76,1 % des immigrants établis au pays depuis 6 à 10 ans et 78,3 % des immigrants qui demeuraient au pays depuis 11 à 15 ans. Quant aux immigrants qui demeuraient au Canada depuis 16 ans et plus, ils avaient un taux d'emploi comparable à celui de la population née au pays (82,3 % par rapport à 82,4 %).

**Graphique N.2 Taux d'emploi des 25 à 54 ans selon le statut d'immigrant et certaines années de recensement, 1981 à 2006**

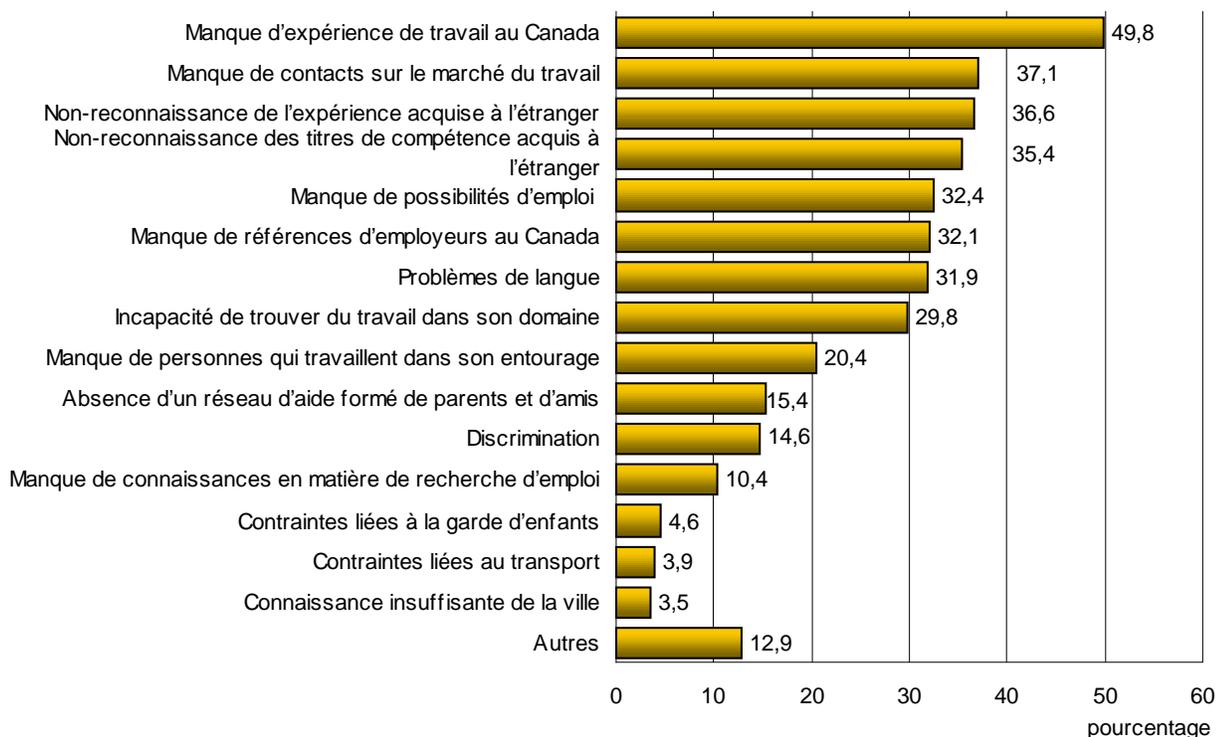


Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 à 2006.

### Les nouveaux immigrants éprouvent de nombreuses difficultés sur le marché du travail

- Quatre ans après leur arrivée au Canada, la majorité des nouveaux immigrants ont déclaré s'être heurtés à de multiples difficultés lors de leur recherche d'emploi. En 2005, la difficulté la plus fréquemment mentionnée (49,8 %) a été le manque d'expérience professionnelle au Canada, suivie du manque de contacts sur le marché de l'emploi (37,1 %), de la non-reconnaissance de l'expérience acquise à l'étranger (36,6 %), de la non-reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger (35,4 %) et de la barrière linguistique (31,9 %). Certaines de ces difficultés sont semblables à celles auxquelles sont confrontés les jeunes, puisque ces deux groupes sont souvent de nouveaux venus sur le marché du travail au Canada. Par contre, d'autres difficultés sont uniques aux immigrants.
- En dépit de ces problèmes, la plupart des nouveaux immigrants qui demeurent au Canada pendant quatre ans affirment que leur décision de venir ici a été la bonne. Ils déclarent tous que, si c'était à refaire, ils prendraient la même décision, et la majorité a déjà amorcé le processus pour devenir citoyens canadiens.
- Lorsqu'on leur a demandé quelle était la principale raison pour laquelle ils sont venus s'établir en permanence au Canada, la plupart des nouveaux immigrants ont répondu que c'est pour la qualité de la vie (31,8 %), le désir de se rapprocher de la famille et des amis (20,2 %), les perspectives d'avenir pour la famille au Canada (17,5 %) et le caractère pacifique du pays (8,7 %). Moins de 5 % ont mentionné des raisons liées à l'emploi.

**Graphique N.3 Types de difficultés éprouvées**



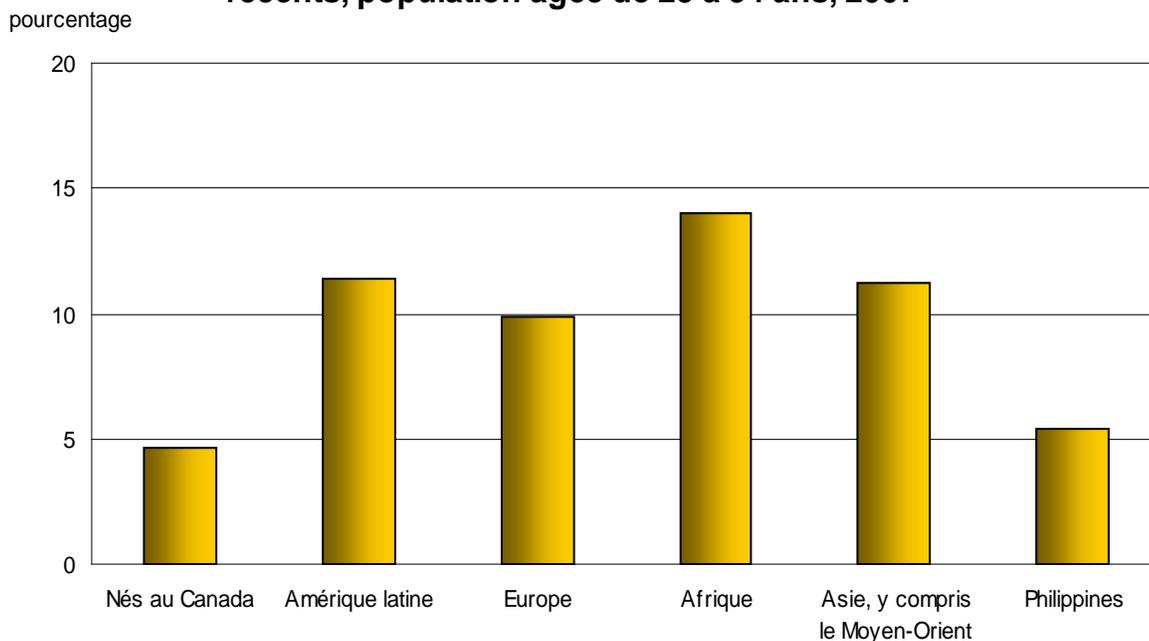
**Nota :** Parmi les répondants de 25 à 44 ans ayant éprouvé des difficultés à trouver du travail. On a demandé aux répondants, quatre ans après leur arrivée au Canada, d'indiquer toutes les difficultés éprouvées.

**Source :** Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2005.

### Dans la plupart des cas, les immigrants récents affichent des taux de chômage supérieurs à ceux de la population née au Canada, peu importe leur région ou pays d'origine

- Les pays de naissance des immigrants établis au Canada ont changé au cours des dernières décennies. On observe à ce chapitre un glissement, particulièrement manifeste au milieu des années 1980, des pays d'Europe au profit des pays d'Asie. En 2007, de nombreux immigrants âgés de 25 à 54 ans et établis au Canada au cours des cinq dernières années (soit les immigrants récents) éprouvaient plus de difficultés sur le marché du travail que les personnes nées au Canada, et ce, peu importe leur région de naissance.
- Les immigrants récents nés en Asie du Sud-Est, et notamment ceux nés aux Philippines, présentaient des taux de chômage et d'emploi comparables à ceux des personnes du principal groupe d'âge actif nées au Canada, tandis que les immigrants récents nés ailleurs en Asie (y compris au Moyen-Orient) de même que ceux nés en Amérique latine, en Europe et en Afrique affichaient tous, en 2007, des taux de chômage supérieurs à ceux de leurs homologues nés au pays et des taux d'emploi inférieurs.
- En 2007, parmi les immigrants du principal groupe d'âge actif qui se sont établis au Canada entre 1997 et 2002, ceux nés en Europe avaient des taux de chômage, d'emploi et d'activité s'apparentant à ceux de la population née au Canada.
- La plupart des immigrants qui, en 2007, étaient établis au Canada depuis plus de dix ans avaient des taux de chômage comparables à ceux de la population née au Canada. Deux groupes font exception à cet égard : les immigrants nés en Amérique latine et en Afrique présentaient des taux de chômage supérieurs à ceux de la population née au Canada (7,3 % et 7,0 % contre 4,6 %, respectivement).

**Graphique N.4 Taux de chômage selon la région ou le pays de naissance, population née au Canada et immigrants récents, population âgée de 25 à 54 ans, 2007**

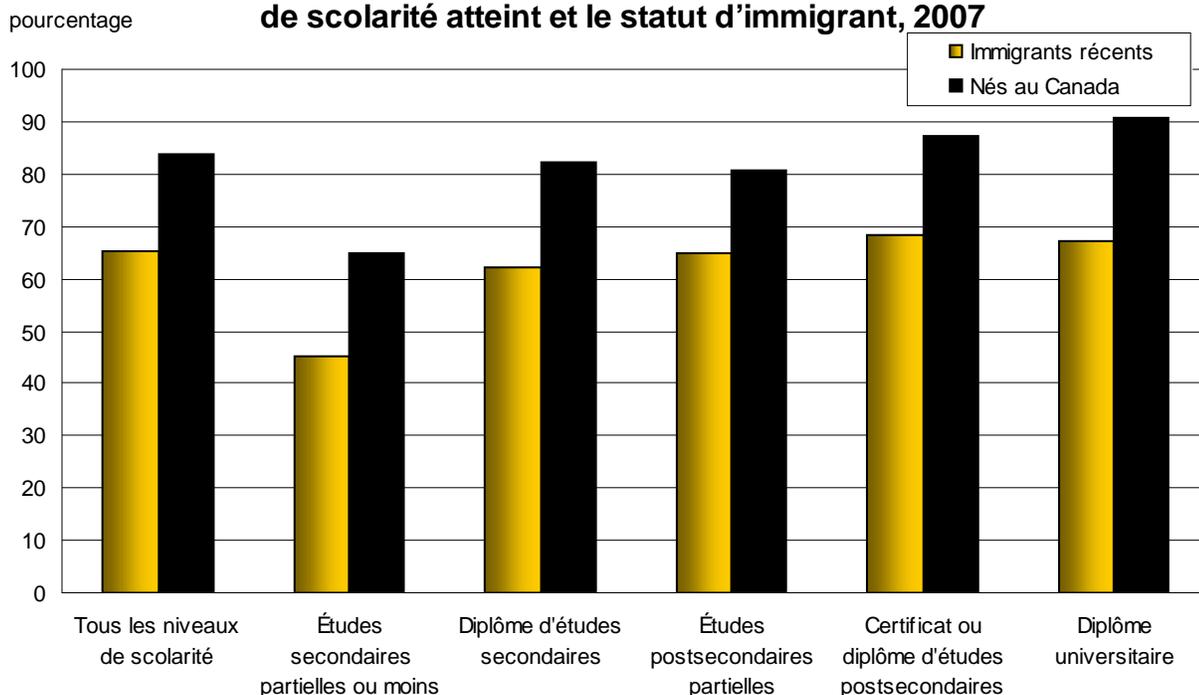


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2007.

### Les immigrants récents sont très scolarisés

- Le niveau de scolarité des Canadiens a augmenté au cours des dernières décennies. Depuis les années 1990, les politiques en matière d'immigration, qui valorisent davantage l'éducation, permettent d'expliquer en partie la hausse encore plus marquée du niveau de scolarité observée chez les immigrants récents. En 2007, 54 % des immigrants de 25 à 54 ans établis au pays de 2002 à 2007 détenaient au moins un baccalauréat, comparativement à 50 % seulement de ceux qui se sont établis au pays entre 1997 et 2002, et à 28 % des immigrants établis au Canada avant 1997. Au sein de la population née au Canada, 22 % des personnes de 25 à 54 ans détenaient au moins un baccalauréat.
- Le taux d'emploi d'un groupe augmente généralement selon le niveau de scolarité. Cette tendance est manifeste chez les immigrants récents de 25 à 54 ans qui se sont établis au Canada entre 2002 et 2007. En 2007, le taux d'emploi des immigrants récents qui ne détenaient pas de diplôme d'études secondaires s'établissait à 45,1 %, comparativement à 67,3 % chez ceux qui avaient un grade universitaire. Cependant, quel que soit le plus haut niveau de scolarité atteint, l'écart entre les taux d'emploi de ces immigrants récents et des Canadiens de naissance reste considérable, allant de 19 points de pourcentage chez les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires (avec ou sans études postsecondaires partielles) à 23 points chez les titulaires d'un grade universitaire.
- En 2007, plus de la moitié (52,5 %) des immigrants ayant fait des études universitaires et qui se sont établis au pays entre 2002 et 2007 ont obtenu leur diplôme en Asie; ils étaient suivis de loin par les détenteurs d'un diplôme décerné en Europe (19,2 %), au Canada, en Afrique, en Amérique latine et aux États-Unis. Le taux d'emploi des immigrants récents ayant étudié dans toutes ces régions est nettement inférieur à celui des détenteurs d'un grade nés au Canada, et l'écart est tout particulièrement important chez les immigrants ayant fait leurs études en Afrique.

**Graphique N.5 Taux d'emploi des 25 à 54 ans selon le niveau de scolarité atteint et le statut d'immigrant, 2007**

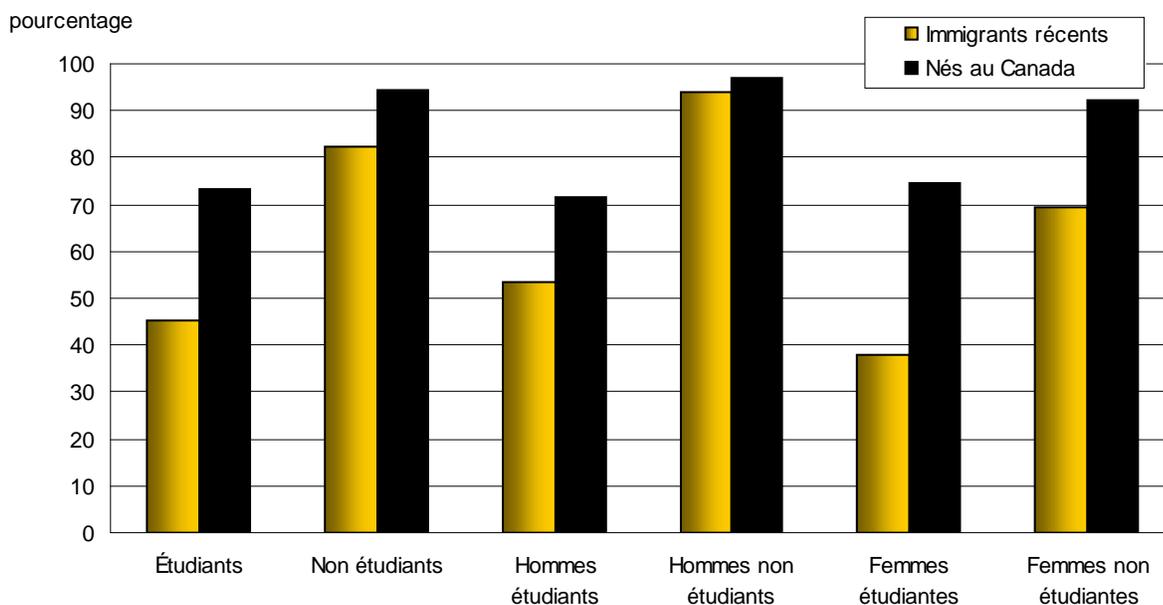


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2007.

### Un cinquième des immigrants récents ayant fait des études universitaires fréquente un établissement d'enseignement; la plupart de ces étudiants immigrants ne travaillent pas ou ne cherchent pas d'emploi

- Si plus de la moitié des immigrants récents au Canada (c'est-à-dire ceux qui se sont établis au pays entre 2002 et 2007) détiennent un grade universitaire, ils sont plus susceptibles de fréquenter un établissement d'enseignement que ne le sont leurs homologues nés au pays. En 2007, près de 61 000 immigrants récents de 25 à 54 ans et titulaires d'un grade universitaire, soit un cinquième (19 %), poursuivaient des études, comparativement à moins d'un dixième (7 %) des titulaires d'un grade nés au Canada. Les immigrants récents détenteurs d'un grade universitaire et fréquentant un établissement d'enseignement étaient aussi moins susceptibles de travailler ou de chercher du travail. Moins de la moitié d'entre eux (45 %) étaient dans cette situation en 2007, alors que les trois quarts (73 %) des étudiants nés au pays qui détenaient un grade universitaire occupaient un emploi ou en cherchaient un.
- Un peu moins de la moitié de ces étudiants immigrants ayant un grade universitaire étaient inscrits à l'université en 2007. Les autres se répartissaient entre les programmes de niveau collégial et les « autres programmes » d'études (qui comprennent la formation linguistique, les programmes d'accréditation et les programmes de perfectionnement professionnel). En revanche, la plupart des étudiants nés au pays et titulaires d'un grade universitaire (77 %) étaient inscrits à l'université en 2007.
- En 2007, le taux d'activité des hommes immigrants titulaires d'un grade universitaire qui n'étudiaient pas s'apparentait à celui de leurs homologues nés au pays, 94,0 % et 96,8 %, respectivement. Toutefois, un écart considérable séparait les femmes immigrantes titulaires d'un grade universitaire qui n'étudiaient pas de leurs homologues nées au Canada (69,3 % contre 92,1 %).

**Graphique N.6 Taux d'activité des Canadiens titulaires d'un grade universitaire, population âgée de 25 à 54 ans selon le statut d'étudiant et le statut d'immigrant, 2007**

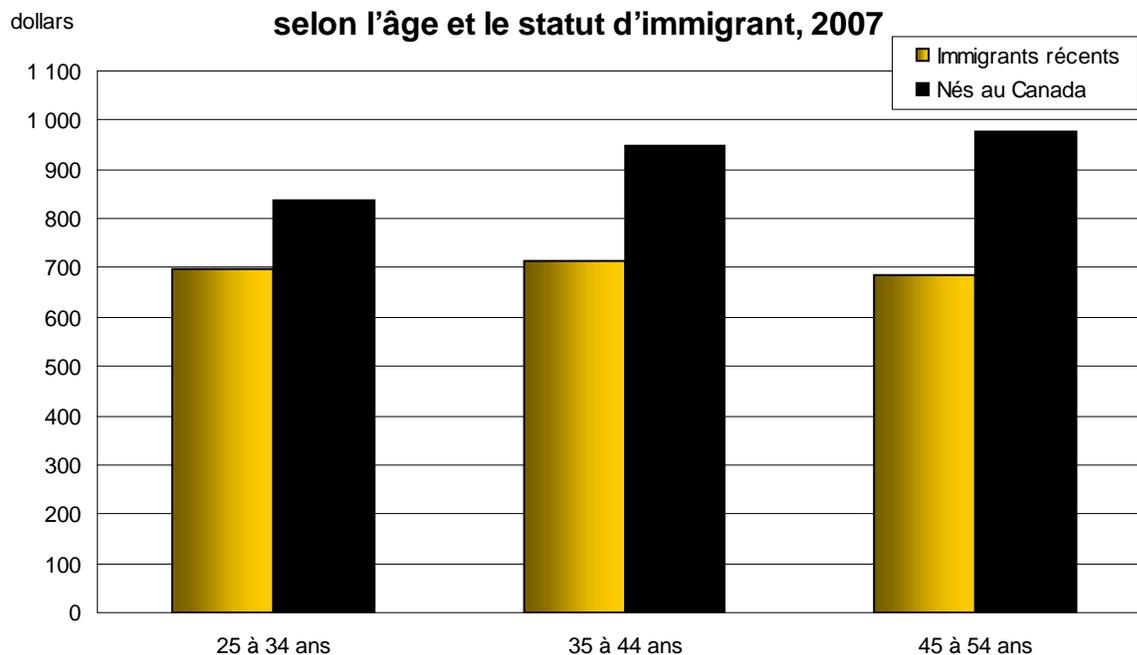


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2007.

### L'écart le plus important au chapitre des gains entre les immigrants et la population née au Canada est observé chez les Canadiens plus âgés et plus scolarisés

- Parmi les employés de 25 à 54 ans (soit le principal groupe d'âge actif) qui travaillaient principalement à temps plein en 2007, les Canadiens de naissance touchaient une rémunération hebdomadaire moyenne de 919,81 \$ comparativement à 701,86 \$ pour leurs homologues immigrants qui se sont établis au pays entre 2002 et 2007 (soit les immigrants récents). Il s'agit là de gains de 24 % inférieurs à ceux des travailleurs nés au Canada.
- L'écart entre les gains hebdomadaires des travailleurs nés au Canada et ceux des nouveaux arrivants est plus marqué chez les femmes que chez les hommes. Chez les employés de 25 à 54 ans qui travaillaient principalement à temps plein en 2007, les hommes nés au Canada avaient des gains hebdomadaires moyens de 1009,66 \$, comparativement à 775,07 \$ pour les immigrants récents, soit 23 % de moins. Les immigrantes récentes du principal groupe d'âge actif qui travaillaient principalement à temps plein en 2007 touchaient, quant à elles, des gains hebdomadaires moyens de 598,75 \$, soit 26 % de moins que leurs homologues nées au Canada, dont les gains hebdomadaires moyens s'élevaient à 812,78 \$.
- L'écart entre les gains des travailleurs à temps plein nés au pays et ceux d'immigrants récents travaillant à temps plein varie aussi selon le groupe d'âge. Dans le groupe des 25 à 34 ans, les gains des immigrants récents étaient de 17 % inférieurs à ceux des travailleurs nés au Canada. Dans le cas des travailleurs de 35 à 44 ans, les immigrants établis au pays entre 2002 et 2007 ont gagné en moyenne 25 % de moins que les travailleurs nés au Canada et cet écart grimpait à 30 % lorsqu'il s'agissait des travailleurs de 45 à 54 ans.
- Des niveaux de scolarité plus élevés ne permettent pas aux immigrants récents de refermer le fossé en matière de rémunération qui les sépare des travailleurs nés au Canada; ils produisent plutôt l'effet inverse. En 2007, les immigrants récents sans études postsecondaires ont touché, en moyenne, 29 % de moins que leurs homologues nés au pays, tandis que les immigrants titulaires d'un grade universitaire ont touché, par semaine, 31 % de moins que les employés nés au Canada ayant fait des études universitaires.

**Graphique N.7 Gains hebdomadaires moyens des employés de 25 à 54 ans qui ont principalement travaillé à temps plein selon l'âge et le statut d'immigrant, 2007**



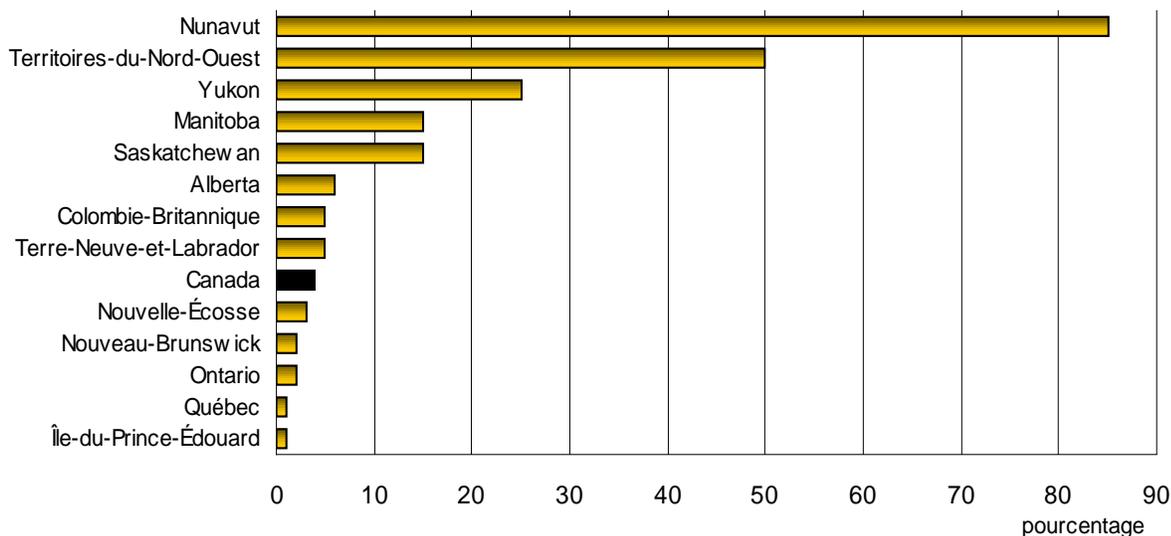
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2007.

## Section O – Les Autochtones

### La proportion d'Autochtones dans l'ensemble de la population du Canada est en hausse

- Selon le Recensement de 2006, 1 172 790 personnes se sont identifiées comme Autochtones, c'est-à-dire comme Indiens de l'Amérique du Nord<sup>1</sup>, Métis ou Inuits, ou ont déclaré être des Indiens inscrits ou visés par un traité, ou des membres d'une bande indienne ou d'une Première nation. Les Autochtones représentaient 3,8 % de l'ensemble de la population du Canada, comparativement à 3,3 % en 2001 et à 2,8 % en 1996.
- Plusieurs facteurs permettent d'expliquer la croissance de la population autochtone. Certains sont d'ordre démographique, comme des taux de fécondité plus élevés. Parmi les autres figure la propension accrue à s'identifier comme Autochtone.
- Ce sont les Métis qui ont affiché la croissance démographique la plus marquée entre 1996 et 2006<sup>2</sup>. Leur nombre a augmenté de 91 % pour atteindre 389 785. Il s'agit là d'un taux de croissance plus de trois fois supérieur à celui des membres des Premières nations (+29 %), dont les effectifs se chiffrent à 698 025 personnes. Le nombre d'Inuits a augmenté de 26 % pour s'établir à 50 485 en 2006.
- En 2006, les membres des Premières nations formaient le groupe le plus important au sein de la population autochtone (60 %); venaient ensuite les Métis (33 %), puis les Inuits (4 %).
- Selon les données du Recensement de 2006, huit membres des Premières nations sur dix ont déclaré être des Indiens visés par un traité ou des Indiens inscrits aux termes de la Loi sur les Indiens du Canada.
- La population autochtone est plus jeune que la population non autochtone : l'âge médian de la première s'établit à 27 ans comparé à 40 ans pour la seconde. Au moment où de plus en plus de baby-boomers prennent leur retraite, la population autochtone, jeune et en essor, représente un facteur important de croissance de la main-d'œuvre.

**Graphique O.1 Proportion des personnes s'identifiant comme Autochtones selon la province et le territoire, 2006**



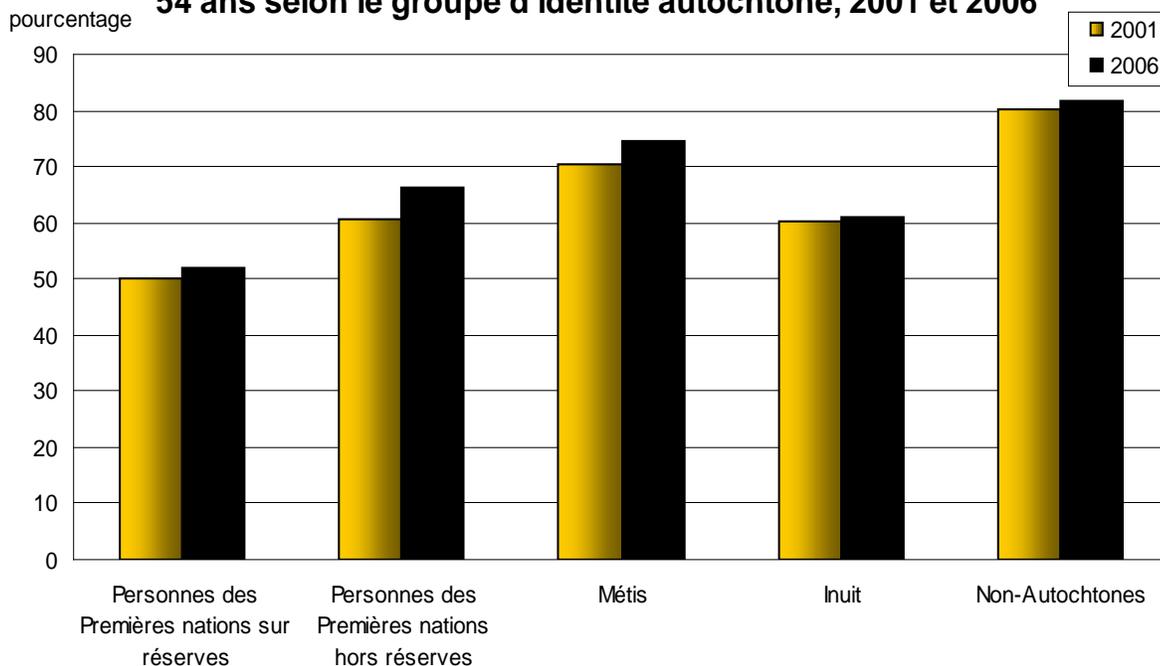
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

1. Les répondants se sont identifiés comme « Indiens de l'Amérique du Nord ». Toutefois, le terme « membres des Premières nations » est employé dans le présent rapport.
2. Seuls les réserves et les établissements indiens qui ont pris part aux deux recensements sont inclus dans les comparaisons des données de 1996 et de 2006.

### Malgré certains progrès, des écarts entre les Autochtones et les non-Autochtones persistent

- Le taux d'emploi des Autochtones a augmenté plus rapidement que celui de la population non autochtone. Mais bien que l'écart se soit resserré, le taux d'emploi des Autochtones reste nettement inférieur à celui des non-Autochtones. En 2006, le taux d'emploi des Autochtones âgés de 25 à 54 ans s'est établi à 65,8 %, comparativement à 61,2 % en 2001. Le taux d'emploi de la population non autochtone a quant à lui été de 81,6 % en 2006 et de 80,3 % en 2001.
- Le taux d'emploi a progressé dans les trois groupes autochtones : il atteignait 74,6 % pour les Métis en 2006, en hausse de 4,2 points par rapport à 2001, et 61,1 % pour les Inuits, en hausse de 0,8 point par rapport à 2001. Les membres des Premières nations<sup>2</sup> vivant hors des réserves ont enregistré une hausse plus marquée de leur taux d'emploi que ceux vivant dans les réserves. En 2006, 51,9 % des membres des Premières nations dans les réserves occupaient un emploi, en hausse de 2,0 points par rapport à 2001, comparativement à 66,3 % pour les membres des Premières nations hors réserve en 2006, en hausse de 5,5 points par rapport à 2001. Si l'écart entre la population non autochtone, d'une part, et les Métis et les membres des Premières nations, d'autre part, s'est refermé, celui qui sépare les non-Autochtones des Inuits est resté inchangé.
- Les Autochtones s'étant identifiés comme membres des Premières nations ont affiché une hausse de leur taux d'emploi, qu'ils soient des Indiens inscrits ou non. Toutefois, les membres des Premières nations ayant un statut d'Indiens inscrits ou visés par un traité sont moins susceptibles d'occuper un emploi. Ainsi, dans la population vivant hors réserve, 64,0 % des membres des Premières nations ayant un statut d'Indiens inscrits occupaient un emploi, comparativement à 71,4 % de leurs homologues n'ayant pas le statut d'Indiens inscrits.
- Le taux de chômage des Autochtones âgés de 25 à 54 ans a diminué, passant de 17,4 % en 2001 à 13,2 % en 2006; cette baisse de 4,2 points est supérieure à celle de 0,8 point observée au sein de la population non autochtone, dont le taux de chômage est passé de 6 % en 2001 à 5,2 % en 2006. En dépit de cette diminution, les Autochtones restent plus de deux fois plus susceptibles d'être au chômage que les non-Autochtones.

**Graphique O.2 Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans selon le groupe d'identité autochtone, 2001 et 2006**

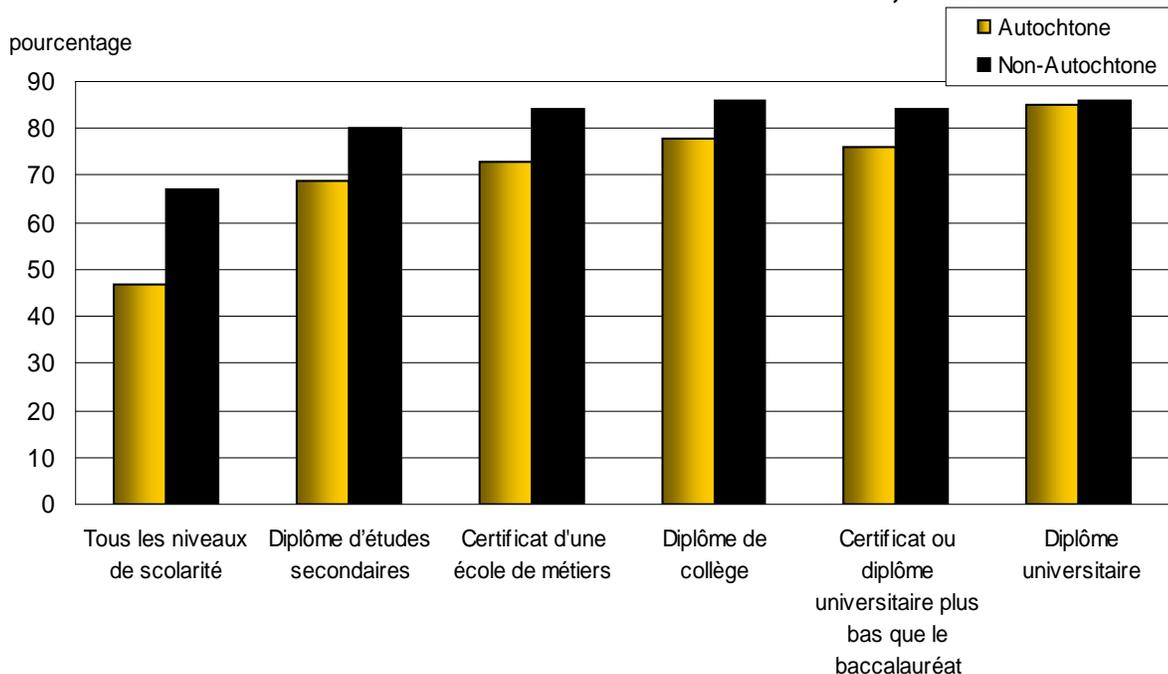


**Sources :** Statistique Canada, recensements de la population de 2001 et 2006.

### L'éducation a une incidence sur la situation au sein du marché du travail

- En 2006, 45 % des Autochtones âgés de 25 à 54 ans détenaient un diplôme d'études postsecondaires : 14 % avaient un certificat d'une école de métiers, 19 %, un diplôme d'études collégiales, et 8 %, un grade universitaire. Les Autochtones de 25 à 54 ans sont plus de deux fois plus susceptibles que leurs homologues non autochtones de ne pas avoir terminé d'études secondaires (33 % contre 13 %), alors que les non-Autochtones sont trois fois plus susceptibles que les Autochtones de détenir un grade universitaire (25 % contre 8 %).
- Le taux d'emploi tend à augmenter avec le niveau de scolarité. En 2006, le taux d'emploi des Autochtones de 25 à 54 ans sans diplôme d'études secondaires s'est établi à 47 %. Par contre, le taux d'emploi des Autochtones diplômés universitaires s'est élevé à 85 %, soit plus de 38 points de plus, un taux presque identique à celui des non-Autochtones détenant un grade universitaire.
- Dans le cas des membres des Premières nations sans diplôme d'études secondaires, on observe des taux d'emploi plus faibles dans les réserves et chez les Indiens inscrits ou visés par un traité. En 2006, le taux d'emploi des membres des Premières nations de 25 à 54 ans vivant dans les réserves et n'ayant pas terminé d'études secondaires se situait à 37 %, comparativement à 49 % pour leurs homologues des Premières nations hors réserve. Dans la population hors réserve, 46 % des membres des Premières nations ayant le statut d'Indiens inscrits occupaient un emploi, comparativement à 56 % de leurs homologues non inscrits.
- Le taux d'emploi des Inuits sans diplôme d'études secondaires s'établissait à 49 %, un taux inférieur à celui de 59 % observé chez les Métis. En revanche, les Inuits, les Métis et les membres des Premières nations détenant un grade universitaire présentaient des taux d'emploi comparables à celui des non-Autochtones, soit des taux d'environ 80 %.

**Graphique O.3 Taux d'emploi des 25 à 54 ans selon le niveau de scolarité atteint et l'identité autochtone, 2006**

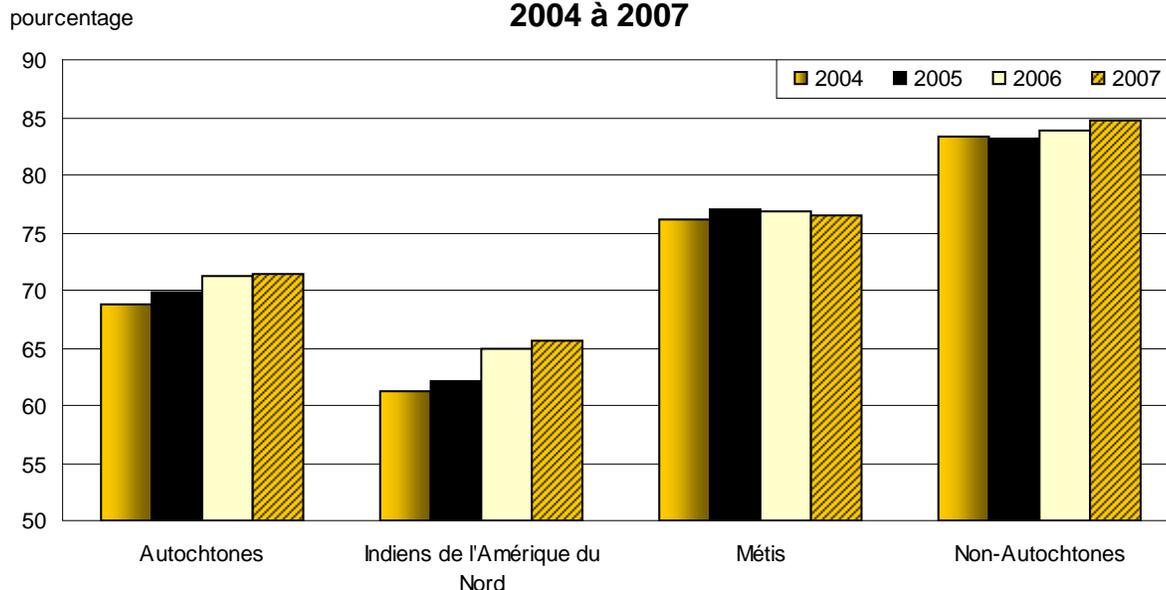


Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006.

### Les Autochtones de l'Ouest du pays affichent des taux d'emploi inférieurs

- Depuis 2004, l'Enquête sur la population active fournit des données à jour sur la situation des Autochtones de l'Ouest du pays (hors des réserves) sur le marché du travail. En 2007, les Autochtones ont continué d'accuser du retard par rapport aux non-Autochtones quant au taux d'emploi. En effet, le taux d'emploi des non-Autochtones âgés de 25 à 54 ans dans l'Ouest du pays s'est élevé à 84,7 %, comparativement à 71,4 % pour les Autochtones.
- Les données de l'Enquête sur la population active de 2007 révèlent de faibles hausses du taux d'emploi entre 2004 et 2007 pour les Autochtones aussi bien que pour les non-Autochtones de l'Ouest du Canada.
- Dans la population autochtone, les Métis et les membres des Premières nations<sup>1</sup> de l'Ouest du pays connaissent des situations fort différentes sur le marché du travail. Entre 2004 et 2007, les membres des Premières nations vivant hors réserve enregistraient des taux d'emploi inférieurs à ceux des Métis. Cependant, le taux d'emploi de la population des Premières nations vivant hors réserve a augmenté (passant de 61,3 % en 2004 à 65,7 % en 2007), tandis que le taux d'emploi des Métis est resté inchangé au cours de cette période.

**Graphique O.4 Taux d'emploi de la population âgée de 25 à 54 ans dans l'Ouest du Canada, selon l'identité autochtone, 2004 à 2007**



**Notes :** Exclut les réserves et autres peuplements indiens.

Pour 2004 seulement, la moyenne annuelle est basée d'avril 2004 à mars 2005.

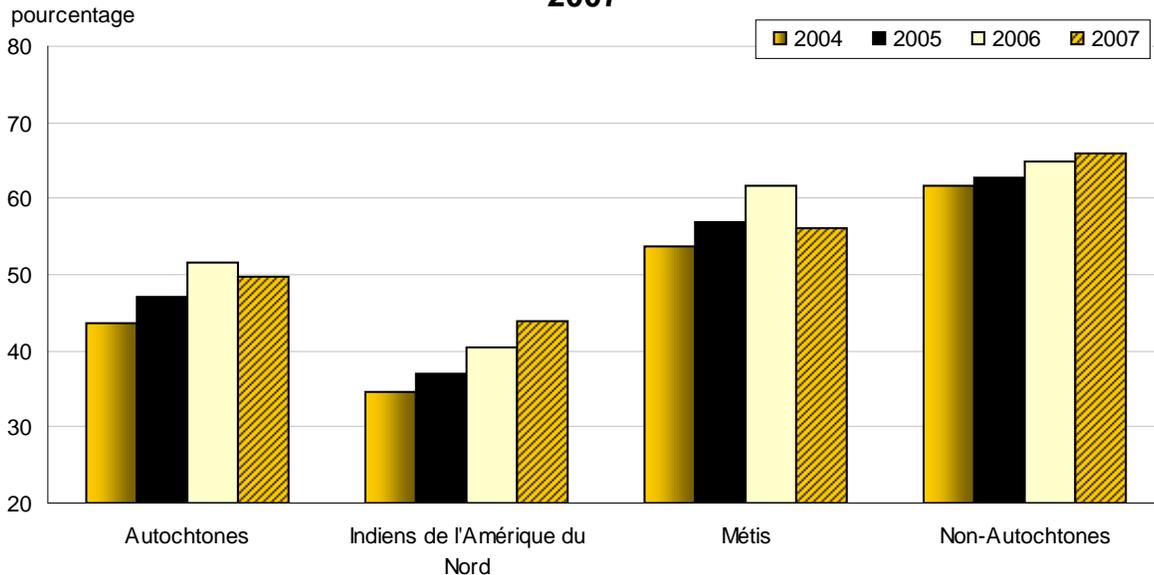
**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

1. Les répondants se sont identifiés comme « Indiens de l'Amérique du Nord ». Toutefois, le terme « membres des Premières nations » est employé dans le présent rapport.

### Les jeunes Autochtones sont moins susceptibles d'occuper un emploi dans l'Ouest du pays

- En 2007, le taux d'emploi des jeunes Autochtones vivant dans l'Ouest du Canada (hors des réserves) a été inférieur à celui des jeunes non-Autochtones. Le taux d'emploi des Autochtones âgés de 15 à 24 ans s'est établi à 49,8 %, comparativement à 66,0 % pour les non-Autochtones du même groupe d'âge.
- Deux tendances distinctes se dessinent entre 2004 et 2007 en ce qui a trait au taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Le taux d'emploi des jeunes des Premières nations<sup>1</sup> vivant à l'extérieur des réserves a augmenté beaucoup plus rapidement que celui de la population non autochtone. Entre 2004 et 2007, le taux d'emploi des jeunes non-Autochtones est passé de 61,8 % à 66,0 %, tandis que celui des jeunes des Premières nations hors des réserves a bondi de 34,5 % à 43,9 %.
- Les jeunes Métis ont profité d'une hausse de leur taux d'emploi de 2004 à 2006, mais ce taux a fléchi en 2007. Le taux d'emploi des jeunes Métis est passé de 53,6 % en 2004 à 61,8 % en 2006, pour redescendre à 56,2 % en 2007. Le repli du taux global d'emploi des jeunes Autochtones entre 2006 et 2007 est largement attribuable à la baisse accusée par les jeunes Métis.

**Graphique O.5 Taux d'emploi des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans l'Ouest du Canada, selon l'identité autochtone, 2004 à 2007**



**Notes :** Exclut les réserves et autres peuplements indiens.

Pour 2004 seulement, la moyenne annuelle est basée d'Avril 2004 à Mars 2005.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active.

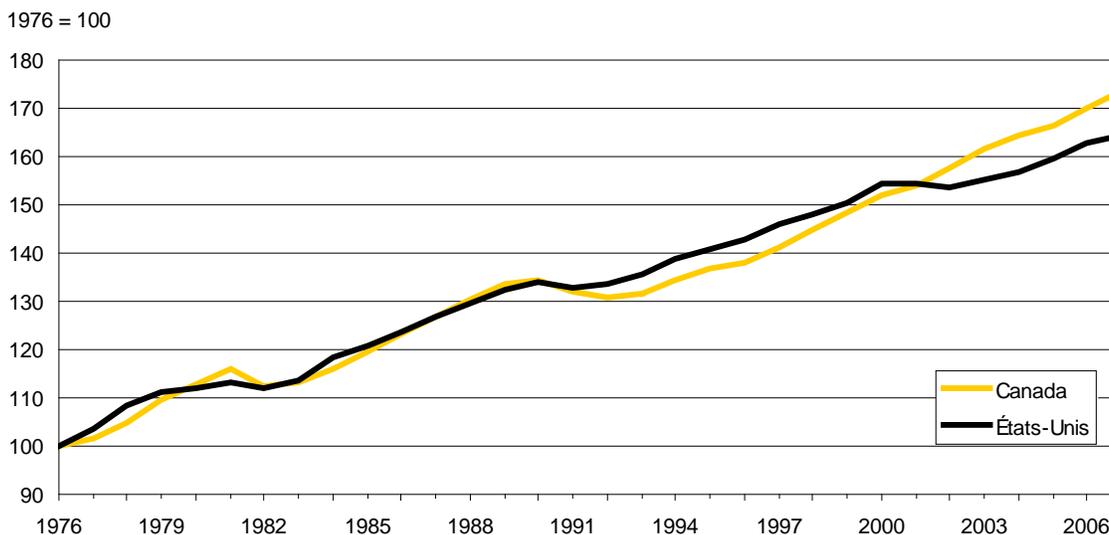
1. Les répondants se sont identifiés comme « Indiens de l'Amérique du Nord ». Toutefois, le terme « membres des Premières nations » est employé dans le présent rapport.

## Section P – Comparaisons à l'échelle internationale

### Les tendances de l'emploi au Canada et aux États-Unis divergent

- Au cours des années 2000, la croissance de l'emploi a été deux fois plus rapide au Canada qu'aux États-Unis, le taux annuel de croissance s'établissant à 2,0 % et 1,0 % respectivement. L'économie canadienne a, elle aussi, été plus dynamique au cours de cette période : la hausse annuelle du PIB s'est chiffrée à 2,5 % au Canada comparativement à 2,2 % aux États-Unis. Il s'agit là d'une tendance opposée à celle qui s'était dessinée durant les années 1990, lorsque l'emploi aussi bien que le PIB enregistraient une croissance plus forte aux États-Unis qu'au Canada.
- Les deux pays ont subi d'importantes pertes d'emplois dans le secteur de la fabrication, mais le repli a été plus marqué et plus persistant aux États-Unis qu'au Canada. L'emploi manufacturier aux États-Unis a dégringolé de 21 % entre 1998 et 2007, alors qu'il a chuté de 12 % au Canada entre 2000 et 2007. Au cours de la période s'étalant de 2000 à 2007, le Canada a affiché une progression de l'emploi supérieure à celle relevée aux États-Unis dans les secteurs suivants : la construction, le commerce, l'extraction minière, pétrolière et gazière, les services publics, les services aux entreprises et les administrations publiques.
- L'année 2007 a été bonne pour l'emploi au Canada (en hausse de 2,3 % par rapport à 2006), malgré le recul constaté dans la fabrication de même que dans la foresterie et l'exploitation forestière. La croissance de l'emploi s'est surtout manifestée dans le travail à temps plein, dans le secteur public ainsi que dans ceux de la construction et de l'exploitation minière, pétrolière et gazière. Aux États-Unis par contre, la progression de l'emploi entre 2006 et 2007 (+1,1 %) a été entravée par les pertes non seulement dans le secteur de la fabrication mais aussi dans les secteurs de la construction et des activités financières.

**Graphique P.1 Indices de l'emploi des 16 ans et plus au Canada et aux États-Unis, 1976 à 2007**



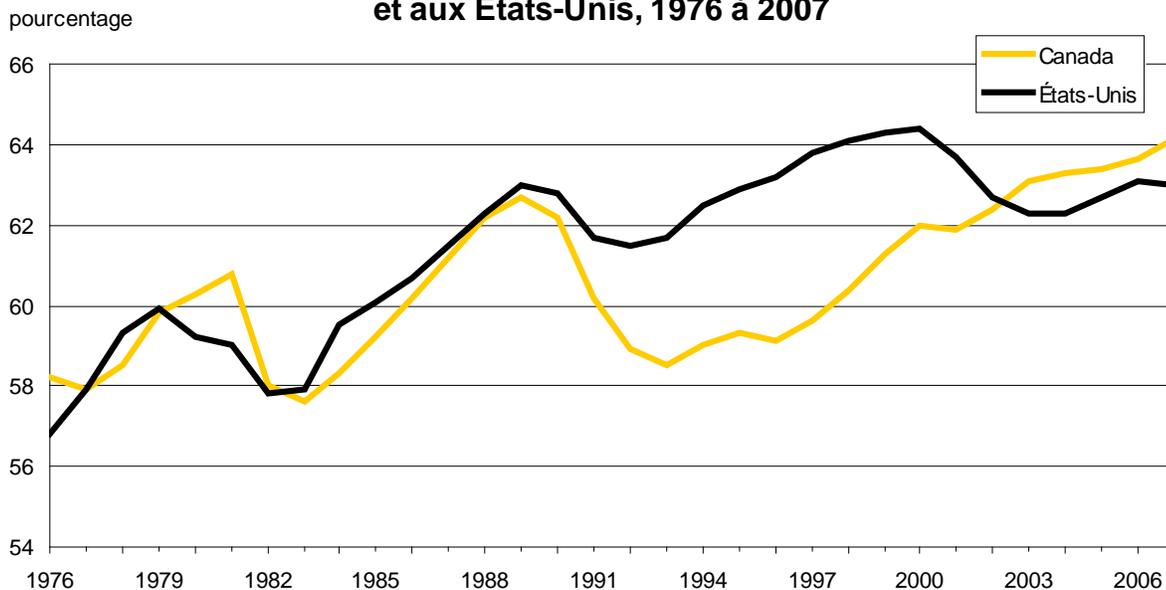
**Nota :** Les données canadiennes ont été ajustées afin de mieux correspondre aux concepts utilisés aux États-Unis.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active; et Bureau of Labor Statistics des États-Unis, Current Population Survey. □

### Le Canada continue d'afficher des taux d'emploi sans précédent en 2007

- Au cours des cinq dernières années, les taux d'emploi du Canada se sont maintenus à des sommets inégalés. En 2007, 64,2 % de la population canadienne était occupée, comparativement à 63,0 % de la population américaine.
- Entre 2006 et 2007, l'écart entre les taux des deux pays s'est creusé davantage. Au cours de cette période, le taux d'emploi a grimpé de 0,5 point de pourcentage au Canada, alors qu'il a légèrement diminué de 0,1 point aux États-Unis, la croissance de l'emploi n'ayant pas suivi le rythme de la croissance démographique.
- De 2000 à 2007, les taux d'emploi au Canada ont connu des hausses appréciables, particulièrement chez les femmes âgées de 25 à 54 ans, les travailleurs âgés et les jeunes. Aux États-Unis, les taux d'emploi ont fléchi au cours de cette période de huit ans, surtout chez les jeunes, mais aussi chez les hommes et les femmes âgés de 25 à 54 ans. Aux États-Unis, seuls les travailleurs âgés ont affiché une progression du taux d'emploi.

**Graphique P.2 Taux d'emploi des 16 ans et plus au Canada et aux États-Unis, 1976 à 2007**



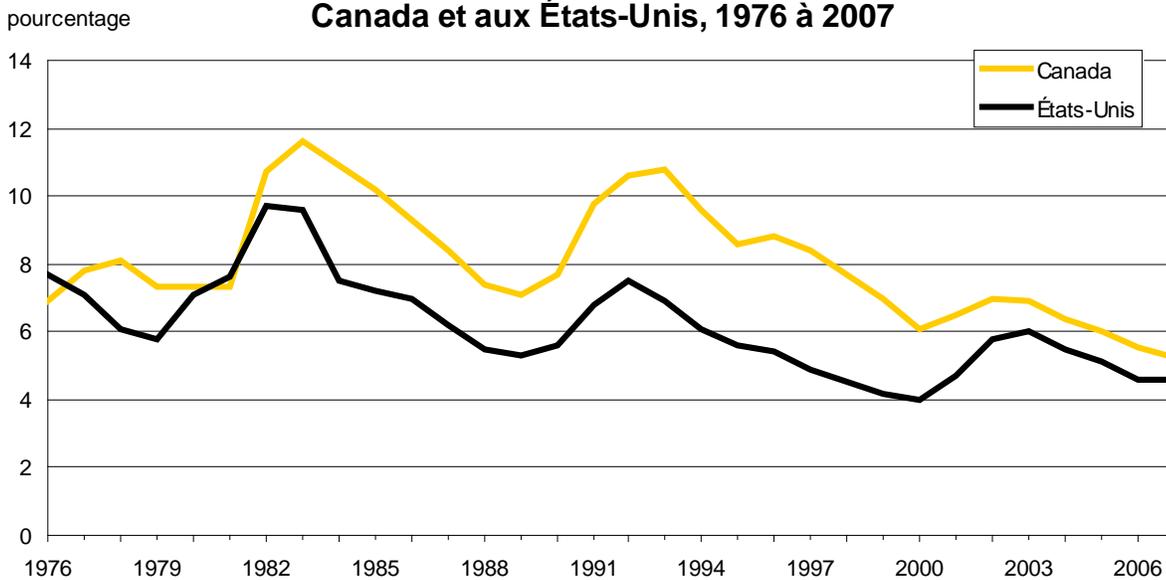
**Nota :** Les données canadiennes ont été ajustées afin de mieux correspondre aux concepts utilisés aux États-Unis.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active; et Bureau of Labor Statistics des États-Unis, Current Population Survey. □

### L'écart entre les taux de chômage du Canada et des États-Unis continue de se resserrer

- Le taux de chômage canadien (ajusté à la définition américaine) a diminué au cours des 14 dernières années, passant d'un sommet de 10,8 % en 1993 pour atteindre un creux sans précédent de 5,3 % en 2007. Le taux de chômage américain, qui avait atteint un sommet de 7,5 % en 1992, a chuté à 4,0 % en 2000, pour remonter ensuite à 6,0 % en 2003. En 2007, il s'établissait à 4,6 %.
- Ces mouvements récents du taux de chômage ont réduit l'écart entre les deux pays. Le taux de chômage au Canada s'est situé à moins de 1 point de pourcentage au-dessus de celui des États-Unis au cours des cinq dernières années. C'est en 1982 qu'on a enregistré pour la dernière fois un écart aussi faible.
- Le taux de chômage canadien est demeuré plus élevé que le taux américain durant la majeure partie des 30 dernières années. L'écart s'est accentué en 1984 et en 1985, et encore de 1991 à 1999. Pendant ces périodes, l'écart entre les taux de chômage au Canada et aux États-Unis variait de 3 à 4 points de pourcentage.

**Graphique P.3 Taux de chômage des 16 ans et plus au Canada et aux États-Unis, 1976 à 2007**



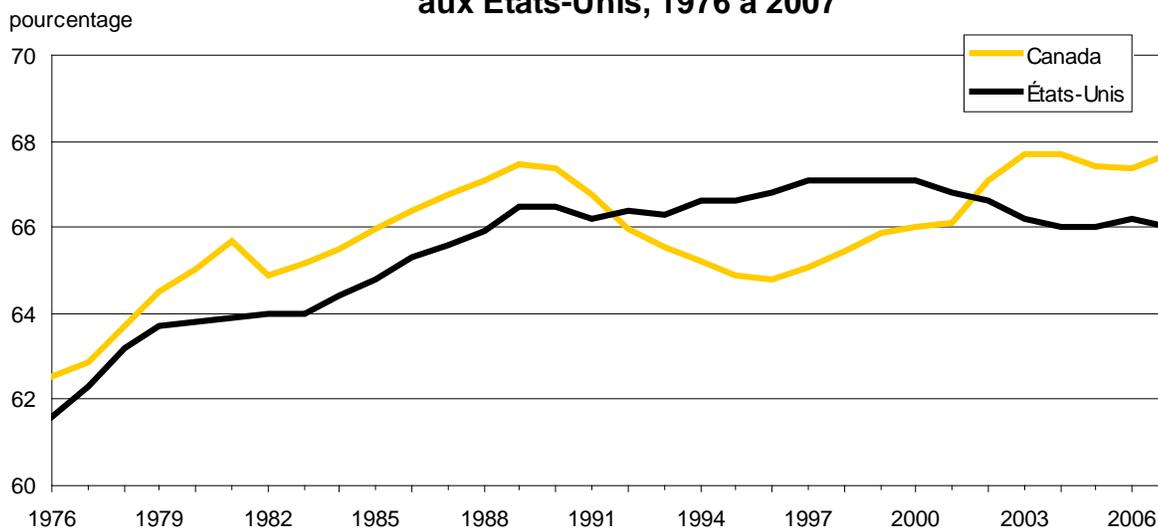
**Nota :** Les données canadiennes ont été ajustées afin de mieux correspondre aux concepts utilisés aux États-Unis.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active; et Bureau of Labor Statistics des États-Unis, Current Population Survey.

### Une plus grande proportion de Canadiens que d'Américains participent au marché du travail

- Depuis 2002, les Canadiens sont plus susceptibles que les Américains de participer au marché du travail. En 2007, 67,7 % de la population canadienne était occupée ou à la recherche d'emploi, comparativement à 66,0 % de la population américaine.
- Alors que la participation au marché du travail a connu une tendance à la hausse au Canada de 1996 à 2003, le pourcentage d'Américains actifs sur le marché du travail a diminué depuis 2001, après avoir connu un sommet de 67,1 % au cours de la période s'étalant de 1997 à 2000.
- Aux États-Unis, les taux d'activité des femmes et des hommes de 16 à 54 ans ont baissé de 2000 à 2007, mais les jeunes ont été les plus touchés. Le taux d'activité des Américains de 55 ans et plus, par contre, a augmenté.
- En 2007, les jeunes Canadiens étaient nettement plus susceptibles d'être actifs sur le marché du travail (70,4 % que ne l'étaient leurs homologues américains (59,4 %), et il en allait de même pour les femmes canadiennes du principal groupe d'âge actif de 25 à 54 ans (81,5 %) comparées à leurs homologues américaines (75,4 %). Cependant, le taux d'activité des Américains de 55 ans et plus (38,6 %) devançait nettement celui des Canadiens du même groupe d'âge (33,0 %).

**Graphique P.4 Taux d'activité des 16 ans et plus au Canada et aux États-Unis, 1976 à 2007**



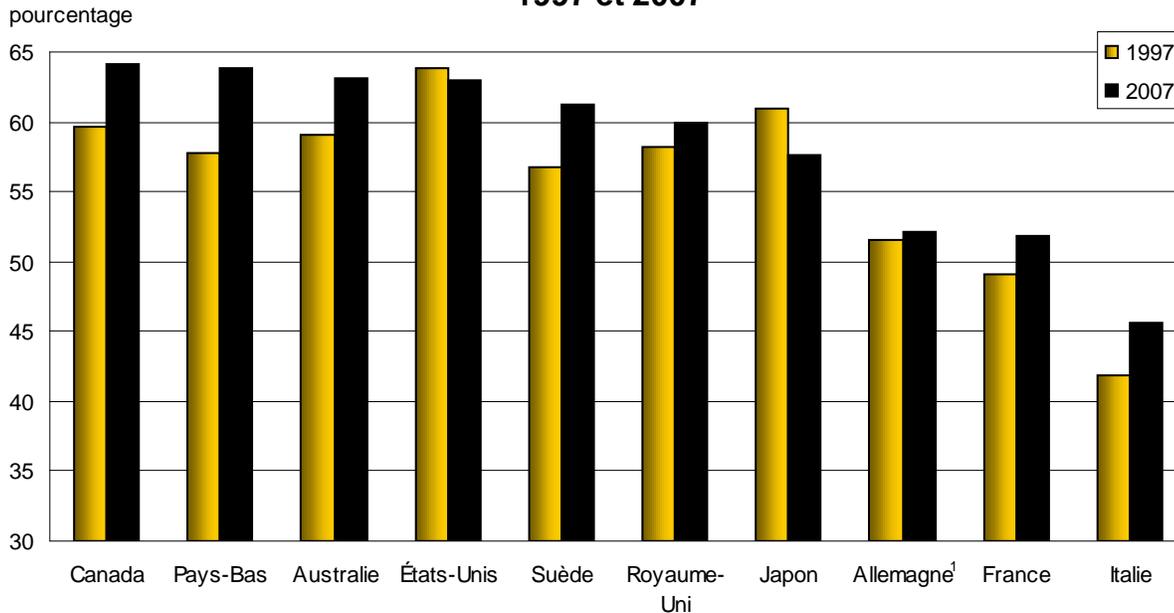
**Nota :** Les données canadiennes ont été ajustées afin de mieux correspondre aux concepts utilisés aux États-Unis.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active; et Bureau of Labor Statistics des États-Unis, Current Population Survey.

### Le Canada continue de devancer les autres pays au chapitre du taux d'emploi

- En 2007, le Canada a enregistré le taux d'emploi le plus élevé parmi les 10 pays visés par l'étude. C'est la quatrième année consécutive où le Canada se classe premier parmi ces pays. De 1997 à 2007, le taux d'emploi au Canada a progressé de 4,6 points de pourcentage, une croissance comparable à celle observée en Suède, en Australie et en Italie. L'augmentation a varié de 1 à 3 points de pourcentage en Allemagne, au Royaume-Uni et en France. En revanche, le taux d'emploi a baissé au Japon (-3,4 points) et aux États-Unis (0,8 point) pendant cette période.
- C'est aux Pays-Bas que la hausse du taux d'emploi a été la plus marquée de 1997 à 2007, soit 6,1 points de pourcentage, la progression de l'emploi (+17 %) ayant largement dépassé la croissance de la population en âge de travailler, qui était de 5,9 %. Le Canada a affiché une progression de l'emploi remarquable de 23 % et sa population a crû considérablement de 14,3 % pendant cette période de dix ans.
- Au cours des cinq dernières années, le Canada a éclipsé tous ces autres pays en matière du taux d'emploi des femmes, qui s'est établi à 59,7 % en 2007. Ont suivi la Suède (57,3 %), les Pays-Bas (56,8 %), les États-Unis (56,6 %) et l'Australie (56,2 %). Chez les hommes, on a enregistré les taux d'emploi les plus élevés aux Pays-Bas (71,0 %), en Australie (70,2 %) et au Japon (70,0 %).

**Graphique P.5 Taux d'emploi dans certains pays, 1997 et 2007**



1. Le taux d'emploi de l'Allemagne se réfère à l'année 2006 plutôt que 2007.

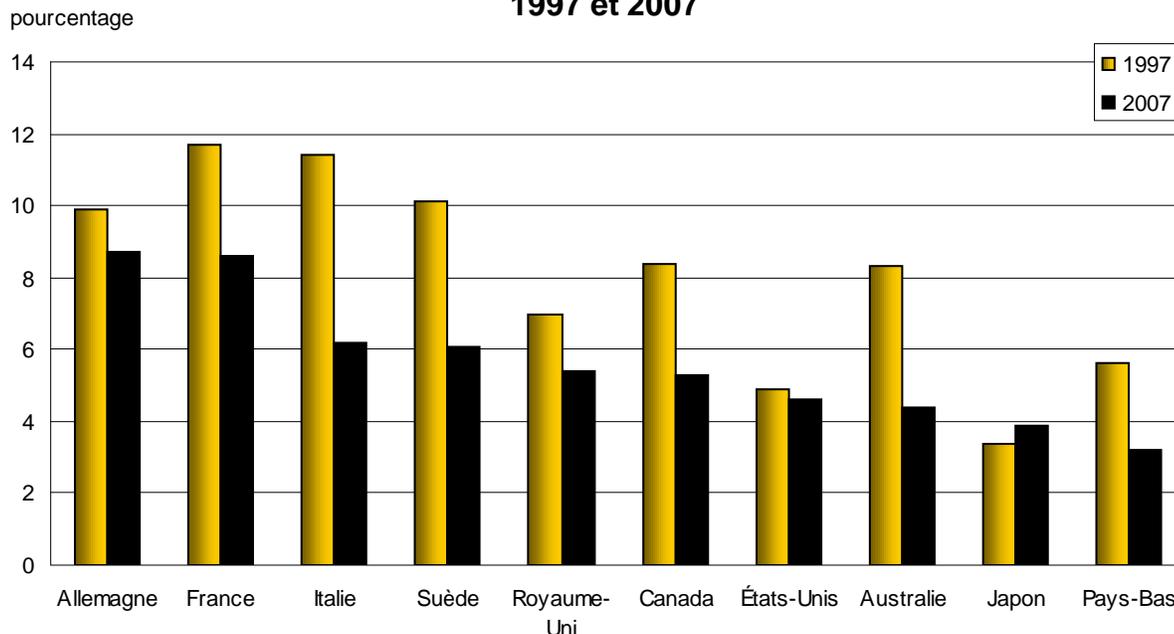
**Nota :** Les données ont été ajustées afin de mieux correspondre aux concepts utilisés aux États-Unis.

**Source :** Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

### Le Canada se situe en milieu de peloton lorsqu'il est question du taux de chômage

- Lorsqu'il s'agit du taux de chômage, le Canada s'est maintenu, en 2007, au centre du groupe des pays visés par l'étude : les taux les plus élevés ont été enregistrés en France et en Allemagne, tandis que les Pays-Bas et le Japon ont enregistré les taux les plus faibles. Au cours de la période de 1997 à 2007, les plus fortes diminutions du taux de chômage, qui ont varié de 3 à 5 points de pourcentage, sont survenues en Italie, en Suède, en Australie, en France et au Canada. L'Australie et le Canada ont affiché, en 2007, leur taux de chômage le plus bas en plus de 30 ans.
- Le Japon a été le seul pays à connaître une hausse de son taux de chômage entre 1997 et 2007. Le taux de chômage au Japon a augmenté constamment à partir du début des années 1990 et, en 2002, il avait atteint un sommet de 5,4 %. Toutefois, ce taux a fléchi depuis pour s'établir à 3,9 % en 2007.
- Le taux de chômage des jeunes (âgés de 16 à 24 ans) est généralement supérieur à celui des autres groupes d'âge. En 2007, l'Australie, le Canada et les États-Unis affichaient des taux de chômage comparables chez les jeunes, ces taux variant de 9,4 % à 10,5 %. Les taux de chômage les plus faibles chez les jeunes ont été observés aux Pays-Bas (6,0 %) et au Japon (7,8 %), et les plus élevés, en Italie (20,6 %), en France (20,0 %) et en Suède (19,1 %).

**Graphique P.6 Taux de chômage dans certains pays, 1997 et 2007**



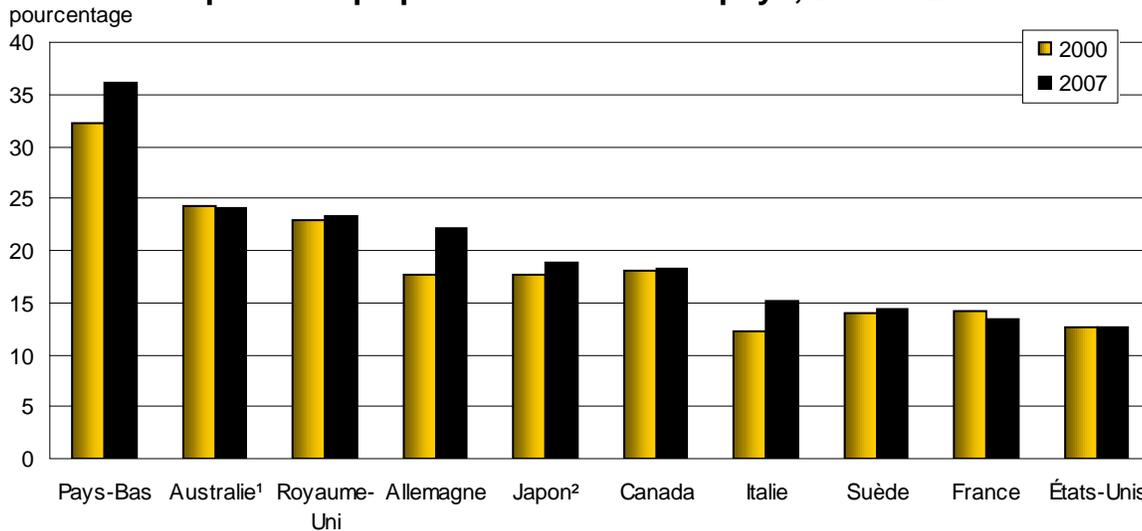
**Nota :** Les données ont été ajustées afin de mieux correspondre aux concepts utilisés aux États-Unis.

**Source :** Bureau of Labor Statistics des États-Unis.

### Le Canada se situe dans la moyenne pour le taux de travail à temps partiel

- Si une proportion plus forte de la main-d'œuvre travaille à temps partiel au Canada (18,2 % en 2007) qu'aux États-Unis (12,6 %), on relève des taux encore plus élevés de personnes travaillant habituellement moins de 30 heures par semaine dans d'autres pays. Ainsi, 36,1 % de la main-d'œuvre des Pays-Bas travaille à temps partiel et c'est le cas de 24,1 % des Australiens. Par rapport à celui d'autres pays riches, le taux d'emploi à temps partiel du Canada se classe dans la moyenne.
- Les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel que ne le sont les hommes. Aux Pays-Bas, 6 femmes sur 10 travaillent moins de 30 heures par semaine, comparativement à près de 3 sur 10 au Canada et à 2 sur 10 aux États-Unis. Par contre, moins de 20 % des hommes travaillent habituellement à temps partiel dans ces pays. Les taux les plus élevés à ce chapitre sont observés aux Pays-Bas (16,2 %) et en Australie (12,4 %), comparativement à 11 % au Canada et à 5 % seulement en France et en Italie.
- Les jeunes âgés de 15 à 24 ans sont aussi plus enclins à travailler à temps partiel, puisque bon nombre d'entre eux conjuguent études et travail. Parmi les pays à l'étude, les Pays-Bas, le Canada et l'Australie présentent les taux les plus élevés de travail à temps partiel chez les jeunes (ces taux variant de 41 % à 62 %), tandis que l'Italie, l'Allemagne et la France enregistrent les taux les plus faibles (entre 15 % et 19 %).

**Graphique P.7 Pourcentage des travailleurs occupant un emploi à temps partiel dans certains pays, 2000 et 2007**



1. Les données pour l'Australie réfèrent à l'année 2001 plutôt que 2000.

2. Les données pour le Japon réfèrent à l'année 2002 plutôt que 2000.

**Nota :** Pourcentage des personnes travaillant 29 heures ou moins.

**Source :** Base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques. □

# Glossaire

---

## A

### Âge de la retraite

Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, on demande aux personnes qui ne travaillent pas et qui ont quitté leur dernier emploi au cours de l'année précédant l'enquête pourquoi elles ont quitté cet emploi. L'une des réponses possibles est « a pris sa retraite ». L'âge moyen et médian de la retraite est calculé à partir de cette variable.

### Âge médian

L'âge médian est tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur, l'autre des individus d'âge inférieur.

### Aide au travail indépendant

Ce genre de prestation d'assurance-emploi sert à offrir aux participants admissibles une aide financière et des conseils en matière de planification des affaires, afin de les aider à lancer leur propre entreprise. L'aide financière est destinée à couvrir les frais de subsistance et autres dépenses des participants pendant les premières étapes du lancement de leur entreprise.

### Autochtone (identité)

Une personne ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit.

Dans les graphiques O.1, O.2 et O.3, la population d'identité Autochtone comprend aussi les personnes ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la Loi sur les Indiens du Canada, ou les personnes ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une première nation.

### Autres revenus

Dans le graphique J.7, les autres revenus comprennent notamment les pensions alimentaires, les allocations de retraite (indemnités de départ/cessation d'emploi), les bourses d'études, les paiements forfaitaires d'un régime de pension ou de participation différée aux bénéfices reçus au moment du retrait du régime, la part imposable des prestations de décès autres que celles du RPC ou du RRQ, ainsi que les prestations supplémentaires d'assurance-emploi non comprises dans les salaires et traitements.

### Autres services

Ce secteur d'activité comprend les établissements qui ne figurent dans aucun autre secteur et dont l'activité principale consiste : à effectuer la réparation ou l'entretien préventif de véhicules automobiles, de machines, de matériel et d'autres produits pour en garantir le bon fonctionnement; à fournir des services de soins personnels, des services funéraires, des services de blanchissage et d'autres services aux particuliers tels que des soins pour animaux de maison et des services de développement et de tirage de photos; à organiser et à promouvoir des activités religieuses; à appuyer diverses causes par des subventions, à défendre (promouvoir) diverses causes sociales et politiques et à favoriser et défendre les intérêts de leurs membres. Ce secteur comprend aussi les ménages privés.

Dans le graphique J.6, le secteur des autres services exclut les organismes religieux et les ménages privés.

## Avantages sociaux

Dans la présente publication, les avantages sociaux comprennent l'assurance-maladie, l'assurance-vie/invalidité et les régimes de soins dentaires; les régimes de retraite d'employeur; les régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs; les régimes d'actionnariat privilégié; ainsi que les programmes d'aide aux employés ou à leur famille.

## B

### Baby-boom

Période suivant la Seconde Guerre mondiale et s'étendant de 1946 à 1966. Elle est marquée par un fort accroissement de la fécondité et du nombre total des naissances.

### Baby-boomer

Personne née de 1946 à 1966.

Bénéficiaire d'assurance-emploi

Une personne qui a droit à des prestations d'assurance-emploi pour une semaine de référence (c'est-à-dire la semaine durant laquelle s'effectue l'Enquête sur la population active, comprenant habituellement le 15<sup>e</sup> jour du mois).

### Branche d'activité

Voir secteur d'activité

## C

### Catégorie de travailleurs

Il existe deux grandes catégories de travailleurs, soit ceux qui travaillent pour autrui (les employés) et ceux qui travaillent à leur compte (les travailleurs indépendants). Dans la présente publication, la première catégorie est subdivisée en deux groupes : les employés du secteur public et ceux du secteur privé. Voir employés des secteurs public et privé

### Chercheurs découragés

Personnes qui ont déclaré vouloir travailler à un emploi ou à une entreprise au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active et qui étaient disponibles, mais qui n'ont pas cherché de travail parce qu'elles considéraient nulles les chances de trouver un emploi convenable.

### Chômage

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, avaient été mises à pied temporairement, mais s'attendaient à être rappelées au travail et étaient disponibles pour travailler; ou étaient sans emploi, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et étaient disponibles pour travailler; ou devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence et étaient disponibles pour travailler.

## D

### Dollars constants

Renvoient aux dollars de différentes années exprimés selon leur valeur (« pouvoir d'achat ») au cours d'une année, appelée l'année de base. On effectue ce genre d'ajustement en vue d'éliminer les effets des changements de prix généraux. Les dollars courants sont convertis en dollars constants au moyen d'un indice de fluctuations des prix. L'indice dont on se sert le plus souvent pour le revenu des ménages ou le revenu familial, à condition qu'aucune utilisation spécifique du revenu ne soit précisée, est l'Indice des prix à la consommation (IPC), qui reflète les habitudes de dépenses moyennes des consommateurs au Canada. Pour convertir les dollars courants de n'importe quelle année en dollars constants, on doit diviser les dollars courants par l'indice de l'année en question et les multiplier par l'indice de l'année de base qu'on a choisie (le numérateur renferme la valeur de l'indice de l'année à laquelle on veut convertir les dollars courants).

### **Dollars courants**

Valeur du dollar à la période courante.

### **Durée d'emploi**

Nombre de mois ou d'années consécutifs pendant lesquels une personne a travaillé pour l'employeur actuel (ou, si l'enquête a travaillé au cours des 12 derniers mois, le plus récent employeur). Peu importe que l'employé ait occupé plus d'un emploi ou travaillé à plus d'un endroit, si l'employeur est demeuré le même, on considère que la période d'emploi est ininterrompue. Cependant, si une personne a travaillé pour le même employeur pendant différentes périodes, la durée d'emploi correspond à la période la plus récente pendant laquelle l'employé a travaillé sans interruption.

## **E**

### **Emploi**

Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active :

- (a) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou
- (b) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure).

Dans les sections E.12, E.13, E.16, N et O, la semaine de référence se rapporte à la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (p. ex. le jour du Recensement de 2006 était le 16 mai).

### **Emploi à temps partiel**

Personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi.

### **Emploi à temps plein**

Personnes qui travaillent habituellement 30 heures et plus par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi.

### **Emploi d'une durée déterminée ou à contrat**

Un emploi qui n'est pas saisonnier et dans lequel l'employeur a clairement indiqué avant son acceptation par l'employé qu'il cesserait de travailler à un moment donné ou lorsqu'une tâche ou un projet particulier serait terminé. Cela comprend le travail effectué par l'entremise d'une agence de placement temporaire.

### **Emploi occasionnel**

Un emploi dans lequel les heures de travail varient sensiblement d'une semaine à l'autre; ou dans lequel l'horaire de travail du répondant fluctue en fonction des besoins de l'employeur et non selon un calendrier préétabli; ou dans lequel l'employé n'est habituellement pas payé pour les heures non travaillées et l'employeur n'a donné aucune indication que l'employé travaillera sur une base régulière et pendant une longue durée.

### **Emploi permanent**

Voir permanence de l'emploi

**Emploi principal**

Lorsqu'un enquêté a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. Les données produites sur le travail à temps plein ou à temps partiel, sur le secteur d'activité et sur la profession à partir des résultats de l'Enquête sur la population active se rapportent à l'emploi principal, de même que les données sur les employés qui concernent le salaire, la situation vis-à-vis de la syndicalisation, la permanence de l'emploi et la taille du lieu de travail.

**Emploi temporaire**

Voir permanence de l'emploi

**Emplois professionnels**

Professions qui exigent habituellement des études universitaires (p. ex. un baccalauréat, une maîtrise ou un doctorat). À partir de la Classification nationale des professions pour statistiques (2001), ces professions sont généralement classées dans les codes B0, C0, D0, E0 et F0. Par exemple, les emplois professionnels incluent les comptables, les analystes financiers, les ingénieurs, les programmeurs, les médecins, les avocats, les psychologues, les enseignants, les bibliothécaires et les journalistes.

**Employé**

Personne qui travaille pour autrui. Les employés sont subdivisés en deux groupes : les employés du secteur public et ceux du secteur privé. Voir employés des secteurs public et privé

Dans les graphiques F.4, K.1, L.3 et L.4, les employés sont les personnes rémunérées qui reçoivent un feuillet T4, y compris celles qui sont en congé payé. Cette définition exclut les entrepreneurs indépendants.

Dans les graphiques E.4 à E.7 et J.6, le concept d'employé utilisé comprend les salariés à temps plein et à temps partiel (ceux qui travaillent régulièrement un nombre d'heures inférieur à la semaine normale de travail de l'entreprise). Il désigne aussi les propriétaires, administrateurs, associés et autres dirigeants actifs des entreprises constituées en corporation.

**Employés des secteurs public et privé**

Les employés du secteur public sont ceux qui travaillent dans les administrations publiques municipales, provinciales et fédérales, ainsi que les sociétés d'État, les Régies des alcools et les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques. Les employés du secteur privé sont ceux qui travaillent dans une firme ou une entreprise du secteur privé.

**Ententes sur le marché du travail**

Ce genre de prestation d'assurance-emploi inclut des accords de transfert dans le cadre desquels la province ou le territoire assume l'entière responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes actifs d'emploi semblables aux prestations d'emploi et de mesures de soutien.

**Étudiant à temps partiel**

Personne de 15 à 24 ans qui est inscrite à temps partiel dans un établissement d'enseignement.

**Étudiant à temps plein**

Personne de 15 à 24 ans qui est inscrite à temps plein dans un établissement d'enseignement.

**F****Formation**

Dans la présente publication, ce concept comprend tous les types de formation visant à améliorer les compétences ou les connaissances d'un employé. Il peut s'agir autant d'une formation en classe structurée que d'une formation en cours d'emploi donnée au lieu de travail ou ailleurs.

## **Formation, prêts et subventions de perfectionnement**

Ce genre de prestation d'assurance-emploi aide les participants assurés à acquérir des compétences de travail, grâce à une aide financière qui leur est versée directement afin qu'ils puissent choisir leur formation, prendre les dispositions nécessaires pour la suivre et en payer les frais.

## **G**

### **Gains d'emploi (annuels)**

Dans les graphiques J.7 à J.9, les gains d'emploi annuels comprennent autant les gains ou le revenu d'emploi découlant d'un travail salarié (salaires et traitements) que ceux provenant d'un travail indépendant. Les salaires et traitements des employés incluent les gains ou le revenu d'emploi bruts provenant de tous les emplois occupés à titre d'employé, avant les déductions salariales telles que l'impôt sur le revenu, les primes d'assurance-emploi, les cotisations aux régimes de pension, etc. Les traitements et salaires comprennent les gains des propriétaires d'entreprises constituées en société, même si certaines sommes sont déclarées à titre de revenu de placements. Sont aussi inclus dans les salaires et traitements le revenu de commissions versées aux commis vendeurs ainsi que le salaire occasionnel gagné en gardant des enfants, en livrant des journaux, en faisant le ménage, etc. La rémunération des heures supplémentaires est aussi incluse.

### **Gains hebdomadaires (moyens)**

Dans le graphique N.7, les gains hebdomadaires moyens sont la somme des salaires et traitements déclarée pour l'année civile précédant le recensement (ce qui exclut tout revenu d'un travail indépendant ou agricole), divisée par le nombre de semaines travaillées durant l'année.

### **Genre de travail**

Horaire de travail à temps plein ou à temps partiel. Voir emploi à temps plein et emploi à temps partiel

## **H**

### **Heures effectivement travaillées**

Nombre d'heures pendant lesquelles l'enquêté a effectivement travaillé au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, ce qui inclut les heures rémunérées et non rémunérées.

### **Heures habituellement travaillées**

Les heures habituelles des employés comprennent les heures normalement payées ou mentionnées dans un contrat et ne comptent pas les heures supplémentaires rémunérées ou non. Chez les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux non rémunérés, les heures habituelles comprennent les heures travaillées dans une semaine typique, sans égard au fait qu'elles soient rémunérées ou non.

### **Heures supplémentaires**

Nombre d'heures travaillées pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active en plus des heures habituellement travaillées déclarées pour l'emploi principal. Cela comprend toutes les heures supplémentaires, peu importe si elles ont été rémunérées ou non, au taux normal ou au taux majoré. Depuis janvier 1997, les données relatives aux heures supplémentaires sont recueillies auprès des employés seulement, au moyen de deux questions qui portent sur le nombre d'heures supplémentaires rémunérées travaillées durant la semaine de référence et le nombre d'heures supplémentaires non rémunérées.

### **Heures supplémentaires non rémunérées**

Comprend les heures consacrées directement au travail ou à des activités liées au travail en plus des heures normales de travail. Il doit s'agir d'heures supplémentaires travaillées pour lesquelles l'enquêté n'a reçu aucune rémunération supplémentaire.

**Heures supplémentaires rémunérées**

Comprend toutes les heures travaillées durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active en plus des heures normales de travail, pour lesquelles il y a eu rémunération ou indemnisation (y compris les congés compensatoires).

**Horaire variable**

Une situation dans laquelle un employé travaille un certain nombre d'heures obligatoires, mais où les heures d'arrivée et de départ peuvent varier, pourvu que l'employé travaille l'équivalent d'une semaine de travail complète.

**I****Immigrant**

Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.

**Immigrants récents**

Immigrants qui sont arrivés au Canada au cours des cinq années précédant celle du recensement ou l'enquête mentionnée.

**Indice**

Changements cumulatifs annuels en pourcentage à l'intérieur d'une variable par rapport à une année de référence, exprimés sous forme d'indice, l'année de référence équivalant à 100. Un indice de valeur de 140, par exemple, dix ans après l'année de référence, indiquerait une augmentation de 40 % au niveau de la variable au cours de cette période.

**Indice synthétique de fécondité**

Nombre moyen d'enfants par femme de 15 à 49 ans selon les conditions de fécondité d'une année donnée. Il résulte de la sommation des taux de fécondité par âge. En d'autres mots, c'est le nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait si, tout au long de sa vie, elle avait la fécondité observée une année donnée.

**Industrie**

Voir secteur d'activité

**Industries productrices de biens**

Comprend ce qui suit : agriculture; foresterie, pêche, mines et extraction de gaz et de pétrole; services publics (électricité, gaz et eau); construction; et fabrication.

**Industries productrices de services**

Comprend ce qui suit : commerce; transport et entreposage; finance, assurances, immobilier et location; services professionnels, scientifiques et techniques; services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien; services d'enseignement; soins de santé et assistance sociale; information, culture et loisirs; hébergement et services de restauration; autres services; et administrations publiques.

**Inflation**

Dans cette publication, l'inflation est mesurée par l'Indice des prix à la consommation (IPC).

**J****Jours de travail perdus**

Le nombre estimatif de jours perdus par travailleur par année est calculé en répartissant au prorata sur toute l'année le temps perdu pour des raisons personnelles au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active. Ces estimations s'appliquent uniquement aux employés à temps plein qui n'occupent qu'un seul emploi. Les raisons personnelles comprennent la maladie ou l'incapacité du répondant et les autres obligations personnelles ou familiales.

**M****Mesures de soutien**

Ce genre de prestation d'assurance-emploi inclut, entre autres choses, des fonds à des organismes pour qu'ils puissent offrir des services d'emploi à des chômeurs (p. ex. du counselling, des méthodes de recherche d'emploi); des fonds pour aider des employeurs, des associations de travailleurs ou d'employeurs et des collectivités à devenir plus aptes à répondre aux besoins du marché du travail en ressources humaines et à contribuer à l'adaptation de la main-d'œuvre; et des fonds pour des activités servant à trouver de meilleurs moyens d'aider les gens à se préparer à travailler ou à conserver un emploi et à participer d'une manière productive au marché du travail.

**N****Niveau de rendement**

Mesure fondée sur la perception des employeurs quant aux résultats obtenus dans leur lieu de travail pour ce qui est des aspects suivants : la productivité du travail, la croissance des ventes, la qualité des produits, la satisfaction des clients et la rentabilité.

**Niveau de scolarité atteint**

Plus haut niveau d'instruction atteint.

**Non-immigrants**

Personnes qui sont des citoyens canadiens de naissance. Bien que la plupart de ces personnes soient nées au Canada, un petit nombre d'entre elles sont nées à l'étranger de parents canadiens.

**P****Partenariats pour la création d'emploi**

Ce genre de prestation d'assurance-emploi offre à des participants assurés l'occasion d'acquérir une expérience de travail qui aboutira à un emploi permanent. Les activités de ce type de projet favorisent le développement communautaire et la croissance de l'économie locale.

**Pays du G7**

Groupe des sept principaux pays industrialisés : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni.

**Permanence de l'emploi**

Depuis janvier 1997, l'Enquête sur la population active recueille des renseignements permettant de diviser les emplois rémunérés en deux catégories : les emplois permanents et les emplois temporaires. Cette classification dépend des intentions de l'employeur et des caractéristiques de l'emploi plutôt que des intentions de l'employé. Si un emploi qui était officiellement considéré comme permanent doit prendre fin sous peu du fait de compressions de personnel ou de la fermeture de l'entreprise, l'emploi est toujours considéré comme étant permanent.

Un emploi permanent est un emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette; c'est-à-dire que la date de cessation de l'emploi n'est pas déterminée à l'avance.

Un emploi temporaire est un emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin. Des renseignements sont recueillis pour permettre la répartition des emplois temporaires entre quatre groupes : les emplois saisonniers, les emplois d'une durée déterminée ou à contrat (incluant le travail effectué par le biais d'une agence de placement), les emplois occasionnels et les autres emplois temporaires.

**Personnes inactives**

Personnes qui, considérant les conditions qui existaient sur le marché du travail dans leur région, ne désiraient ou ne pouvaient offrir ou fournir leurs services au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active. Autrement dit, elles n'étaient ni occupées ni en chômage.

**Population active**

Population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, était occupée ou en chômage.

**Population en âge de travailler**

Comprend les personnes de 15 ans et plus.

**Prestations d'assurance-emploi ordinaires**

Les prestations ordinaires sont versées aux individus qui ont perdu leur emploi de façon temporaire ou permanente. Pour avoir droit aux prestations ordinaires, un individu doit avoir subi un arrêt de rémunération, être prêt et apte à travailler et ne peut se trouver un emploi approprié.

**Prestations de travail partagé**

Ce genre de prestation d'assurance-emploi vise à remédier aux situations où un employeur devrait réduire temporairement ses effectifs. Le travail partagé offre une solution de rechange; au lieu de congédier carrément un certain nombre d'employés, le programme permet de réduire les heures de travail du groupe tout entier et de compenser partiellement la perte.

**Principal groupe d'âge actif**

Le groupe des personnes âgées de 25 à 54 ans. Ces personnes sont plus susceptibles d'avoir terminé leurs études et moins susceptibles d'être à la retraite que les personnes de 15 à 24 ans ou de 55 ans et plus.

**Produit intérieur brut (PIB)**

Valeur ajoutée totale des biens et services produits dans le territoire économique d'un pays ou d'une région au cours d'une période donnée.

**Profession**

Désigne le genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, établi à partir du genre d'emploi déclaré et de la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si l'enquêté n'avait pas d'emploi, les données portent sur le dernier emploi occupé depuis moins d'un an. La Classification nationale des professions – statistiques (CNP-S) de 2001 a été utilisée pour classer les professions.

**R****Raison économique**

Raison d'ordre économique invoquée par les travailleurs à temps partiel pour expliquer le fait qu'ils travaillent moins de 30 heures. Cela comprend les changements dans la conjoncture économique et les cas où il a été impossible de trouver un travail comportant 30 heures et plus.

**Raison personnelle**

Dans le graphique G.3, les raisons personnelles comprennent la maladie de l'enquêté, les responsabilités personnelles et familiales ou les études.

Dans le graphique H.5, les raisons personnelles incluent la maladie de l'enquêté ou les responsabilités personnelles et familiales.

### **Récession**

L'une des règles empiriques les plus courantes pour dire qu'il y a récession est qu'il faut deux déclin trimestriels consécutifs du produit intérieur brut (PIB) réel.

### **Réfugié**

Les réfugiés et les personnes qui ont besoin de protection sont des personnes qui se trouvent au Canada ou à l'étranger et qui craignent de retourner dans leur pays de nationalité ou de résidence habituelle. Grâce au système de protection des réfugiés dont le Canada dispose, les personnes qui craignent avec raison d'être persécutées ainsi que celles qui risquent la torture, les traitements ou les peines cruels et inusités peuvent également trouver refuge au Canada.

### **Régime de la semaine comprimée**

Une semaine de travail dans laquelle l'employé travaille plus d'heures par jour pour réduire le nombre de jours de travail par semaine.

### **Régimes de travail non conventionnels**

Dans la présente publication, les régimes de travail non conventionnels incluent l'horaire variable, le travail de fin de semaine (samedi ou dimanche), la semaine de travail réduite et le régime de la semaine comprimée. La question sur le travail de fin de semaine n'a pas été posée aux employés qui travaillaient du lundi au vendredi, pendant au moins six heures par jour entre 6 h et 18 h.

### **Région métropolitaine de recensement (RMR)**

Est composée d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants d'après les résultats du recensement précédent.

### **Rémunération hebdomadaire (moyenne)**

Dans le graphique J.6, la rémunération hebdomadaire moyenne est calculée en divisant la masse salariale brute imposable (incluant le temps supplémentaire) par le nombre de salariés inscrits sur la liste de paye (la somme des salariés rémunérés à l'heure, des employés payés à salaire fixe et des autres salariés).

### **Ressources naturelles**

Dans la présente publication, le secteur des ressources naturelles inclut les industries de la foresterie, de la pêche, de l'extraction minière et de l'extraction de pétrole et de gaz.

### **Revenu (total)**

Dans les graphiques J.7 et J.8, le revenu total est le revenu de toute provenance, incluant les gains provenant d'un travail salarié ou indépendant, le revenu de placements, le revenu de retraite, les transferts gouvernementaux et les autres revenus, avant déduction des impôts fédéral et provincial.

## **S**

### **Salaire**

Depuis janvier 1997, des renseignements sont recueillis par l'Enquête sur la population active sur le salaire ou traitement habituel des employés à leur emploi principal. On demande aux enquêtés de déclarer leur salaire ou traitement, y compris les pourboires, les commissions et les primes, avant impôt et autres déductions. Les salaires ou traitements hebdomadaires ou horaires sont calculés conjointement avec les heures payées habituellement travaillées par semaine.

### **Salaire horaire**

Voir salaire

**Secteur d'activité**

Nature générale de l'activité exercée par l'employeur pour qui l'enquêté travaille (emploi principal seulement). Si une personne n'avait pas d'emploi pendant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, les données portent sur le dernier emploi occupé, à condition que cet emploi remonte à moins de 12 mois. Le codage des secteurs d'activité est fondé sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

**Semaine de référence (Enquête sur la population active)**

C'est habituellement la semaine civile (du dimanche au samedi) où tombe le 15<sup>e</sup> jour du mois. La situation vis-à-vis de l'activité déterminée est celle de la semaine de référence.

**Semaine de travail réduite**

Une entente spéciale est conclue avec l'employeur en vertu duquel l'employé travaille un moins grand nombre d'heures par semaine.

**Situation d'activité**

Désigne la situation de l'enquêté sur le marché du travail : un membre de la population de 15 ans et plus est soit occupé, soit en chômage ou soit inactif.

**Statut d'immigrant**

Personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

**Suppléments salariaux ciblés**

Ce genre de prestation d'assurance-emploi aide les chômeurs admissibles à acquérir une expérience de travail grâce à l'aide financière qui est versée aux employeurs au titre des salaires des participants assurés qu'ils embauchent. Cette prestation incite les employeurs à embaucher des chômeurs qu'ils ne prendraient habituellement pas à leur service sans subvention.

**T****Taux d'activité**

Pourcentage de la population active totale (qui regroupe les personnes occupées et les chômeurs) par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné (par exemple les femmes de 25 ans et plus) correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe.

**Taux de chômage**

Nombre de chômeurs durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active exprimé en pourcentage de la population active (qui comprend les chômeurs et les personnes occupées). Le taux de chômage pour un groupe donné (selon l'âge, le sexe, la province, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population active dans ce groupe.

Dans les sections E.12, E.13, E.16, N et O, la semaine de référence se rapporte à la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (p.ex. le jour du Recensement de 2006 était le 16 mai).

**Taux d'emploi**

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (selon l'âge, le sexe, la province, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe.

Dans les sections E.12, E.13, E.16, N et O, la semaine de référence se rapporte à la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (p.ex. le jour du Recensement de 2006 était le 16 mai).

### **Taux d'emploi à temps partiel**

Le nombre de personnes occupées à temps partiel exprimé en pourcentage du nombre de personnes occupées. Le taux d'emploi à temps partiel d'un groupe particulier (âge, sexe, etc.) est le nombre de personnes occupées à temps partiel dans ce groupe, exprimé en pourcentage du nombre de personnes occupées dans le même groupe.

### **Taux de couverture syndicale**

Le nombre d'employés syndiqués et d'employés qui ne sont pas syndiqués mais qui sont assujettis à une convention collective ou à un contrat de travail négocié par un syndicat, en pourcentage du nombre total d'employés.

### **Taux de travail indépendant**

Le nombre de travailleurs indépendants (incluant les travailleurs familiaux non rémunérés) exprimé en pourcentage du nombre de personnes occupées. Le taux de travail indépendant d'un groupe particulier (âge, sexe, etc.) est le nombre de travailleurs indépendants dans ce groupe, exprimé en pourcentage du nombre de personnes occupées dans ce même groupe.

### **Taux d'innovation**

On entend par innovation le fait de lancer des produits, des services ou des procédés nouveaux ou sensiblement améliorés. Le taux d'innovation désigne la proportion des établissements ayant déclaré un type d'innovation durant l'année par rapport au nombre total d'établissements au sein de l'industrie.

### **Travail à temps partiel involontaire**

Comprend les personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur seul emploi et ce, en raison de la conjoncture économique ou parce qu'elles n'ont pu trouver un travail comportant 30 heures et plus.

### **Travailleurs indépendants**

Les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué en société, ou encore les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel non constitué en société. Ce dernier groupe englobe également les travailleurs indépendants qui n'ont pas d'entreprise (par exemple les gardiennes d'enfants et les livreurs de journaux). Les travailleurs indépendants se subdivisent en deux catégories : ceux avec aide rémunérée et ceux sans aide rémunérée. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont aussi inclus parmi les travailleurs indépendants. Ils sont des personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement. Ils représentaient 1 % de tous les travailleurs indépendants en 2007.

### **Travailleurs occupant plus d'un emploi**

Personnes qui, durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, occupaient deux emplois ou plus simultanément.

### **Travailleurs saisonniers**

Les personnes qui travaillent dans une industrie où les niveaux d'emploi augmentent et diminuent au gré des saisons (p. ex. les industries de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation forestière et du tourisme).

# References

---

## Section A Aperçu du marché du travail

BOWLBY, Geoff. 2004. « Le marché du travail en 2003 », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 16, n° 1, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 33 à 39.

CROSS, Philip. 2006. « Nouvelles tendances du marché du travail : toutes à l'opposé des années 1990 », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 2, produit n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, p. 18 à 30.

MARTEL, Laurent, Alain BÉLANGER, Éric CARON MALENFANT et Samuel VEZINA. 2007. « Projections de la population active au Canada 2006-2031 », *L'Observateur économique canadien*, vol. 20, n° 6, produit n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, p. 3.1 à 3.13.

## Section B Caractéristiques démographiques

MARSHALL, Katherine. 2003. « L'avantage du congé parental prolongé », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 15, n° 2, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 19 à 27.

## Section C Perspectives provinciales et territoriales

BOWLBY, Geoff. 2002. « Exode des agriculteurs », *L'Emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 2, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 14 à 20.

STATISTIQUE CANADA. 2008. *Revue des comptes économiques des provinces et des territoires 2007*, vol. 4, n° 2, produit n° 13-016-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

WYMAN, Diana. 2008. « De dernier à premier : Terre-Neuve et la Saskatchewan profitent de l'essor des ressources », *L'Observateur économique canadien*, vol. 21, n° 5, produit n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, p. 3.1 à 3.13.

## Section D Marché du travail local

CROSS, Philip. 2006. « Nouvelles tendances du marché du travail : toutes à l'opposé des années 1990 », *L'observateur économique canadien*, n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, p. 18 à 30.

## Section E Secteur d'activité, catégorie de travailleurs et profession

BOWLBY, Geoff. 2002. « Exode des agriculteurs », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 26 à 32.

STATISTIQUE CANADA. 2006. *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 323 p. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-503-XIF/0010589-503-XIF.pdf> (site consulté le 19 novembre 2008).

STATISTIQUE CANADA. 2008. *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*, produit n° 97-559-XWF2006001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série "Analyses", Recensement de 2006 ». <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/labour/index.cfm> (site consulté le 19 novembre 2008).

## Section F Niveau de scolarité atteint et formation

KING, Alan J.C. 2004. *Double Cohort Study: Phase 3 Report for the Ontario Ministry of Education*, <http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/reports/phase3/> (site consulté le 19 novembre 2008).

STATISTIQUE CANADA. 2008. *Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006*, produit n° 97-560-X2006001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série "Analyses", Recensement de 2006 ». <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/education/pdf/97-560-XIF2006001.pdf> (site consulté le 19 novembre 2008).

BOWLBY, Geoff. 2005. « Taux de décrochage provinciaux - Tendances et conséquences », *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, vol. 2, n° 4, produit n° 81-004-XIF au catalogue de Statistique Canada. [http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/2005004/drop\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/2005004/drop_f.htm) (site consulté le 19 novembre 2008).

USALCAS, Jeannine et Geoff BOWLBY. 2006. « Les étudiants sur le marché du travail », *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, vol. 3, n° 1, produit n° 81-004-XIF au catalogue de Statistique Canada. [http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/2006001/market\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-004-XIF/2006001/market_f.htm) (site consulté le 19 novembre 2008).

## Section G Travail à temps plein et à temps partiel

MARSHALL, Katherine. 2001. « Travailler à temps partiel par choix », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 13, n° 1, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 22 à 29.

STATISTIQUE CANADA. 2008. *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*, produit n° 97-559-XWF2006001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série "Analyses", Recensement de 2006 ». <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/labour/index.cfm> (site consulté le 19 novembre 2008).

## Section H Heures de travail et absences du travail

AKYEAMPONG, Ernest. 2004. « Le mouvement syndical en transition », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 16, n° 3, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 14. [http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/10804/art-1\\_f.pdf](http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/10804/art-1_f.pdf) (site consulté le 19 novembre 2008).

MARSHALL, Katherine. 2003. « L'avantage du congé parental prolongé », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 15, n° 2, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 19 à 27.

MARSHALL, Katherine. 2001. « Travailler à temps partiel par choix », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 13, n° 1, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 22 à 29.

STATISTIQUE CANADA. 2003. *Taux d'absence du travail*, produit n° 71-211-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 147 p. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-211-XIF/0000471-211-XIF.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

STATISTIQUE CANADA. 1997. « Les heures de travail », *Le point sur la population active*, vol. 1, n° 2, produit n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, p. 7 à 17.

USALCAS, Jeannine. 2008. « Nouveau regard sur la polarisation des heures de travail », *L'emploi et le revenu en perspective* vol. 30, n° 2,, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 16. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/2008103/article/10534-fr.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

## Section I Emploi temporaire

TABI, Martin et Stéphanie LANGLOIS. 2003. « Qualité des emplois additionnels de 2002 », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 15, n° 1, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 36 à 41. [http://www.statcan.ca/english/freepub/75-001-XIE/00203/ar-ar\\_200302\\_02\\_a.html](http://www.statcan.ca/english/freepub/75-001-XIE/00203/ar-ar_200302_02_a.html) (site consulté le 19 novembre 2008).

MARSHALL, Katherine et Vincent FERRAO. 2007. « Participation des travailleurs âgés à la vie active », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 8, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 12. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/2007108/articles/10303-fr.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

### Section J Salaire et revenu

STATISTIQUE CANADA. 2006. *Le revenu au Canada*, produit n° 75-202-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-202-XIF/75-202-XIF2006000.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

### Section K Avantages sociaux, assurance-emploi et syndicalisation

AKYAMPONG, Ernest B. 2002. « La syndicalisation et les avantages sociaux », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 3, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 5 à 10. <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=75-001-X&artid=6328> (site consulté le 19 novembre 2008).

MORISSETTE, René, Grant SCHELLENBERG et Anick JOHNSON. « La syndicalisation : tendances divergentes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 4, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 29 à 36. <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=75-001-X&artid=7827> (site consulté le 19 novembre 2008).

STATISTIQUE CANADA. 2008. *Enquête sur le milieu de travail et les employés : compendium 2005*, produit n° 71-585-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-585-XIF/71-585-XIF2008001.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

### Section L Cumul d'emplois et régimes de travail

SUSSMAN, Deborah. 1998. « Cumuler des emplois, une habitude bien ancrée », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 2, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 25 à 33. <http://www.statcan.ca/francais/studies/75-001/archive/f-pdf/f-9823.pdf> (site consulté le 19 novembre 2008).

### Section M Vieillesse de la population et retraite

MARTEL, Laurent, Alain BÉLANGER, Éric CARON MALENFANT et Samuel VEZINA. 2007. « Projections de la population active au Canada 2006-2031 », *L'Observateur économique canadien*, vol. 20, n° 6, produit n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, p. 3.1 à 3.13.

POLD, Henry. 2004. « Le taux d'approche de la retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 16, n° 1, produit n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, p. 75 à 79. [http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/10204/art-2\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/10204/art-2_f.htm) (site consulté le 19 novembre 2008).

ROMANIUC, Anatole. 1989. *La fécondité au Canada : croissance et déclin* (hors série), produit n° 91-524-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=91-524-X> (site consulté le 19 novembre 2008).

STATISTIQUE CANADA. 2008. *Rapport sur l'état de la population au Canada 2005 et 2006*, produit n° 91-209-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/91-209-XIF/91-209-XIF2004000.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

STONE, Leroy O. 2008. *Les nouvelles frontières de recherche au sujet de la retraite* (hors série), produit n° 75-511-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-511-XIF/75-511-XIF2006001.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

## Section N Les immigrants

CHUI, Tina. 2003. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) : le processus, le progrès et les perspectives*, produit n° 89-611-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 54 p. [http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-611-XIF/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-611-XIF/index_f.htm) (site consulté le 19 novembre 2008).

CHUI, Tina et Kelly TRAN. 2003. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) : progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail*, produit n° 89-615-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 15 p. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/89-615-XIF/89-615-XIF2005001.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

GILMORE, Jason. 2008. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2007 : analyse selon la région d'obtention des études postsecondaires*, produit n° 71-606-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-606-XIF/71-606-XIF2008004.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

## Section O Les Autochtones

STATISTIQUE CANADA. 2008. *Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006*, produit n° 97-560-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série "Analyses", Recensement de 2006 ». <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=97-560-X2006001> (site consulté le 19 novembre 2008).

LUFFMAN, Jacqueline et Deborah SUSSMAN. 2007. « La population active autochtone de l'Ouest canadien », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8 n° 1, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, p. 14 à 29. [http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/10107/art-2\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/10107/art-2_f.htm) (site consulté le 19 novembre 2008).

STATISTIQUE CANADA. *Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006*, produit n° 97-558-XWF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2008, « Série "Analyses", Recensement de 2006 ». <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm> (site consulté le 19 novembre 2008).

STATISTIQUE CANADA. 2008. *L'évolution de la population active au Canada, Recensement de 2006*, produit n° 97-559-XWF2006001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série "Analyses", Recensement de 2006 ». <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/labour/index.cfm> (site consulté le 19 novembre 2008).

ZIETSMA, Danielle. 2005. *Les peuples autochtones demeurant hors réserve dans l'Ouest canadien : estimations de l'Enquête sur la population active*, produit n° 71-587-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. <http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-587-XIF/71-587-XIF2005001.htm> (site consulté le 19 novembre 2008).

## Section P Comparaisons à l'échelle internationale

U.S. Department of Labor. 2008. *Comparisons of Annual Labor Force Statistics, 10 Countries, 1960-2007*. Washington. U.S. Bureau of Labor Statistics. [www.bls.gov/fls/flscomparelf.htm](http://www.bls.gov/fls/flscomparelf.htm) (site consulté le 19 novembre 2008).

# Produits et services connexes

---

## Enquête sur la population active (EPA)

- Information population active, mensuel — 71-001-X
- Revue chronologique de la population active, annuel — 71F0004X
- Produits et services de l'Enquête sur la population active, annuel — 71-544-X
- Guide de l'Enquête sur la population active, annuel — 71-543-G
- Méthodologie de l'Enquête sur la population active, hors série — 71-526-X
- Série d'analyses de la population active immigrants, hors série — 71-606-X
- Fichier de microdonnées, mensuel et annuel — 71M0001-X
- CANSIM, tableaux 282-0001 à 282-0099, 279-0029 à 279-0039

## Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)

- Estimations de l'emploi, des gains et de la durée du travail, annuel — 72F0023X
- CANSIM, tableaux 281-0023 à 281-0046

## Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)

- Série sur le milieu de travail en évolution, hors série — 71-584-M
- Enquête sur le milieu de travail et les employés — Compendium, hors série — 71-585-X
- Un milieu de travail en évolution : Résultats de l'Enquête pilote sur le lieu de travail et les employés, mai 1998, hors série — 71-583-X

## Programme de statistiques de l'assurance-emploi (AE)

- CANSIM, tableaux 276-0001 à 276-0009, 276-0015, 276-0016

## Recensement de 2006

- Série « Analyses », Recensement de 2006, <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/index-fra.cfm>

## Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)

- Le revenu au Canada, annuel — 75-202-X
- Tendances du revenu au Canada, annuel — 13F0022X
- Aperçu de l'enquête, annuel — 75F0011X
- Dictionnaire électronique des données, annuel — 75F0026X

- CANSIM, tableaux 202-0101 à 202-0107, 202-0201 à 202-0203, 202-0301, 202-0401 à 202-0411, 202-0501, 202-0601 à 202-0605, 202-0701 à 202-0706 et 202-0801 à 202-0807

### **Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)**

- Progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail, occasionnelle — 89-615-XIF

### **Autres produits non spécifiques à une enquête**

- L'emploi et le revenu en perspective, mensuel et trimestriel — 75-001-X
- L'observateur économique canadien, mensuel — 11-010-X
- Tendances sociales canadiennes, trimestriel — 11-008-X
- Rapport sur l'état de la population du Canada, annuel— 91-209-X
- Le Quotidien — 11-001-X
- Le Canada en statistiques (tableaux)

### **Pour plus de renseignements, ou pour des demandes spéciales ou personnalisées, contactez :**

Division de la statistique du travail (EPA, EERH, EMTE, AE)  
1 866 873-8788  
(613) 951-4090  
travail@statcan.gc.ca

Division de la statistique du revenu (EDTR)  
1 888 297-7355  
(613) 951-7355  
revenu@statcan.gc.ca

Division de la statistique sociale et autochtone  
(613) 951-5979  
sasd-dssea@statcan.gc.ca

Recensement  
1 800 263-1136  
infostats@statcan.gc.ca

### **Pour commander des produits de Statistique Canada ou pour des renseignements généraux, contactez :**

1 800 263-1136  
order@statcan.gc.ca  
infostats@statcan.gc.ca